

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

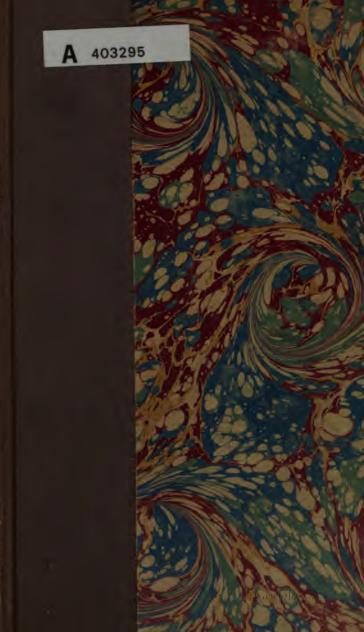
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





F 1039 .C2 T39

LETTRES

ET

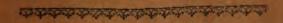
MEMOIRES

Pour fervir à

L'HISTOIRE

Naturelle, Civile et Politique

Du CAPBRETON, &c.



Thomas Pichon

LETTRES

ET

M E M O I R E S

Pour servir à

L'HISTOIRE

Naturelle, Civile et Politique

Du C A P B R E T O N,

DERUIS

Son établissement jusqu'à la reprise de cette Isle par les Anglois en 1758.

Quis nescit primam esse bistoriæ legem, ne quid falsi dicere non audeat; deinde ne quid veri non audeat.

CIC. DE ORAT. Lib. II.

A LA HAYE, chez PIERRE GOSSE,

Et fe trouve

A LONDRES, chez JEAN Nourse,

MDCCLX.

Digitized by Google

EPITRE DEDICATOIRE.

N ouvrage fur le Cap Breton doit naturellement être offert aux quatre, hommes illustres qui partagent l'honneur de cette glorieuse et importante conquête, et je leur en fais un juste hommage, Il est inutile de les nommer, il le seroit de les louer. The qu'ils ont fait pour leur patrie, a gravé leurs noms dans tous les L'habile Ministre qui a formé un dessein qui rend à l'Angleterre la superiorité sur ses ennemis; le respectable chef des plantations

Digitized by Google

tations qui a si bien contribué à ce dessein; l'amiral et le général qui ont joint la prudence à la valeur pour l'executer, seront à jamais l'objet de la veneration et de la reconnoissance de la nation, de l'admiration des étrangers et du plus prosond respect du plus devoué de

Leur très humble, &c.



PREFACE.

L'ETAT present de l'Europe est un objet trop intéressant pour tous ceux que la raison éclaire et que le sentiment guide, pour ne pas fixer leur attention. Qui est celui qui voudroit ignorer les causes, les circonstances, les détails des évenemens qui nous surprennent et nous attachent. Mais cette curiofité louable n'a pas toujours un heureux succès. tialité, la prévention que produisent dans la plus part des hommes, le manque de connoisfances sur le fond des choses, la commodité de ne les regarder que par leur face exterieure, les préjugés avec lesquels on les considere, nous font tomber dans l'erreur. Alors nous ne voions la verité qu'à travers des nuages qui fouvent nous la font perdre de vue; et à sa place un crayon faux et des couleurs factices nous forment un phantôme que nous prenonspour elle. L'embarras de faire des recherches, qui d'abord paroissent rebutantes, vient aider à cet

à cet inconvenient. On aime mieux s'en tenir à la superfice des objets que de prendre la peine micessaire pour en connoître la nature. Hiermôt on a oublié les motifs d'une affaire, parceque la reflexion sur les ressorts secrets de ces motifs, n'en a pas assés fixé le souvenir; on n'en fçait plus que les incidens aux quels on attribue des causes singulieres au lieu des naturelles qu'on a perdu de vue. Il feudroit un homme aussi intelligent qu'appliqué et veritable cosmopolite pour faire l'histoire d'une guerre dont le détail des sièges, des batailles n'est que le moindre objet. Cet homme nous découvriroit que ce que nous regardons comme le principal est une suite monotone sacile à prévair quand on est instruit de ce qui devoit la produire. Mais où trouver pour un plan universel, un tel homme? Il faudroit donc être satisfait lorsque ceux qui approchent le plus des qualités que je viens de dire, emploient leur travail à nous en donner quelques parties.

Cet ouvrage dont je ne suis que l'Editeur, a droit de parvenir. Il contient des détails que la confiance et l'amitié ont affranchi de la contrainte; dans lesquels l'esprit de parti n'a pas nui à la verité. Ce sont des lettres écrites de Louisbourg. Louisbourg. Elles commencent à l'année 1752, et continuent jusqu'après le siège de cette place dont les divers évenemens y sont très circonflanciés, ainsi que ceux de la guerre qui l'aprécédé.

On y fait d'abord la description générale et particulière de l'Isle Roïale, de ses productions et de leur utilité. L'on entre dans les mêmes détails sur l'isse St. Jean, dont la proximité sait en quelque saçon, un total avec le Cap Breton. Le recit des mœurs, des gouts, des préventions des Indiens ou sauvages, attache ensuite la curiosité, et amene des reslexions qui peuvent devenir très avantageuses à ceux qui traitent avec eux.

Les autres lettres sont sur le gouvernement que les François avoient établi à Louisbourg. Elles contiennent des détails et un examen de leur conduite. On y apprend le commerce qu'ils faisoient dans l'isse, et celui qu'ils auroient pû y faire; les projets qu'ils avoient ou qu'ils auroient pû avoir. Les inconveniens que la mauvaise constitution de leur gouvernement a produit, paroissent palpables dans ces lettres. Les sautes de ceux qui adminissement

Digitized by Google

nistroient le pouvoir y sont découvertes. L'origine des troubles n'y est point palliée. Ensin, la guerre qui a été une suite naturelle de tout cela et ses malheureux succès pour les François, y sont racontés avec une exactitude impartiale.

Cette matiére si interessante par elle même, l'est encore plus par les reslexions qu'elle peut occasionner, et par les sages resolutions qu'elle peut saire prendre.

Le desir que j'ai de rendre cet ouvrage utile, m'a fait regretter de ne pouvoir le donner avant que l'attention fût fixée fur d'autres objets. Il y a plus d'un an que cette production auroit dû paroître; mais le difficulté de recouvrer toutes les lettres qu'il faloit pour le rendre complet; l'envie de le voir approuver par des personnes à qui d'importantes occupations ne laissent pas le loisir d'un prompt examen, en ont retardé l'execution. Il en est tems encore pour tous ceux aux quels les évenemens presens ne font point negliger le souvenir de ceux qui doivent par état les embrasser tous, afin de regler avec sagesse ce qui convient au parti qui sera assés heureux pour faire la loi. Mais du moins, soit que les vainqueurs conconservent leur conquête, soit que les vaincus se mettent en état de la racheter, les uns et les autres ne peuvent que savoir gré à l'auteur de leur avoir fait sentir des consequences également essentielles pour eux, et le public, de lui avoir mis les choses dans leur veritable jour.



TABLE.

T A B L E.

LETTRE L

D'Escription générale, particuliere, et très détaillée de l'Isle Roïale ou Cap Breton, de la ville et du port de Louisbourg. Page 1.

LETTRE IL

Suite de la description de l'Isle Roïale, des principaux endroits babités, de ses productions, &c. p. 15.

LETTRE III.

Continuation de la description de l'Isle Rosale, de ses câtes à droite, &c. p. 30.

LETTRE IV.

Continuation de la même description, de ses côtes à la gauche, et de partie de l'isse Saint Jean. p. 46.

LETTRE V.

Suite de la description de l'Isle St. Jean, et de ses productions. p. 64.

LETTRE VI.

Des divers animaux qui se trouvent dans les deuxe isses; de la pêche de la morue, de la façon dont les François la font brumer, de la colle de poisson, &c. page 81.

LETTRE VII.

Des sauvages, de leurs moeurs, &c. Des moyens que les François meitent en usage pour les attirer dans leur parti. p. 94.

LETTRE VIII.

Suite, des mœurs, caracteres et ceremonies des fauvages, de leur façon de s'exprimer. Difcours d'un Sauvage Michmac. p. 105.

LETTRE IX.

Buite des moeurs des fauvages, de leurs fêtes, de leurs confeils. Discours d'une fomme sauvage, de laurs guerres, des ruses qu'ils y emploient.

LETTRE X.

Buite des moeurs des sauvages, discours qui leur sut sait par le Comte de Raymond pour les empêcher de saire leur paix asuec les Anglois.

LETTRE XI. P. 129

Du gouvernment de l'Isle Rosale, du militaire, &c.

р. 141.

LETTRE XII.

Du conseil superieur, des autres jurisdictions; de l'hôpital, des prêtres, des moines, et des missionnaires des sauvages. page 154.

LETTRE XIII.

Du commerce qui se fait dans les deux isles; de celui qui y est prohibé, des abus à cet égard.
p. 168.

LETTRE XIV.

Suite du commerce, de celui qu'il convient de faire à l'Isse Roiale; de ce qui se passe à cet égard avec les marchands de la Nouvelle Angleterre, &c. p. 178.

LETTRE XV.

Reflexions ou conjectures fur l'Isle Roïale; projet de rendre Louisbourg imprenable. Plans et moyens proposés à la cour de France par le Comte de Raymond. p. 192.

LETTRE XVI.

De la guerre des sauvages contre les Anglois.

Belles reflexions du Comte de Raymond à cet
égard.

p. 2000.

LETTRE XVII.

Reflexions sur la cause et l'origine de la presente guerre. Ces reflexions ne sont point du Comte de Raymond. p. 210.

LETTRE XVIII.

Ce qu'écrivoit le Comte de Raymond au ministère de France sur les prétendus griefs à reprocher aux Anglois qu'il accusoit de chercher la guerre. page 218.

LETTRE XIX.

Discussion et jugement sur les causes de la guerre, faits prouvés par les Anglois qui détruisent les plaintes de leurs adversaires et justification de leurs démarches.

p. 232.

LETTRE XX.

Prise de l'Alcide et du Lys par les Anglois, selle du fort Beausejour et autres actions qui préparent à une declaration de guerre en forme. p. 248.

LETTRE XXI.

Reponse à une lettre d'Europe pas laquelle on apprend à l'auteur la declaration de guerre reciproque des deux couronnes; les clameurs des François contre les Anglois; la prise de Minorque et l'engagement que la France a pris avec la reine de Hongrie. p. 267.

LETTRE XXII.

Debarquement des Anglois à Louisbourg, leurs forces, commencement du siége. Situation et disdispositions des Anglois, attaque et désence; détails faits sur les propres journaux de l'amiral Boscawen et sur d'autres écrits aussi autentiques. page 278.

LETTRE XXIII.

Continuation du siège de Louisbourg, resistance des assiégés. Ils sont ensin forcés de capituler; traitement qui leur est fait et aux habitans, &c. p. 297.

LETTRE XXIV. et derniere.

Conversation d'un Anglois de merite avec l'auteur; restexions sur l'importance du Cap Breton pour l'une et l'autre puissance. p. 316.





LETTRE I.

Description générale, particuliere, et très détaillée de l'Isle Roïale ou Cap Breton, de la ville et du port de Louisbourg.

D'isqu'il est décidé que je ne puis vous refuser ce que vous paroissés desirer avec tant d'ardeur, je vais remplir la tâche que vous m'avés imposée. Je la commencerai par la déscription du pays que vous voulés connoître, et je n'oublierai rien ensuite pour satisfaire votre curiosité dans tout ce qui pourra l'intéresser.

L'Isse Roïale a d'abord porté le nom de l'Isse du Cap, ensuite du Havre à l'Anglois. On prétendit après qu'ayant été découverte par des navigateurs de la Bretagne, elle devoir porter celui de Cap Breton. Ce ne sur qu'en 1713, qu'on l'appella Isse Roïale.

On pourroit dire de cette isse comme de plusieurs autres, qu'elle séroit un des fragmens du globe de la terre, détaché par quelque violente secousse, et sixer cette revolution au tems du B déluge.

Digitized by Google

Aéluge. Mais sans m'arrêter à des conjectures dont il est si dissicile d'établir le sondement, je vous dirai qu'elle est d'une figure tout à fait irreguliere, remplie de débris et de crevasses, entourée de petits rochers détachés, dont plusieurs s'élevent au dessus de la surface de la mer, et des quels este est herissée d'une extremité à l'autre. Elle est ensin remplie de lacs, de ruisseaux et de moliéres,

Absolument inculte et deserte jusqu'en 1714. Quelques François qui avoient habité Terre Neuve et l'Acadie, vinrent y faire des établissemens. Ils les formerent sur les bords de la mer, où se trouvent quelqués villages dont les maissons sont dispersées et separées les unes des autres. Chaque particulier bâtit d'abord où il voulut et où il trouvoit des terrains propres à saire des graves pour sécher la moruë et pour planter des jardins, Cette manière de se bâtir sans ordre augmente la dispersion des habitans et les inconveniens qui en resultent,

Lors qu'en 1713. Louis XIV, eut assés lutté contre presque toute l'Europe reunie contre lui; pour détacher l'Angleterre de cette redoutable ligue, il offrit à la Reine Anne une partie de ce que la France possedoit dans l'Amerique Septentrionale, Le succès de cette negotiation ne sut un évenement heureux pour la France, que par l'ex-

Rextremité où elle étoit reduite. Le traité d'Utrecht, en lui faisant perdre Terre Neuve, la Baye d'Hudson et l'Acadie, devoit d'autant plus affliger les François que celui de partage qu'ils avoient refusé, leur acqueroit de belles et riches provinces sans leur couter une goute de sang.

Port Roïal, aujourdhui Annapolis Roïale, ne fut sans doute specifié dans la cession, qu'asin que les Anglois qui le possedoient déja par droit, ne pussent un jour être inquiétés par cette omission. Ensin tout ce que put saire la France sut de conserver les isles du Cap Breton et de St. Jean.

Ces deux isses n'avoient cependant été considerées jusqu'alors que comme des pays trop steriles et trop ingrâts pour penser à y faire des établissemens. Quelques pêcheurs les frequentoient pendant l'été seulement, et l'hyver les habitans de l'Acadie y venoient faire la traite des pelleteries avec les sauvages.

Mais la necessité qui fait tout hazarder, obligea la France d'essayer si elle ne pourroit mettre ces isles en état de reparer en partie la perte qu'elle avoit faite. Cette tentative étoit d'autant plus importante qu'il étoit essentiel aux François de ne pas perdre entierement le commerce de la moruë. A cet intérêt se joignoit B 2. celui

celui qu'a toujours une puissance d'être à portée d'observer le progrès des colonies étrangéres dont le voisinage peut causer de l'ombrage aux sieunes. Il leur saloit outre cela conserver un peste qui les rend maîtres en tout tems de l'entrée du fleuve St. Laurent, s'ils ne vouloient se fermer le chemin qui mene à la nouvelle France, et ne savoir où relacher lorsque les vents, souvent impetueux sur cette mer, la rendent dangereuse.

Ces solides considerations surent suivies de l'établissement du Cap Breton et de la construction du port de Louisbourg. Le vaisseau le Segnelay commandé par M. de Contreville y aborda le 13 Aoust 1713, et en prit possession au nom du roi, et ce sut alors qu'on donna à cette isse, ainsi que je vous l'ai dit, le nom d'Isse Roïale.

Cette isle est située dans l'ocean Atlantique sur le golphe Saint Laurent, et à environ deux cent lieues de Quebec capitale du Canada dont elle fait partie. Elle est entre l'isle de Terre Neuve dont elle n'est éloignée que d'environ quinze lieues; l'Acadie à present la Nouvelle Ecosse, et l'isle St. Jean. Elle n'est separée de la Nouvelle Ecosse que par un d'etroit de trois ou quatre cent toises que les François ont nommé le passage de Fronsac. Elle a environ trente six lieues du nord-est au sud-

sui-oiiest, et environ cent roint de circuit six vingt deux dans la plus grande largeur qui est estés inégale. Ses bonds presque par tout ascarpés et très dangereux pour les navigateurs, sont chargés d'aux espece de sapin que les habitans nomment prusse, et de brossilles. Il y a plusieurs havres, ports et bayes dans sa circonforence.

Louisbourg, le principal port et la feule ville de l'isse est située sous le quarante unième dégré de laistude et à soisante deux dégrés un quant de longitude, en sorte que son meridien est à l'occident de celui de Paris de quatre heures susuf minutes suivant les observations que sit que endre de la cour de France M. Chaben emsigne de vaisseux en 1750 et 1751.

L'hymer est fort mauvais à Louisbourg. Les soups de vent y sont frequents, sur tout de la partie du sud. Le ciel est souvent obscurei par les muages, les brumes ou brouillards trop frequents sur tout en été et fort nuisibles aux navigateurs, et par les pluyes et les neiges. La gelée ne oesse point dopuis Noël, et ne sorme qu'un cor s dan de la terre et des eaux qui la couvrent et la penetrent et la neige ne sond plus sur ce terrein propre à la conserver. Toute espece de commerce disparoit alors et la ville ne presente qu'un tableau de trissesse bien dissesent du spechacle.

B. 3

Digitized by Google

tacle que le concours des navigateurs y procure pendant l'été. L'air n'y est cependant pas mal sain, quoique l'hyver y soit sort long. L'on n'y distingue, pour ainsi dire, que deux saisons, l'hyver et l'automne; et dans l'interieur des terres l'on en distingue trois, l'été, l'automne et l'hyver.

La surface de presque tout ce pais a très peu de solidité et est fort incommode. Ce n'est par tout qu'une mousse legére et de l'eau. La grande humidité du terrein s'éleve presque continuellement en vapeurs.

Un metéore peu commun en d'autres climats, nommé Poudrerie par les habitans du pays, donne encore à cette saison un caractére plus affreux. C'est une sorte de neige d'une extrême subtilité qui s'infinue dans les lieux dont la cloture paroît la plus exacte. Elle s'y introduit par les moindres intervales que laisse le massique dont les vitrages font enduits. Elle semble moins tomber sur la terre qu'être orisontalement emportée par l'impetuofité du vent qui en accumule quelquefois des monceaux auprès des murailles et des éminences opposées à son cours; et comme souvent elle ne permet ni de distinguer dans les rues les objets les plus voifins, ni même d'ouvrir les yeux qui en seroient blessés, l'on peut à peine s'y conduire. Elle fait même perdre la respiration.

Qn.

On peut juger de la combien d'accidens particutfiers se joignent au froid, d'ailleurs excessif dans ce pays. Si l'on s'étonne de l'extrême difference qu'on éprouve à cet égard entre cette isle, et même la plus grande partie de l'Amerique Septentrionale, et les lieux dont la latitude est correspondante dans le continent opposé, cette surprise cessera si l'on jette sur cette partie de l'Amerique une vue générale : inculte, presque inhabitée, elle est couverte de lacs glacés pendant plusieurs mois; d'épaisses forêts la rendent impénetrables aux raïons du soleil. L'on peut dire de l'Isle Roïale en particulier qu'independamment des lacs dont elle est aussi coupée, elle renferme dans son centre un bras de mer considerable, gélé souvent en entier et dont le froid se repand immediatement sur toute l'isse qu'il l'environne.

La mer est long tems étale dans le port de Louisbourg. Elle reste pour l'ordinaire une demi-heure et quelquesois une heure entiere dans le même état.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença de fortifier Louisbourg. Cette ville est batie sur une langue de terre qui s'avance dans la mer au sud-est de l'isse. Elle est de figure oblongue et a environ une demi-lieue de tour. Ses rues sent assés larges et regulieres. Il y a une belle B. 4 parade:

parade près le principal fort ou citadelle. Il y a trois portes du côte du nord et de la ville sur un quai assés large. L'on y a construit des especes de ponts que les François nomment Calles, qui avancent considerablement dans la mer et sont très commodes pour charger et décharger les batimens. Ses fortifications consistent en deux bastions, celui du Roi et celui de la Reine, et deux demi-bastions, l'un appellé Dauphin et l'autre Princesse. L'on y a ajouté deux demi-lunes; l'une entre le bastion du Roi et le demi-hastion Daughin; l'autre entre le bastion, de la Roine et le demi-hastion Princesse. Ces deux derniere ouvrages à la construction des. quels on n'a travaillé qu'à la fin de l'année derniere sont commandés par plusieurs hauteurs.

Toutes ces fortifications font désettueuses parce que le sable de la mer dont on est obligé de se servir, ne consient nullement à la Maçon-serie. Les révêtemens des differentes courtines sont entierement écroulées et delabrées. Il n'y a qu'une cassemate à l'abri des bambes moyennes et un fort petit magasin.

Un pareil desordre est d'autant plus surpremant qu'il y a tout lieu de s'attendre à la guerre avec les Anglois par les hostilités déja commisses de part et d'autse. Mais sait qu'il soit l'effet de la negligence de ceux qui doivent veiller à la surfureté shreté de la place, soit que les François comptent sur le nombre des foldats qui peuvent la désendre, il est à craindre pour eux que la valeur de leurs ennemis ne tes sasse repontir de lourlanpradence ou de leur présomption.

Les maisons de Louisbourg sont presque toutes de bois. Celles qui sont de pierres ont été confiruites aux dépens du rei, et sont destimées à loger les troupes et les officiers. En 1745 les Anglois étant maîtres de la place y batirent en bois seulement un corps de casernes affés considerable. On a été obligé de transporter de France tous les materiaux qui ont servi à la construction des betimens de pierres ainsi qu'aux autres ouvrages.

Il n'y a guére d'établissement qui ait plus mouté à la France. Il est constant qu'elle y au emploié plus de trente millions, quoi qu'il de soit d'aucun rapport; mais les fortes considerations qui en ent fait concevoir et exécuter le projet, ont toujours dû en faire segarder la confervation comme un objet trop important pour me pas tout y sacrifier.

L'Iste Roule protoge tout le commerce dis-Erançois dans l'Amorique Septentrionale, et a'est pas d'une aroindre consequence pour ocluis qu'ils sont dans la Maridionale. S'ils n'avoiente plus rien dans cette perus du nord, leurs veisle S. S. seauxe

Le aux qui reviennent de Saint Domingue ou de la Martinique, ne seroient point en sûreté sur le grand banc de Terre Neuve, et particulierement en tems de guerre. Ensin étant à l'entrée du golphe, elle commande absolument ce seuve.

La batterie de l'isse de l'entrée désend le port de Louisbourg, et battant à sseur d'eau, ne permet pas qu'il puisse y entrer de batiment sans être coulé à sond. Elle est placée vis-à-vis la tour de la lanterne qui est de l'autre côté de la grande terre. Cette batterie est de trente six piéces de canon chacun de vingt quatre livres de balles. L'entrée du port est encore désendue par un Cavalier nommé le Cavalier de Maurepas qui y a douze embrasures.

La batterie roïale est à un bon quart de lieue de distance de la ville et à trente embrasures des quelles vingt huit sont pour des piéces de canon de trente six livres de balle, et deux de dix huit. Elle commande la mer, la ville et le sond de la baye.

Le havre de Louisbourg a au moins une lieue de profondeur et plus d'un quart de lieue de largeur à l'endroit où il est le plus étroit. Lie fond en est fort bon. L'on y trouve ordinairement depuis six brasses d'eau jusqu'à dix. Il s'y trouve un endroit fort commode pour radouber

les

les vaisseaux qui y sont en sûreté à cause de sa situation et de sa prosondeur. C'est où les vaisseaux peuvent hyverner en prenant quelques précautions contre les glaces. Ce havre commence quelquesois à glacer dès le mois de Novembre, et ne devient libre qu'en mai et souvent en Juin.

J'ai déja dit que l'interieur de l'isse est remplide lacs, de rivieres, de ruisseaux et de moliéres. La mer ressue dans la plus part des rivieres. La grande Bras-d'or entre autres, la pénétre tellement que l'isshme d'entre elle et le port Toulouse n'est que de trois cent cinquante toises.

Le terrein est extremement montagneux, entierement marecageux, rempli en général de diverses especes de pierres, de plâtre et de charbon de terre en quelques endroits.

Cette isse avant d'être habitée étoit entierement couverte de bois. On y trouve peu de
chêne. Les arbres qui sont propres à la charpente y sont tres communs. Les pins blancs,
au moins quelqu'uns jettent aux extremités les
plus hautes une espece de champignon semblable
à du tondre que les habitans appellent Garigue
dont les sauvages se servent avec succés contre
les maux de poitrine et contre la dissenterie. Il
y a quatre especes de sapin. La premiere ressemble à la notre. Les trois autres sont l'epinette.

B 6

blanche, l'opinette rouge et la perusse; la senconde et la quatrieme s'élevent fort haut et sont excellentes pour la mâture, sur tout l'epinette-blanche dont on fait aussi de bonne chapente. Son écorce est unie et luisante, et il s'y forme-de petites vessies de la grosseur d'une féve de haricot qui contient une espece de therebentine souveraine pour les playes qu'elle guerit en très, peu de tems et mêmes pour les fractures. On assure aussi qu'elle chasse la fievre et guerit les, maux d'estomac et de poitrine. La manière d'en user est d'en mettre deux goutes dans un; bouillon. Elle a aussi la qualité de purger. C'est ce qu'on appelle à Paris le baume blanc.

La perusse est gommeuse, mais elle ne jettepas asses de gomme pour qu'on en puisse faire, usage. Son bois dure long tems en terre sansse pourrir, ce qui le rend très propre à faire des palissades et des clotures. Son écorce est fort, honne pour les tanneurs, et les sauvages en sontune teinture qui tire sur le turquin.

L'on trouve aussi en divers endroits de cette isse, de l'erable, du hêtre, du bouleau, du tremble, et beaucoup d'autres sortes de bois tendres propres pour le chaussage.

Jusqu'à present on n'y a receuilli aucune espece de grains, mais seulement du soin d'une bonne qualité. Il s'y trouve beaucoup de pa-

cages.

cages dans les éclaireis des bois francs, sur despelonses et dans des prairies sur les bords desnivieres. Ainsi le roi est obligé de nourrir unepartie des habitans; les autres subsistent par lapéche et il y en a fort peu qui soient riches.

On a cependant commencé de semer enquelques endroits du froment et du leigle; mais. ces grains n'ont pû acquerir le dégré de maturité necessaire. Je crois qu'on y verroit croîtrede l'avoine si le peu qu'elle fourniroit valoit la peine de la semer. L'on a même remarqué que ce qu'on a pû recepillie, de differents grains adoreneré des la seconde année. Il en est de même de pluseurs especes de legumes qui v. viennent bien, mais dont il faut faire venir la graine d'Europe ou de la Nouvelle Angleterre, Les choux. les laitues et diverses especes de legumes y valent autant pour leur, bonté que dans. bien des provinces de France quoi qu'elles y. viennent plus tard. Il n'y a aucune forte defruits que des framboises dans les sapinages, des fraises et des bluets dans les plaines. Ces derniers font gros comme des groiseilles. On en mange jusqu'au mois d'Octobre. L'on y trouve. aussi un petit fruit rouge de la grosseur d'une cerise qu'on nomme pomme de pré, il n'est bon. qu'en confiture.

Quant

Quant au gros et menu gibier, il y en quantité, ainsi que diverses sortes de poissons. Maisje me reserve à vous en parler dans une autre lettre où je ne traiterai que de la chasse et de la pêche.

Contentés vous, Monsieur, je vous prie de ce commencement de bonne volonté. Dans ma premiere je vous promets le reste de la description de l'isse et des ports les plus confiderables après Louisbourg. Je puis vous la faire d'autant plus exactement que j'ai suivi en 1752 ceux que M. le Comte de Raymond marêchal de camp et alors gouverneur de cette isse, envoya pour faire le tour de ces côtes. Je reviendrai ensuite à des matières plus interessantes, et vous pouvés juger du plaisir que j'aurai à vous amuser par les sentimens que vous me connoisses et avec lesquels j'ai l'honneur d'être.



EETTRE

LETTRE II.

Suite de la description de l'Isle Roiale, des principaux endroits habités, de ses productions, &c.

Monsieur,

description détailleé du reste de l'Isle Rosale avant d'en venir à Louisbourg. Je vais vous tenir parole, et je ferai même plus, j'y ajouterai celle de l'isle St. Jean. Cette isle et quelques autres lieux adjacens étant sous la dépendance du gouvernement de Louisbourg, me paroissent devoir necessairement entrer dans le projet que vous avés formé de connoître les possessions de la France dans ce canton de l'Amerique Septentrionale. Vous voiés qu'en étendant moi-même les bornes de votre curiosité, je considere plus votre plaisir que la peine que pourra me donner ce travail; mais en est il lors qu'il est question de plaire à un ami tel que vous.

Le port Toulouse est le port le plus considérable de l'Isle Roïale après Louisbourg. Il est même plus peuplé que ce dernier. Il n'y a par terre qu'environ dix huit lieues de Louisbourg au port Toulouse au moien du chemin que le Comte de Raymond sit construire en 1752. La cour de France desaprouva extremement

cet.

cet ouvrage qu'elle n'avoit point ordonné, et ce ne fut pas sans raisons très solides. Cent mille francs de dépense pour un chemin qui ne peut être utile qu'à l'ennemi en lui facilitant le moyen de se rendre maître des hauteurs qui dominent Louisbourg, sont assurement tent enille francs très mai employés. Il est wrai que ce commandant avoit proposé d'y construire les redoutes pour s'opposer à une descente, e'il y avoit guerre avec l'Angleterre; mais il est certain qu'il rie faloit pas hazarder l'un sans être assuré de l'antre.

Ce poste seroit poertant d'une grande inportance, s'il étoit forniss. Il sert d'entrepôt
et de communication pour l'isse Saint Jean qui
n'en est qu'à quarante lieues. On peut y salsemblet facilement les habitans des isse Madame,
du petit dégrat, de l'ardoise, du Saint Esprit et
de la rivière aux habitans. Il met d'ailleuce à
portée d'être informé du mouvement des Auglois, soit du côté de Canseau qui n'est qu'à dire
heit lieues de Louisbourg, ou du passage de
Fronsac.

Ce fut par ce chemin de l'invention du Comte de Raymond, en laissant à gauche un lac qui forme le ruisseau de la pointe platte que nous primes notre route le 5 Fevrier 1752, la curiosité m'aïant fait accompagner ceux à qui

Digitized by Google

ce commandant avoit ordonné de faire le tour des côtes de l'isse. Nous arrivames le 6 à la baye de Gabarus, après avoir marché depuis la premiere habitation, la moitié du tems à travers une hétrière dans un terrain sablonneux, l'autre moitié par un chemin plaqué qui nous conduiste au sond de la coupe de la montagne du Diable.

La baye de Gabarus voifine de Louisbourg est formée par la pointe blanche, distantes l'une de l'autre d'environ trois lieues par eau et six sar terre. Cette baye a environ une lieue, et demie d'enfoncement au nord-ouest de la nointe proprement dite de Gebarus, où l'on trouve deux presqu'illes nommées Desgousins et du Gauverneur, en dedans des qualtes of un mouilloge affes bon pour tous les vents have coux del'aft au sud-aft par lesquels la mer y est fort. erolle. Le fand est de gravier et la teure bonne. Les deux pointes qui sexment cettehave font lituées pord-est et sud-ouest. pointe platte qui se trouve au nord-ouest de l'iste entre la pointe blanche et la côse Morandiére, qui a'est qu'à demie lieue de Louisbourg, renferme une anse où les Anglois descendirent dans l'ille en 1745. On y fait aisement de l'eau. dans l'anse en dedans de l'isle du ganverneur où Kon trouve doux sources à sept ou huit toises du

bord de la mer, qui coulent dans le Barachois voisin.

On nomme dans ce pais Barachois de petits étangs fort voisin de la mer dont ils ne sont separés que par une grave ou chaussée de cailloux. On ne sauroit faire une lieue le long des côtes de l'Isse Rosale sans en trouver.

Le terrain qui est entre cette pointe de Gabarus et la ville est très raboteux, marecageux et rempli de brossailles. Il s'y trouve par tout dix à douze pieds de tourbe qu'il sera impossible de déssecher et de condenser. L'on ne pourroit d'ailleurs y pratiquer des saignées pour en saire écouler les eaux, toutes les moliéres étant ceintrées par des rideaux qui tiennent de la nature du roc. Le fond dépouillé de la tourbe n'est qu'un melange de terre grasse et de pierrer rondes qui font un mastic extremement dur & penible à remuer. On peut juger de la de la difficulté d'une descente dans cette partie de la baye et de l'embarras de transporter de l'artillerie à travers un pareil terrain. Mais depuis la côte Morandiere éloignée de la pointe au Basque de quatre lieues en descendant la dite côte, jusqu'à la montagne du Diable, il y a plusieurs anses peu éloignées les unes des autres où l'on peut descendre sans courir aucun danger.

Nous

Nous laissames cette montagne du Diable derriere nous, et nous rendîmes à la pointe au Basque dite la pointe en déhors qui est à deux lieues. Au piéd de la montagne commence un banc de sable qui a une demi-lieue de long sur quarante à cinquante toises de large. On peut y descendre à toute marée quelque tems qu'il sasse, excepté dans une grande tourmente. Les redoutes projettées sur la pointe platte et à la côte Morandiere, ne pourroient même s'y opposer attendu leur éloignement.

Ces redoutes, ainsi que je l'ai déja dit, n'en feroient pas moins necessaires. Non seulement elles empêcheroient l'ennemi de descendre trop près de là place; mais quand même à la faveur du banc de sable du sond de la baye, il reussiroit dans la descente: elles lui nuiroient beaucoup. Il faudroit alors, après avoir franchi un chemin presque impraticable, qu'il attaquât les redoutes pour gagner l'autre chemin; et il y auroit d'autant plus de danger à le saire, que désendues par des commandans braves et habiles, soutenus par les sauvages et quelques détachemens de la garnison, elles seroient en quelque sacon imprenables.

Il y a une anse à un quart de lieue du bane de sable, tirant au sud, vers la pointe en déhors de la dite baye où les batimens moüillent par quatre à cinq brasses d'eau à l'abri de tous vents,

Digitized by Google

ascepté de celui du mord qui vient par dessir l'esterres. Cette baye est très propre pour la pâche de la Morue que les anciens habitans y faiscient aves succès avant la dernière guerre; quelqu'uns l'y font encore; mais en tout cet établissement a été sort negligé. Les terres y sont medicorement bonnes. Elles renserment plusieurs belles prairies qui sourrissent de sort honsion et qui sont propres à nouvrir quantité de bestiaux, quoi qu'il y en sit encore beaucoupqui sont en friche.

Nous partirms de Gabagus le 8, et fimes goute par le bavre de Fourché qui en ost éloigné Nous prouvâmes derniere de de trois lieues. hanc de lable un lac, que nous fuiviortes en faifant l'ough un quart de liones. Il peut avendeux cent cinquante brasses de large. Ses bords. font couverts de bois de sepin et ses environs de hois franc propres pour le chauffage. Nous traversames une sapiniere d'environ-quatre vingt soifes qui nous conduisit sur le lac Long qui peut avoir un quart de lienes sur doux cent cinquante braffes de large. Ses bords sont couverts de bois franc. Nous le suivîmes environ cent toiles et nous arrivâmes au grand lac de Gabarus. Ce lac forme trois bras qui s'étendent bien avant dans les terres du nord, du nord-est et du sudouest. La riviere du Barachois de Belleseuille y prend

y primil la founce dans le bras du noud! Nouse la traversames en faifant le fud-ouds environs quatre cont toiles ensuite un quatr de lieue en courant ouest quart de nord-ouest. Ses bonds out peu de bois franc et sont presque par tout couverts de sapies.

A l'extremité de ce lac nous simes un portage, de quatre vingt toiles et un second portage de quatre cent après avoir trouvé un autre lac de cent cinquante brasses de longueur sus solvante dix de largeur; et enfin nous arrivance au Barachois de Bellefenille.

Ce Barachois est fort spacieux et sorme plusieurs bras très larges qui s'avancent dans les terres du nord-est, du nord et nord-euest. Ses bords ne sont couverts que de brossailles et desapins. Son entrée est nord et sud et peut avoir deux brasses de largeur. Il peut y entrer une chaloupe sans charge et encore à marée haute.

En avant de ce Barachois à un quart de lieue le long de la côte est un banc de sable courant nord-est et sud-ouest. Sa situation en pleine côte empêche qu'aucun vaisseau puisse s'y mettre à l'abri des vents; ainsi quand l'ennemi tenteresit par un beau tems d'y faire une descente, il risqueroit tout, si le mauvais tems survenoit avant qu'il eut rembarqué. Outre cela il au-roit mille obstacles invincibles à surmonter s'il entroit

entroit dans les terres et qu'il voulût pénétrer jusqu'à Gabarus par le chemin que nous venons de decrire qui n'est accessible que pour peu de personnes.

Nous laissames ce Barachois à ceux qui furent assés temeraires pour y aller échouer et nous entrâmes dans un Auniguen qui nous conduisit, faisant l'est sud-ouest pendant quatre cent toises au Barachois de Marcochet.

Ce Barachois a une lieue de traverse et plufieurs bras dans les terres. Celui qui court au nord-ouest s'enfonce une bonne lieue et demie en formant plusieurs petites isles; son goulet est nord et sud, sa largeur peut être de douze brasses. Les chaloupes chargées y passent à marée haute. Elles évitent une roche qui se trouve à droite en entrant et un banc de sable à. gauche. Ces deux éceuils ne laissent ce passage fûr qu'en chaloupe et en canot. Il regne sur les devants des Barachois, dont les environs ne sont que sapinage, un banc de sable peu different de celui de Bellefeuille. A une lieue au large de ces deux Barachois il y a beacoup de battures qui ne découvrent qu'à une brasse, et cette côte en est remplie, ainsi que de hauts fonds qui s'étendent au large depuis le goulet jusqu'au havre de Fourché qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue.

Le

Le havre de Fourché est situé sur la côte du sud-ouest de l'isse et il est très bon pour la pêche de la morue. Son entrée est d'un difficile accès par les hauts sonds qui s'y rencontrent. Il se separe en deux bras; l'un court à l'ouest, nord-ouest et l'autre à l'ouest. Ce dernier étoit très bien établi avant la derniere guerre. Les Anglois y mirent le seu par tout excepté à un magasin de cent pieds qui existe encore. Au reste les terres de ce havre ont du soin très bon et en abondance.

Nous partîmes de Fourché le 9, et après avoir fait route un quart de lieues à travers des bois de prusse et avoir trouvé un lac aussi d'un quart de lieue de longueur sur cent cinquante brasses de large, nous parvîmes par un de ses bras que nous suivimes au Barachois de la grande framboise.

Ce Barachois est situé à une demi-lieue du havre de Fourché. Son entrée qui est nordouest et sud-sud-ouest, peut avoir cent dix brasses d'eau dans sa plus grande largeur. Il y a deux battures vis-à-vis son embouchure, ce qui n'empéche cependant pas l'entrée aux charois de cinq à six cordes de bois et qu'on ne puisse mouiller au large. Il s'ensonce une lieue et demie dans les terres et jette plusieurs bras. Celui du nord-aord-ouest sorme plusieurs issettes dans son milieu,

Heu. Les terres y font aquatiques et n'ont rien d'utile que quelques prairies. Elles font couvertes de sapinage et de brossailles; mais à travers tout cela il y vient une si prodigieuse quantité de framboises qu'elles ont donné leur nom à ce Barachois, ainsi qu'à celui où nous nous rendâmes par un auniguen faisant l'ouest l'espace de deux cent toises.

Le second Baracheis, dit de la petite framboise, est peu considerable; son entrée n'étant accessible qu'à des canots sauvages. Il a une lieue de largeur nord-est sud-ouest et plusieurs brat qui s'ensoncent environ deux lieues dans les terres en formant plusieurs isses. On prétend que cetai qui s'ensonce dans le nord-nord-est, sonne une riviere qui se décharge dans le lac de la riviere de Miré.

Nous suivimes ensuite la côte pendant quatre lieues jusqu'au St. Esprit. Dans cet espace nous ne reconnumes que deux anses où des chaloupes seulement peuvent mettre à l'abri depuis les vents du ouest, quart nord-ouest, jusqu'à ceux du nord-nord-est. Celle qu'on nomme l'anse au captan est la plus sûre. Mais excepté ces deux resuges pour les chaloupes et les canots, le reste de la eôte bordée de rochers et de terres hautes couvertes de sapinages, est tout à fait impraticable.

Le

Le havre du Saint Esprit est une rade soreine, son entrée est nord-est et ouest sud-ouest. Les batimens de soixante à soixante dix tonneaux peuvent y entrer. Ils mouillent dans le milieu de la rade par dix et douze pieds d'eau à marée haute. Il y a deux battures qu'on laisse de chaque côté. Derriere la rade il y a un Barachois qui s'ensonce dans les terres au nord-ouest, une demi-lieue. Il est bordé de prairies. Son embouchure ou goulet a assés d'eau à marée haute pour des charois de cinq cordes de bois.

Le Saint Esprit est bien établi et propre pour la pêche de la Morue. On y trouve beaucoup de prairies. Les terres y sont sablonneuses et couvertes de sapin. Elles sont cependant bonnes pour faire jardinage, aussi il n'y en manque pas et toutes sortes de legumes y viennent sort bien. Quoique ce lieu ait beaucoup soussert dans la derniere guerre, on commence à se retablir des pertes qu'on y a faites.

Le onze Fevrier nous partîmes du Saint Esprit pour l'ardoise où nous arrivâmes le même jour. Dans l'espace de fix lieues que nous simes, nous trouvâmes un banc de sable où il vient beaucoup d'herbes sur tout des pois sauvages et du percil de Macedoine, espece de seleri sauvage excellent en salade et pour le potage. Ce banc regne depuis le Saint Esprit jusqu'à l'anse de la C

choux. Cette anse est petite, on peut y mouiller par les vents du sud-ouest, nord-ouest et mord quart nord-est. Tous les autres y soussient en plein. Elle peut avoir trois quarts de fieues de circuit et sept à huit brasses d'eau dans son milieu. Il y a deux battures sourdes au large de l'anse qu'on laisse par la droite en entrant. La grande riviere débouche dans cette anse. Si son entrée étoit accessible à des batimens de quatre vingt tonneaux, ils pourroient la remonter pendant deux lieues. Ses bords sont couverts de bois franc, de differentes sortes de sapins et pins.

Pendant les quatre lieues qui nous restoient de là jusqu'à l'Ardoise, nous ne vimes qu'une chaine de rochers escarpés, et un banc de sable vis à-vis des isles à Michault qui sont situées à demi-lieues en mer, et où il y a une si prodigieuse quantité de gibier que quelques sois la terre en paroit entierement couverte. Ensin jusqu'à l'ardoise la côte est tout à fait impraticable et n'offre à la vûe que précipices.

Le baye de l'Ardoise est divisée en deux parties; la plus petite quoi qu'exposée aux vents qui viennent du large, a été préserée à l'autre, parcequ'elle s'enfonce moins dans les terres et qu'elle a un plus grand volume d'eau. Les batimens sont forcés de louvoyer de tous vents dans la

la grande baye et par consequent d'y demeurer long tems, Ils y mouillent seulement par précaution. Cette partie s'enfonce d'une bonne demie lieue dans les terres et cet ensoncement ne peut être frequenté qu'en chaloupe. Au reste cette baye est très bonne pour la pêche de la Morue qui y est abondante et très belle. Il y a beaucoup de soin dans ses environs et de bois sranc. Les terres y sont trop sablonneuses pour être propres à autre chose qu'au jardinage.

L'on trouve dans cette baye une mine d'Ardoise qui lui a donné son nom. Les bords de
la mer où elle est sont fort élevés. Les parties
qui sont exposées aux soleil du côté de la mer
laissent entrevoir des veines d'Ardoise endurcie
à l'air. Cette mine est étendue, et si elle se
trouvoit bonne dans son centre, ce seroit un
avantage considerable pour la colonie. Nous
simes souiller en deux endroits, mais nous manquâmes sans doute la bonne veine. Nous ne
trouvâmes que des pilles reunies qui se brisoient
au moindre effort.

Nous partimes de l'Ardoise le 13. Nous trouvâmes d'abord une baye spacieuse dont l'entrée est sud-est et nord-ouest. Elle a quatre brasses d'eau, et lorsque les batimens sont entrés, ils trouvent un mouillage de quinze à seize pieds d'eau, fort sir, excepté par des grands C 2 vents.

vests. Le fond de l'ancrage n'étant qu'un fable mouvant, s'ils chaffoient fur leurs cables, ils iroient se perdre sur les rochers du cap de l'Ardoise, où s'échouer sur un blanc de sable qui regne au sond de cette baye. Cet inconvenient empêche les marins de la frequenter pendant l'automne où les coups de vents sont frequens sur la côte; il ne s'y hazarde alors que quelques voitures pour charger du bois de corde.

On voit à un quart de lieue de cette baye au large, l'isle du sud quart sud-ouest qui peut avoir une demi-lieue. Elle est limitrophe aux terres de la grande isle par le cap du sud-ouest de la baye et est fort couverte de bois francs.

Après être sorti de cette baye nous trouvâmes un petit auniguen et deux barachois dont l'un s'appelle le barachois des sept islots, mais ils sont trop peu considerables pour m'y arrêter.

Nous suivimes ensuite un chemin plaqué à travers des bois mêlés, au bout duquel nous découvrimes le barachois du port Toulouse où nous arrivames peu après. Comme ce port est fort sûr, wous permettrés, monsieur, que je vous y laisse jusqu'à ma premiere lettre. Celle ci est si longue qu'il n'est pas possible d'y ajouter sans satiguer votre attention. La sterilité de la matière m'obligeroit même à vous demander pardon de l'avoir sixée si long tems. Cependant l'in-

l'instruction n'est point inutile, et puisque vous voulés venir parcourir cette isle, il faut vous mettre au fait pour l'abordage. Voulés vous de plus scavoir à combien d'ennemis vous auriés à faire si à l'exemple des anciens Amadis, vous y vouliés seul entreprendre quelque coup important, je puis encore vous en rendre compte depuis Louisbourg jusqu'au port Touloufe. Vous trouverés en tout cent quatre vingt habitans vivant tant bien que mal, mieux cependant du côté de Gabarus où la chasse est abondante, et où les beccasses sont si tenaces dans les terres et fi peu sauvages qu'elles se laissent tuer à coups de pierre. Consultés donc votre valeur sur tout cela, et en attendant croyez moi avec le dévouement le plus parfait.

Monfieur,

Votre, &e.



LETTRE

Digitized by Google

LETTRE III.

Continuation de la description de l'Isle Roïale, de ses côtes à droite, &c.

E reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire en reponse à ma premiere fur l'Isle Roïale. Je suis charmé que vous soyés content de mon travail, et que vous vous plaigniés seulement que je ne sois pas entré dans un assés grand detail. Ce reproche me rassure fur une autre lettre qui a suivi celle là. Elle ne donnera affurement pas lieu à la même plainte, non plus que celles qui vont la fuivre. Quant à ces reflexions qui vous plaisent et qui naissent de la nature des choses, vous conviendrés qu'il faut m'en dispenser tant que durera la description sur laquelle vous ne voulés pas la moindre orgission. Ainsi il faut que vous en supportiés la secheresse, car je ne vous crois pas de ceux qui s'amusent à critiquer les ouvrages du Createur, ou à accuser les hommes de n'en avoir pas tiré bon parti, lorsqu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pû; et ce dernier point est vrai pour ce qui regarde la grande partie du local de l'Isse Roïale. Je ne prens pas la même affirmative sur ce qui nous restera à traiter après la suite - du

du voyage dont je vous ai fait le recit jusqu'au nort Toulouse.

Ce port est situé à droite en entrant par le petit passage, et son entrée qui court est et ouest l'espace de trois lieues est d'une largeur inégale. Elle peut être reduite à cent soixante dix brasses. Les hatimens de cent cinquente tonneaux n'y fauroient passer, y nyant deux hauts sonds au soir lieu. Il faut être très habile pour y piloter de petits batimens.

Le port Toulouse est formé par la pointe à la sote et par celle de la Briquerio, qui gifeut nordouest et sud-est. La diffance de l'une à l'ausse eff de trois quare de fleue. Il y a un chemal où les fregutes du roi pourroient passer s'il n'alloit pas en Repentant, ce qui le rend de très difficile . accès: On pourroit cependant dans un cas de necessité en faciliter l'entrée à de gros vaisseaux, fi on faifoit la depenie de marquer le chenal à droite et à gauche; afors un batiment pourroit passer au milieu sans risque de s'endommager. H est d'autant plus facheux que ce port ne soit pas praticable avec toutes fortes de vaisseaux, du'il presente une perspective charmante et qu'il est aisé à fortifier. On pourroit y construire plusieurs forts sur les différentes pointes qui l'entourent, avec lesquels ou en interdiroit à l'ennemi les approches; mais tel qu'il est aujourd'hui ïl

il seroit presque impossible d'y empêcher une descente, comme vous en allés juger.

Depuis la pointe de l'ancienne intendance jusqu'à la riviere à Tillard, et de cette riviere jusqu'à l'anse de la Briquerie dont les terres sont pierreuses et peu propres à servir, l'on peut descendre par tout très aisement et à couvert de l'établissement. Arrivés près de terre, la Briquerie n'est éloignée des maisons du port que d'une lieue, et de la riviere à Tillard de trois quarts de lieue.

Cette riviere est considerable et utile. Son bassin, quoique peu spacieux est très sûr. Les batimens de cent tonneaux y peuvent entrer et moüiller à l'abri généralement de tous vents. Les babitans du port Toulouse y échouent leurs batimens en hyver. Cette partie est l'unique qui soit dérobée à la vue de l'établissement du roi. Depuis la pointe à Coste il s'allonge un banc de grave qui laisse un petit espace jusqu'à la terre du nord où est cet établissement. C'est dans cet endroit que s'ensonce un bras qui va une demi-lieue dans les terres de l'est, et où ilseroit aussi facile de faire une descente que par tout ailleurs.

A l'est sud-est et à une demie lieue du port est fituée la grande grave qui est sormée par une pointe à l'est et une autre à l'ouest. Son entrée est eff sud ouest et nord-ouest. Les batimens peuvent mouiller à cinq à six brasses d'eau. Elle est encore d'ailleurs à l'abri de tous les vents, excepté de ceux qui viennent par dessus les terres. Il y a deux battures vis-à-vis la pointe à l'est quidécouvrent à marée basse, on les laisse à gauche en entrant.

L'aose de la grande grave a un barachois au fond de son extremité qui s'ensonce plus d'un quart de lieue dans les terres du nord-ouest. Elle est couverte de bois mêlés, ainsi que tout ce qui est aux environs du port Toulouse.

Il faut à present vous dire quelque chose de Futilité du port Toulouse. Je vous l'ai annoncé comme très peuplé; effectivement on y compte deux cent trente habitans sans les officiers et solda s du roi. Tous ces habitans sont industrieux et laborieux. Ce sont eux qui fournissent le plus de denrées à Louisbourg. Ils construisent des batteaux et goielettes; pendant Phyver ils coupent du bois de chauffage et propre à la construction. Ils défrichent les terres et nourrissent assés de bestiaux et quantité de volzille. Ils ont fait les premiers de la bierre très bonne et antiscorbutique avec les sommités d'une espece de sapin nommé Perusse ou Pruche, et tirent du même arbre une gomme qu'ils apnellent therebentine; espece de beaume blanc. C 5

The ont beaucoup d'érables bien ondés, propres à faire des meubles et sur tout des montures de suil. Cette espece de bois qui est très bonne, a la sêve differente de tous les autres. Dans le mois de Mars et d'Avril, les habitans en tirent par trituration cette seve ou liqueur qui est sopréable au goût, de couleur de vin d'Espagne, bonne pour la poitrine, contre la pierre, et n'incommode point l'estomac. Ils la sont bouillir et en sont de sucre. Ensin c'est au port Toulouse que les sauvages de l'Îs Roïale et de l'Acadie apportent toutes leurs pelleteries et les échangent.

Ce port n'étant qu'à dix huit lieues de Louisbourg et à vingt cinq de l'isse Saint Jean par le lac de Labrador, devient par cette position le lieu de communication de toute l'Isse Roïale. L'on peut de là découvrir facilement le moindre mouvement que seroient les Anglois, soit à Canseau ou dans le passage de Fronsac et en donner avis en moins de dix huit heures au commandant de Louisbourg.

Les sauvages qui sont presque tous rassemblés à l'isse de la Sainte Famille dans Labrador et qui sont en ce lieu auprès de leur missionnaire qu'ils respectent, pourroient encore beaucoup servir à ces observations. Ils sont d'ailleurs à portée d'accourir au port au moindre danger, ainsi que

les habitans des isles Madame, du petit Dégrat, de l'Ardoise, du Saint Esprit et de la riviere aux habitans.

Vous voyés, monsieur, que tant de peuples reunis feroient une petite armée qui rendroit ce lieu imprénable, moyenant quelques fortifications qui aideroient à la desense.

Après avoir fait ces considerations utiles, nous partîmes du port Toulouse le 20 Fevrier, et fimes route par une riviere qui en est éloignée d'une lieue et demie. Elle se perd dans le petit passage, et a sa source dans un grand bassin situé à un quart de lieue de son goulet dans les terres du nord de l'isse. Sa longueur de l'est à l'ouest peut avoir une demi-lieue et cent cinquante brasses dans sa plus grande largeur qui est assés inégale. Son entrée gît nord et sud. Elle a dans plus d'un quart de lieue de cours quinze à seize pieds d'eau à marée haute, et dans toute l'étendue du bassin il s'en trouve depuis trois jusqu'à cinq. Les batimens du port de cent tonneaux peuvent y entrer. Ils y chargent du bois de construction et de corde.

Le mauvais tems nous obligea de sejourner sur les bords de cette riviere dont les environs sont presque par tout couverts de beaux bois stancs. Nous en partimes le lendemain, et après avoir sait un portage d'environ un quart

C 6 de

· de lieue au travers d'une fapiniere, nous nous rendîmes à l'anse à Decoux située sur les terres des Isles Madame.

Cette anse service partie du passage de Fronsac, mais deux isses situées sur l'alignement des terres du nord, limitrophes l'une à l'autre, en sont la separation. Elle a deux entrées aux deux extremités de ces isses. Celle de l'est qui gît au nord et sud-ouest, est la plus saine. Les batimens du port de cent tonneaux peuvent y entrer et moüiller dans toute son étendue depuis trois jusqu'à neuf brasses d'eau. L'entrée de l'ouest qui gît nord-est et sud-ouest ne peut être frequentée qu'avec des voitures qui tirent six à sept pieds d'eau à marée haute.

La longueur de cette anse est de trois quarts de lieue sur un demi-quart de largé. Elle court est et ouest. Ses bords sont couverts de bois de sapin; et à un quart de lieue dans les terres, on trouve toutes sortes de bois franc propre pour la construction de petits batimens.

En fortant de cette anse nous sumes traverser le petit passage au dessus de l'isse brulée, et nous arrivâmes aux isses Madame après avoir fait un trajet de cent cinquante brasses au plus.

Le détroit de Fronsac qui separe l'Isle Rosale de la terre serme est une des entrées du golphe. Saint Laurent. C'est celle où l'on passe tou-

jours

jours pour la communication journaliere de Louisbourg avec l'isle Saint Jean, la baye verte, Chedaik, la baye des chaleurs, Gaspée et le reste du Canada, tant parceque la route est plus courte de ce côté, que par l'avantage d'y trouver des relâches en des mouillages sûrs, soit qu'on soit surpris du mauvais tems ou contrarié par les vents. Ce passage n'est guére connu que des Caboteurs de l'Isle Roïale qui font cette communication avec de petits batimens. Il deviendra plus interessant à mesure que le pays se peuplera. Il est bon et très aisé pour toutes fortes de vaisseaux et quiconque l'a vû une fois peut se charger de les piloter. Ce détroit est à cinq ou six lieues au nord-ouest de Can-Il gît à peu près nord-ouest quart de nord et sud-est quart de sud avec environ quatre lieues de longueur et tout au plus demi-lieue de: largeur. Il n'a même que trois cent toises dans un endroit.

Les isles Madame sont situées devant l'embouchure du détroit de Fronsac du côté du sud est, elles s'etendent entre se port Toulouse et Canseau, formant à droit et à gauche deux issus qu'on appelle le grand et le petit passage pour arriver à l'entrée du détroit. Le grand passage est celui qui separe ces isses Madame de la terre serme, tous les vaisseaux peuvent y passer. Le petit petit est formé par la principale de ces isses et l'Me Rollale, il est rempli d'islots. Il n'y a de fond que pour de petits batimens.

Cette isse a à près de quatre lieues de long sur une lieue et demie de large. Sa longueur court est et ouest ainsi que le passage et sa largeur nord et sud. Elle est coupée et traversée en deux endroits par des bras de mer qui la divisent en trois et à peine y-a-t'il du sond pour les chaloupes, c'est pour cela que quelques habitans disent les isses Madame.

Le terrain n'y est pas propre à être cultivé, ear outre qu'au printems les brumes y sejournent continuellement, la terre n'est qu'un composé d'argille et de pierres brutes qui sont entassées les unes sur les autres. L'interieur est couvert de bois de hêtre, de merisser et les bords de prusse et de sapin.

Les habitans des Isles Madame qui sont au nombre de cent treize, vivent comme ils peuvent; c'est à dire qu'étant mal à leur aise par la sterilité de leur terrain, ils subsistent par quelque petit commerce; les uns par la pêche et la chasse dont ils se nourissent; les autres en cabotant l'hiver et l'été et en faisant du bois de chaussage qu'on leur achette à cinq livres la corde rendu sur la côte. Le peu de bêtes à corne qu'ils peuvent nourrir, est aussi un grand soulage-

soulagement à leur misere. Elle est si grande qu'elle excita notre compassion.

Nous quittâmes donc ce pays sans autre regret que celui d'y laisser des malheureux. Nous primes un canot pour nous rendre au petit dégrat. Nous suivimes la côte en partant de l'anse à Découx qui est située vis-à-vis du port Toulouse, et à un quart de lieue du Cap à la Ronde dont on ne sauroit approcher. Tout les bords en sont escarpés. On y trouve encore beaucoup de battures et de hauts sonds au large.

Après avoir quitté cette anse nous entrâmes dans celle du petit Dégrat qui est formée par le Cap à la Ronde et le Cap à gros nez, distant l'un de l'autre d'environ une lieue. Elle s'enfonce une bonne lieue dans les terres, en gardant un grand arrondisement. Au sond et à deux cent brasses les batimens peuvent mou-iller à cinq ou six brasses d'eau à l'abri de tous vents excepté ceux d'est nord-est. Il est vrai que le voyage n'y seroit pas sûr dans le tems des grands vents de l'automne; cependant lorsque les Anglois étoient maîtres du pays, ils frequentoient cette anse avec des batimens de trois cent tonneaux pour y charger du bois de corde. Ils sont plus hardi que nos caboteurs.

Cette anse a dans son milieu trois petites illettes qui se communiquent et paroissent dans quelque état que soit la mer. Les petits batimens s'y mettent à l'abri des vents d'est, sudesse est sure batture qui est entre la terre et ces petites isses. Il y a un passage entre elles et cette batture, et un autre entre la batture et la terre. Il y a une seconde batture située à un quart de lieue du Cap à la Ronde qu'on peut l'aisser sanger à droite ou à gauche en entrant, y ayant un passage entre elle et le cap-Une partie des terres est chargée de bois france et l'autre de sapins.

L'anse du petit Dégrat n'est ésoignée de sonhavre que d'un quart de lieue. Leurs eaux secommuniquoient avant la guerre dérnière par lemoyen d'un canal qu'un coup de vent a rempli à son goulet seulement. Les charois du portde cinq à six cordes de bois y passent chargées:

Ce canal étoit d'une grande commodité pour les pêcheurs qui alloient porter leurs denrées à Louisbourg, parce qu'ils se trouvoient, aussitôt qu'ils étoient sortis de la grande anse à travers le barachois de l'ardoise dans moins d'une seure, au lieu qu'à present ils sont obligés de sortir par l'entrée du havre du petit Dégrat, de doubler le cap à gros nez qui s'avance beaucoup.

-

en mer, et de se mettre à quatre à cinq lieues au large pour attraper l'Ardoise, ce qu'ils ne sont pas toujours surs de saire dans vingt quatre heures, car on juge bien que lors qu'ils sont forcés par les vents contraires, ils sont obligés de relâcher plutôt que de s'exposer à douze ou quinze lieues en mer.

Ce passage étoit aussi fort utile aux pêcheurs au petit Dégrat, puisque quelque vent qu'il sit, ils pouvoient sortir et rentrer leurs chaloupes dans leur havre.

La depense pour rendre cette communication praticable en retablissant se canal, n'iroit qu'à trois cent livres. Cette somme en elle même très modique, l'est encore plus comparée à l'utilité qu'elle apporteroit.

Cette anie est d'ailleurs très bonne pour la pêche pendant le printems. Elle a au fond de fon extremité sur les bords de son plein des graves superbes pour la secherie de la morue qui y est très abondante.

Le havre du petit Dégrat est situé sur la côte du sud-est des Isles Madame vis-à vis du fameux port de Canseau distant l'un de l'autre de trois lieues. Ils gissent sud sud-ouest et nord-nord-est.

Le havre du petit Dégrat est formé par la pointe à la riviere située sur les terres du nordouest ouest et par le Cap de For situé sur cellen des sud-est. Son entrée qui peut avoir un démiquant de lieue de large git mord-est et sud-ouest.

. Ce havre qui s'enfence une demi-lieue dans les terres du mord-est, conferve presque par tosts fa même largeur. Il a une hatture à foit entrés à sent braffes environ et vis à-via le Cap de Fer. On la laisse à droise en entrant et après l'avoir évitée, en vient ranger les terres, en suivant le chenal qui y passe. Les rochers qui sont setquens for la gauche, empechent les chaloupes snâmes de frequenter ce côté à masée baffe, tende cui l'on me peut s'y risquer fans dangen. Au refie co havre n'est praticable que pour des vaisseaux de cent cinquante tonnaux au plus n'y ayant dans fon chenal à marée hauss que douze à treize pieds d'esu. Loulque les betimens y font entrés, ils vont mouiller dans l'ante aux navires où ils font à l'abri du fud-quest qui regne dans cette partie pendant le printems.

Les terres du petit Dégrat sont par tout mêlées de rochers et de caillourage et couvertes de tourbes sur leur superficie, pourquoi les habitans ne s'y occupent que de la pêche, et ils y reüssissent, la morue étant en ce lieu la plus belle et la plus abondante de toute l'ise: aussi parmi

Digitized by Google

parmi fes habitans qui sont au nombre de cent trente sept, la plus grande partie sont pécheurs.

Nous partimes le 26 Fevrier du petit Dégrat et fimes route pour le havre du grand Nericka qui en est éloigné d'une demi-lieue, nous entrâmes dans des terres entierement convertes de diverses sortes de bois.

Le havre du grand Nericka est un des plus beaux ports qu'ile y aix dans le pays et propre pour la pêche de la morue en batiment. Il est formé par les terres des Mes Madame et par l'Isle à Pichot. Il a deux entrées: celle de l'est est la meilleure. Elle gist nord et sud-ouest. Elle a un quart de lieue de large. Il y a trois hattures vis-à-vis l'isle d'entrée qu'on laisse à gauche en entrant. Il faut ranger avec grand soin les terres de ce côté la pour éviter ces hattures, parce qu'elles se trouvent simées presque au milieu de la premiere entrée. La seconde entrée qui est à l'ouest git quest nord-quest et sud-est. Elle a environ une demi-lieue de large, et n'est praticable qu'avec des batimens de cinquante tonneaux.

Ce havre qui est très vaste, s'ensonce une grande lieue dans les terres du nord-est qui sont couvertes de toutes sortes de bois franc.

En quittant le Grand Nericka nous entrâmes dans le havre du petit Nericka où les petits petits bâtimens peuvent seuls entrer. Sa grandeur ne consiste que dans plusieurs anses et barachois qui se forment dans l'interieur des terres, assés couvertes de bois franc.

Nous suivimes ensuite la côte jusqu'au Cap Rouge où nous traversames le petit passage pour aller à la riviere des habitans distante d'environ neus sieues du havre du petit Nericka. Nous suivimes les rives droites du petit passage jusqu'au grand bassim de cette riviere des habitans, qui se perd dans ce petit passage de Fronsac.

L'entrée du bassin qui gît est ouest, a sept brasses d'eau à marée basse, mais cette prosondeur n'est pas égale par tout. Ce bassin a une lieue de long sur un quart de large et court dans l'est nord-est. On y trouve trois battures qui sont situées à un quart de lieue à droite au large du goulet de la riviere. Elles ne sont pas sort nuisibles aux voitures qui entrent en louvoyant. Sur les bords du bassin il y a de sort belles prairies abondantes en soin.

La riviere aux habitans court six lieues dans les terres en serpentant. Elle sorme un autre bassin à demi-sieue de son entrée où est située. l'Isle Brulée. De là on ne peut aller plus avant, pas même dans des chaloupes, à cause du sault de la riviere. Dans le reste qui n'est qu'uns qu'un plaqué, en pourroit faire de belles prairies qui, jointes à la quantité de bois francs et de beaux sapins, aideroient beaucoup aux habitants qui ne sont qu'au nombre de trente, l'un des quels y a établi un moulin à scie dont il fait de-beaux et bons madriers. Il s'y trouve beaucoup de pins et même du chesne et d'autres bons bois. Au reste les terres ne sont bonnes tout au plus que pour du bled noir, de l'avoine et du seigle. Leur richesse consiste en bestiaux.

Notre voyage sur les côtes de cette partie de l'isse étant terminé en cet endroit, nous revîmes sur nos pas au Port Toulouse. Les préposés du Comte de Raymond avoient ordre de le poursuivre en retrogradant de l'autre côté de Louisbourg; mais je ne pûs les accompagner; une fluxion de poitrine m'obligea de retourner chez moi, ainfi vous vous contenterés, s'il vous plaît, d'un peu moins de détail pour le reste de ma description; vous y gagnerés peut être moins d'ennui, et assurement vous n'y perdrez pas grand chose; les lieux qui restent à decrire étant moins habités et moins frequentés que ceux dont je vous ai parlé. Je vous promets pourtant en dédommagement de ne rien omettre sur l'isle Saint Jean, que j'ai aussi parcourue. Comme elle est moins connue que l'Isle Roïale, mon

mon exactitude vous deviendra plus utile. Mais il faut vous laisser respirer et vous rappeller seulement combien je suis & &c.

LETTRE IV.

Continuation de la même description, de ses côtes à la gauche, et de partie de l'este Saint Jean.

Monsieur,

TOUS ne devés pas en consequence de ma derniere lettre, vous attendre à des détails aussi circonstanciés de l'Isle Roïale que ceux que je vous ai déja faits; ils seront pourtant sufficants pour vous laisser peu de chose à desirer. Nous voici retournés à Louisbourg après avoir fait le tour des côtes à droite. Volons à present ce qu'on trouve sur les mêmes côtes à gauche. D'abord ce sera le Cap de Lorenbec qui est au nord-est de Louisbourg et n'en est pas éloigné. Il s'y trouve un port du même nom et celui de la Balaine. ces deax petits ports est difficile. Ils ne sont propres que pour de petits batimens et des établissemens de pêche dont il y en a plusieurs. L'on trouve ensuite l'isset nommé Portenove à environ deux lieues à l'est quart de nord de la tour

teur du fanal de Louisbourg et à près d'un quart de lieue de distance de la côte. Il y a entre Portenove et la côte une soche sons l'enu sur laquelle se perdit en 1725, la flutte du rai le Chameau. La mor y brise de tous les tems. Le baye de Menadou que l'on trouve enfoite. a dans son entrée demi-lieue de large et deux de profondeur. Vis-à-vis de cette bave est l'ifle de Scatani dont la baye de Miré n'est separée que par une langue de terre fort étroite. Elle est de figure à peu près triangulaire, elle a environ deux lieues de longueur est et onest, separée de l'Iste Roizie per un bras de mer d'un mille de large qu'on appelle le passage de Menadou. Il peut y passer des vaissemen de guerre qui n'auroient à craindre que les battures du côté de l'Isse Roïale; on les évise en rangeant celui de Scatari qui n'est point dangereux.

L'on voit deux issots ou plutôt deux rochers noirs à la pointe du nord est de Scatari nommés Cormorandieres. On peut fans risque les aprocher de près du côté du large ausc les plus gros vaisseux.

Le fol de l'isse de Scatari est couvert de mousse encore plus legére que dans aucun autre endroit de ce pays; on y ensonce presque par tout, et souvent cette mousse ne fait que couvrir

couvrir l'eau qui l'a produite. On y trouve un grand ruisseau, plusieurs petits et des barachois, sur tout dans la partie orientale. Il y a deux familles de pêcheurs.

La profondeur de la baye de Miré est de huit lieues et son entrée en a deux de largeur. Elle se retrait cependant et plusieurs petites rivieres s'y déchargent. Les grands vaisseaux la remontent susqu'à six lieues et y trouvent de bons mouillages à l'abri des vents. L'on trouve encore dans ces mêmes endroits plusieurs autres petites isses et rochers que la mer ne couvre point et qu'on voit de loin.

La baye de Morienne est audessus. Elle est separée de la baye de Miré par le Cap. Brulé et un peu plus haut est l'isse Platte. Il y a entre ces isses et ces rochers de bons abris et on n'y court aucun danger.

Je vous parlerai plus au long de l'Indienne qui est aussi une baye. Elle est à trois lieues de là en remontant au nord-ouest. Cette baye ou plutôt ce havre est très petit et n'est presque bon que pour la pêche, ne pouvant donner entrée qu'à des batimens d'environ cent vingt tonneaux. Le peu d'habitans qui y sont negligent absolument l'agriculture. Cependant il devient un lieu remarquable par le sort que les Anglois y sirent construire pendant la derniere guerre

guerre dans l'endroit nommé le Cap. à Charbon, à cause d'une mine de Charbon qu'ils y ouvrirent. Ce fort étoit tel qu'avec cinquante hommes ils pouvoient se desendre des irruptions des sauvages et conserver la mine. Cette mine fut ensuite fort utile aux François, puisqu'elle servoit à chauffer la troupe de Louisbourg; l'intendant de la colonie permettoit même quelque fois à ceux qu'il vouloit favoriser, de charger de ce Charbon dans leurs batimens pour servir de leste. Mais le seu prit ou sut mis à la mine pendant l'été de 1752. et lefort fut entierement consumé.

La baye des Espagnols n'est qu'à deux lieues. au nord de l'Indienne. Elle est fort profonde. Toutes fortes de vaisseaux peuvent y entrer. Elle se partage en deux bras; l'un du côté du sud, et l'autre de l'ouest. Quelques habitans de l'Acadie s'y font établis et y ont commencé quelques défrichés qui jusqu'ici n'ont presque sien produit, il y a beaucoup de bois fur ses bords, de la pierre à chaux, une sorte de pierre platte propre pour la construction, deux mines de Charbon de terre- mais très peu de pacages. De cette baye à l'entrée de ! la petite Labrador il y a deux lieues, et l'isle. Verderonne qui la separe de la plus grande entrée, en a autant. Cette isle Verderonne. appar-

appatitions à M. le Poupet de la Beutarderie.

· Labrador est une respece de golphe qui a plus de vingt cinq lieues de long et trefe ou quatre de large, ill est très confiderable et sistend, comme je l'ai déja dit, depuis le porcage de Chetekant jusques et bien près du Port Toulouse. Ses bords four fournis de diverses sottes de bois, et l'on systronne une curriète de pierre de taille et une deplatée. Tous ces endraits foat très bons pour la pêche de la morue qui y est fort abondante, ainfi que pour la culture de plusieurs fortes de grains. Aussi est ce le lieu le plus peuplé de l'isle. On ne compte qu'une lieue et damie de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin. On mouille au large en soute fûreté entre les isses à-Ciboux.

Le Pest Dauphia qui est très beau, s'appelloit auparauent le Port Bainte Anne; il a
deux lieues de circuit. Une langue de torre
le ferme profipientierement et n'y laisse de
passage que pour un vaisseau. A peine les
vaissaux y sentent ils les ments à cause de la
hauteux des terres et des montagnes qui l'enwironneut; d'ailleurs les vaisseaux peuvent approcher des bords sans danger; mais il peut y
entrer toutes sortes de vaisseaux et même de
quatre



quatre sents tomoraux. La bayonest asse grande pour en tenir jusqu'à mille. Il est précédé de la grande baye de Sainte Anne couverte du rôté du sud-est par les deux isses Ciboux, et la Cap Dauphin, et du côté du nord par la côte qui count su mord mord-est quatre dégrés nord dans la même disaction jusqu'au cap ensumé, distant de sept lienes de l'entrée du Port Dauphin.

Le cap ensumé est très remarquable nonseulement par sa grande hauteur, mais encore par doux salaises sort blanches qui sont du côté du sud-ouest de la pointe de ce cap. On nomme ces deux salaises les voiles du cap ensumé.

La France sut long tems indeterminée entre ce port et le havre à l'Anglois pour l'établissement du quartier général de la colonie. Il est certain que par sa position et la difficulté de l'aborder, il étoit facile de le rendre imprenable à peu de frais. Cependant cette même dissiculté pour l'abordage détermina au parti contraine. Je crois qu'on s'est déja repenti, et qu'on aura lieu de se repontir encore, d'avoir préseré la commodité à la sûreté. L'établissement du havre à l'Anglois coute infiniment plus, et on a la trifte cestitude qu'il n'est pas impre-

imprenable, comme on prétend que l'auroit été celui-ci.

La grave du Port Dauphin a plus d'étendue que dans aucun autre port de l'isle, et quoi qu'en outre la morue y soit très abondante, ce n'est point encore le seul avantage du lieu; le voisinage de Labrador et de Niganiche rend facile la reunion des habitans et des sauvages dans les occasions necessaires.

Les batimens qui font la pêche à Niganiche font obligés par une ordonnance du roi de se retirer au Port Dauphin vers le 15. Aoust, à cause des vents qui regnent alors et qui les mettroient d'ailleurs dans un grand danger. Arrivés à ce port les pêcheurs qui montent ces batimens, étendent leurs morues, et trouvent encore place sur cette grave que la nature semble avoir faite à plaisir. L'on y voit quelque sois rassemblées à cet effet jusqu'à cent cinquante chaloupes.

Il est vrai qu'au Port Dauphin même on ne fauroit faire la pêche en chaloupe, mais on peut s'y servir de batteaux comme en bien d'autres endroits. Cet inconvenient est d'ailleurs asses compensé par la fertilité des terres, par la quantité de bons bois et sur tout de chênes qu'on y trouve. Ensin ce port qui n'est qu'à vingt lieues de Louisbourg, sournit à cette ville

ville une grande partie de ses denrées et mille cordes de bois par an pour son chausfage.

Après le Port Dauphin on trouve Niganiche qui n'est qu'une rade soreine où les navires ne sont point en sûreté; mais elle est très abondante en morue. Cependant comme il la faut quitter dans un certain tems, et que d'ailleurs les terres n'y produisent rien, il n'y a presque point d'habitations. Le peu d'habitans qu'il y a sont même obligés d'aller chercher du bois de chaussage au Port Dauphin.

On trouve en quittant Niganiche l'anse d'Ouarachouque, se havre d'Aspé, le Cap Nord, l'anse St. Laurent et le cap du même nom. Le Cap Nord ou la montagne qui le forme est une presqu'isse qui tient à l'Isse Roïale par un terrain bas. Mais tous ces endroits ne sont ni habités ni ordinairement frequentés, ainsi que Limback, l'anse aux Basques, la rade aux Saumon et les isses aux loups marins et au juste-au-corps; ainsi je crois que vous trouverés bon que je les obmette dans la description détaillée de l'Isse Roïale qu'ensin je sinis.

Je devrois peut-être aussi sinir ici ma lettre pour ne point y consondre deux disserents objets; mais les occasions de vous envoyer mes observations sont si precieuses et votre curiosité

D 3 fi

A impatiente, qu'il faut céder à celle ci et profiter des autres. Passons donc tout de suite de l'Îste Roïale à celle de Saint Jean; aussi bienfi la mer separe ées deux isles, l'intérêt des puissances qui les possedent, les reunit.

L'ide Saint Jean est la plus grande de toutes celles qu'on trouve dans le golphe St, Laurent, Elle a même fur l'Isle Rousle l'avantage d'avois des terres très fertiles. Elle a vingt deux Leues de long et envison cinquante de circuit, un beau port et bien sur, des bois de toutes especes en quantité et la facilité de la pôche autant que pas un rendioit de les estes. Elle avoit été negligée ainsi que l'ille du Cut-Breton, lastique la necessité qui fit ouvrir les. neux fur cente dornière, les fir cavils égilles nitht fut Vaure. On s'est donné depuis de grands foins pour foir établiffement, mais with encore affile our search is feen unlittle. Ge form fire wa papage que j'ai fais far feu côtes et non far des relations souvent defectues les que in vous on feral la defeription.

Quoique l'ille St. Jean sheiffe à un come mandant particulier, ce commandant reçoit ses. ordres du gouvernout de l'ille Rouds, et y rende la justice confointement avec le subdiceué de l'intendant de la Nouvelles France. Ils font leur residence au Port la Joye, et le gouverneue do

de Louisbourg leur fournit une garnifon de einquante à foixante homines.

C'est de ce port que nous partimes au commencement du mois d'Aoust 2752. Nous rementames la riviere du nord-est jusqu'à sp source d'où nous nous rendimes au havre Saint Pierre, après amir sait un postage de quatre lieues à terrers d'une plaine très bien cultimés et chargée de teause source de grains.

Aprèn augis fojonené dans ce haves dont je vans pesterei ei aprile, nous sanes voite pour le câte du fué, et mous anivâmes le même jour à l'anfe à Matien. Cette anse est fisuée au fud de l'ille. à trois lieues de la presque isse des trois rivieres et à fix de la pointe de l'est. Elle est farmée au fud par le Cap à David et au nord par celui de la fouris, distans l'un de l'autre d'environ une lieue. Elle s'enfonce dans les terres du ouest une demi-liene et conferve presque par tout sa même largeur. Le havre à Maticu n'of point établi. E al fitué au mard et court une lieue à l'ouest dans les terres. Sa pins grando lasgeur alles inégale, est d'un demi quest de lieue, et celle de son chenal d'une portée de monfanct fur nauf à dix piads d'eauà marée baffe.

Le havre de le sortune est situé à l'autre extromité de l'anse à Matieu et court une lieus D 4 dans dans les terres du sud-ouest. Il peut avoir un mille dans sa plus grande largeur et sept pieds d'eau à marée basse sur la barre.

Les terres des environs sont bonnes et propres à la culture. On y trouve de plusieurs sortes de bois, et prodigieusement de renards, martres, lapins et perdrix qui s'y cachent. Les rivieres qui y sont très poissonneuses, sont bordées de prairies qui portent de sort bon soin. Il est vrai que c'est en petite quantité, mais on l'augmentera en poussant ces prairies jusqu'aux terres hautes très propres à cet effet. Les habitans qui y sont établis, viarent de l'Acadie pendant la derniere guerre et sont au nombre de quarante huit.

Nous partimes du havre de la fortune et fîmes route pour la pointe de l'est; après avoir doublé celle du havre à Matieu, nous passames un peu au large du havre à la Souris. Ce dernier havre s'enfonce une lieue et demie dans les terres du nord en jettant un bras dans la partie de l'est. Son entrée n'est praticable qu'avec des chaloupes du port de trois à quatre cordes de bois. Nous trouvâmes ensuite deux petits havres distans l'un de l'autre d'une lieue dont l'un cours à l'ouest et l'autre au nordouest. On n'y peut aller qu'en chaloupe ou en carot. Il y a peu de foin dans ce lieu,

mais les terres, quoiqu'un peu hautes, y paroissent bonnes à être cultivées. Elles sont couvertes de bois de toutes especes propres à la construction de petits batimens.

A deux lieues de ces petits havres, nous trouvâmes celui de l'Escoussier. Son entrée court nord et sud. Il est d'une mediocre largeur et se disperse en deux bras qui courent est et ouest. Celui de la droite en entrant à une lieue de long sur un quart de large, et celui de la gauche trois quarts de lieue.

Il y a de fort belles prairies sur les bords de ce havre qui n'est praticable qu'en chaloupes. Au reste ce n'étoit, anciennement qu'une anse, les vents et les grandes marées y ont élevé des dunes de sable qui le separent de la men-Après avoir côtoyé deux lieues nous doublames la pointe de l'est que nous trouvâmes deserte, parcequ'un incendie avoit obligé les habitans à la quitter pour aller s'établir deux lieues plus loin encore sur la côte du nord. Le lieu qu'ils ont choisi pour azile est plus avantageux que celui dont le feu les a chassés. Ils peuvent y faire de grands défrichés, ce qu'ils ont fait aussi autant que leur extrême pauvreté occasionnée par cet accident, a pû le leur permettre, lle sont en tout au nombre de vingt deux.

D 5

Nous

Nous continuames notre route en côtoyante la mer pendant six lieues jusqu'à l'étang du nausrage. Cotte côte, quoi qu'asses unie, ne presente à la vûe que desert où le seu a passé, et plus avant les terres sont couvertes de dois franc. Un seul habitant que nous trouvantes, nous assura que les terres des environs de l'étang sont très bonnes, alses à custiver, et que tout y vient en abondance. Il nous en donna une preuve qui nous se plaisir, c'étole le peu de froment qu'il avoit en la faculté de seme cette année sa; ellectivement rien n'étoite si beau que ses épics qui étoient plus gros, plus longs et mieux gamis que ceux d'Europe.

Ce fift à l'occasion d'un naustrage qu'un batiment Estimois sie sur cette côte, qu'on a donné
à l'étang sie nom d'Etang du naustrage. Quelques,
passagers, après que le vassieau se sut perdu à
quatre lieues en mer, se sauverent sur des débris et surent les premiers qui s'établirent au
havre Saint Pierre. Au reste l'étang s'ensonce
un quart de lieue dans les terres au sud-ouest.
Sa largent à son entremité est d'une portée de
eanon de quatre livtes de halls. Il siy décharge un grand ruisseau qui se tarit jamais,
parce qu'il est entretenu par deux sources qu'on
trouve à deux lieues et demie dans les serres.
d'ouest sud-ouest. Ce ruisseau peut sourcir.

allos d'eau; portqu'en tous tants et malgré les gelées à phulisum moulins qu'on y a con-

La côte dequis le haven de la segume jusqu'ai celui de Saint Pierre où nous antiusmes de 14 Apult après avoir encore côtoyé pendant six lieues dequis l'étang, soumille de gibier de men et de tarre, comme aussi de goissons des plus sares estimés chez nous. Cette abandance suis d'un grand secours aux pauvess malheursurs d'un grand secours aux pauvess malheursurs d'un grand secours aint que je l'ai dit ; mais les siul ne leur sur point pitoyable à demi; car les sauvages qui alors habitoient seule l'isse, s'humaniserent pour oux et leur siderent à se soument et à s'établir. Ils leur partagerent pour et le leur chasse dont les soutres et les rate musqués saisoient la plus grande partie.

Le havre Seint Pierre est situé sur la côte de mond de l'ille. Son enuée qui est sermée par don dinne, sait l'est et le sus. Elle peut avoir environme demi-mille dans se plus grande largeur. Son ebenal nond et sud-set, est sur à marée haussille a par toursquioze à soire pieds d'eau: ainsi un bationent qui tire dix et danse pieds, peut y enter-

Pour rendre l'entrée de ce havre d'un facile: neces, on croit qu'il faudroit y jetter depuis le gied de la dune de l'est jusqu'age toud du che-D 6. nalnal, une levée affés haute pour forcer les eaux des courans ainsi que la riviere, de passer par le chenal, parce qu'alors ne passant plus sur les terres, leur rapidité enleveroit la barre qui arrête à l'entrée du havre.

La pêche de la morue se fait avec succès au havre Saint Pierre. Elle est même d'une espece superieure en grosseur et grandeur à celle qu'on pêche sur les côtes de l'Isle Roïale et en plus grande quantité; mais elle est dissicile à secher, ce qui oblige les pêcheurs d'en faire des envois aux autres isles de l'Amerique. Cette morue seroit excellente pour saller verte, tronchennée en baquet et propre à envoyer en Europe.

L'établissement du havre Saint Pierre est d'une grande consequence, tant par le commerce de la morue que par celui que ses habitans peuvent saire dans l'interieur de l'isse. Mais pour le rendre solide et durable, l'essentiel est la culture des terres et l'accroissement des prairies, pour y entretenir des bestiaux de toutes especes, et sur tout des bêtes à laine. Par là on pourroit en parquant souvent les bestiaux, ameliorer les terres hautes, y faire des prairies et des champs dont les moissons en tous genres de grains seroient abondantes, car si les habitans pouvoient avoir des facultés pro-

proportionnées à l'entreprise, leurs terres ne leur laisseroit rien à desirer pour satisfaire à leurs besoins, ils ne tireroient des étrangers que le sel, des lignes, des hameçons et les autres utenfils de pêche. Ils pourroient alors vendre leur morue à plus bas prix, ce qui augmenteroit considerablement leurs richesses. On pêche aussi dans ce havre du flaitan, des rayes, des barbillons, maquereaux, gasparaux et harangs en quantité. Dans plusieurs étangs et lacs qui sont le long des dunes, on trouve de belles truites et si prodigieusement d'anguilles que trois hommes en vingt quatre heures peuvent en remplir trois bariques. Enfin il se trouve ici, comme dans bien d'autres endroits de l'isle, quantité de gibier et particulierement des ortolans et des lapins blancs d'un goût exquis. Il n'est donc pas surprenant que dans un pays où tout honnête homme seroit bien aise d'habiter, en aimant un peu le travail, il y ait plus d'habitans qu'ailleurs. Nous en comptâmes dans ce havre trois cens trente neuf.

Il est vrai que quelqu'uns d'entr'eux quoique comptés parmi les habitans du havre St. Pierre, ont leurs terreins au havre aux sauvages. Ce dernier havre n'est qu'à une lieue du premier.

Le

Le tievre mic Sauvages e'enfonce une densilieue dane les serres du fud et se divise en deuxbras. L'un court dans le sud-sud-ouest unquant de lieue, syant à son entranité un ruissem qui sais allèr un-moulin à grain; l'enstre court dans l'ouest-nord-ouest une demilieue. C'est aum nuricons de ce haves quecroit le plus beau bled qui soit dans l'isle.

De se bause nous nous mendâmes à celui de Tracadin aguin trois lieuse de obemin, at nous y trouvâmes la même facilité pour la pêche et gour l'agriculture s suffi les habitans y passoillent ils nifés autant qu'ils font laborisux.

L'entrée du havre de Tracadie est fommée: sur la coupe des dupes a fes dance entremités oft: et quelt. Leur distance est d'un demi-auart de lieue. Son chenal qui a soirrante brasses de large, court nord-nord off at Aid-field-oneft. He est par tout ágal es de feire piede d'eau à marée paute. Une beare de fable qui traverse un neuau large n'en permet l'entrée qu'aux hatimens aui tirent onze à deure piede d'equ. Cotte barre court est et ouest. Du reste il est benutfoscieux et s'enfonce deux lieues derriere lesdunce de l'oft, enfuire une liene dans les seures du fud. Il conferve cependent la largeur jufqu'à: fin extremité. La sost de l'oues qui seule est Mabitée, a de fort belles levées et les carres des environs.

environs sont couvertes de toutes sortes de bois-On trouve aussi sur les bords des prairies où les soin est très abondant.

Nous comptâmes dans se havre et dansl'étang des bergers qui en dépend, soixante dixsept habituns. Essuite nous en partières pour asus rendre à Malpeo.

Te crois, Monfieur, qu'il n'est pue besoinque je vous dise que dans tous ses dénombreancas, je ne comprara print les lauvages. Vousvous ferés bien douté que je les garde pour une article particulies. Pai orn en effet par cetarrangement mettre plus d'ordre dans ce que Fai à vons dires, mais n'en est se point estés pour cette fois, et pois qu'il ra'est impulible d'achever la description de l'ille St. Jean dans cette lettre, ne vaut il pas autant en remettre la tâche à un autre? Oui sans doute, diseas your peut-lême? . Il faudra expendent que vous me pardonnies encore une heure d'econi ca faveur de la necessité de vous bien faire connoître une ille juliqu'à present per connue. Ja vous fais pourtant grace pour le moment à condition que moins je vous en ferzi à l'avenir, alus vous serés forcé de me croire.

Votre, &c.

LETTRE

LETTRE V.

Suite de la description de l'Isle St. Jean, et de ses productions.

.. Monsieur,

OUS receyrés cette suite de la description de l'isse Saint Jean en même tems que le commencement, parceque le vaisseau qui devoit porter ma derniere lettre a sejourné plus long tems que je n'avois crû. Nous en étions resté à notre départ de Tracadie pour nous rendre à Malpec, et c'est de là que je continuerai mon voyage.

Nous partîmes de Tracadie le 22 Aoust par un très mauvais tems. Après une heure de navigation nous nous trouvâmes dans le milieu du havre du petit Racico. Son entrée qui est nord-nord-est et sud-sud-ouest n'est praticable qu'en chaloupe et encore faut il que la mer soit haute et dans une bonace.

Les terres des environs de ce havre sont propres pour la culture et chargées de toutes fortes de beaux bois francs bons pour la batisse; mass ce qu'il y a de remarquable c'est qu'on peut y construire des batimens, chaloupes, et canots ainsi que des pirogues.

Le mauvais tems nous obligea de relacher au havre du grand Racico qui a une entrée de cent

cent vingt brasses de large nord-est et sudouest. Deux de ses bras courrent l'un dans l'est sud-est environ trois lieues du côté du petit Racico et l'autre va demi-lieue au sud-ouest. Ces deux rivieres qui sont très rapides, ont sur leurs bords quantité de beaux bois propres à batir et construire, et l'on pourroit y etablir des moulins à scie et à bled.

Après avoir sejourné dans ce havre nous en partîmes le 23. par un vent de nord-nord-ouest qui s'étant augmenté nous obligea, après avoir nagé à force de bras, de relâcher dans le petit havre. Son entrée est stituée nord-nord-est et sud-sud-ouest. Elle peut avoir cent quatre vingt brasses de large et son chénal soixante dix. Il y a par tout onze et douze pieds d'eau à marée haute. L'on trouve encore quelques vestiges qui marquent que ce havre a été habité, et qu'on y faisoit la pêche même avec des batimens; ce qu'on pourroit faire encore, puisque les pêcheurs y seroient en sûreté à cause d'une espece de golphe que forme une riviere qui s'enfonce plus d'une lieue dans les terres du fud sud-ouest. Ce havre reçoit deux rivieres qui viennent de l'interieur des terres du ouestsud-ouest. Elles sont si rapides et si couvertes de beaux bois fur leurs bords qu'on pourroit aisement y construire des moulins. T.e

Le vent ayant changé nous mines à la voile pour Malpec où nous arrivames le foir après avoir vu une côte fort riante, quelques prairies et de beaux arbres; mais nous filmes extremement incommodés des cousins ou maningouins dont les carrelles font plus piquantes dans ce fieu que par tout ailleurs. Ces infectes sont en si grande quantité et si acharnés qu'ils pousient à bout la patience du voyageur et de l'habitant qui ne s'y accourument point.

Le havre de Malpee est à seize heures de cerlui de Saint Pierre. Il est fitué sur la côte des hord, et soit bon pour la pêche de la morne, la nature y ayant formé de petites issettes propres à la faire sécher, ainsi que des graves, et y ayant donné par dessus un air très vis et sort bon pour la secherie. Cet endroit est donc très savorable pour ce commerce et ces islettes sont aussi la surei de havre.

Le havre de Malpec a quatre différentes entrées. La première à l'ouest, est sormée par la pointe du sud-ouest située sur la grande terre de l'isse Saint Jean et par la pointe du nord-est de la petite isse de l'entrée de l'est. La distance d'une pointe à l'autre est estimée trois quarts de lieue et suit nord-est et sud-ouest. Les batimens qui sirent douze et treize pieds d'eausont obligés de louvoyer l'espace d'un quart de lieue heur saure les deux pointes où il y a généralement par tout trois brailes à masée baffe.

La seconde entrée qui est nood-nord-est et fest-sub-ouest est soumée par la pointe de l'ouest-nord-ouest de la petite ille d'entrée et par celle de l'est-sud-est de celle du nord-Cette entrée est plus large que la première. Son chienal peut avoir trois cent cinquante brasses dans se largeur sur cinq à six brasses de prosondeur à marée basse qui foient prati-cubles à toutes soume de basseurs, les deux autres ne le seutrape en chaleupen et en canada.

L'ille des Sanvages est sauce au milien des entrées de l'est et du nord-euest. Elle se trouve par se situation d'une grande facilité pour l'entrée des batimens dans le leuvre, ainsi que pour énoisiles surement ; à det effet lossqu'ils sont une sois en parage pour donnér dans l'une des deux entrées, ils doivent avoir le cap sur l'ille aux Sanvages. Par cette précaution dont nous sinnes usage, les vanisseux sont toujours asserts s'être dans le milien du chenal et cu fireté:

Il y a une seconde isse à l'ouest-sud-ouest de celle aux Sauvages. Cette isse qui leur a été entierement abandonnée, est éloignée de trois quarts de lieue de la premiere. Elle fait l'estnordmord-ouest et peut avoir une lieue et demie de circuit. Ses terres sont hautes et garnies de toutes sortes de beaux bois srancs.

La force des courans de ce havre et leur rapidité ont pratiqué les trois differentes entrées dont je viens de vous parler. Celle qui est le plus à l'ouest n'a été formée qu'en 1750, par un coup de vent qui rompit les dunes de sable et dont la force des courans ont depuis empêché la reunion. Depuis la pointe du nord-ouest il y a deux lieues et un quart; de l'est et du nordouest jusqu'au fond de la baye on compte deux lieues. On y monte avec des batimens du port de cent à cent cinquante tonneaux. Le havre fe divise en deux bras, le premier qui court environ une lieue dans le sud-sud-est, a à son extremité une petite riviere qui a sa source à une densi lieue dans les terres du sud. Le second court trois lieues dans l'ouest-sud-ouest. On peut le remonter pendant deux lieues avec de petits batimens.

En rangeant la pointe du ouest on trouve une espece de canal qui court dans le nordouest jusqu'au havre de Cachecampec. Il n'est praticable qu'avec des chaloupes et fait la communication des deux havres éloignés l'un de l'autre de six lieues.

Les

Les terres des environs du havre de Malpec sont d'une qualité superieure à celle de Saint Pierre et les meilleures de toutes l'isle Saint Les bords de ses rivieres sont couverts de toutes sortes de bois fort beaux. Il y a aussi entre ce havre et celui de Cachecampec une grande cédriére qui a près de trois lieues de circuit. Elle est située sur la côte du nord à fix lieues du havre de Malpec. Il s'y trouve communement des cédres de quatre pieds de diamettre sur deux brasses et demie de circonference. Il y a deux fortes de cédres, blancs et rouges; les blancs sont les plus gros, on en fait du bardeau, des clotures, &c., Le. bois en est sort leger. Il distille une espece d'encens, mais il ne porte point de fruits semblables à ceux du mont Liban. Son odeur est dans ses seuilles. Le cédre rouge a la sienne dans le bois et elle est beaucoup plus agreable.

Les Acadiennes mettent dans leur bouche, quelque morceau de cette espece d'encens qu'elles mâchent en quelque façon, ce qui leur rend les dents très blanches et fort saines. Deplus on a découvert dans le voisinage de ce, havre une veine de terre grasse d'une qualité requise pour saire de la brique. Le gibier sourmille encore dans ce lieu et y est fort bon. Malgré

Malgré tous ces avantages, la misere où sont aucleuefois les habitans par des calamités imprévûcs, devroit leur faire accorder la permission de la pêche. C'est une grande erreur de croire que ce moyen de sublistance leur feroit negliger l'agriculture. Le bavre de Saint Pierre et celuit de Tracadie sont des preuves du contraire. L'on peut même prouver que la pêche est un moyen für pour aider à la culture des terres, parce qu'elle donne à ceux qui la font, la faculté d'avoir des domessiques et des bestiaux, au défaut desquels il faut bien que les terres demeusent incultes. Ce ne seroit pas le seul avantage que les habitans tireroient de la pêche. le poisson qu'ils pouroient conserver et le laitage de leurs bestiaux supleroient au désaut des mauvailes années et repareroient aussi les ravages que les fauterelles et les mulots font dans leurs grains. Ces animaux font les fleaux du pays. Les mulots dans les années où la feine. ospece de moisette qui vient au hôtre, est abondante, softent de leurs tannieres, devoreit tout ce qu'ils trouvent dans les bois et dans les campagnes, jufqu'à ce que ne trouvant plus rien à manger, ils se précipitent dans la mer où ils espesant aparemment:trouver des alimens. Après ceux ci dans les teme des pluïs, des debordomens des siviesse et per les brounllards, viennent les faucanterelles qui font à leur tour les mêmes ravages. Ces accidens neduisent souvent les habitans qui sont au nombre de deux cens un, à une grande misére, et ils étoient precisement dans cet état lorsque nous sûmes chez eux.

Nous partîmes de Malpec en canot, et après avoir traversé une baye de trois lieues, nous sûmes débarquer à un petit ruisseau qui n'est entretenu que par la siltration des eaux qui sejournent dans les terres très basses et aquatiques des environs. Nous prîmes notre route par un chemin qui commence au bord du ruisseau et court une lieue dans le sud. Il est praticable avec des chevrettes, traversant les bords d'une baye à l'autre. Nous y vîmes les terres couvertes de bois franc et sur tout d'une prodigieuse quantité d'baricot, espece de pin; et enfin nous arrivames à Bedec.

Le havre de Bedec est habité par huit samilles dans lesquelles nous comptâmes quarante quatre personnes. Il est située sur la côte du sud de l'isse à seize lieues du Port de la Joye, et buit de la baye verte de l'Acadie. Les terres y sont très propres à être cultiveés. On voit de belles prairies sur ses bords. Son entrée est formée par la pointe de l'isse de Bedec sur les terres de l'est et par celle du ouest-nord-ouest, sur les terres de l'ouest. Ces deux pointes qui sont le le sud-est et l'ouest-nord-ouest, sont distantes de trois quarts de lieue. Le chenal qui fait le nord-est et sud-ouest, peut avoir un quart de lieue de large sur quatre à cinq brasses d'eau à marée basse. Après avoir doublé l'isse de Bedec son havre se divise en deux bras, l'un court dans le nord-est environ une lieue et demie, l'autre trois quarts de lieue dans le sud-est. On peut moüiller dans les deux par quatre à cinq brasses d'eau à marée basse; mais pour moüiller avec plus de sûreté, il faut pousser dans celui du sud-est qui est à l'abri de tous les vents.

En quittant le havre de Bedec nous suivîmes la côte et arrivâmes à la riviere de la traverse, et après y avoir compté seulement vingt trois habitans et avoir remarqué sur les bords des prairies propres à entretenir quantité de bestiaux et beaucoup de gibier, nous nous rendîmes à la riviere aux blonds en suivant la côte pendant trois lieues. Cette riviere s'enfonce quatre lieues dans les terres du nord. Ses habitans au nombre de trente sept sont établis des deux côtés à une lieue de son entrée. Les terres que nous y vîmes défrichées promettent beaucoup, et celles qui ne le sont pas, sont couvertes de bois de construction. Cette riviere qui n'est praticable qu'en chaloupe, a de belles prairies sur ses bords et de très bon foin.

Nous

Nous suivimes la côte et arrivames à la riviere aux Crapaux où il n'y a que treize habitans et rien de remarquable. De là nous sumes à l'anse du nord-ouest par la côte qui est fort basse et excessivement chargée de bois de toutes especes. Nous y comptâmes trente habitans. Nous en partîmes pour retourner au Port de la Jøye dont nous n'étions qu'à trois lieues; mais auparavant nous descendimes à l'anse au sanglier pour voir dix pauvres habitans dont la misére nous sit une grande pitié.

Au reste depuis la riviere de la traverse jusqu'au Port de la Joye la côte sourmille de toutes sortes de gibier de mer, sur tout de beaucoup d'outardes, crevans et sarcelles. Elle a beaucoup de belles prairies qui rapportent de bon soin et pourroient même en sournir au reste de l'isse pour ceux qui voudroient le faire exploiter. Il seroit cependant encore plus convenable de saire une augmentation d'habitans et elle pourroit être considerable sur tout à l'anse du nordouest.

On trouve aussi dans les bois francs quantité de renards, martres et liévres, peu de perdrix; mais on peut s'en dédommager sur les beccasses qui forment des nuées épaisses et sont quelquefois si familieres et si tenaces sur les terres qu'on les tue à coups de pierres. L'abondance

Digitized by Google

des coquillages est sucore d'une grande ref-

Enfin nous voici revenus au Port la Joge et à sa description. L'anse de ce port somme sous le nom de l'anse à la Pointe Prime est formée par la pointe de ce nom, située sur les terres du sud-sud-est de l'entrée du port, et par la pointe du nord-ouest située sur celles du nord-ouest quart de nord de la dite entrée. Ces deux pointes sont le sud-est et le nord-ouest. La distance de l'une à l'autre est de deux lieues et demie en ligne disecte sur sept de circuit et deux d'ensoncement.

Son chenal est nord quart mord-est et sud quart sud-ouest de l'entrée, courant jusques dans le Port la Joye. Il a généralement par tout sept à huit brasses d'eau à marée basse et dans des endroits il y en a neuf. Sa largeur assés inégale est estimée un quart de lieue,

Les meilleurs pilotes du pays affurent que lors que l'on est par les cinq brasses d'eau, ce n'est pas le veritable chenal et qu'alors il saut arriver ou venir du los, suivant le parage où l'on se trouve. On laisse l'isse du Gouverneur à droite en entrant. Il faut se déser des hauts sonds ou plaquets qui avancent beaucoup au large et qui sont un composé de rochers.

L'ille

L'ille du Gouverneur qui est d'une figure ronde a une lieue et demie de circuit sur une demi lieue de large. On y trouve des bois francs de differentes especes et beaucoup de vibier.

On laisse aussi à gauche en entrant l'isse du ·Comte de Saint Pierre dont on peut approcher plus près que de l'isse du Gouverneur, ses fonds étant fort unis. Elle a un quart de lieue de long, et quatre cent toises de large, et est couverte de prusses, pins et sapins. On peut y aller à pied sec à marée basse par une barre qui découvre et prend depuis la pointe du nordouest. C'est sur cette barre et le long des bords de l'isle que l'on trouve encore une prodigieuse quantité d'outardes, crévans et beccasses.

Le Port la Joye est situé au fond de l'anse de la Joye, à cinq lieues de la Pointe Prime en faisant le circuit de pointe en pointe. Il est formé par la pointe à la Framboise située sur les terres de l'est, et par celle à la Flame située fur celles de l'ouest. Ces deux pointes sont est quart nordself et quest quart sud quest. Leur distance off d'un quart de lieue. Le chenal qui passe au milieu de ces deux pointes peut avoir trois cent braffes dans fa plus grande largeur fur huit braffes d'eau à marée haffe.

E 2

La

La rade qui est à un quart de lieue de l'entrée se trouve entre deux autres pointes, distantes l'une de l'autre d'un quart de lieue. Il y a un bon moüillage de neuf brasses où le fond est vaseux. Il s'y décharge trois rivieres venant du ouest, du nord et du nord-est.

L'embouchure de la riviere du ouest est formée par une de ces dernieres pointes située à gauche en montant et par la pointe du nord à la distance d'un quart de lieue. Cette riviere qui court quatre lieues dans les terres conserve presque par tout la même largeur.

L'embouchure de la riviere du nord-est est formée par la pointe du nord de la riviere du ouest et par la pointe de l'est de cette riviere du nord distantes d'un quart de lieue. Elle

court quatre lieue dans les terres.

La riviere du nord-est est formée par une pointe située à droite en entrant et par la pointe de l'est de la riviere du nord. Ces deux pointes sont nord-ouest et sud-est, et la distance de l'une à l'autre est de neus eent brasses. Cette riviere s'ensonce neus lieues dans les terres. C'est une des rivieres des plus habitées et avec raison, car la terre y étant plus légére et un peu sablonneuse, n'en est que plus propre à sa-ciliter la culture sans être pour cela d'un plus mauvais rapport,

Après





Après avoir parcouru tous ces lieux nous fûmes à la riviere de la grande ascension qui est à trois lieues au sud du Port la Joye. Elle est formée par la pointe de l'ouest, et par celle aux bouleaux située sur les terres de l'est. Leur distance est d'un quart de lieue. Après quoi cette riviere se divise en trois bras, qui courent dans l'est, nord et ouest environ trois quarts de lieue. On peut les remonter avec de petits batimens. A l'extremité du bras qui court dans le nord-ouest un petit ruisseau vient y joindre, et il est assés rapide pour qu'on pût construire en ce lieu un moulin à scie, d'autant plus que les bois francs y font abondans et à portée. Tous les endroits sont habités plus ou moins à proportion de la bonté du terrain: mais comme tous ces habitans sont peu separés, tant entr'eux qu'avec ceux du Port la Joye, quand je vous aurai fait remarquer les lieux qui meritent attention, je vous dirai le dénombrement que nous fimes de ceux qui les habitent. Nous allâmes donc après avoir parcouru les rivieres que je viens de vous décrire, et après avoir été à la petite riviere de Peugiguit, et nous entrâmes dans celle du moulin à scie; et toujours en visitant les habitations, nous parcourûmes la riviere des Blancs, et vinmes à l'anse du Buisson située sur la riviere du nord-E 3 est.

Digitized by Google

est, de la à l'airle aux morts, à la petite assenfion et aux pirogues.

En partant de l'anse aux pirogues nous simes route pour celle du Comte de Saint Pierre en doublant les pointes de Marguerite et de la Frambosse, nous y arrivames dans l'espace d'une demi-heure. Les terres des environs de cette anse sont asses bonnes, mais les prairies y manquent et par consequent les bestiaux. Le même désaut est à l'anse aux pirogues auquel la petite ascension supplée.

A peu de diffance de l'anse au Comte de Saint Pietre, nous trouvames l'ante aux matelots: Elfes font l'une et l'autre fituée for la côte du fud de la baye du Port la Joye. Je n'ai point de description à vous en faire, car elles ne lone confiderables que parce qu'elles font affes peuplées. La côte en ce lieu eft leparée de la riviere du nord-est par un bois tres épals qui rend leur distance depuis deux jusqu's Au milieu de ce bois est le chemin roial des trois rivieres. Il fut commencé par le Comte de Raymond, et prend depuis la pointe à Marguerite jusqu'à la presqu'ille des trois rivieres. On pourroit saire un très bel établissement sur cette partie de l'ifle. Les beaux bois, les prairies, les bonnes terres, la quantité

quantité de gibier et de poisson donnent envie de s'y établir.

Ayant été à l'anse aux matelots et au petit manais, nous partimes de ce dernier endroit éloigné de doux heues du Port la Joye, et en suivant exactement la côte qui est sort basse et chargée de teutes sortes de bois, nous arrivames à la grande anse et sîmes route par la grande assension. Nous trouvames sur cette riviere que je vous ai déja décrite, des bois propres à la construction des batimens.

Après avoir passé à la pointe au Bouleau, à la Pointe Prime et à celle à Pinette, nous sêmes au bout des établissemens de l'isle, et dans tous ces différens lieux, en y comprenant le Port la Joye, nous comptames misse trois cens cinquante quatre habitans,

Quoique les établissemens de l'isse st. Jean se mustiplient tous les jours par l'arrivée des Acadiens et autres, il reste encore quantité de terres non établies et aussi bonnes que celles dont nous avons parlé. Il ne s'agiroit que de les cultiver pour en tirer les mêmes avantages, et il est certain qu'avec un peu de soin, cette isse pourroit égaler l'Acadie pour son utilité.

Au reste l'hyver y'est sort long et le froid excessif. Quand on sort dans les grandes gelées on risque de perir de froid dans un quart E 4 d'heure; d'heure; les neiges y tombent avec tant d'abondance que souvent dans vingt quatre houres il y en a quatre piede de haut. Les mouches, les mouftiques et les cousins sont encore une grande incommodité. Ces insuportables insectes obscurcissent l'air et s'attachent aux seuilles sur tout dans les bois; mais on a remarqué qu'on. les éloigne en defrichant et peuplant les terres. Mais quand on devroit en être un peu tour-. menté, n'y a-t-il pas partout quelqu'inconvenient, et celui ci peut il balancer le grand profit que feroit à une puissance attentive un établissement bien entretenu dans un lieu si propre à un heureux succès. Je suis assuré, Monsieur, que malgré l'ennui que peut vous avoir donné, une séche description, vous voudriés bien à la condition de la relire toutes les semaines avoir la proprieté de l'isse St. Jean et que vous en tireriés bon parti. Je vous la souhaite d'aussi. bon coeur que je suis.



LETTRE

LETTRE VI.

Des divers animaux qui se trouvent dans les deux isses; de la pêche de la morue, de la façon dont les François la font brumer, de la colle de poisson, &c.

Monsieur,

POUR suivre l'ordre que je me suis proposé, je dois après la description de l'Isse Rosale et de l'isse St. Jean, vous entretenir de leurs habitans. Dans ce nombre je comprens tout ce qui est animé. Mais pour conserver à l'homme la gradation convenable au rang où la nature l'a placé, je commencerai par l'individu à qui nous avons donné le nom d'animal par titre distinctif, quoiqu'il ne soit que trop vrai que souvent nous rendons la distinction attachée au seul mot.

Vous n'avés point oublié la mention honorable que je vous ai faite des animaux domessiques en vous parlant du labeur de leurs maîtres, les bêtes à corne et celles de charge sont à peu près ici de même et de la même forme qu'en Europe. Elles y jouissent aussi du travail qu'elles partagent, et notre équité en cela trop necessaire pour être meritoire, est E 5 encore

encore plus utile ici qu'ailleurs; le défrichement des terres incultes changées en jardins remplis de fruits ou en guerêts, merite bien que nous donnions à notre tour nos soins aux prairles qui font leur subsistance. Il me reste donc à vous parler des animaux pour lesquels nous n'avons point d'égard, quoiqu'ils servent aussi à notre nourriture et à nos vêtemens. Parmi ceux ci il y en a que vous ne connoissés point et dans ce nombre le castor est assurement l'espece avec qui vous voudriés le plus faire connoissance. Effectivement tout ce qu'on a dit de ces animaux n'est nullement fabileux. Rien n'est comparable à leur intelligence, à leur adresse, à leur prévoyance et à leur activité. J'avouerai que souvent en voyant l'ordre, l'industrie, la subordination exacte et attentive, qui est parmi eux, j'ai dit en moi même si ces bêtes n'ont pas une ame comme la notre, y perdent-elles beaucoup avec un inflinet fi fir? Et cependant au lieu d'admirer en eux des arts que hous n'avons qu'imité, nous allons fouvent les troubler et interrompre dans leurs ouvrages dont un maçon habile rougiroit quelque fois. En verité j'en suis souvent affligé et j'aimerois mieux ignorer que leur peau est bonne pour couvrir ma tête et mes pieds ainsi qu'à d'autres usages, et n'avoir jamais

jamais scu que leur chair est excellente. Mais puisque je ne puis les arracher à un fort qu'on devroit leur épargner, il faut que je profite comme les autres de leur masheur, aussi bien les sauvages n'en tueroient pas moins ici et aisseurs, quand je m'épuiserois à declamer contre leur cruauté.

Je leur abandonne avec moins de peine le reste du gros gibier dont la chasse est leur occupation cherie et presque unique. Les ours sont de même qu'en Europe il y en a quelqu'uns dont le poil est blanc. Leur graisse nouvelle qui est plutôt seur huile est bonne à manger et la chair des oursons est fort delicate.

L'orignal est gros comme un fort mulet, son poil qui est sort épais, tire sur un brun gris en été et devient presque blanc en hyver. Bien des gens croyent que cet animal est le même

que l'on appelle élan ailleurs.

Le Caribou est une espece de daim. Il a ainsi que l'orignal la tête garnie d'un bois à peu près comme celui du cers, peut-être plus long et dont les branches sont presque plattes. L'on mange la chair du Caribou, mais celle de l'orignal lai est préserée; on en fait de la soupe aussi bonne qu'avec la chair de bœus. Comme il n'est aucune espece d'animal qui nait, outre l'homme, son ennemi naturel, E 6 l'orignal

l'orignal trouve le sien dans le Quincajou. Ce dernier animal ressemble à un gros chat. poil est d'un roux brun. Sa queue est si longue qu'en la relevant il en fait deux ou trois tours fur fon dos. Au reste cette longue queue est son arme d'attaque. Il en entoure l'orignal après l'avoir accolé avec ses griffes, il le mort ensuite au col au dessous des oreilles et le ronge ainsi à son aise jusqu'à ce qu'il tombe sans vie. Mais ne croyés pas que le Quincajou ait tout seul l'honneur d'un combat qui paroît si inégal, il s'affocie et se concerte avec le renard qui facilite l'attaque en surprenant ou amorçant l'ennemi. Ainsi, Monsieur, vous voyés que ce n'est pas parmi nous uniquement que l'artifice et la mechanceté l'emportent sur la force. La marche de la nature est uniforme, et c'est sans doute pour mieux nous faire sentir sa liberalité dans les biens, qu'elle dispense avec la même égalité les maux. Les sauvages reconnoissent avec un instinct surprenant la piste de l'orignal. Ils distinguent même s'il est mâle ou femelle, jeune ou vieux, à quelle distance il est d'eux, et ne le laissent point échaper, quand ils devroient le poursuivre plusieurs jours.

Les sauvages après avoir reduit en poudre les os d'un orignal, les sont ensuite bouillir. Ils amassent la graisse qui vient sur l'eau, et en tirent, tirent, ainsi que de la moele, cinq à six livres de graisse blanche comme neige et serme comme de la cire. Ils se reservent cette provision pour vivre pendant leur chasse. Ils la nomment Cacamo et nous beure d'orignal.

Il y a encore ici beaucoup de loups cerviers, dont la chair a le goût de celle du veau. Les, porcs-epics, les loutres, les martres, les visons, les pichoux, les chevreuils et les rats musqués sont bons aussi, tant pour la nourriture que pour tenir leur rang parmi les bonnes pelleteries. Je ne vous serai point la description de ces animaux; tant d'autres en ont parlé avant moi que ce ne seroit qu'une répetition dont yous pouvés vous passer.

Quant au petit gibier, nous avons quantité de tourterelles qui sont bonnes et abondantes en Juillet et Aoust, des merles, pieds rouges et allouettes, des corbejeaux gros à peu près comme la beccasse avec le même bec, des perdrix de trois especes; les unes ressemblent aux notres, d'autres sont aussi grosses que le phaisan et les dernières tiennent de la gelinotte. Les ortolans sont ici aussi bons qu'en provences. Les liévres sont plus petits qu'en France, gris en été et blancs en hyver. Pour des beccasses et beccassines je vous ai déja dit que nous n'en manquions pas.

Les côtes de ces isses fourmillent aussi une partie de l'année, sur tout pendant le primtems et l'automne, de toutes sortes de gibier de mer, comme outardes, crevans, cotmorans, canards d'eau, canards branchus, très bel oiseau, sarcelles, moyaques, becsies, cacaouis, marchaux, cacaos, cannes de roches, goelans, esterlets ou esterlors, margots, godes, pigeons de mer, peringouins et beaucoup d'autres especes dont j'obmets les noms pour abreger, me reservant à vous les faire connoître quand je pourrait vous en faire manger. Je vous dirai pourtant encore quelques mots de quelqu'uns des animaux que je vous ai nominé.

L'outarde ne pond que de deux en deux ann et change de plumage pendant son année de repos; mais comme outre cela elle ne commence à pondre qu'à la quatrient, pour reparer le teme perdu, elle a quinze ou seize quis à la sois. Elle sait malheuresement son nid dans des marecages à platte terre et les senarde en détruisent beaucoup. Du reste elle s'apprivoise comme l'oye et devient muilleure que lorsqu'elle étoit sauvage.

Le crévant plus petit que l'ouande est meile leur que votre macreuse, c'est un oiseau de passage. Le goisland est plus gros qu'un pigeon et vit de poisson. Les œuss de tous ces oiseaux sont font Bons à manger excepté ceux du cor-

Ces divers oiseaux passent par tourbillons pour aller faire seur ponte au primtems sur les isses sux oiseaux qui appartiennent aux Anglois. Ils rangent ordinairement la pointe blanche située à un quart de lieue de Louisbourg. Il s'y fait alors un carnage si prodigieux que l'on y tire par jour jusqu'à mille coups du fusil.

Cette espece de chasse soulage beaucoup les habitans qui manquent ordinairement de viande fraiche dans ce tems, quoique la plus part de ces biseaux aquatiques ayent un goût d'huile que leur donné le poisson et le goimond dont ils se nourrissent. Ce goimond est une espece de grande herbe gluante et d'un jaune brun que la mer déposé le long de ses bords:

La pêche étant true des meilleures productions de ces isses, merite bien un article plus érendu, particulierement la pêche de la morue qui en fait la richesse.

Dans les rivieres et les lacs qui font dans l'interieur de ces isles on pêche de très bons faumons, des truites, des anguilles, des épelans; dans la mer, des rayes, des tanches, des alozes en abondance, des eturgeons, des plyes, des maquereaux, des gasparaux especé de maquereau, mais plus petits, des bars qui ont la forme

forme du brocher, aussi grands et dont la chair est blanche et serme, des harangs et du côté de labrador des baleines, des huites, des houmards, des moules, des palourdes, &c.

On prend le long des côtes de la mer des loups marins, des marsouins, des vaches marines et quelquesois aussi des baleines. L'on tire de ces poissons de l'huile et autre chose dont vous connoissés l'utilité aussi bien que moi.

On a fait de la colle de poisson avec des requins et on présume qu'on pourroit en faire avec toutes fortes de poissons cutanés tels que le sont ceux là, ainsi qu'avec des marsouins, des feches, des monstres et autres poissons sans Comme la manière d'y reussir est peu connue. Je vais vous la dire, car vous pouvés être fûr que si vous vous en servés quand vous serés ici, vous serés très satisfait du succès, En effet si on s'appliquoit ici à cette espece de colle, la France pourroit se passer de celle qu'elle est obligée de tirer du levant et de la Hollande. Quoique l'objet paroisse au premier coup d'œil de peu d'importance, il cessera de paroître tel à ceux qui savent combien il importe à un royaume de ne pas tirer de l'étranger ce qui lui est necessaire dans quelque genre que ce soit.

On

On prend d'abord les peaux ou cuirs des poissons que je vous ai nommés ci-dessus, leurs : nageoires, queues, têtes, arrêtes ou cartilages, en un mot tout le corps du poisson, excepté la chair et la graisse ou huile. On met cuire toutes ces parties avec de l'eau, on les preserve avec soin de la sumée et de tout ce qui pourroit roussir le bouillon. Quand l'eau a pris toute la substance qu'elle peut tirer (du poisson et qu'on voit qu'il est bien cuit, on laisse tiédir et reposer: le bouilloni pour le tirer au clair, seit en le passapiration d'un tamis ou diun; linge. Enfuite dh fait encore cuire ce boiiillon avec les mêmes précautions jusqu'à co que les goutes :: qu'on Jaiffe (tomber) faffent corns en fe refroidiffant. Quand on juge par là que la colle est faite, on la laisse un peu refroidir, mais pas affés pour, conpêcher qu'elle ne puisse couler fur des tables de pierre, de cailloux ou d'ardoise où l'on la jette. On pourroit même au défaut de ces commodités, la jetter sur d'autres choses, en observant d'y mettre dessus des feuilles de papier dont on releveroit les bords, parce qu'il faut bien observer que cette colle puisse s'étendre et se lever sans s'attacher. Quand elle a fait corps, on la tortille en gauffre et on l'enfille pour en faire des cordées qu'on laisse sécher à l'ombre; et lors qu'on a été obligé

ligé de la faire fun du pepiet; en nei la détathe point; au lieu de cela ou la toutille le papier en; dedans, ou on ne la tortille pas.

La colle faite de cette façon est plus ou moines persaite selon le plus ou moine de soin qu'ou appris à la chtrisser et à la conserver sans couleurs. Elle se dissout totalement dans l'enu sans y laisser augun mant.

Maia puisque nous vnità en train de vous réviler non fécnets, il faut que je vous apprenne la fispon dont nous féchous le morne qu'ont péulie en chaloupe pendant l'été, et vous verréss postiquoi elle est hencoup meilleure en plus estirade que celle de mes voifins.

Les chalospes reviennent ordinairement à surre chaque jour et jettent leur morue fur l'échafant. Un des pêcheurs à qui on donne le nome de Décolour, avec un ensteau qui est pointe et à deux translains; vuide la morue et lui rompt le tête qu'il sépare du corps. Un nutre pêcheur pousse cette morue au trancheur què est vir-le-vis de lui contre une table dressée sur l'échafaut. Ce dernier avec un equieau à un seul trancham, mais qui a en longueur six pousses; dix huit lignes en largeur, et qui est fort épais du côté du des pour en auginenter le poide, tire l'arrête depuis les deux tiers du côté de la tête, et laisse tember le morue dans un ton-

Digitized by Google

tonneau. Le faleur la transporte aussité à l'écart dans ce tonneau et l'y atrange la peau en bas. Il la couvre ensurée de sel, mais très legeroment, en arrangeant lits par lits ces morrues les unes sur les autres.

Après avoir laissé la morue dans ce sel pendant trois ou quatre jours, quelquefois pendant huit et même au de là selon le tems, on la met. dans ce qu'on appelle le lavoir et on la lave bien. Enfeite on en fait des pilles qu'on' appelle pâte ou arime. Lorsqu'il fait beste. tone en l'étend d'abord la peau en bas fur des espectes de clupes qu'en appelle vignaun, élevées de terre d'environ deux piede, ou fur des pierres appellées graves. On la tourne avant la muit la peun en hout et en en use airis toutes: les fois qu'il sombs de la pleis. Quand elle a un peu seché, en la met par pagrets de eine à fire, touisons la pestu en haut pendant la nuit! et dans les munerais tems. On continue à l'émpire plus ou moins de jours felon que le toms favorife et jusqu'à ce qu'elle foit à demi séchée. Alors on en fait des pilles en roud ou en forme de colombiets. Elle reste dans cette position pendant quelques jeurs, après quoi on la semet à l'air en la retournant selon le besoinavant que d'en faire de groffes pilles dans la même forme et dans lesquelles on la laisse quelquequelquesois quinze jours sans la changer ni l'étendre. On la remet encore à l'air et quand elle est presque séche, on la rassemble et en la laisse suer. On la change ensuite une seule sois de place. On appelle cette derniere operation récapiler.

Enfin, cette morue fabriquée ainsi, est ordinaminement aussi belle que bonne, plus ou moins cependant selon le tems qu'on a en et selon que le maître de grave a de l'habilité et de la dili-

gence.

La morue que l'on prépare au printems et avant les grandes chaleurs est ordinairement la plus belle, d'une meilleure qualité et la plus brumée, sur tout quand elle n'a ni trop ni trop peu de sel. Le trop de sel la rend plus blanche, mais sujette à se rompre et à paroître humide dans les mauvais tems. Au reste le Lingard qui, dit-on, est le mâle de la morue, est meilleur et plus délicat que l'espece en général.

, La morue qu'on pêche pendant l'automne, en Octobre, Novembre et Decembre et quelquefois en Janvier, reste dans le sel jusqu'à la sin de Mars ou au commencement d'Avril. On la lave alors et l'on y sait les operations décrites ci-dessus. Elle ne se trouve pourtant pas plus salée que l'autre, quoiqu'elle soit moins estimée; car il est certain que la persection de l'apprêt de de cette sorte de poisson, dépend de la fabrique faite à propos, dans des tems favorables et par des gens entendus.

Les batteaux et goelettes qui restent à la mer depuis vingt jusqu'à quarante jours à la pêche de la morne, la décolent et la tranchent à bord, et de rétour à terre les pêcheurs suivent la recette que je vous ai détaillée non sans raison, car il est essentiel à ceux qui veulent faire quelque commerce ici, de se mettre bien au fait du principal commerce qu'on y fait.

La morue que les Anglois fabriquent est fort differente de celle-ci, et n'est pas à beaucoup près d'une aussi bonne qualité; d'abord parceque le sel dont ils se servent étant mineral est plus corrosif et lui donne un goût acre, ensuite parcequ'ils se donnent moins de soins. Il est vrai qu'ils font aussi moins de frais, et que leur pêche est plus abondante. C'est ce qui fait aussi qu'ils en fournissent l'Espagne, l'Italie et même les colonies meridionales de l'Amerique. Ils en transportent dans ces lieux en quantité d'autant plus qu'ils la vendent à un prix beaucoup au dessous de celui des François qui n'y en portent que très peu. Jusqu'à Louisbourg les Anglois font ce commerce, et quoique ce soit une contrebande très expressement defendue, soit parcequ'on serme les

de précautions, cette contrebande va toujours fon train. Il est vrai qu'en revanche notre morue étant plus estimée des Anglois, ils s'en fournissent chez nous pour ceux d'entr'eux qui ont le goût plus délicat. Ne vaudroit il donc pas mieux que les deux nations, en partageant également les soins, l'habileté et la facilité, partageassent aussi les avantages. Vous avés l'esprit trep juste pour n'en pas convenir, et en même tems le coeur trop bon pour ne pas apprécier mon exactitude, quelque peu propre qu'elle soit à vous amuser.

LETTRE VII.

Des sauvages, de leurs moeurs, &c. Des moyens que les François mettent en usagé pour les attirer dans leur parti.

Monsieur,

peans se sont formée des sauvages, je ne vous donnerois ces derniers qu'à peu près comme des simples productions des isles que je vous ai décrites; mais je suis trop éloigné de cet amour propre absurde qui prétend avoir le droit exclusif de la raison. Je l'ai presque accordée aux castors,

sum muminis son abage es naide a sinamaux mous surpassent. J'ose donc vous dire que les sauvages nous égalent. Ce ne sera pour tant point uniquement pour prouver cette affection, et pour contenter votre ourislité oque j'entrerai dans leuplus grand détail fur ce qui les concorne. La conneillance des hommes qui difserent lle mos principes et de mos usages est trop necessaire quand on veut traiter avec eux, pour ne pas devenir un objet effentiel. voifins les Anglois qui, par leur caractére-moins Hant que le notre, ont negligé ce point important, ne le font pas affer bien trouvés de cette negligence, pour nous donner envie de les imiter. On ne seroit pas si surpris de les voir moins nimés que nous de ces écuples aux quels ils peuvent faire autant de bien que nous, 'si l'on confideroit que ce que l'on falt en faveur de ceux dont on yeut gagner la bienveillance, doit être guidé par le goût qu'on reconnoit en eux. Je n'accorde pas même aux François d'avoir saisi entierement cet art à l'égard des sauvages. La plus grande partie des voyageurs nous en ont donné une idée trop avilissante ou trop haute. L'habitude et la frequentation accompagnées d'une attention exacte, peuvent seules éviter deux éceuils egalement à craindre. On doit accuser de ces deux écevils la paresse des

des espaits superficiels qui trouvent plus commode de regarder avec une admiration outrée, ou avec un mepris encore plus outré, ce qu'ils ne veulent ni ne sçavent approfondir.

Il n'est donc point vrai, Monsieur, que les sauvages, avec un exterieur et des usages qui nous paroissent barbares, ayent les sentimens aux quels nous appliquons ce mot. Leur fociété n'est pas non plus exempte de tous les défauts qui alterent si souvent la douceur de la notre. Ce n'est que sur le nombre de ces défauts qu'ils gagnent, car ils en ont beaugoup moins que nous. Cependant comme ils font de sang froid et quelque sois par principes, les actions aux quelles les passions les plus violentes nous entrainent, la pierre de touche pour distinguer ce qui n'est qu'un égarement de l'esprit en eux, ou un penchant de coeur, est assés difficile à trouver. On ne fauroit y parvenir qu'en faisant une soustraction très exacte de tous les sentimens qui sont inutiles aux besoins et à la conservation de l'homme. Mais démêler ainfi les dons de la nature d'avec les presens trompeurs du préjugé, est peut-être la tâche la plus difficile pour celui qui a respiré ces préjugés avec l'air qui l'a environné en naissant. De là vient l'espece de pitié que nous croyons due à nos semblables, lorsqu'ils sont privés des agremens

agremens de la vie, que nous ne pouvons nous resoudre à considerer comme des biens étrangers au bonheur pour ceux qui ne les connoissent pas.

Les sauvages étoient peut-être les seuls heureux sur la terre avant que la connoissance des objets qui ne dépendent pas absolument de l'individu qu'ils seduisent, eut changé la simplicité de leur goût et de leurs desirs. Quoique nos erreurs à cet égard n'aient point fait encore de grands progrès parmi eux, s'ils pouvoient entierement dépouiller leur ame de celles qu'ils ont recues, ils ne se croiroient pas obligés de nous remercier de ce bienfait que nous leur faifons tant valoir.

Le mêlange des mœurs les plus oppofées, des défauts des bêtes les plus feroces, avec les qualités du cœur et de l'esprit qui font le plus d'honneur à l'humanité, nous a d'abord paru en eux un assemblage monstrueux. Nous aurions pû remarquer si nous l'eussions voulu, qu'il étoit une suite de ce même principe, ou instinct si vous voulés, de conservation et de défense; principe que les circonftances nous font regarder comme variable, quoiqu'il ne le foit ni ne puisse l'être que par l'art. Ceux qui voudront contester cette verité n'ont qu'à prouver que nous avons corrigé ces peuples de leurs F

Digitized by Google

mauvaifes qualités, ou que nous avons perfectionné en eux les bonnes. Nous n'avons fait qu'en changer l'usage, et ils n'ont certainement pas gagné à ce changement. Quoiqu'il en soit, il faut vous les décrire tels qu'ils sont.

La haine pour le pouvoir despotique est si forte en eux et si générale qu'on ne sauroit la regarder que comme une de ces passions qui tiennent de la nature; et si nous consultons notre propre cœur, nous le croirons facilement; ainsi ce seroit donc la passion qu'il faudroit le plus menager en eux. L'adresse et non la force, peut seule y substituer le préjugé. On risque peu à prendre ces voyes de douceur, puisqu'on a toujours avec les sauvages la ressource de les faire valoir par le secours de la raison. Cette lumiere naturelle opére beaucoup plus fur eux que fur nous. De là vient que, quoiqu'ils ne connoissent ni preceptes ni subordination, ils jouissent de presque tous les avantages qu'une autorité bien reglée nous procure. Leurs loix et leurs usages sont dans leur coeur, et un sens droit les dicte toujours, à moins qu'un extrême besoin n'étouffe cette voix interieure. Alors loin d'employer une contrainte qui ne feroit qu'augmenter la fougue que ces besoins leur donnent, ce seroit les armer du raisonnement dont il faudroit se servir, ou

ou pour les contenter, ou plutôt pour prévenir ces momens. Cette manière de se les assujettir n'en seroit que plus sûre pour être volontaire. Mais pour acquerir cette sorte d'empire fur eux, il faut auparavant subjuguer leur estime; ils ne voudront jamais s'en sier à celui qu'ils mepriseront. La moindre contradiction entre la conduite et les préceptes qu'on leur donneroit, seroit à l'instant saisse par eux, et leur paroîtroit un dessein formé de les tromper; dessein qu'ils ne pardonnent jamais. Cepen-'dant s'il est démontré qu'un homme qui posséderoit parfaitement leur estime, les gouverneroit sans peine, il ne l'est par moins que cette estime est très difficile à obtenir. Vous vous moquerés de moi, Monsieur, quand e vous dirai que les sauvages sont au moins auni bons juges du merite que ceux qui parmi nous se piquent le plus de l'être, rien n'est pourtant plus vrai. Ils ont un moyen de juger qui nous paroît aussi désectueux que ridicule, parce que l'art chés nous en a détruit la bonté. Oui, on ne sauroit dire chez eux la physionomie trompe, car ils ne se meprennent presque jamais au jugement qu'elle leur fait porter. Ils ont fur cela le tact de l'entendement excellent, et je crois qu'en voici la raison. Il n'est point parmi eux de ces déhors étrangers qui seduisent,

, Digitized by Google

de cette ambition qui soumet et rend esclaves oeux qui envient aux autres la chaîne d'or dont la vue les éblouit. L'intérêt même n'étant en eux qu'un intérêt immediat à leurs besoins peu multipliés, est plutôt l'instinct du moment qu'une passion dangereuse. Il n'est donc pas surprenant que dégagés de ces passions factices qui ont affoibli en nous le sentiment qui, peutêtre devoit nous tenir lieu de la reslexion, ils en ayent conservé toute la force; que n'étudiant que la nature, ils en voyent mieux les ressorts que nous qui divisons à l'infini notre attention, et que se laissant guider par elle, ils en connoissent parsaitement la marche.

Nous n'avons pas gagné à leur ôter une partie de ces connoissances et de cette simplicité. Etonnés de l'inégalité des conditions dont ils n'avoient pas d'idée, du pouvoir separé du merite, ceux d'entre eux que nous avons éblouis par cette ostentation, ne demeurent gagnés par elle, que jusqu'au moment qu'un nouveau sujet d'étonnement change leur admiration. Ainsi, que le Anglois imaginent quelque chose de plus frapant que ces especes de spectacles que nous croyons si propres à les captiver, nous perdrons aussitôt tous ceux que nous n'aurons pas subjugué par des moyens plus sûrs, par des moyens

moyens qui n'auront pas operé sur les coeurs plus que sur l'esprit.

Dans le nombre de ces moyens qui feuls pourroient avoir un succès permanent, la religion est sans contredit le plus efficace; encore faut il une attention exacte sur la façon de Remployer. On ne sauroit plier des dogmes inalterables selon les inclinations de ceux à qui on veut les faire recevoir, cela n'est pas douteux; mais on peut y adapter les usages. Les fauvages égaux entr'eux et par consequent fans ambition, sans jalousie de rangs et d'honneurs, uniquement hommes, et bornant tous leurs desirs à ce qui est necessaire à l'homme, ont besoin d'un culte qui remplisse la durée des momens qu'ils ne donnent pas à leurs besoins. Ils en avoient déja trouvé l'emploi de ces momens avant que nous les connussions, et en changeant le genre de leurs occupations à cet égard, nous ne devons pas prétendre changer entierement les goûts qui les leur avoient fait choisir. Ces peuples avoient déja la connoissance de Dieu, soit qu'ils la tinsent de la seule raison, foit qu'ils eussent anciennement été éclairés des mêmes lumieres que nous. On pourroit fonder ce dernier sentiment fur plusieurs traditions quiquoique défigurées par des fables, reflemblent pour le fond à notre croiance. On y démêle F 3 l'histoire

l'histoire du déluge, celle de la creation, du, péché du premier homme, de l'immortalité de l'ame et même celle de la redemption. D'autres avant moi se sont asses étendus sur le cahos de leurs principes et la bizarerie de leurs superstitions; et je ne vous apprendrois rien de nouveau à cet égard, quand je vous fatiguerois d'une ennuieuse repetition. Je vous ferai donc seulement remarquer l'usage que nous pouvons faire de toutes ces choses.

D'abord elles peuvent être une consolation pour nous et un affermissement dans la soi; car soit que nous suppossons que naturellement ils ent eu les mêmes idées que nous, soit qu'ils les ayent tenues, ainsi que nous, par le moyen de la revelation; ou il faut convenir que ce que la raison porte naturellement à croire est incontestable, ou il faut avouer que ce qui s'est universellement repandu, a des sondemens solides. Vous jugérés bien que ce que je dis ici doit s'entendre plus particulierement de la connoissance de Dieu et de la nature de notre ame, que des autres points que le caprice des hommes a souvent reglé.

En second lieu nous pouvons en consequence des vestiges que nous trouvons de ces mêmes, caprices ou penchans, déterminer le culte qui convient le mieux aux sauvages; et préjugé à

part,

part, c'est sans contredit le culte de la communion Romaine. Que deviendroient ces pauvres créatures dont l'esprit actif ne peut s'occuper des differentes intrigues et intérêts qui nous agitent ou occupent, dans les momens qui ne font pas destinés à satisfaire ou à pourvoir à leurs besoins. Des prieres, des ceremonies religieuses qui les frapent et les attachent, leur peuvent seules tenir lieu des détails de ces superstitions que nous avons banni d'entr'eux, et qu'ils regreteroient si on ne substituoit rien à leur place. Le seul article de la confession. leur est absolument necessaire. Cet empire qu'on acquiert par cette voye sur eux, leurparoiffant la forte d'empire volontaire qu'ils peuvent seule souffrir, devient une chaîne d'autant plus forte qu'ils en prennent le poid comme un bien utile, et en même tems comme un sujet d'occupation necessaire. Et voilà encore une des raisons de l'inclination des sauvages pour les François. Il est vrai que nos adversaires peuvent la mettre à profit; non seulement en laissant à ces peuples le libre exercice du culte qu'ils aiment le mieux, mais même en les confirmant dans leur goût pour ce culte, comme ce goût leur étant utile à eux mêmes.

C'est

C'est seulement en politique que je leur donne ce conseil, et je ne doute pas qu'en le suivant, ils ne s'en trouvent très bien. L'attention de choifir aux fauvages qui feront fous leur domination, des missionnaires incapables de fenarer l'intérêt de la religion de ceux du prince, leur suffiroit; et ils ôteroient par là le moyen de seduction le plus sûr à leurs ennemis. Vous serés, Monsieur, encore mieux convaincu de la necessité de cette politique, quand je vous aurai fait quelque détail sur les usages et les moeurs des sauvages, et je vous promets de vous entretenir sur cet article dans ma premiere lettre. Il ne me reste plus dans celle ci que de vous renouveller les affurances ordinaires avec lesquelles je suis, &c.



LETTRE

LETTRE VIII.

Suite, des mœurs, caracteres et ceremonies des fauvages, de leur façon de s'exprimer. Difcours d'un Sauvage Mickmac.

Monsieur,

PRE'S vous avoir dans ma derniere lettre donné mon jugement sur les sauvages, il me reste à vous prouver sur quoi je l'ai sondé. Leurs coutumes et leurs especes de ceremonies peuvent seules servir à cette preuve; mais on en a tant parlé qu'il me suffira de m'arrêter aux principales dont peut-être je vous serai des détails plus vrais, puisque je les ai vûes moimême pour la plus part; et cependant celles que je vous raconterai et celles que j'obmettrai, sont toutes relatives à ces passions simples et naturelles que je vous ai dites être les uniques passions des sauvages.

C'est ordinairement par le choix des plaisirs et des amusemens qu'on juge des inclinations des hommes, et c'est dans l'ardeur de ces momens destinés à la joie, qu'on scrute leur cœur. Commençons donc par la description d'une sête que les sauvages se donnent mutuellement lorsqu'ils se rendent des visites de ceremonie, soit

Digitized by Google

comme amis, parens ou alliés, foit en qualité d'envoyés d'un peuple à l'autre. Il est certain que dans ces sêtes on découvre dans leur ame une espece de desir d'ostentation qui supposeroit en eux de l'orgueil; mais comme les objets de leur faste sont d'après l'estime qu'ils attachent aux choses simmediates aux sens, et non aux choses à qui l'esprit donne une valeur arbitraire, ils ne s'écartent pas pour cela du principe que j'ai établi.

Celui d'entr'eux qui reçoit ces sortes de vifites et qui veut y faire honneur, ne se contente
point de faire de ses tresors un étalage toujours mortisant pour le spectateur. Ce ne
font point les yeux seuls de ses convives
qu'il veut amuser, c'est leurs desirs qu'il veut
fatisfaire. Enfin ce n'est point par ce qu'ils
ont acquis, que les sauvages prétendent s'attirer l'estime des autres, c'est par leur liberalité à leur en faire part. Souvent tout le produit d'une chasse qui aura duré un an, et qui
leur aura couté des satigues sans nombre, est
distribué dans un jour, et ces distributions se
font de la part de celui qui donne avec plus de
joye encore que de ceux qui reçoivent.

Après que ces largesses sont faites avec ce ton qui en augmente le prix, vient le festin d'apparat. Tous les chiens qu'ils ont pû tuer en

font

font ordinairement le fond, car cette sorte de viande est parmi eux la viande de ceremonie. Vous voyés bien, monsieur, qu'il ne faut pas disputer des goûts; au surplus celui-ci vant peutêtre autant que tant d'autres aux quels nous fommes accoutumés. Qui scait d'ailleurs si les fauvages qui naissent tous naturalistes, n'ont pas trouvé que la chair de chien faisoit passer dans le sang cet instinct de sidelité que nous attribuons à cet animal? Qui scait s'ils ne les destinent pas en consequence de cette fidelité à leur servir de nourriture dans les occasions où ils ont un besoin reciproque de ce sentiment? En verité comme ils ne font jamais aucune action sans un motif, je crois plus raisonnable de leur supposer celui ci, que de leur donner des ridicules fur un objet qui n'en est pas plus susceptible qu'une partie des choses aux quelles nous les épargnons ces ridicules, parmi nous.

Une grande chaudiere posée au milieu de la-Cabanne de celui qui regale, est le vase où le mêts qu'on doit servir se prépare. Cependant chaque sauvage a apporté avec soi un grand bassin d'ecorce, qu'ils appellent ouragan. Ensin on découpe, et les portions étant distribuées également, on y ajoute un autre plus petit ouragan rempli d'huile de loup marin. Tous les convives ainsi servis, chacun d'eux mange son morceau de chien en le trempant dans cette huile. Mais n'allés pas croire qu'ils mangent à la Françoise, c'est à dire, en s'entre étour-dissant d'un verbiage intarissable. Non, ils sont préceder le silence au babil, et je crois qu'ils ont encore raison, dans la manière qu'ils placent l'un et l'autre. Après avoir asses mangé, bû l'huile qui leur est restée, et s'être essuyé leurs mains à leur serviette qui n'est autre chose que leurs cheveux, on fait un signal, et les semmes entrent. Elses deservent aussitôt, et chacune d'elles emportant le plat de son mari, elles vont manger ensemble à l'écart les reliefs du repas.

Cependant le plus ancien de la compagnie tombe on fait semblant de tomber dans une prosonde reverie qui dure environ un quart d'heure, et qu'on se garde bien d'interrompre. Il fait ensuite presenter les Calumets avec du tabac. Il allume d'abord le sien, le porte un moment à la bouche, et l'offre à celui dont le rang vient après. Ils sont tous la même ceremonie qu'ils terminent par sumer tranquilement.

Les Calumets font à peine à moitié vuides que celui qui a commencé de donner le ton aux autres, se léve pour faire son remerciement.

Mais

Mais comme ce remerciement seul peut vous prouver que les sauvages n'ont que des idées analogues aux penchans que je leur attribue, je veux vous en donner un abregé.

Il faut cependant vous prévenir sur une façon de s'exprimer qui vous causeroit de l'etonnement. La langue des sauvages et particulierement des sauvages Mickmaques, Malechites et Abenakis qui sont ceux que je connois, a beaucoup de ressemblance avec les langues orientales. Même richesse dans l'expression, mêmes tours de phrases, même enssûre de stile, et enfin même goût pour la metaphore et l'allegorie. On en a voulu induire que les peuples de ce nouveau continent devoient leur origine aux Tartares, et la chose n'est pas sans vraisemblance. Quoiqu'il en soit, voici le discours de mon sauvage reconnoissant.

"O toi, qui nous comble de biens, toi qui excites les transports de notre gratitude, tu ressembles à un arbre qui, par ses longues et fortes racines, soutient mille petits arbrisseaux. Tu es comme un simple biensaisant trouvé sur les bords d'un lac; tu ressemble au therebinthe qui dans toutes les saisons sait part de sa séve gommeuse. On peut te comparer à ces jours doux et temperés que l'on voit par intervalle au milieu des plus rudes byvers

66 hyvers et dont on éprouve l'heureuse influi-" ence. Tu es grand par toi-même, et d'au-66 tant plus que le souvenir que tes ancêtres 66 nous ont laissé d'eux, ne t'abaisse pas. 66 fectivement la memoire de ton trisayeul re-« cente parmi nous, nous retrace le nom du 66 plus adroit de nos chasseurs. Quels prodiges 66 ne lui voyoit on pas operer quand il se pre-" fentoit devant des Battis d'orignaux et de 66 cariboux? Son adresse pour prendre ces " animaux n'étoit pas au dessus de la notre; 66 mais il avoit un talent particulier pour les " faifir en fautant d'emblée à leur tête. 46 dardoit en même tems si vigoureusement que 46 quoique trois fois plus forts et plus agiles, " quoique plus capables avec leurs simples " jambes de franchir des montagnes de nieges que nous avec nos raquetes, il les atteignoit, es fatiguoit et les abbatoit. Il vouloit en-" fuite les saigner lui seul, et il nous regaloit

"que nous avec nos raquetes, il les atteignoit,
les fatiguoit et les abbatoit. Il vouloit enfuite les faigner lui seul, et il nous regaloit
de leur sang; il les écorchoit, et nous livroit
ensuite la bête entière à décbiqueter.
Mais si ton trisayeul s'est signalé dans
cette chasse, que n'a pas fait ton bisayeul
dans celle des castors. Il surpassoit l'industrie de ces animaux presque hommes.
Il sçavoit par ses frequentes veilles au tour
de leurs cabannes, par ses allarmes réiterées
"plu-

e plusieurs fois en une seule nuit, les obliger à « se retirer dans leurs gîtes, et calculoit par « ce moyen le nombre de ces animaux qu'il 4 avoit vû dispersés pendant le jour. Rien " n'égaloit la prévoyance qui lui faisoit con-" noître qu'en tel lieu ils viendroient charger 66 leur queue de terre, couper avec leurs dents ce tranchantes tels et tels arbrisseaux pour se s former des digues. Rien n'est plus merveil-66 leux que le don qu'il avoit d'annoncer qu'en 46 tel endroit il y avoit de ces animaux Ca-66 bannés. Quant à ton ayeul, quel faiseur d'at-46 trapes pour les loups cerviers, les martres et les visons. Il avoit des secrets particuliers et absolument inconnus pour obliger ces " fortes d'animaux à aller plutôt dans ses piéges « que dans ceux des autres. Aussi il avoit tou-46 jours une si grande quantité de pelleteries « qu'il n'étoit jamais embarrassé pour obliger se ses amis. Parlons cependant de ton grand " pere qui mille et mille fois a regalé la jeu-" nesse de son tems de loups marins. Combien " fouvent dans ces momens heureux ne nous " sommes nous par graissés les cheveux d'huile s dans fa Cabanne? Combien de fois ne nous " a-t-il pas invité et même forcé d'aller chez · lui, lorsque nous revenions avec nos canots « vuides, pour reparer le malheur que nous "avions so avions eu? Mais ton pere ne s'est-il 'pas " signalé en tout genre? Ne possedoit il pas " l'art de tirer sur le gibier soit à la volée, soit " à la posée, ses coups portoient ils jamais à " faux? Il étoit par tout admirable dans sa manière d'attirer les outardes vers ses statues. " Nous fommes tous affés versés dans l'art de « contrefaire le cri de ces animaux, mais il " nous surpassoit par certaines inflexions de " voix où l'on ne distinguoit point le cri d'une outarde du sien, et par d'autres tours d'adresses " qui lui assuroient le succès. Il nous couvroit 66 tous de honte lorsqu'il revenoit de son abri. 46 Il est vrai que par l'usage qu'il faisoit de son 44 abondante chasse, il eteignoit l'envie dans " nos coeurs pour y substituer la reconnois-" fance.

"Quant à l'éloge que je pourrois faire dé
"toi-même, j'avoue qu'étant aussi comblé
"que je le suis du bien que tu viens de me faire,
"les expressions me manqueroient. Lis donc
"mes sentimens dans mes regards et contentes
toi du remerciement que je te fais en te prenant et te serrant la main."

Ce discours fini un autre sauvage se léve et fait un abregé de ce que le premier vient de dire. Il loue l'éloquence avec laquelle il a célébré le merite des ancêtres de leur hôte généreux.

reux. Il dit qu'il n'a rien à ajouter à ses louanges; mais il considere en même tems qu'on lui a laissé la plus grande tâche à remplir, et que cette tâche est de chanter la sête qu'on vient de leur donner à tous. Alors il prie le maître du festin de prendre tous les pas qu'il va faire en cadence pour des transports de sa gratitude, et il se met ensuite à dancer de toute sa force. Après cette dance dont tous les spèctateurs battent la mesure, il commence son éloge et sur la sête et sur celui qui l'a donnée. Ce discours est appuyé sur les mêmes points de merite célébrés dans le premier discours, et une seconde dance le termine. Chaque convive tient à son tour la place des deux premiers, et leur reconnoissance dans tous la même, se varie seulement, selon le genie de celui qui la temoigne.

Ne vous semble t'il pas, Monsieur, que ceci ressemble assés aux séances de nos maîtres en l'art de sçavoir et de parler. Ce sauvage qui harangue le premier et les autres qui l'approuvent, en encherissant sur ce qu'il a dit, ne figure-t'-il pas avec nos Academiciens qui s'encensent mutuellement. Je n'y trouve qu'une difference, c'est que les sauvages ne sont porter leurs éloges que sur un merite necessaire et que nous prodiguons les notres aux choses les plus sutiles a

futiles; c'est qu'ils égayent ce langage de la flatterie ordinairement si ennuyeux pour ceux qu'il n'interesse pas, et que chez nous on en essuye toute l'assommante fadeur.

De plus, Monsieur, ne seroit-il pas à defirer que nos parasites vinssent ici prendre d'utiles leçons. A leur retour vous ne les verriés plus se livrer à l'ingrat plaisir de déchirer celui qui les nourrit, ou à cette basse adulation qui est un mal pire encore, puisqu'au lieu d'exciter leur biensaiteur à ce qui lui peut être avantageux, elle ne l'excite qu'à ce qui lui est nuisible.

Mais considerés encore, je vous prie, quel - parti on peut tirer de ce penchant à la liberalité et à la reconnoissance de mes sauvages. n'est en général plus facile que de s'acquerir un coeur généreux et sensible; et cependant cette facilité est augmentée ici par la modicité du prix necessaire pour en faire usage. Forcés souvent à des dépenses immenses pour nous faire des alliés dont nous n'obtenons qu'une diffimula-- tion chancellante au lieu d'un attachement folide, devrions nous épargner le peu qu'il faut pour acquerir des amis qui, pour être de meilleure composition et en même tems plus sincères, n'en sont pas moins utiles. C'est assurement à quoi on ne fait pas assés d'attention. On veut bien

bien exercer une de leurs inclinations dominantes, mais on neglige l'autre necessairement liée à la premiere. On cherche à ruiner ou à écraser ceux qu'il seroit si aisé de gagner en gagnant soi-même par cette voye. J'espere qu'ensin on prendra ce chemin, et si les reslexions qui ont interrompu ma lettre et par lesquelles je vais la terminer, y contribuent, je n'aurois aucun regret d'avoir dévancé les votres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE IX.

Suite des moeurs des sauvages, de leurs fêtes, de leurs sonseils. Discours d'une semme, sauvage, de lours guerre, des ruses qu'ils y emploiens.

Monsieur,

vage. En verité je n'en obmettrai pas une circonftance très interessante, puis qu'elle regarde un sexe qui a recu de la nature le droit d'interesser pour lui. Les sauvages ne sont point aussi barbares à cet égard que des nations qui se croiroient en droit de leur donner des leçons de societé. Ils admettent les semmes dans leurs divertissemens, et ce sont elles mêmes qui les terminent. Il est vrai que par l'usage que

que leurs femmes font de ce privilege; ils n'ont pas lieu de le regarder comme un abus; car n'allés pas croire qu'elles leur inspirent une certaine molesse qui affoiblit leur courage. Non, les leçons qu'elles leur donnent ne sont point dans ce genre, et vous en allés convenir.

Les remerciemens des hommes étant finis, les femmes et les filles entrent. La plus âgée d'entr'elles les conduit. Elle tient dans ses mains un large morceau d'écorse de Bouleau, de l'espece la plus dure qu'on ait pû trouver, et s'en servant comme d'un tambour de basque, elle invite par ses touches (qui dans le vrai sont un peu dures à l'oreille) la jeunesse danser. Ensuite elle harangue à son tour en ces termes, en s'adressant aux hommes.

"Vous qui me regardés comme un sexe infirme et foible et par consequent subordonné
i à vous dans tous ses besoins; sçachés que
dans ce que je suis, le Créateur m'a départi
des talens et des qualités qui valent bien les.
votres. J'ai eu l'art de mettre au monde
de grands guerriers, de bons chasseurs et
des voyageurs en canot aussi adroits qu'infatigables. Cette main que vous voyés,
toute dessechée qu'elle est, a plus d'une sois
porté le poignard dans le sein des prisonniers
que

que l'on me livroit pour mon divertissement.

Que les rivages et les bois attessent qu'ils

m'ont vû arracher le coeur, les entrailles et

la langue des ennemis que l'on confioit à ma

vengeance; qu'ils disent si j'ai changé de

couleur et si mon courage s'est étonné,

lorsqu'il a fallu ainsi servir ma patrie? De

combien de chevelures enlevées à ces traîtres,

n'ai-je pas orné ma tête et celles de mes

filles! Quelles sortes et piquantes exhorta
tions n'ai-je par faites à nos jeunes gens

pour les exciter à m'apporter de ces marques

de leur valeur, dont le prix devoit etre pour

eux la gloire et l'honneur?

"J'ai plus fait encore, j'ai sçû léver tous les obstacles qui s'opposoient aux alliances que l'amour faisoit desirer, et le ciel a beni mes foins. Tous les mariages que j'ai conclu ont été seconds. Ils ont sourni à notre nation des soutiens et des sujets capables d'éterniser notre race et de nous mettre à l'abri des insultes de nos ennemis. Je suis semblables à ces vieux sapins, ou à ces vieux pruches pleins de nœuds depuis la cime jusqu'à la racine, dont l'écorse tombe de vetusté, qui neanmoins couvre toujours leur gomme et leur séve au dedans. Je ne suis plus ce que j'ai été. Toute ma peau

cft ridée et sillonnée, mes os la percent confique de toute part. Je parois quant au confique de toute part. Je parois quant au confique de toute part. Je parois quant au confique de cour qui m'anime encore, confique qu'il l'a jamais été, de l'estime connoissent."

Après cet éloge d'elle même, qu'ordinairément la verité rend respectable, la vieille ajoute un mot de remerciement à celui qui donne la sête. Mais en tems de guerre et dans les sestins qui y servent de préparation, c'est bien autre chose. Alors les semmes employent toute l'éloquence de leur esprit et de leurs charmes à exciter les guerriers qui se préparent au combat. Chacune d'elles, selon qu'elle est plus ou moins animée, exige de son amant un certain nombre de chevelures des ennemis. Elles assurent les hommes qu'elles se resuseront aux plaisirs de ceux d'entr'eux qui ne leur auront pas apporté ces marques de courage.

Je ne vous rapporterai point, Monsieur, toutes les folles ceremonies que mes sauvages faisoient pour préludes de leurs guerres dans le tems de leur idolatrie, vous trouverés à ce sujet d'assés longs détails dans les auteurs qui ont parlé d'eux. D'ailleurs n'imaginerés vous pas sacilement leur déraison par la connoissance de celle de tous les autres peuples? Est ce pour

eux seuls qu'on a dit, que la crainte et l'espoir avoient enfanté des dieux, avoient décidé des differents cultes et consacré la superstition?

Mais ce que je veux vous faire remarquer c'est la manière dont leurs guerres commençoient et commencent encore.

La nation qui se porte pour agresseurs, va d'abord dans les terres de la nation qu'elle veut attaquer. Elle y fait tout le ravage possible; ruine la chasse presente et celle qu'on peut faire dans la suite, détruit à cet esset toutes les cabannes de castor, et embarrasse les chemins d'ailleurs très dissiciles. Après ces operations on tient conseil de guerre. Les hommes y pensent, restechissent, projettent, décident et les semmes y encouragent et haranguent.

Le resultat de ce conseil est d'envoyer declarer la guerre au peuple à qui on a déja tant fait de mal, et qui par consequent doit se la tenir pour bien et décemment declarée.

On fait partir deux especes de heraults d'armes. Ils portent avec eux leur arc et leur carquois, leurs sleches et leurs haches de pierre. Dans cet équipage, ils se rendent à la vûe de la plus considerable habitation de l'ennemi, et se gardent bien en chemin d'apprendre à qui que ce soit leur intention, ni même d'ouvrir la bouche pour prononcer un mot. S'étant arrêtés

rêtés ensuite à une certaine distance du village, ils donnent en terre plusieurs coups de leurs haches. A ce signal les ennemis connoissent qu'on a déja ravagé leurs terres et sçavent qu'ils doivent desormais se tenir sur leurs gardes pour la dessence de leurs personnes. Cependant les heraults d'armes, après avoir tiré deux de leurs meilleurs sleches sur le village, se retirent promptement et reviennent rendre compte de leur expedition, mais pour prouver qu'ils ont été au lieu prescrit, ils apportent avec eux des marques non équivoques de l'endroit même.

Je demandois un jour à un fauvage pourquoi ils ne faisoient pas préceder leur declaration de guerre aux premieres actes d'hostilités, et pourquoi ils s'embarrassoient après d'une ceremonie inutile? Quoi, me repondit il, tu voudrois que nous sussions asses soux pour avertir nos ennemis de faire leurs provisions, et de nous ôter les moyens de faire les notres sur leurs terres? N'est ce pas asses que nous les avertissions de dessendre leurs personnes? La declaration de guerre necessaire pour la sûreté mutuelle, ne doit pas être une politesse imprudente et préjudiciable, comme elle le seroit en la faisant à-la-mode?

Je vous laisse juger, Monsieur, si le bon sens de ce raisonnement doit l'emporter sur les droits établis établis de la société, ou s'il doit y céder? Jo prévois cependant que de plus grands maîtres que nous en l'art de décider, pourront un jour resoudre la question.

Cependant les sauvages certains par les saits et par la déclaration, de l'intention de leurs ennemis, songent des deux côtés, ou à tenir bon sur leur terrain, ou à déloger sur le champ pour se mieux placer, ou ensin à aller à la rencontre les uns des autres. Pour prendre sur ces differents partis une resolution convenable, ils tiennent des conseils aussi longs que frequens.

Au reste ces conseils sont très interessans tant pour la curiosité que pour l'utilité. Comme on n'y écoute que la raison, qu'on n'y a en vue que le bien public; que l'ambition et l'intérêt personnel n'y opinent pas, c'est ordinairement l'homme le plus habile dans l'art de la guerre, le plus capable d'un bon projet, qui v préside. Si celui qui jusqu'alors a possedé à cet égard, la confiance de la nation, s'appercoit qu'un autre la merite mieux que lui, il la lui céde sans repugnance. Mais comment l'appercoit il, dirés vous? Eh quoi! Est il donc plus difficile d'avouer que nous manquons d'une qualité qu'un autre possede, que de nous rendre sur cela interieurement justice; et quand l'amour

l'amour de la pattie va jusqu'à nous inspirer une franchise si peu ord-naire à l'amour propre, a t'il tant de peine à dissiper les ténébres que ce même amour propre repand, ténébres assurement moins épaisses que l'on ne veut en convenir.

Mais les sauvages sans toutes ces analises. paroiffent faire par inflinct ce qui nous couteroit de grands efforts de raison. Aussi n'en voit on point qui avent à se reprocher d'avoir employé la faveur qu'ils avoient obteriué, ou l'illusion qu'ils avoient sçû faire à la perte de leur patrie. On est quelque fois surpris de trouver tant de flegme pour les intérêts communs dans ces mêmes fauvages qui font parofire souvent une serocité aveugle pour leur intérêt immediat. Mais ces diverses dispositions sont produites par le même principe. Si le sauvage est capable d'afformmer celui qui en veut à sa fagamité * dans l'instant qu'il và la manger, il est aussi capable de raisonner de sang froid pour ôter le pouvoir d'en approcher.

Quand à leurs ruses de guerre, elles sont si simples qu'il semble qu'elles ne devrosent pas avoir grand succès; mais par le soin qu'ils ont de les adapter aux circonstances et aux personnes, elles leur reussissent. Quelquesois ils sont semblant de renoncer à toute attaque, et

[·] Sagamité; mets sauvage.

ils se retirent en se dispersant dans les bois. Ils guettent ensuite les endroits où sont les jeunes gens sans experience, et là ils contresont le cris des animaux, et profitent de l'étourderie de ceux qui se laissent préndre à cette amorce pour les accabler ensin, soit à sorce ouverte, soit par adresse. Leurs guerres ne finissoient autresois que par la destruction totale du partiqui succombost.

H est vrai que nous avons changé quelque chose à cet art qu'ils possedoient à leur manière, qui n'étoit peut-être pas la plus mauvaise; mais il s'en faut encore de beaucoup que nous les ayons reduits à la notre. Le vrai service que nous leur avons rendu a été de leur inspirer quelque horreur pour la barbarie avec laquelle ils traitoient l'ennemi vaincu, barbaries qui, quoiqu'inventées pour faire craindre les mauvaises querelles, éternisoient les haines et la vengeance.

Nous les avons aussi presque desacoutumés de la folie de la dévination, et délivrés des terribles suites qu'avoient pour eux la mechanceté, la malice et l'autorité de leurs jongleurs. Je ne sçais s'ils auroient le même remerciement à nous faire sur les changemens que nous avons faits dans la manière dont ils arrangeoient leurs mariages. Je crois que leur usage en ce point G 2

Digitized by Google

valoit autant que celui que nous suivons, et se rapportoit mieux à leur penchant et à leurs idées.

Les sauvages naturellement très enclins à l'amour, mettoient cependant dans cet engagement tout ce qui étoit convenable pour concilier leur intérêt dominant avec le plaisir. Lorsque les parens avoient déterminé qu'un jeune homme approchoit de l'âge où il devoit contracter cet engagement, d'accord entr'eux ils lui disoient: Tu peux desormais aller quand tu voudras allumer ton calumet de jour et de nuit dans la cabanne de celui qui doit être ton beau pere; tu observeras d'en faire aller la fumée du côté de l'épouse qui t'est destinée, et tu feras en forte qu'elle prenne tant de goût à cette vapeur, qu'elle te demande à l'exciter elle même. Montres toi d'ailleurs digne de ta nation; fais honneur à ton sexe et à ta jeunesse, en ne permettant pas qu'aucun de la cabanne où tu vas, manque de la moindre des choses necessaires ou utiles; employe sur tout, pour celle qui doit être un jour à toi, toute ton induffrie; que ton arc et tes fleches soient employées à leur fournir la viande, l'huile et les pelleteries dont ils auront besoin. Quatre hyyers te sont donnés pour faire la preuve de tes attentions et de ta constance.

Après

Après ce discours le jeune homme alloit sans repliquer à la cabanne designée. Son accordée, qui étoit instruite de ses intentions, l'écoutoit favorablement; d'abord par obeissance, ensuite s'il parvenoit à lui plaire, elle le lui faisoit connoître en lui demandant son calumet, dont elle ne se servoit que pour pousser la sumée qui en fortoit dans les narines de son amant. Cette iolie declaration faifoit quelquefois tomber par terre tout étourdi celui à qui elle s'adressoit : mais enfin c'étoit toujours une declaration; et de quelque façon qu'un amant apprenne qu'il est aimé, les peines que lui a couté cet aveu. lui paroissent agréables. L'épouse suture n'en demeuroit pas là, elle tressoit les cheveux de celui à qui elle devoit être unie, lui peignoit le visage des couleurs qu'elle aimoit le plus. Elle employoit l'art qu'ont toutes les femmes sauvages pour piquer des desseins à imprimer sur sa peau quelques marques relatives à leurs amours, et elle choisissoit selon son caprice, la partie du corps de son amant qui lui paroissoit la plus propre à faire honneur à son travail.

Si tous ces petits soins avoient fait reciproquement dans le coeur des progrés rapides, si les parens de la fille en étoient contens, ils abregeoient le noviciat de leur gendre et lui discient: Tu peux quand tu voudras prendre

G 3 ta

ta part de ce qui couvre la nuit ta bien-aimée. Ces paroles que l'amant entendoit à demi mot, et qu'il laissoit à peine le tems d'achever, étoient le signal de son bonheur. Il sortoit aussitôt de la cabanne avec fon arc et ses fleches, et se rendoit en hâte à la maison paternelle: Ne m'attendés plus, disoit il à ses parens, je vais dans les bois et je n'en reviendrai que lorsqu'il plaira à celle que j'aime, de me rappeller. Cet avis donné il partoit effectivement pour s'enfoncer dans quelque forest, et là il n'oublioit ni force ni adresse pour faire la meilleure et la plus ample chasse. Trois jours après tous les jeunes gens du village alloient le chercher en triomphe, et chacun d'eux se chargeoit des viandes et des pelleteries destinées au festin nuptial, fruits des fatigues qu'avoit essuyé le futur époux. Lui seul pour se delasser de ses travaux, n'avoit aucune charge. Conduit ensuite par le jongleur ou par un des plus vieux parens, il alloit à la cabanne de sa maîtresse et se couvroit un instant de la couverture de son lit. Cette ceremonie qui n'empêchoit pas les deux époux d'écouter un long discours qu'on leur faisoit sur les devoirs du mariage, étoit terminée par le festin qui étoit pour ainsi dire, le sceau de l'union. L'epoux affis au milieu des garçons, et l'épouse parmi les filles, attendoient qu'on leur leur préparât les mets qui leur étoient destinés. Cette préparation le faisoit dans deux ouragans de forme égale qu'on posoit au milieu de la cabanne. C'étoit alors que le president à l'a fête adressoit les mots suivants à la mariée. 56 O toi, qui viens de t'engager à des devoirs se respectables, sçaches que la nourriture que "tu vas prendre vas te présager les plus grands malheurs, si ton coeur est capable de quelque se noir dessein contre ton mari ou contre ta nastion. Si tu dois un jour te laisser seduire 46 aux caresses des étrangers, si tu trahis ton mari et ta patrie, le mets que contient cet se ouragan, aura l'effet d'un poison lent dont f' tu sentiras des à present l'atteinte; que si au & contraire tu dois demeurer fidelle à ton ff égoux et à ton pays, si tu n'infulte jamais s' aux défauts de l'un, et ne donne jamais la " carte de l'autre à l'ennemi, ce sera une " nourriture aussi agréable que salutaire que tu " prendras."

Ce discours fini l'amie de l'epouse, comme par distraction, prenoit l'ouragan destiné à l'epoux, et l'ami de l'epoux celui de l'epouse, et s'appercevant un moment après de cette distraction meditée, ils s'ecrioient: Voilà dans notre meprise un figne non équivoque de l'étroite alliance que les deux époux contractent aujour G 4

Phui. Ils sont unis ç'en est fait, qu'ils multiplient. A ces mots repetés à grands cris par tous les affistants, suivoient les embrassemens, le sestin et la dance.

Ne faites point, je vous prie, Monsieur, une attention trop scrupuleuse aux especes de momerie qu'il y a dans le suiet de cette description; mais considerés plutôt l'objet en lui même. N'y voyés vous pas des marques certaines de cette simplicité de sentimens dont il nous seroit si aisé de profiter; et n'est ce pas une entreprise plus digne d'un homme raisonnable de faire servir à l'utilité commune, les penchans qui lui paroissent differer des siens que de s'en moquer? Voulez vous fur cela des modeles? Je puis vous en donner; en prenant le chemin du coeur on est sûr de subjuguer l'esprit. n'est pas jusqu'aux genies les plus bornés qui ne soient sûrs du succès avec cette marche, et la preuve, c'est qu'elle a souvent reussi à notre commandant. Je vous promets à ma lettre suivante un de ses discours, qui fit un effet merveilleux. Il est vrai qu'il ne fit que le prononcer et qu'un autre l'avoit dicté, et tant mieux pour vous: Ainsi ne baillés pas d'avance au nom du personnage; c'est bien assés de vous avoir fait bailler par la longueur de ma lettre; en ce cas recevés en mes excuses, et laissés

laissés moi seulement vous résterer les assurances qui doivent toujours trouver place sur mon papier.

LETTRE X.

Suite des moeurs des sauvages, discours qui leur fut sait par le Comte de Raymond pour les empêcher de saire leur paix avec les Anglois.

Monsieur,

L ne vous est pas difficile d'après tout ce que L je vous ai dit des sauvages, de penser que ce n'est que par l'affabilité et par la douceur qu'on peut les gagner; encore faut il mettre l'air le plus naturel aux fentimens qu'on leur temoigne. Si l'on paroiffoit seulement tolerer leurs moeurs et leurs usages, ils chercheroient auffitôt les motifs de cette tolerance qui les flatteroit peu, et ils en supposeroient qui seroient contre nous. Notre dissimulation leur paroîtroit dictée par la crainte et par la foiblesse, et certainement ils s'en prévaudroient. Si au contraire il leur semble qu'on les approuve par conformité de goût, on est fûr de les attacher par le lien le plus fort, puisqu'il est formé par l'amour propre. C'est à cette étude de leurs penchans et à l'art de s'y plier sans affectation, G 5 que

que le François doit le magnifique éloge que le sauvage croit faire de lui, quand il dit du François, C'est un bomme comme moi.

Vous allés juger si nous ne sçavons pas mieux que qui que ce soit, toucher les ressorts qui remuent ces peuples; et le discours que je vous ai promis me servira d'exemple. Vous pensarés peut-être que le but de ce discours auroit pû être meilleur; vous dirés qu'il n'est ni bon ni juste d'exciter des sentimens qui renouvellent ou éternisent des querelles; mais quand on donne un exemple, on le donne tel qu'il est. Ceux qui saississent le vrai motif qui porte à le donner, peuvent ensuite s'en servir pour d'autres objets. Voici donc ce que M, le Comte de Raymond juges à propos de dire aux sauvages qu'il avoit rassemblés.

"Ecoutés, mes enfans, yous m'avés nommé
votre pere, j'en ai accepté le titre avec plaifir. Je suis l'organe du roi mon maître,
votre protecteur, votre bienfaiteur et votre
appui. C'est donc non seulement en qualité de pere que je vous convoque aujourd'hui, mais aussi en qualité d'interprête du
plus grand monarque de la terre; d'un roi
qui n'a au dessus de lui que le vrai Dieu
dont il vous a donné la connoissance pour le
falut de vos ames.

"Il se repand un bruit que vos confreres les
Abenakis, les Marechites, et peut-être les
Mikmaks de la Heve, ont fait leur paix avec
les Anglois ou qu'ils leur ont du moins accordé une treve de quatre ans.

"Je ne vous dirai point ici combien il est odieux à ces saux freres d'avoir sait cette paix sans ma participation, après la parole que vous m'aviés recemment et volontairement donnée. Je ne vous retracerai point les sermens que chaque ches me faisoit à cette occasion au nom de toutes vos nations, dans le tems qu'au milieu de vous, je vous donnois de nouvelles preuves de la bonté, de la liberalité, de l'amitié et des bonnes intentions

e qu'un monarque qui n'a point d'égal, a pour

56 vous.

"J'abandonne à leurs reflexions sur cet objet, ceux qui ont manqué à ces nouveaux engagemens; mais en bon pere, je dois vous
ouvrir les yeux et sur vos veritables et propres
intérêts, et sur tout ce qui a rapport à votre
conservation. Il ne me sera pas difficile de
vous démontrer que la route que vos freres
viennent de prendre est totalement opposée à
l'un et à l'autre.

"A mon arrivée dans les colonies dont le roi a bien voulu me confier le gouvernement, G 6 mon

"
mon premier soin a été de jetter les yeux sur
les nations que sa majesté aime et protege.

J'ai voulu approsondir tout ce qui les regarde,
et par préserence, les motifs qu'elles avoient
pour faire la guerre aux Anglois pendant que
sla France étoit en paix avec eux. Voici ce
que les recherches les plus exactes m'ont
appris, par quelqu'un de vous et par des per-

" sonnes qui ne peuvent être suspectes. "Il est reproché aux Anglois qu'en 1744. « vers la fin du mois de Decembre, ils commirent les cruantés, les trahifons suivantes. 66 M. Ganon commandant un détachement de troupes Angloises ayant été envoyé pour obse server la retraite que les François et les sau-46 vages faisoient de devant Port Roïal en Aca-" die, trouva à l'écart deux cabannes de sau-" vages Mikmaks. Dans ces cabannes il y 44 avoit cinq femmes et trois enfans, dont ce deux de ces femmes étoient enceintes; mais " malgré ces objets si propres à exciter l'humanité, les Anglois non seulement pillerent et brulerent ces deux cabannes, ils maffa-« crerent encore les cinq femmes et les trois « enfans. On trouva même que les femmes « qui étoient grosses, avoient été éventrées, " ce trait d'autant plus barbare qu'il se faisoit " alors une bonne guerre, glaçoit d'horreur, " par

ce par ce feul fouvenir, ceux qui me le racontoient.

" Cinq mois avant cette cruelle action un 66 nommé David corfaire Anglois avant artifi-66 cieusement arboré pavillon François, dans " le passage de Fronsac, fit par le moyen d'un 46 renegat qui lui servoit d'interpête, venir à 66 fon bord le chef des fauvages de l'Isle Roïale " avec toute sa famille. Ce chef nommé 48 Jacques Padenuque, fut d'abord mis au cachot, ensuite emmené à Baston et puis " étouffé sur un batiment où les Anglois di-66 soient ne l'avoir fait embarquer que pour le " ramener à l'Isle Roïale. Ils garderent cepen-46 dant fon fils âgé de huit ans et ne voulurent o point le rendre, quoique les sauvages eussent " rendu, pour le ravoir, plusieurs prisonniers " sans rançon, et que cette condition eut été " acceptée.

"Au mois de Juillet 1745. le même David prit par une pareille ruse une famille sauvage qui n'a pû se retirer de leurs mains qu'en s'échapant la nuit de leur prise.

"Dans le même tems un nommé Barthelemi Petitpas interpête appointé des savages,
fut emmené prisonnier à Baston; mais en
vain vous le reclamâtes plusieurs sois en
échange de quelques prisonniers Anglois qui

44 étoient alors entre vos mains. En vain vous 46 donnâtes à deux d'entr'eux qui étoient offi-46 ciers, la liberté à condition que Barthelemi 47 Petitpas vous feroit renvoyé. On fut source 46 à vos offres autant qu'insensible à votre géné-

à vos offres autant qu'insensible à votre géné rosité, et ensuite on sit mourir votre frere.
 En la même année 1745, votre mission-

ss naire ayant été invité à un pourparler à votre ss fujet par plusieurs lettres d'un des principaux

" fujet par plusieurs lettres d'un des principaux s ches Anglois, et ayant reçu par écrit la pro-

es messe formelle de l'entière liberté de retour-

se mente formente de l'entière aberte de retourse ner chez vous, il se rendit à Louisbourg;

mais lorsqu'il eut satissait à tout ce qu'on de-

🤧 firoit de lui, au lieu de tenir religieusement

se leur promesse, les Anglois le retinrent, lui

firent plusieurs mauvais traitemens, le firent, quoique très malade, embarquer pour l'An-

se gleterre d'où ils ne le transporterent en

"France que quelque tems après.

Ge fut encore en 1745, que plusieurs ca-

66 Foulouse et jettés au seu par les habitans de

46 Baston, qui de plus ravagerent le cimetière

de votre nation, et mirent en pieces toutes

46 les croix pofées sur chaque tombeau.

"Le fait énorme de 1746. est une autre époque qui ne devroit jamais sortir de votre memoire. Les étosses que les sauvages

" achet-

ce achetterent des marchands Anglois qui commerçoient alors dans le bassin de Méjaes goueche à beau bassin, se trouverent empoisi sonnées, de sorte que plus de deux cens saues vages en perirent.

" Ce qui arriva en 1749, n'est pas moins dans le même sens une époque remarquable. Vers la fin du mois de Juillet, tems où l'on se ne sçavoit point encore dans la Nouvelle France la suspension d'armes entre les deux 66 couronnes, les sauvages avoient fait des pri-66 sonniers Anglois sur l'isse de Terre Neuve ; es mais ces prisonniers leur ayant appris cette " suspension signée l'année d'auparavant à Aix-66 la-Chapelle, ils les crurent sur leur simple of parole. D'après cette noble facilité ils mar-" querent à leurs ennemis la joye que leur cau-46 foit une prochaine reconcillation. se traiterent en freres, les dégagerent de leurs liens et les menerent dans leurs cabannes so pour leur donner l'hospitalité; mais malgré stant de bons traitemens, ces perfides hôtes 44 maffacrerent pendant la nuit vingt cinq 55 d'entre vous, tant hommes que femmes. "Deux sauvages seulement qui s'étoient éloig-" nés par hazard demeurerent pour aller vous 46 apporter la nouvelle d'un massacre si odieux.

« Vers

"Vers la fin de la même année les Anglois s'étant rendus à Chibouctou pour y
faire, à notre préjudice des établissemens tels
qu'on les voit aujourd'hui, firent repandre
le bruit qu'ils alloient détruire tous les sauvages; et depuis ils n'ont que trop agi en
consequence de cette menace. Ils envoyerent même des lors differens détachemens
de leurs troupes pour aller de toutes parts à
votre poursuite.

"Voilà les recits que l'on m'a fait; mais à 66 tous ces faits qui doivent être parvenus à votre connoissance, j'ajouterai ce que je viens 66 tout recemment d'apprendre; que des nego-" ciants Anglois ont ici tenu entr'eux des 46 discours odieux devant des gens dont ils " croyoient n'être pas entendus, et que ces 46 personnes m'ont rapporté. Dans ces dis-" cours ils s'expliquoient clairement sur le but « qu'ils avoient dans la paix simulée qu'ils " voudroient faire avec vous. Ils disoient " qu'ils trouveroient, sous ce prétexte specieux, " le moyen d'assembler tout ce qu'ils pourer roient de vos nations, et qu'alors ils vous " massacreroient tous.

" Je ne vous rappelle point, mes enfans, tant de faits atroces pour vous exciter à faire une guerre cruelle et barbare. Un vrai "chre-

"chretien n'est point capable d'une pareille instigation.

· "Vous êtes d'ailleurs libres de faire la 46 guerre ou la paix. Le roi ne vous contraint " en rien sur cet objet; mais vous ne pouvés " faire la paix dans les occurrences presentes se sans la participation du protecteur qui n'a " jamais cessé de vous accorder les differens se secours qui vous ont été necessaires, et qui " vous a donné tant de marques de son affec-" tion. De plus les fermens réiterés que vous " m'avés faits il y a peu de tems pour m'assurer " que vous ne concluriés rien fans m'en donner 46 avis, ne sont ils pas d'autant plus inviolables que vous voulûtes les faire fans qu'on vous les " demandât? Vous prîtes votre patriarche à 66 temoin de cet engagement, et par les dé-" monstrations de joie dont vous l'accompag-" nâtes, il n'y avoit pas lieu de croire qu'il « feroit violé.

"dans ces circonstances le roi justement indigné de ce procedé, ne retire sa main bienfaisante, qu'il ne vous prive de ses secours
et ne vous abandonne à vos cruels ennemis;
malheur que ces mêmes ennemis vous defirent et au quel ils tâchent de vous reduire.
Considerés donc qu'il est de la plus grande

" N'avés vous pas d'ailleurs à craindre que

" consequence pour vous de ne pas tomber dans l'abîme qu'on vous creuse, et voilà vos yrais interêts.

"Quant à ce qui regarde votre conservation tant en général qu'en particulier, tous les sauvages qui sont sous la protection de mon roi, ne doivent ils pas sentir par les faits que j'ai raconté à quelle affreuse extremité ils seroient reduits sans les secours de la France; mais si au contraire, vous ne faites votre paix que du consentement de celui qui est votre appui et votre ressource, vous le trousses toujours comme une muraille de dé-

" Consultés votre patriarche, homme éclairé, se qui a pour vous, ainsi que moi, des ense trailles de pere, qui sans cesse occupé du soin de vos ames, ne laisse pas de chercher par vous procurer toutes les douceurs de la vie.

se fence entre vous et vos ennemis.

"vie.

"'vie.

"'Si les cendres de vos peres, de vos meres,

"de vos femmes, de vos enfans, de vos parens

"tet amis qui ont été maffacrés pouvoient se

"ranimer et se faire entendre, elles vous di
"roient: Ne faites jamais votre paix sans le

"consentement de votre soutien; désiés vous

"d'un ennemi qui ne respire que votre ruine,

"qui ne yent vous voir isolés que pour vous

""entourer

entourer plus facilement et vous immoler. Gardés vous de recevoir leurs presens. Ils cacheroient sous des fleurs des serpens qui déchireroient vos entrailles. Elles ajoute-roient: Deputés deux de vous vers vos freres, qu'ils partent, qu'ils ne perdent point de tems, qu'ils leur fassent connoître le pas dan- gereux qu'ils ont fait; qu'ils leur ouvrent les yeux sur tout ce que je viens de vous dire, et que par ce moyen ils les empêchent de consommer une paix qui les conduiroit in-

"Voilà, mes enfans, ce que ma tendreffe m'a suggeré de vous dire en vous faisant vemir ici. C'est à vous à present à voir le parti se que vous avés à prendre."

Malgré la longueur de ce discours, j'ai youlu, Monsieur, vous le rendre presque mot à mot par les motifs que je vous ai expliqué. Ne prenés point M. le Comte de Raymond à partie sur l'entousiasme du language, ce ton est necessaire avec les sauvages, et je suis sûr qu'avec plus d'exageration et quelques metaphores, ils en auroient été encore plus touchés. Tout ce que je souhaite, c'est que la conscience de l'orateur soit d'accord avec son éloquence; que la certitude des saits qu'il a fait valoir soit asses établie

établie pour ne pas lui laisser le reproche interieur de n'avoir orné que des calomnies.

Au reste, Monsieur, vous imaginés bien que si on avoit dit à nos sauvages: Ne faites point de paix, continués une guerre sanglante, par ce que votre ennemi veut qu'une banderole attachée à vos canots soit baissée devant lui, ils auroient été peu touchés de cette importante raison de s'égorger, ainsi que de toute autre dans ce genre. Mais la conservation de leur individu leur en paroît une bonne, autant qu'à nous et plus qu'à nous, aussi est-elle la seule qu'ils ayent. Si d'autre part on leur avoit dit: Comment le roi de France vous ordonne de ne point faire la paix, il ne veut pas que vous la fassiés; Et nous le voulons, auroient ils repliqué, Le sauvage n'a point de maitre. l'attachement à la vie, les besoins de la vie, la liberté, l'amour de la liberté sont les seuls sentimens, les seuls biens des sauvages. C'est à nous à faire usage de cette connoissance; mais il me reste à vous faire voir quel a été jusqu'à present l'usage qu'on en a fait dans ces colonies et les progrès que le gouvernement qui y est établi y comportent. Je vous ferai ce détail comme le doit faire un ami et non comme le feroit un courtisan, et ma sincerité ne doit

pas peu servir à vous prouver l'attachement que je vous ai voué.

J'ai, &c.

LETTRE XI.

Du gouvernment de l'Isle Roïale, du militaire, &c.

Monsieur,

ES Isles Roïale et de Saint Jean obeissent au même commandant qui reside à Louisbourg; mais ce commandant, comme celui de la Louisiane, est subordonné au gouverneurgénéral de la Nouvelle France qui refide à Quebec. Il est vrai que l'éloignement de ces deux villes empêche que la fujettion ne foit bien penible pour le commandant de Louisbourg. Je crois même qu'il consentiroit à l'augmenter de quelques dégrés de plus, à la condition de n'avoir pas un rival d'autorité dans Louisbourg même. Ce rival est le commissaire ordonnateur de la colonie, et voici les differentes fonetions de ces deux chefs. Par les avantages et les prérogatives qui en resultent, vous jugerés aisement de la desunion qui doit être entr'eux, lorsqu'ils préferent, comme cela n'arrive que trop souvent, leurs intérêts particuliers au bien public. Tout ce qui a rapport au militaire et àla

à la dignité du commandement, appartient au commandant seul. C'est à lui à donner des ordres aux troupes, et à avoir attention qu'elles soient bien disciplinées et en état de servir dans les occasions. C'est à lui à se faire rendre compte par les officiers de l'état major de leurs compagnies et à entrer avec eux dans des détails qui leur fassent connoître leurs devoirs. Il doit tenir la main en ce qu'ils ne fassent aucune injustice à leurs foldats en leur retenant leurs vivres ou leur solde, et s'il y en a qu'et tombent dans ce cas il doit les punir; mais le commissaire ordonnateur doit saire la restitution aux dépens des coupables.

Le commandant et l'ordonnateur peuvent conjointement donner des congés abfolus aux fergents et aux foldats invalides, en se conformant à cet égard aux ordonnances du roi-

Le gouvernement des sauvages regarde particulierement le commandant, ainsi que la sureté de la colonie. L'administration des sonds de la caisse, des vivres et des munitions, et généralement tout ce qui a rapport aux magasins et à la caisse appartient uniquement au commissaire ordonnateur, et il ne doit être fait aucun payement, aucune vente ni consommation que sur ses ordres. Il doit cependant donnet au commandant lorsqu'il le lui deniande, des états

Digitized by Google

états des vivres et munitions des magafins, afinqu'il puisse être toujours informé de l'état de la place. Le détail et l'administration des hopitaux regarde auffi l'ordonnateur, quoique le commandant ait le droit de veiller à ce que toutes choses s'y passent en regle. L'administration de la justice est absolument du ressort de Pordonnateur et le commandant n'a rien à v faire que pour prêter main forte au premier. lorsque le secours deviendroit necessaire : notés qu'il ne doit jamais s'y refuser. C'est au commissaire ordonnateur, comme premier conseiller à faire, en l'absence de l'intendant du Canada, les fonctions de president au conseil superieur, comme de donner les audiences, de faite appeller les caules, receuillir les voix, prononcer les jugemens, &c. Et lorsqu'il juge à propos de faire convoquer quelque conseil extraordinaire, il doît en faire avertir le commandant par l'hwisser audiencier.

Le commandant et l'ordonnateur rendent compte conjointement de la conduite des officiers de justice et proposent des sujets pour les places vacantes par mort ou par demission; mais ce qui regatide en particulier le commandant; c'est de veiller à ce que les officiers majors et ceux des troupes ayent pour ceux de justice les égards dus au caractère dont ils sont revêtus

Digitized by Google

revêtus et de maintenir le peuple dans le respect qu'il doit avoir pour ce même caractére, et sur tout de laisser à ce conseil superieur une entiére liberté dans les suffrages. L'ordonnateur de son côté doit empêcher le conseil de se mêler directement ni indirectement de ce qui regarde le gouvernement et l'administration générale de la colonie, l'autorité ne lui étant consiée que pour rendre la justice aux particuliers dans les affaires contentieuses. Le soin d'empêcher les gens de pratique qui sont ou qui peuvent s'établir dans la colonie, de se mêler en quelque saçon que ce soit des procés, doit être pris également par le commandant et par l'ordonnateur.

Les concessions des terres, des graves, &c. regardent le commandant et l'ordonnateur en commun, et ils doivent avoir attention de placer celles qu'ils font, de la manière la plus avantageuse pour l'accroissement de la colonie.

Les officiers de la justice ordinaire, ayant la charge de la police particuliere, doivent avoir pour surveillant le commissaire ordonnateur. A l'égard de la police générale elle appartient au commandant et à l'ordonnateur et elle embrasse trois objets: l'augmentation des habitans, celle des cultivateurs et celle du commerce et de la pêche.

pêche. Le commandant doit parvenir au premier objet en traitant les habitans avec douceur et humanité et en empêchant qu'il leur soit sait aucune vexation par les officiers. L'ordonnateur doit aussi y contribuer de son côté, en entrant dans les besoins des habitans, en ne permettant pas que le petit soit écrasé par le puissant, et que les officiers de justice abusent de leur autorité.

Quant aux fortifications à poursuivre ou à faire à Louisbourg, et dans quelques autres endroits des Isles Roïale et de St. Jean, le commandant et l'ordonnateur doivent se concerter, ainsi que pour le maintien de la religion et du bon ordre.

Voilà, Monsieur, un abregé des instructions générales et particulieres que le roi donne aux deux chess du gouvernement de ces isles. Elles sont assurement très bonnes et très bien digérées; mais, selon moi, telles seulement pour des pays qui sont de plus près éclairés de l'œil du maître. Car dans un constit de juridiction dans ces differentes sonctions, dans celles qui sont en partage, quelle source de division, d'alteration, de querelle entre deux hommes si l'un des deux seulement manque d'une probité exacte, à plus sorte raison s'ils n'ont ni l'un ni l'autre ce sentiment qui porte au bien général,

Digitized by Google

et qui détermine à choffir ce bien. Il y a plus, Monfieur, en fuppofant deux aush honnêtes hommes qu'il soit possible d'en imaginer; en supposant qu'ils soient exemts de jalousie, d'envie, qu'ils puissent respecter cette légére barriere qui separe seur juridiction, ne reftera t'il pas toujours un inconvenient dangereux dans le gouvernement partagé avec trop d'égalité? Comment rencontrer deux hommes qui voyent les chofes sous le même point de vue : comment éviter qu'avec les meilleures intentions du monde, ils ne puissent chacun s'opiniatrer à leur propre jugement, lorsqu'ils le croiront tel que l'amour du bien public doit le dicter? En vain on leur prescrira l'union, He se croiront autorisés à la desobéiffance. Si vous m'objectés que cet arrangement de gouvernement est tel dans toutes les villes de la France, je vous repondrai qu'il est très bon là, parce qu'il est facile dans les cas contestés de recevoir une décision : mais dans l'éloignement où nous sommes ici que de desordres et de malheurs ne peut il pas arriver avant que l'ordre émané de l'autorité suprême seir prononcé? Je crois que vous ne neus-allés pas! alleguer la foible ressource de se soumettre aux décisions du gouvernement du Canada; vous n'ignorés pas que dans, la plus grande partie del'année

l'année il feroit auffi facile d'avoir des nouvelles de Paris que de Quebec. Il est vrai que l'infiruction du roi porte que dans les affaires qui requereroient celerité, et sur lesquelles le commissaire et le commandant ne seroient pas d'accord, le sentiment de ce dernier seroit préseré. Mais alors il faut du moins que l'ordonnateur convienne de la necessité de cette célérité, asin de se déterminer à delivrer l'argent necessaire à tout. Comme cet aveu le soumet à une volonté qu'il n'approuve pas, on sent bien qu'il ne peut se faire qu'à la derniere extremité, et par consequent sorsqu'apparemment, les moyens sont devenus inutiles.

Les desagreables preuves de ce que j'avance sont encore assés recentes pour justifier mon sentiment; et malheureusement ce n'est pas de la contradiction reciproque d'un zéle louable, quoiqu'aveugle, que nous avons à nous plaindre.

En mille sept cens cinquante un, il nous arriva ici un nouveau commandant et six semaines après il sut mortel ennemi du commissaire ordonnateur. Le premier vouloit humilier son collegue qui, de son côté, accoutumé dès longtems aux habitans et aux usages de ce pays, trouvoit mille moyens de le mortisser.

H 2 Croyés

Digitized by Google

35 T.

Croyés vous, Monfieur, que pendant ces débats l'etat fût bien servi; l'attention à la sûreté de la colonie bien exacte? Ce que le commandant projettoit, l'ordonnateur le contredisoit. Celui-ci nioit toujours que le cas fût assés urgent pour exiger sa docilité; il ne vouloit point ouvrir, sans un ordre exprès, la caisse du tresor qu'il a ordinairement en sa garde. Il falloit cependant continuer des fortifications, en faire de nouvelles; l'ennemi toujours à craindre, étoit peut-être prêt dès lors à justifier les terreurs qu'il inspire; mais en attendant que la querelle entre les deux rivaux d'ambition, d'autorité et peut-être d'intérêt, dût être terminée, les justes précautions pour être trop tardives, sont en danger de devenir inutiles. Mais ce ne sont point ici des exemples, dirés-vous? Ces deux hommes là avoient sans doute des défauts incompatibles avec l'amour de la patrie? Et qui nous assurera, Monsieur, que d'autres qu'on a envoyé aient été mieux choisis? Ce choix n'est il pas de lui-même sujet à de grandes erreurs, fans compter les erreurs volontaires qu'occafionne la faveur : ainsi puisqu'il est impossible de connoître affés le coeur de l'homme pour ne pas s'y tromper; puisqu'il seroit trop penible au maître de porter cet examen sur tous ceux qui l'entourent, ne vaudroit il pas mieux ne hazarder

hazarder l'autorité qu'entre les mains d'un seul dans un pays où il est si difficile de remedier aux abus d'une indécision toujours dangereuse? La honte et la crainte d'être sans excuse, de no pouvoir faire tomber sur un ennemi le poids des sautes, le contiendroit du moins. Un plan, quelque désectueux qu'il puisse être, est meilleur avec une suite constante que les plus excellens projets sujets à des contrarietés, à des tergiversations et des remises perpetuelles.

D'ailleurs n'allés point imaginer que les deux chefs dont je vous parle fussent de ces hommes dont personne ne vante le merite. Jugés en plutôt d'après le bien et le mal qu'on en a dit.

L'ordonnateur qui reste encore dans la colonie a pour ainsi dire, blanchi sous le harnois.

Il est venu très jeune dans le pays. Il y a lui
même élevé la créole qu'il a pris pour semme.
Bien des gens disent qu'il entend parsaitement
les avantages et les intérêts de cette colonie;
quelqu'uns, et sur tout son adversaire, ont prêtendu qu'il entend encore plus les siens; qu'il
ne savorise que ses proches et ses alliés; que
par des préserences injustes, il décourage les
habitans et empêche par là les progrès de
l'établissement. Ce commandant lui reprochoit de plus une basse extraction, son premier
emploi d'écrivain de la marine et la mediocrité

H 2

Digitized by Google

se ses talens pour tout ce qui ne le regarde

pes perfonnellement.

' Mais celui qui faisoit ces reproches n'en est pas lui-même exemt. Il a beau se parer de l'honneur d'appartenir à un de nos plus fameux ministres d'etat, on lui nioit cette prétention et on soutepoit que l'intérêt la lui a inspirée et que l'adresse la faisoit valoir. Vous jugés bien que d'après ces préjugés on lui cherchoit noise sur tout. Sa figure même, disgrace sa pou reprochable, n'étoit pas épargnée. Il est vrai qu'il en a une de l'espece qu'il faut pour enciter plûtôt à la milierie qu'au respect des gens qui sont d'autant plus portés à lui en manquer, que dans le vrai il en exignit trop. L'air imperieux, le ton du despotisme ne peuyent guére être foutenus heureusement avec un visage et une taille ignobles et desagreables, avec des jambes qui rappetifient facheusement celui qui vandsoit s'élever au defius de tout ce qui l'antoure. Un genie valle, une sermaté éclairée repareroient ces défauts, les effaceroient mêmes; et précisement on affure presqu'unanimement que ces deux qualités ne peuvent produire oe bon effet en faveur de ce commandant. On veut qu'il eut feulement la démangeaifon de se môler de tout, de tout faire, fans talens pour justifier cette inquiétude et co zéle.

zéle. En effet, quoique les fonctions des deux chefs soient très formellement distinguées, à force de vouloir empiéter sur celles de son collegue, il fit ici un schisme très préjudiciable à la colonie. Il forma projets sur projets et en harassa la cour; en vain, on lui prescrivoit de se concerter avec l'ordonnateur qu'on a touiours presumé plus instruit par l'experience, il recommençoit toujours. L'entêtement est un attribut trop attaché aux esprits bornés pour pouvoir en être separé, et comme il ne peut répandre son prestige que sur les autres, il tâche d'autant plus d'en trouver les moyens qu'il est plus éloigné de se faire illusion à luimême. Exiger à titre de décoration du caractère, des honneurs qui ne sont dûs qu'à la personne, est un aveu tacite dont on a grand soin de se cacher la valeur; et d'ailleurs les airs de hauteur et de fierté ne rehaussent ils pas les qualités personnelles aux yeux des sots, et les fots ne sont ils par le plus grand nombre, peut-être même le seul que s'avise de compter celui qui leur ressemble. Ces reslexions sont générales, comme vous le voyés; quoique l'objet qui les a amenées puisse décider de l'application; ce qu'on peut dire de particulier c'est que ce commandant a paru ici comme l'être qu'on devoit le moins y attendre. Aucune H 4 OCC2occasion n'avoit encore montré ce qu'il étoit capable de faire dans un art qui nous est si necessiaire. Employé jusqu'alors dans le service de terre où l'on ne prend gueres de notions de celui de mer, il n'avoit pas même dans le premier, été dans le cas d'obtenir des distinctions. On prétend qu'il excelloit dans les avis et dans les projets; mais je ne sçais si cette sorte de merite peut être compté pour quelque chose dans un pays où il est ordinairement de trop.

Cependant on ne s'en tenoit pas à peser la valeur de son esprit, l'ordonnateur trouvant trop peu de contradiction sur ce point, l'attaquoit de plus près; quand je dis de plus près, c'est que je pense sans doute ainsi que yous. Monsieur, que le coeur et les sentimens. qui en dépendent, tiennent plus à un homme que les qualités dont le défaut doit plutôt être mis sur le compte de son protecteur que sur le sien. On lui reprochoit d'avoir acheté un terrain d'une étendue considerable et qui avoit été défriché à grands frais, de ne l'avoir pas même payé; d'avoir de plus obligé plusieurs habitans à lui vendre leurs possessions attenant. ce terrain. On lui reprochoit encore que sa cuifiniere dont il avoit fait sa gouvernante vendoit tout ce qu'on devoit obtenir à titre de grace,

grace, et que par là elle s'est enrichie aux dépens de ceux qui les avoient meritées; tout cela font des accusations qu'appuye une dépense au dessus des facultés de celui qui l'a faite, que balance le temoignage de quelques personnes. qui, quoiqu'obligées à la reconnoissance, peuvent n'être qu'éclairées, et que décident les gratifications de la cour. Car enfin à ce même homme dont quelqu'uns ont conservé ici une memoire si peu honorable et si peu avantageuse, on lui a accordé une remise de ses dettes qui étoient considerables, par forme de gratification et une pension de quatre mille livres.

· Vous voyés pourtant, Monsieur, combien peu le doute ou la certitude sur un pareil sujet, importe à des citoyens qui souffrent de l'un et de l'autre. Les habitans, dans la vue d'amasser quelque bien, sont prêts à se donner mille soins qui feroient le plus grand avantage de la colonie : l'injustice arrête les uns, la division fait craindre aux autres d'en perdre bientôt le labeur. De quelque côté que viennent ces fleaux. ils font tout languir, tout déperir. C'est encore une fois l'œil du maître qu'il nous faudroit pour y suppléer, sa représentation non divisée et digne de lui. Mais je ne m'apperçois pas avec mes plaintes et mes fouhaits que ma lettre est longue, que je ne trouverois pas HK

Digitized by Google

de

de place pour les autres détails d'un gouvernement dont en bon eitoyen je dois déplorer les abus; dont en bon ami je dois en avertir un ami qui viendra dans peu les subir. Reservons donc le reste pour une nouvelle lettre et sinissens celle-ei avec les sentimens qui termiment toutes les autres.

Je suis, &c.

LETTRE XII.

Du confoil superieur, des autres jurisdittions; de l'hipital, des prêtres, des moines, et des missionnaires des savages.

"Monsieur,

PRE'S vous avoir affés entretenu des deux chefs de la colonie, de leurs differentes fonctions, de leurs divifions et des inconveniens qui en resultent, il faut vous parler des corps subalternes qui ont le détail du gouvernement. Le conseil superieur est composé du commandant, de l'ordonnateur, du lieutenant de roi, d'un procureur général, de quatre à cinq conseillers, d'un greffier et d'un huissier, et quand il se trouve quelque conseiller malade ou absent, l'on adjoint quelqu'un de la colonie pour

pour tenir la place lorsqu'il y a des causes à Mais, Monsieur, puisque j'ai pris le parti de vous ouvrir mon coeur sur le chagrin que me donnent les divers abus qui font ici presque d'usage, je vous dirai ce qu'il seroit à fouhaiter qu'on observât pour y remedier. D'abord il faudroit pour procureur général un homme reconnu au moins du plus grand nombre pour un homme de probité. Il faudroit que cet homme eût suivi le barreau, qu'il eût étudié les loix et qu'il eût avec cela un bon discernement. Il ne seroit pas moins necessaire que chaque conseiller cut également fait une étude des principales loix. On les prend ordinaitement parmi les negociants, et trop fouvent sans bien exsminer s'ils ont les qualités requises, ce qui peut être très préjudiciable. Et comme il n'arrive que trop souvent qu'ils ont quelque intérêt dans les causes qui se plaident contre d'autres negociants, il feroit à souhaiser que le major de la place fût adjoint au confeil, qu'il ne le fût cependant que fix mois après avoir été nommé à la majorité, pendant le quel tems il s'appliqueroit à l'étude des loix; il affifferoit à tous les conseils fans cependant avoir de voix déliberative pendant cette espece de noviciat. Il seroit encore bon de faire entrer également au conseil un des principaux capitaines, non en le pre-H 6

nant par rang d'ancienneté, mais en le choifissant sur tout le corps après lui avoir trouvé les qualités convenables à cette fonction et en avoir été convaincu pendant la même durée de tems sixée pour le major.

Il faudroit en user de même pour le lieutenant de roi, et pour tous ceux que l'on destineroit à être conseillers. On auroit par ce moyen toujours un conseil échairé: il est du moins moralement fûr qu'il le seroit d'avantage que lorsqu'on prend des conseillers au hazard. D'ailleurs ce mêlange d'officiers militaires avec ceux de robe ne pourroit que faire un très bon effet et éviter bien de ces abus que vous devinés fans doute, Monsieur, par mes arrangemens pour s'en preserver. Un bien considerable que ce même mêlange produiroit, seroit d'amener à une societé d'opinions deux états qu'on ne sauroit trop raprocher pour empêcher le mepris d'un côté et la haine de l'autre; mepris et haine qui ne sont que ridicules dans les pays florissans, mais qui sont très dommagéables dans un nouvel établissement. Et quand il arriveroit que ces sentimens ne seroient pas aneantis ils feroient encore utiles; car enfin fi l'union est bonne dans les conseils, la division, lorsqu'elle est moderée, ne l'est quelquesois pas moins; elle rend la corruption plus difficile. Elle Elle excite des jalousies qui finissent souvent par une émulation avantageuse. Je suis du moins bien sûr que dans ce conseil, tel que je viens de le regler, on ne verroit point les conseillers s'assoir pour juger une cause sans en être instruits; ils voudroient sans doute en apprendre du moins quelque chose par un memoire, ne sûtce que pour se disputer reciproquement, de discernement; car quel est l'homme de loi ou d'arithmetique qui ne se croye et ne veuille se donner pour plus sçavant qu'un militaire? Quel est parmi les militaires celui qui veuille passer pour ignorant?

Après le conseil superieur vient le baillage qui merite malgré son inseriorité à l'égard du premier, les mêmes attentions et les mêmes précautions. Cette forte de juridiction qui s'étend particulierement sur le civil et sur la police particuliere de la colonie, est composée d'un juge, d'un procureur du roi, d'un greffier et d'un huissier. Elle est exercée actuellement par les officiers de l'amirauté, ce qui paroît tout à fait incompatible. Il conviendroit donc qu'il y eut un bailli honnête homme, qui cût au moins quelque teinture des loix et scût la coutume de Paris qui est celle qu'on fuit dans les colonies Françoises; qu'on assurât à ce juge et à ses adjoints subalternes du pain, sans leur laiser

hisser le soin d'en chercher aux dépens de qui il appartient. En esset les gages attachés à cette juridiction ne sont rien moins que sussifians. Ils ont été reglés sur une taxe qui ne peut plus s'accorder avec l'augmentation de la colonie.

Mais comme si ce n'étoit point assés qu'il nous manquât des moyens pour entretenir honnêtement nos juges, et pour les forcer par ce bien être, à juger sans vues d'interêt, il nous a manqué aussi les moyens d'executer leurs senténces. Nous n'avons ni executeur de la haute justice, ni questionnaire, ni prisons. Vous n'en avés peut-être pas besoin, dirés vous? Pardonnés moi, Monsieur, car nous ne sommes pas des hommes uniques; et plût à Dieu puissions nous nous passer de tout cela, je ne serois pas si inquiet pour la substitance de nos juges.

L'amiranté est composée d'un lieutenant, d'un procureur du roi, d'un gressier et d'un huissier. Je ne puis m'empêcher de souhaiter encore pour cette juridiction, que l'on sasse choix d'officiers desintéresses, qui ne susse activité et attention pous empêcher tout commerce il-licite; pour faire la visite de tous les vaisseaux et batimens qui entrent dans le port, ainsi que pour envoyer dans les autres ports et havres de l'isse.

l'îfe. C'est l'amirauté qui reçoit la declaration des marchandifes et effets qui sont apportés dans la colonie tant par les navires nationnaux que par les étrangers. Les émolumens qu'elle reçoit à cet égard font très confiderables. Elle visite les batimens et verifie les cargaifons fur ces declarations faites à fon greffe. S'il s'y trouve des effets non declarés ou prohibés par les ordonnances, ils font confisqués et les capitaines condamnés à des amendes pecuniaires, à des faisses de leurs cargaisons. &c. Le juge de l'amirauté est, comme je l'ai dit, tout à la fois, juge du baillage. Il étoit ci-devant garçon perruquier, il devint commis d'un marchand de Louisbourg, greffier des deux furidictions, et depuis la paix le secretaire de l'amiral ayant entrepris un commerce maritime considerable, se cet homme juge de l'amirauté, lui procura la place de bailli pour mieux s'en fervir dans fon commerce à Louisbourg. Ce juge et ceux qui lui font subordonnés dans sa juridiction font devenus fort riches. Ce qui leur est d'autant plus aisé qu'ils sont intéressés dans differentes parties du commerce, sur tout dans celui qui se fait en contrebande.

Il faut en venir à present au gouvernement fairituel dont l'administration n'est pas la moins essentielle sur des esprits que le zéle et la simplicité

plicité rendent susceptibles de toutes impressions. On n'a donc pas moins de précautions à prendre pour choisir les membres de cette espece de gouvernement que pour tout ce que je vous ai fait observer. Je dirai même qu'il y en auroit encore plus; car les sauvages sont très. susceptibles de scandale, de préjugés et d'entêtement dès qu'on met la religion en jeu. L'habitant a pris avec eux quelque teinte de ce caractére. Jugez donc, Monsieur, du ravage que feroient ici des esprits seditieux, ou si vous voulés, de ces atrabilaires qui couvrent l'aigreur et la fougue de leur caractére du manteau de la pieté. Jugés dans quels desordres plongeroient des hommes dont l'exemple doit servir de regle, s'ils étoient des models de dissolution pour des gens déja assés portés au déreglement; mais pourquoi mettre à un tems incertain ces malheurs qui ne sont que trop certains: parlons plus franchement, nous les éprouvons déja, et qui pis est dans les deux genres à redouter.

Nous avons six missionnaires dont l'occupation perpetuelle est de porter les esprits au fanatisme et à la vengeance; j'avoue que ce sont des armes qu'ils tournent contre l'ennemi naturel, mais cet ennemi n'a point encore rompu la paix qui est entre nous et lui, et je doute que le Christianisme permette d'exciter d'avance à dea des sentimens, à des démarches dont les confequences vont à la haine, à la destruction de nos semblables et qui peuvent en hâter la triste necessité. Je ne puis supporter dans nos prêtres ces odieuses declamations qu'ils font tous les jours aux sauvages: " les Anglois sont les en-" nemis de Dieu, les compagnons du Diable. se puisqu'ils ne veulent point penser comme « nous, faites leur le plus de mal que vous 66 pourrés. Notre roi n'a pû éviter de faire avec « eux une paix qui ne doit pas être de durée, " mais cette paix ne vous regarde point; conti-" nués les hostilités jusqu'à ce que nous jugicons à propos de vous feconder; ce font la « vos devoirs envers Dieu, envers vos proches " dont le fang crie vengeance; envers vous « mêmes, puisqu'ils ne cherchent que votre 66 perte, &c."

Passe encore, Monsieur, que le commandant qui peut avoir de ces raisons politiques qui s'accordent rarement avec l'Evangile, puisse leur parler ainsi; mais que des ministres de ce même Evangile, fassent pareils sermons, je ne puis croire que malgré l'intérêt que notre ministère peut avoir d'en desirer l'esset, il puisse en approuver la forme. En qu'oserions nous repondre aux Anglois si, dans la suite pour parer le reproche d'une guerre où nous chercherions à les

à les regarder comme agresseurs, ils nous faisoient voir la copie d'un de ces édissans discours? C'est bien ici qu'il faudroit se recrier: non le Dieu que j'adore n'inspire point de pareilles furours! Oui, Monsieur, si ses ministres ne parloient que d'après ses saints préceptes. voici ce qu'ils diroient à ces ames fimples et droites qu'ils seduisent :. " nous sommes tous 66 les enfans de Dieu, les Anglois le sont " comme vous, c'est au Pere seul à juger s'ils " lui sont desobeissans; il ne nous a point com-" mis le soin de sa cause, il se l'est même re-" servé. Ils sont vos freres, et à ce titre vous " devés oublier les momens où ils ont été vos " ennemis; vous devés même craindre que ces stems malheureux ne reviennent et au lieu se de chercher à les hâter, déplorer la facheuse " necessité d'une juste défense."

Si nos missionaires parloient et s'exprimoient ains, nous n'en aurions certainement pas assés de six; mais de la manière dont ils pensent et parlent, nous en avons assurement trop de ce nombre. J'en excepto pourtant un qui en est comme le superieur. Celui-ci est un hommo de bien, il a de l'esprit et du bon esprit, de la donceur dans le caractère et de la probité. Ce n'est cependant là qu'un contre çinq, et quelque droit sens qu'il ait, il n'est pas possible qu'il fasse

fasse entendre raison aux autres, sur tout n'ayant rien à reprendre en eux du côté des moeurs; car il n'est que trop prouvé que les personnes de cet état à qui on ne peut rien reprocher sur cet article se croyent tous les autres permis. Il n'est pourtant guéres problematique quel est le plus dangereux du prêtre débauché ou du prêtre enthousiaste, seditieux; l'experience n'a que trop décidé. Mais, comme je vous s'ai dit, nous sommes affligés des deux inconveniens. Si nos missionaires excitent des troubles par leurs declamations, les moines recollets qui partagent avec eux le soin de l'egiste, portent au deseglement par leur exemple sur tout leur yvrognerie, leur ignorance, &c.

L'hôpital est desservi par six seres de la charité. En verité il n'y a pas de soldats choises au hazard, qui ne menent une vie plus honnêtes que oes gens là aiasi que les recollets. Ils paroissent ne pas même soupçonner que la charité soit une vertu recommandable, car sans l'attention que le commandant a quelquesois à leur conduite, les pauvres malades qui vont à cet hôpital, seroient assurés d'aller à teur tombéau. Cependant le roi les paye autant que s'ils meritoient ses biensaits. Il donne pour chaque sur cinq cens livres par an, mille livres pour leur tenir lieu de vivres, trois mille livres pour l'entretien

l'entretien des meubles et utenfils de l'hôpital, fix cens livres pour l'entretien et le remplacement des remedes et medicamens qui se corisomment chaque année. La journée de chaque soldat malade leur est payée seize sols et ils ont en outre sa ration, ce qui s'évalue plus de vingt cinq sols. Pour les autres personnes de la colonie qui y entrent au compte du roi, on leur paye austi vingt cinq sols, et ils en exigent d'avantage des bourgeois ou autres habitans qui s'y mettent à leurs frais. Ils ont la maison la plus vaste, la plus solide et la plus commode de la colonie. Ils ont auffi trois differentes habitations dans les meilleurs endroits de l'isse où ils élevent des volailles et du betail; toutes choses qui les mettroient bien en état de faire leur devoir auprès des malades s'ils le vouloient.

Je repons cependant qu'ils ne le voudront jamais et qu'il n'y a d'autre moyen pour la sûreté des malades que de mettre dans l'hôpital un chirurgien qui visite les remedes sur les quels ces freres de la charité sont encore la fraude infame de choisir les drogues selon leur intérêt, et non selon la bonté qu'elles doivent avoir. Ils n'en sont pas moins sur la façon de regler la nourriture des malades; ainsi le plus court seroit de ne s'en point sier à eux et de les renvoyer en France saire penitence. Ils

en auroient bien besoin; car outre tout ce que je viens de vous dire, il reste encore assés d'autres matiéres à leur repentir. Comme ils sont chirurgiens, medecins et apotecaires pour toute la colonie, ils font perpetuellement à errer dans les maisons, et Dieu scait ce qu'ils y sont; je crois du moins que s'il y a des femmes qui ne s'en plaignent pas, il y auroit bien des maris qui auroient à s'en plaindre. Effectivement l'emploi de leur ministère de chirurgien qui leur plaît le plus, paroît être celui d'accoucheur; et il y a apparence qu'ils ont plus d'un intérêt à l'exercer. Enfin. Monsieur. ces choses toutes malhonnêtes qu'elles sont au recit, le sont encore plus dans la pratique, et ceux qui doivent nous édifier par des emplois tout differents, font encore pis que ce que je pais vous dire, je m'en tiens à leur entiere expulsion. Je voudrois qu'on leur subflituât des soeurs grises, le soin de l'hôpital feroit mieux entre les mains de ces femmes qui sont en général plus capables de ces attentions necessaires aux malades, et les semmes vertueuses sont propres à tout.

Nous avons ici des soeurs appellées de la congregation d'un institut établi à Quebec, destinées pour l'éducation des jeunes filles et qui sont réellement vertueuses; mais à peine sont font elles logées et nourries tandis que le meine les pudent creve de l'embanpoint le plus mai employé. En venté j'en suis en colere et mon aigreur m'ompêche de m'apercevoir que je vous enmie pout-être, en vous strêtant si long tems fur les mêmes objets. Venons en donc auxe sorces qui désendent tout tant bon que mau-vais.

Avant la guerre il y avoit un état major à Louisbourg compasé d'un lieutenant de roi. d'un major et d'un aide-major et un licutenang de roi à l'îste Saint Jean. Les troupes entretenues étaient au nombre de huit compagnies Françoises de soixante dix hommes chacunes commandées par un capitaine, un lieutenant, un enseigne en pié et un enseigne en second evec un détachement de cent cinquante suilles du regiment de Karner. Ces troupes étoient en garnison à Louisbourg d'où l'on en détachoit une compagnie pour l'ille Saint Jean et une autre pour la batterie-roïale, lesquelles changeoient tous les ans pour y rouler toun à tour. On faisoit aussi un détachement particulier pour le port Toulouse, un autre pour le port Dauphin et un autre pour la batterie de l'islot. Depuis que l'Isle Roïale a été restituée à la France, on a porté la gamison à vingt quatre compagnies, Françoises de cinquante

quante hommes chacune. L'état major a été retabli fur l'ancien pié et l'on a fait une nouvelle distribution de la garaison relative à son augmentation. Outre ces vingt quatre compagnies de troupes reglées, on a encore fait repaffer dans la colonie une compagnie de canonniers bombardiers qui y avoit été établie quelques années avant la guerre, et elle est de la plus grande utilité pour le service de l'artillerie. Je ne vous dirai pas, Monsieur, qu'il n'y a point d'abus parmi ces troupes, car je ne veux pas plus mentir en ceci que dans le reste. Ce que je puis certifier dans cette occasion, c'est que ce n'est point la faute ni des reglemens, ni des inftructions de la cour pour les commandants; mais si l'on continue de ne pas mieux les observer sur ce point qu'on ne les observe fur celui des fortifications expressement recommandées, nous courons risque malgré tant de braves gens qui nous défendent et le nombre des habitans qui dans la seule ville de Louise bourg monte à 4000, personnes dont environ huit cene en état de porter les armes, de retomber sous la puissance de l'ennemi lorsqu'il lui prendra envie de nous reprendre.

M'est il donc pue digne d'un bon citoyen de déplorer la perte des hommes, des soins et des dépenses que nous failons ains periodiquement par par la malversation de ceux qui abusent de la confiance du prince; aussi n'ai-je point encore sini mes lamentations, et je vous connois trop bien, Monsieur, pour n'être pas sûr que vous partagerés le sentiment qui les dicte.

LETTRE XIII.

Du commerce qui se fait dans les deux isles; de celui qui y est probibé, des abus à cet égard.

Monsieur,

E commerce fait aujourd'hui dans tous les états de l'Europe un des principaux objets du gouvernement; outre les richesses dont il est la source, il sert à unir les differents peuples par des interêts et des commodités reciproques que l'habitude et la correspondance fortissent, et dont elles forment enfin les noeuds les plus durables dont les hommes sont capables d'êtres liés.

Cette maxime si bien connue des Anglois et des Hollandois, semble être devenue la base de toute leur politique, il n'est presque point de nation avec laquelle ils n'ayent des traités de commerce et un negoce bien établi. Aussi n'est il pas douteux que l'influence prodigieuse de ces deux états dans toutes les affaires de l'Europe

l'Europe et la facilité qu'ils trouvent dans toutes leurs negociations, ne soient dues à ces anciennes liaisons que le commerce a produit, et qu'il a rendu necessaires. Il est surprenant que la France n'ait senti qu'après toutes les autres nations, l'importance d'un article si essentiel; qu'elle ait, pour ainsi dire, renoncé pendant si long tems à tous les avantages qu'elle en pourroit retirer en vendant à perte aux Hollandois, le droit qu'elle avoit d'en donner des leçons.

En effet les François possedent le sond de commerce le plus riche qui soit en Europe. Presque toutes leurs terres sont sertiles et bien cultivées. Ils ont un nombre infini de manusactures; leurs colonies seules sournissent chaque année pour près de cent millions de denrées qui entretiennent une navigation considerable. Tout cela leur donne un superflus immense qui devient à charge, si l'étranger ne l'enleve pas; mais qui doit necessairement porter l'état au plus haut dégré d'opulence, si l'on en étend de plus en plus la consommation.

Une telle constitution de commerce auroits dû naturellement lier les François avec tous les autres peuples. Il en est peu qui ne fassent usage de nos marchandises, qui ne les recherchent même, et ne leur donnent la préserence. Il ne faloit donc que leur faciliter l'entrée de nos ports et recevoir d'eux tout ce qu'ils peuvent

Digitized by Google

peuvent nous apporter sans nous nuire. Par là on auroit augmenté le nombre et la concurrence des acheteurs; il se seroit fait un plus grand nombre d'enlevemens, ils eussient été plus rapides; ce qui ne peut arriver sans que le prix des denrées augmente, ou du moins sans qu'il se soutienne sur un pied fort avantageux.

Mals loin de s'appliquer à cet objet, on a pris et fuivi trop constamment une route toute opposée. Sans s'embarrasser des autres peuples, on s'est reposé sur les seuls Hollandois du soin de notre commerce, et c'est sur ce plan qu'one été faits les traités que nous avons eu si long tems avec eux, et dans lesquels on leur a accordé des privileges exorbitans et incompatibles avec le negoce de tous les autres états.

Quand la raison ne s'opposeroit pas à des préserences si dangereuses, l'évenement nous a assés sait connoître ce qu'il en coute à la France pour les avoir accordées. Nos mers avant cestraités, étoient couvertes de navires du Nordet de la mer Baltique; depuis pour un vaisseau Danois, Suedois, &c. qui paroissoit dans nos ports on y en voyoit cent Hollandois. La navigation étant donc tout ensemble le moyen et l'occasion du commerce, tout passoit en Hollande, ou plutôt tout alloit s'y perdre; car rien ne contribue tant à la diminution du prix des marchandises que de les reunir en trop grande abondance dans le même lieu. Et d'ailleurs comme il ne se consommoit en Hollande qu'une très petite partie de nos denrées, et qu'elles devoient passer dans le Nord et dans la mer Baltique où elles étoient revenducs, il étoit de l'intérêt des Hollandois de les tenir toujours à un prix si bas qu'ils pussent y gagner dans la revente, et que les étrangers n'eussent aucun avantage à les venir chercher en France, ce que ces étrangers se gardoient essectivement bien de faire, vû les droits qu'ils payoient plus qu'eux,

Ce système de commerce avoit presque ruiné la France. Les Hollandois disposoient à leur gré de ce que nous avions de plus précieux. Leurs vaisseaux le leur portoient à nos dépens et à nos risques; et ils se servoient contre nous-mêmes de cette abondance que nous leur procurions, en fixant à nos marchandises un prix arbitraire, et toujours relatif à leurs reventes dans le nord. D'un autre côté cette diminution de prix à Amsterdam, se faisoit sentir parcontre coup dans tout le reste de l'Europe; car c'étoit la Hollande qui regloit le prix courant de toutes les marchandises, et la France étoit obligée de le suivre; ce qui avilissoit. quelquefois nos depréce à un tel point, qu'elles nous coutoient le double de ce qu'on en offroit. 12 Ħ

Digitized by Google

Il étoit donc de la derniere importance de renoncer à des traités qui détruisoient les plus precieuses ressources de l'état, neus sermoient l'entrée de la mer Baltique, éloignoient neces-sairement de nos ports tous les navigateurs de ces contrées; rompoient presqu'entiérement toute relation de notre part avec les états du Nord, qu'ils nous auroient peut-être alienés sans retour.

Car enfin c'est le commerce, c'est la richesse et l'abondance qu'il procure qui, chez tout les peuples, deviennent à la longue l'intérêt le plus cher et le plus constant. Toutes les autres raisons d'état cédent à celle là, ou du moins elles s'y ploient.

Combien donc notre politique ne doit elle pas avoir soussert par l'interruption universelle du commerce où nous avoient reduits les traités avec la Hollande? Car voici ce qui étoit arrivé et ce qui arrivera toujours, quand nous voudrons saire avec quelque nation que ce soit, de pareils traités qui donnent l'exclusion aux autres nations. Les Hollandois ont sait par tout des traités de commerce dont le plan constant et unisorme, se reduit toujours à des stipulations formellement exclusives de tout autre trasse que le leur, ou à des avantages pour eux si excessis et si singuliers qu'ils équivalent à l'exclusion

clusion même. Par là ils ont achevé de détourner la correspondance directe du Nord avec nous. Ils ont fait leurs établissemens et s'en font servis pour nous nuire. Car on peut bien dire que des traités de cette espece qui n'ont pour base que l'erreur de ceux avec qui ils sont faits, et où il est visible que toutes les conventions tendent à borner le commerce de ces peuples à celui de la republique d'Hollande, ne peuvent ni se conclure ni subsister sans mettre en oeuvre toutes les ressources de la politique, pour inspirer la désiance, la jalousse, l'éloignement, la haine même s'il le faut, contre les nations qu'on a intérêt d'écarter.

L'Anglois à son tour, quoique quelquesois dupé par les artifices de la republique d'Hollande, n'a pas manqué de l'éclairer de près dans ses démarches au sujet des traités qu'elle a fait, et de vouloir y participer; et cette necessité où l'ont mis notre préserence insensée, a peut-être encore plus contribué que l'ancienne jalousie nationale, à leur aversion pour nous. Aussi voit on que le but des deux nations est toujours d'exclure la France comme la seule rivale redoutable. On tâche de la rendre odieuse ou inconnue, d'empêcher qu'on ne frequente directement ses ports, et que l'on ne forme avec elle des habitudes qui diffipe-I 3 roient toient infenfiblement les préjugés populaires et les semences de divisions, pour conserver ou leurs alliances, ou leurs influences dans toutes les negociations.

Si c'est là l'état des choses, comme on n'en peut pas douter, il faut que nos ministres trouvent des difficultés infinies à s'introduire dans la plus part des cours étrangeres. Tous les esprits y doivent être disposés à la défiance ou à la crainte, suivant le dégré d'impression qu'ils auront recus des rivaux de notre commerce : ou l'on ne nous connoît point ou l'on ne nous y aime point. Le gouvernement y est presqu'aussi prévenu que le peuple. L'intérêt actuel ne parle qu'en faveur des Anglois et des Hollandois avec qui l'on s'est familiarifé par les anciennes lianons du negoce; on ne croit qu'eux, on ne connoît qu'eux sur le pie d'amis. avec eax que le peuple vit et qu'il trafique; c'est à eux enfin que l'on croit devoir ses richesses. Quand ces états ouvrant les yeux sur leurs vrais intérêts, auroient même voulu établir avec la France des haisons plus intimes, ils en étoient détournés par les traités de la Hollande avec nous, qui ruinoient entierement leur commerce, leur navigation, leurs pêches; leurs denrées étoient ou prohibées ou assujetties à des impôts dont la Hollande étoit affranchie; ainsi l'on

l'on devoit necessairement nous regarder avec indifference, tandis que l'Anglois et le Hollandois étoient precieusement menagés, et que toutes les raisons d'état obligeoient à conserver leur alliance. L'abolition de ces traités pernitieux ne peut que très difficilement, et à la longue, reparer le dommage. Les cœurs sont alienés, les habitudes sont prises ailleurs, et l'intérêt ne l'emporte par toujours sur ces deux obstacles.

Cette digreffion sur le commerce en général qui peut-être, Monsseur, vous paroîtra inutile lei, ne l'est cependant point par l'inssuence que le sujet que j'y al traité, a sur le commerce de l'Isse Roïsse.

Bi nous avions regagné entiement les Anglois, lors qu'après la paix d'Utrecht les deux cours se trouvoient dans des dispositions savorables l'une à l'autre, si nous leur avions donné la préference sur une nation dont nous avions bien plus à mous plaindre que d'eux, et qui tôt ou tard paye toujours nos biensaits d'ingratisude, nos affaires auroient pris une sace bien differente; mais en vain on se promit alors de travailler à un plan de commerce utile aux deux nations; en vain on renouvella ces promesses dans le traité de 1718. On n'a rien executé de ce qu'on avoit projetté. Il est arrivé de là que les

deux états sont demeurés aussi desunis que jamais; que les guerres ont été renouvellées, et qu'ayant, par une suite de ressentant désendu de part et d'autre l'entrée et l'exportation des marchandises, il est resté dans les cœurs un lévain d'aigreur toujours prêt à éclater. On s'observe, on est prêt à déconcerter les projets les uns des autres. Tout ce qui tend au bien d'un des deux états devient l'objet de la contradiction de l'autre; et ces demarches à demicachées, ménent souvent plus vite qu'on ne croit à une rupture ouverte.

Cependant la France connoît à present le besoin qu'elle suroit d'ouvrir ses ports à toutes les nations, d'établir un commerce général. Il est à presumer que l'experience et la nesessité lui auront enseigné le moyen d'assurer et de faire fleurir ainfi son commerce; mais ses ennemis y consentiront ils? Les Anglois ne s'y opposeront-ils pas par haine, et les Hollandois par intérêt. La fermentation des esprits s'échauste ici; nous cherchons nous mêmes à avoir tort avec des gens dont nous favons être haïs, et je crains bien que nous ne le cherchions pas long tems. Quelle difference pourtant pour ces colonies toujours renaissantes, vû les malheurs qui les détruisent periodiquement, si elles pouvoient être un tems suffisant en paix avec leurs voisins:

voisins; si elles pouvoient par un commerce reglé et convenable, prendre les dégrés d'accroissement qui leur sont si necessaires. J'ose dire qu'alors les liens étant tissus, il seroit difficile de les rompre; que la volonté de se nuire seroit émoussée et que nous ne serions pas enfin toujours à recommencer. Puissent mes souhaits détourner l'orage que je vois se former! En verité, Monsieur, le bien public et le bien particulier doivent dicter ces vœux, et il eft d'un bon cosmopolite autant que d'un bon citoyen d'en faire connoître le moyen comme je l'ai fait. Il me reste d'en détailler aussi les avantages, ce qui me sera facile dans ma premiere lettre. Je n'aurai pour cela qu'à vous mettre au fait du commerce intrinseque de l'isse, de celui qu'on peut et qu'on doit faire avec l'étranger, ainsi que de celui qu'on doit éviter.

J'ai l'honneur d'être, &c.



I5 LETTRE

LETTRE XIV.

Suite du commerce, de celui qu'il convient de faire à l'Îste Roïale; de ce qui se passe à cet égard avec les marchands de la Nouvelle Angleterre, &c.

Monsteur,

E commerce le plus essentiel de cette colonie et le seul jusqu'à present, est celui de la morue séche ou brumée. C'est ce qui fait vivre les habitans; c'est aussi leur principale occupation, et c'est par consequent s'objet que le gouvernement doit le plus encourager pour le bien du pays.

Le débouchement de cette morue séche s'opére par celui que sont ici les navires qui viennent de France et ceux des isles de l'Amerique Meridionale. Les batimens de France apportent généralement tout ce qui est necessaire à l'usage des differents batimens et chaloupes employés à la pêche. Ils apportent aussi tout ce qui est necessaire à la vie de l'habitant. La vente de toutes ces choses ne se fait qu'au cours du pays, suivant que les denrées y sont plus ou moins rares, et cela en échange de morue tantôt en quintal, quintal et quart, quintal et tiers, et jamais plus haut; autrement ce seroit

roit une preuve que les vivres seroient extremement fares dans la colonie.

Ces mêmes navires apportent auffi tout ce qui est necessaire pour vêtir les habitans, et quelques membles et usencils convenables à leur usage. Les capitaines de ces mavires vendent ces esses en argent payable à leur départ ou temptant, et le produit de cette vente sert à achever seur cargaison de anorue pour faire leur retour en France. Il amive quelquesois qu'un bâtiment après sa vente saite, a des sonds plus que suffisans pour se changer, alors il emporte ces sonds en lettres de change. Il arrive même que la morue étant chère, il ne prend que celle qui lui revient pour les sournitures qu'il sant necessairement échanger et que par là il emporte plus de sonds en lettres de change.

Les batimens de l'Amerique Meridionale apportent des sirops, guildives ou tassiat, du sucre, du cassé et du tabac, mais en moindre quantité, toujours en échange des morues; attendu la communication qui s'en sait dans cette partie de l'Amerique pour la nourriture des negres qu'on y employe.

La colonie étant trop peu considerable pour faire par elle même la consommation de ces sirops, tassiats, sucre, cassé, &c. qui y sont apportés, pour en faciliser la vente et le déhouchement

Digitized by Google

ment tant aux habitans du lieu qu'aux marchands des Isles Antilles, on permet aux Anglois de venir commercer en cette colonie et d'en enlever ces sortes de denrées dont ils ont grand besoin. Ce commerce est fort avantageux pour nous, quand il est bien reglé, et que les Anglois n'apportent aucune marchandise capable de préjudicier au commerce de France et fur tout à celui de la morue. Ce dernier article est d'autant plus desendu qu'il causeroit vraiment un préjudice extrême à la colonie; puisque la vente de la morue est notre unique ressource. Il est certain qu'on doit faire à cet égard la plus vigilante attention, car les Anglois ayant des colonies plus étendues que nous: et y faisant une pêche plus abondante, ils n'en cherchent que le débouchement; et que d'ailleurs de mauvais citoyens pourroient être tentés. par cet onereux intérêt, puisque, comme je l'ai déja dit, notre morue est plus chére que la leur.

Au reste il leur est permis d'apporter des rafraichissemens, comme des legumes, des bestiaux, de la volaille, bled d'inde ou mays, avoines, planches, madriers, bardeau, bois de charpente, boucaux et briques. Comme ces especes de marchandises ne sont pas toujours sussissantes pour faire leur retour, ils apportent aussi de l'argent,

: Digitized by Google

Pargent, et ils vendent aux negocians des goelettes, espece de batimens qui reviennent à meilleur marché que si on les faisoit faire dans le pays, et qui même sont de plus de durée, attendu que leurs bois valent mieux que ceux de: l'Isle Roïale. Comme il est extremement défendu de donner de l'argent aux Anglois, et que nous devons plutôt en recevoir d'eux, leur commerce ne peut que nous être ayantagoux et nous faire desirer la paix. Nous gagnerions cependant infiniment plus, fi on tiroit du pays le parti qu'on en peut tirer de la manière que je vous le détaillerai dans une autre lettre. Alors. nos isles fournies de tout, seroient absolument independantes de tout commerce qui ne feroit pas totalement à leur profit. Quant aux Americains Meridionaux, il faut bien leur donner quelque argent pour les amorcer, ils en sont mêmes fort avides, parce qu'il y a pour eux du benefice sur l'argent d'ici aux isles; mais le peur qu'on leur en donne ne sera, quand on le voudra, qu'une très petite partie de la circulation des especes Angloises qui, comme vous le voyés, feroient notre richesse, si l'union et le commerce étoient bien menagés.

Les habitans pêcheurs font ordinairement la pêche dans des chaloupes; et pour la faire plus à leur avantage, ils tâchent d'avoir des trente

Digitized by Google

fik mois pour leut aider à ce travail, ce qui leur est absolument necessaire, et pour le bien public on doit leur en procurer. Ces trente fix mois sont des hommes qu'on engage en France fur les côtes de Normandie et de Bretagne pour paffer en Amerique et y fervir ce toms. Les empitaines des navires qui vicament dans cette partie de l'Amerique, sont obligés par ordonhances du roi d'y en transporter un vertain nombre à proportion de la grandeur de leurs batimens. La plus grande partie des habitans, ceux qui se sont le mieux sontenus dans la codenie, y font venus for ce pic. Ce font ces habitans qui attachés au commerce du pays, le font prefigue tous par commission. Ce font eux qui font faire la pêche et qui fourtissent aux autres. habitans du pays. Ils voudroient tout embraffer, ils tachent d'apporter des obstacles à ceux qui y vicement commercer d'ailleurs. Ils forcest même souvent les habitans aux quels ils sournissent et sont quelques avances, à leur laisser deur morne à bas prix, tendis qu'ils pourroient da vendre bien plus avantagenfernent aux étran-Ils font encore mis, car lorfqu'en hyver l'habitant a besoin de la morne qu'il a vendue, ils la lui revendent à un prix exorbitant, et cette espece d'abus ne laisse pas que de porter un grand dominage au bien de la colonie; mais pour

pour le reformer, il faudroit en faite porter de punition à ceux qui ont les rénes du gouvernement, par ce que ceux-ci en sont les fauteurs et souvent les infirumens.

Je pense, Monsieur, que la vigitance sur de pareils sujets seroit au moins aussi necessaire que celle que mostre l'observation des ordonnances du roi contre le commerce prohibé; et cependant je vous dirai stanchement qu'on manque presque également à ces deux égards. Ce n'est pas que les moyens d'exactitude soient impossibles, et vous en allés jager par les observations que j'ai saites sur ce sujet.

Il est démontré que tant que nous serons dans la situation d'avoir besoin de nos voisins, il saut absolument commercer avec eux; il n'en est pas moins démontré que lorsque nous pourrons nous en passer, leur commerce deviendra doublement avantageux pour nous, et qu'il est par consequent de notre plus grand intérêt et de l'entretenir et de nous mettre dans cette heureuse position; mais il n'est pas moins certain que toute frequentation deviendroit nuisible à l'état, et par consequent dans la suite aux particuliers, si par un commerce préjudiciable au bien commun, nous faissons tomber le notre. Ainsi on ne peut trop empêcher ce malheur; et voici

voici ce que mes observations m'ont fait imaginer à ce sujet.

Le commerce prohibé avec l'étranger confiste en farines, biscuit, goudron, bray, en toutes fortes de marchandises seches comme étosses, quincaillerie et autres provenant des Anglois et plus particulierement en morue. Cependant ces differentes marchandises se vendent non seulement dans le port de Louisbourg; mais le même commerce se fait également dans les autres ports et havres des deux isses.

Voici ce qui se passe particulierement à Louisbourg. Les capitaines des batimens Anglois qui y viennent, doivent faire leur declaration de toutes les marchandises dont ils sont chargés; mais ils ne la font que de celles qui font permises et necessairement utiles à cette colonie, en tant qu'on ne peut les tirer de France et qu'on ne sauroit s'en passer. Il est vrai que d'abord qu'ils font arrivés on y envoye une garde afin d'empêcher que rien n'en forte avant que les officiers de l'amirauté aient fait leur visite; qu'ils ayent verifié s'il y auroit quelqu'autres marchandises que celles dont le gouverneur et l'ordonnateur ont donné permisfion, et si la declaration faite est exacte et vraye. Mais ces précautions ne sont rien moins que des spretés. Ceux qui sont préposés à cet égard

égard n'ont nuite exactitude. Ils font cet examen avec negligence et il arrive souvent qu'après
de telles visites et la garde étant retirée, les capitaines Anglois, qui sont toujours d'intelligence avec quelques particuliers negocians de la
ville, introduisent dans l'obscurité les choses les
plus portatives qui n'ont point été declarées.
A l'égard des grosses marchandises, comme la
morue, les farines et biscuits ils ont aussi des
negocians dans la ville, qui sont trouver pendant la nuit des batimens François à bord des
navires Anglois et recoivent leurs marchandises.
Ils en sont ensure ce qu'ils peuvent et
envoyent le reste dans les autres parties de la
colonie.

Il y a encore une autre maniere de faire le commerce prohibé. Certains negocians d'ici, sous prétexte d'envoyer faire des emplettes de morue à Gaspé, ou à Pavos qui sont de la dépendance du gouvernement de Quebec, et où elle est à meilleur marché que dans nos isses, en sont acheter à terre neuve et à l'isse St. Pierre appartenans aux Anglois.

Depuis la reprise de possession de Louisbourg l'on y a souvent vû des especes de negocians des isses St. Domingue, la Guadeloup, la Martinique, qui viennent comme passagers à bord des batimens Anglois. Ces batimens sejournent quelque quelque tems dans ce port fous prétexte de vendre tous les effets permis et lorsqu'il en a été vendu quelqu'uns, ces prétendus passagers demandent alors la permission d'acheter ces mêmes batimens ainfi que leur cargaison, et cette cargaison consiste la plus part du tems en morue et autres effets qu'on s'est bien donné de garde de declarer; ensuite ils vont les vendre dans les autres lieux de la colonie, en partageant comme de raison le profit avec les Anglois proprietaires de ces batimens aux quels on fait seulement la ceremonie de changer de pavillon. Si au contraire toute la cargaifon a été vendue, le François sous le nom du quel it paroit que le batiment a été acheté, prend ich pour la forme quelque moros, et a'en prend qu'one petite quantité, après quoi il dit que la cargaifon est faite et qu'il va la vendre à la Martinique. Les officiers de l'amiranté l'en proyent honnetement sur sa parole, et lui enregitrent, figuent et delivrent fa déclaration; ainfi il s'en retourne en toute fûreté à Rafton avec l'equipage Anglois. Il arbore pavillon François en partant, et remet pavillon Anglois loriqu'il est en pleine mer. Il fait le même manège après avoir chargé la morue qu'il veut à Baston ou ailleurs, et arrive de cette façon aux colonies Françoises meridionales où il vend ſa fa cargaison, toujours pour le compte de ceux qui lui sont jouer ce role.

On ne prend pas tant de précautions dans les autres ports et havres de l'Isle Roïale. Comme on n'y a point encore préposé d'officiers pour visiter les batimens étrangers qui y abordent, on y achète sans crainte les morues dont ils sont chargés. Chaque personne les met ensuite dans ses batteaux et les apporte à Louisbourg où elles sont vendues comme provenant de la pêche faite dans le pays. Plusieurs negocians de Louisbourg ont d'ailleurs des commissionnaires qui achetent ces morues dans les havres éloignés, les amenent dans celui-ci, les chargent dans leurs batimens où ils en ont déja d'autres et ensuite les envoyent vendre dans les tilles Antilles.

Par toutes ces contrebandes et ces malverlations l'argent sort du pays, au lieu qu'il devroit, vû la quantité et sur tout la qualité de nos morues, y multiplier; il semble même qu'on ferme les yeux à cet égard, tandis qu'on est vigilant sur le commerce des negres qui nous est également désendu. Cependant ce dernier commerce est trop difficile à cacher pour demander une si grande attention, et l'autre en demanderoit une entiere. Je commencerai d'entrer dans le détail des moyens pour parvenir à remedier remedier à ces abus en ce qui regarde le Port de Louisbourg.

Dès que les batimens Anglois sont arrivés dans ce port, il conviendroit d'envoyer à leur bord, non seulement un caporal et quatre hommes, ainsi qu'il est d'usage; mais encore un officier qui resteroit pareillement jusqu'à ce que la visite y eut été faite. 1°. Il y a apparence que cet officier, si on le choisit honnête homme, empêcheroit que le capitaine du batiment ne corrompît les soldats. 2°. Sa presence engageroit les officiers de l'amirauté à faire leur visite plus ponctuellement et plus exactement, d'autant qu'il seroit chargé de venir rendre compte au gouverneur de la saçon dont toutes choses se serosent passées.

Il seroit necessaire que de leur côté les gens de l'amirauté souillassent par tout sans rien excepter, en presence de l'officier; il seroit aussi très à propos de les saire ressouvenir de tems en tems, de l'ordre et de la précision dans lesquels ils doivent faire leur visite. Il est des cas où il faudroit qu'ils en fissent une seconde lorsque ces batimens veulent s'en retourner. Ces cas là sont lorsque les capitaines ont sait des declarations de marchandises que le gouverneur et l'ordonnateur n'auroient pas permis de vendre; il est prudent alors de sçavoir s'ils emportent effective-

effectivement ces marchandises. Enfin, cette visite est indispensable pour les batimens étrangers dont on a permis la vente et le changement de pavillon.

Les officiers de l'amirauté doivent aussi visiter les batimens François, sur tout ceux qu'on dit venir de Gaspé et de Paboze ou Pavos; ce sont les plus suspects. Mais pour obvier totalement à cette derniere contrebande, il faudroit que le gouverneur de Quebec eût quelqu'un de préposé à Gaspé et à Paboze, le quel seroit chargé de donner des certificats à tous les capitaines de batimens qui seroient dans ces ports emplette de morue, en specifiant la quantité; lesquels certificats les capitaines seroient obligés de representer à Louisbourg.

Lorsqu'il y a quelque batiment soupçonné d'avoir des marchandises prohibées, on doit le faire venir à la calle du port, parce qu'il est là plus en vue de tout le monde; d'ailleurs on ne doit jamais permettre la vente d'un batiment avec sa cargaison sans l'avoir bien examinée. La ronde que le capitaine de port doit faire pendant la nuit dans son esquif ou canot, devroit se faire avec la plus grande exactitude.

Tous ces moyens bien executés empêcheroient indubitablement le commerce prohibé à Louisbourg.

Quant

Quant à celui qui se fait dans les autres ports. et havres, des deux isses, comme il n'y a personne de commis pour faire la visite des batimens qui y viennent, on pourra y suppléer aumoien des redoutes qu'on a dessein d'y construire, l'officier qui en aura le commandement. auroit ordre de tenir exactement la main à cequ'il ne se fit aucun interlope. Il ne permettroit à aucun batiment étranger d'y mouiller. ensorte qu'ils seroient contraints de vonir en droiture au Port de Louisbourg. S'il arrivoitqu'un gros tems ou quelque accident imprévu obligeaffent quelque batimens d'entrer dans quelqu'un de ces ports ou havres, le commandant de la redoute la plus voifine le recevroit jusqu'à ce qu'il fût en état de se remettre en mer. Il y envoyeroit cependant un fergent ou caporal de confiance pour empêcher qu'il n'en sertit rion et qu'aucun batteau no l'accossat. Ce sergent resteroit dans le batiment jusqu'à son départ, et l'officier ainfi fans violer l'hospitalité quant au secours dont ses hôtes auroient besoin. affureroit le bien public.

Il ne laisseroit d'ailleurs fortir du port ou havre de sa dépendance, aucun batteau sans lui en avoir donné par écrit sa permission, et sans avoir pris la declaration du capitaine de l'endroit où il projetteroit d'aller, et à son re-

tour

tour il examineroit s'il n'auroit rien apporté de prohibé.

Il est au reste à presumer que lorsque les officiers de l'amiranté verront des redoutes établies dans les ports et havres des deux isles, ils y commettront aussi quelqu'un pour leurs intérêts: ainsi de quelque façon que ce soit, le commerce prohibé se trouvera bientôt également et entierement aboli.

Mais je ne m'apperçois pas Monsieur, que le rôle de legislateur qu'il me paroît que je joue affés bien, m'emporte plus loin que je ne l'ai pensé. Cette lettre est si longue que je n'y ai pas de place pour ajouter un petit memoire de ce qu'un particulier et même un gouverneur pourroient faire licitement pour s'enrichir ici. Comme ces combinaisons pourroient pourtant yous devenir utiles, je ne les obmettrai pas. le les renvoyezai seulement à une lettre que je vous écrirai après vous avoir parlé de choses plus interessantes pour le moment present, vous ne vous en servirés que pour un besoin qui n'est pas si prochain; d'ailleurs la matiére qui ne sera qu'un calcul, est affés séche de soi pour devoir être regardée comme un hors d'œuvre. En voilà donc assés pour cette fois.

Je suis, &c.

LETTRE

LETTRE XV.

Reflexions ou conjectures fur l'Isle Roïale; projet de rendre Louisbourg imprenable. Plans et moyens proposés à la cour de France par le Course de Raymond.

Monsieur,

E croiriés vous, de facheuses ressexions font venues troubler le plaisir que j'avois cu à imaginer les arrangemens dont je vous entretins dans ma derniere lettre? N'allés pas penser qu'elles viennent de ce que mes projets font defectueux ou impossibles, non, c'est plutôt parce qu'ils sont trop sages et qu'ils seroient aussi utiles que faciles à exécuter. Si les avantages de la regle et du bon ordre sont frappants pour nous mêmes, ils ne le font pas moins pour ceux qui nous en voient jouir. Ils fixent l'attention d'un ennemi qui bientôt par la connoissance du bien dont nous nous sommes procurés l'augmentation, sent croître l'envie de nous en priver. D'ailleurs s'il est onereux d'avoir un besoin journalier de son voisin, il est bien dangereux de pouvoir entierement s'en passer, sur tout, lorsqu'il faut lui arracher la possession d'un commerce où il trouve son compte;

compte; alors la haine fomentée par l'intérêt éclate; on tâche de faire rencontrer obstacle sur obstacle à nos desseins, et souvent de les arrêter dans le commencement de leur exécution: Aussi voit on que ce que l'on soussre le plus impatiemment dans autrui, est le desir de s'affranchir d'une dépendance dont on a profité longtems. Cette dépendance dans une égalité reciproque est assurement conforme aux vues de la création; mais celle que la malhabileté des uns et la tyrannie des autres ont établie, pour être insuportable, n'en devient souvent pas moins d'une necessité absolue. Ces considerations m'ont amené insensiblement à chercher des preservatifs qui leur fussent convenables; et voici ceux qui peuvent paroître les plus Je crois d'abord qu'il faudroit sur toutes choses se mettre à l'abri des forces étrangéres avant que d'exciter la volonté de les employer; qu'il faudroit s'assurer de ce qu'on peut se procurer d'utilité dans ses plans, avant que de les manifester; et qu'il seroit même de la prudence d'en abandonner que'qu'uns dans le nombre de ceux qui ne procureroient que de mediocres avantages, et dont par consequent la démonstration seroit plus dangereuse que profitable. D'après ces idées si le gouvernement étoit entre mes mains, je fortifierois insensiblement et comme

par

ser manière d'eccupation ces deux isles. Lois de negliger la sûreté de Louisbourg, je têcherois de le rendre imprenable, et tout cela fans paroître songer à rien déranger à la forme du commerce actuel; ensuite voyant que l'entretien du pays coute plus d'un million trois cens mille livres au roi, je calculerois ce qu'il est possible avec les plus grands foins, de rabattre de cette somme. Je ne m'aviserois pas de prétendre faire un rabais entier et ne me tourmen. terois pas à cet égard pour enfanter mille projets chimeriques. L'exemple de l'habile commandant dont je vous ai parlé ne me tenteroit pas. L'imagineries vous, Monsieur, cet homme avoit cru pouvoir totalement redresser la nature en ces lieux; il avoit trouvé que les choux, les laitues et quelques autres legumes qui y croissent n'étant pas des richesses assés précieuses, devoient faire place aux veritables sources d'abondance. En consequence de cette noble ambition il presenta à la cour un plan pour le défrichement des terres, aux quelles il faisoit ensuite produire toutes sortes de grains à plaisir. Ce memoire datté de Louisbourg auroit été datté à plus juste titre du chateau d'Alcine, ou de la grotte aux visions; et il étoit aussi bien raisonné que raisonnable: Les regles de la multiplication n'y étoient pas oublices.

bliées, au point que nous qui aurions de la peine à fournir en bled à la nourriture d'une douzaine d'hommes, nous étions, par son art enchanteur, en état de nourrir toute la Nouvelle France, et fans doute avec le tems, l'ancienne. Mais comme apparemment il auroit trouvé le secret de changer notre terre sterile et dessechée. nos rochers et nos tourbes en terres fertiles. et que je n'ai ni cette adresse ni ce pouvoir, je m'en tiendrois à ce que je vous ai dit sur le commerce de la morue qui en effet est notre unique ressource, et qui bien menagé, peut dewenir une riche mine d'or pour nous. Ce n'est pas qu'on ne pût faire quelque chose de bon de l'isle St. Jean; outre ses productions naturelles en diverses sortes de bois dont je vous ai parlé, on pourroit encore en tirer parti à bien des égards.

D'abord la pêche sedentaire y produit beaucoup. Une compagnie qui s'en chargeroit, pourroit avec un peu d'œconomie proportionner les frais au prosit; le terrain étant d'ailleurs plus propre à la culture, on en donneroit des portions à ceux qu'il faut nourrir. La traite des pelleteries avec les sauvages aide encore considerablement au commerce de la morue; ainsi il n'y auroit plus qu'à augmenter le nombre des habitans. Par là les prairies seroient mises K 2

Digitized by Google

en valeur, les bestiaux multiplieroient et l'on mettroit à profit tous les endroits où l'on pourroit semer du bled, endroits bien moins rares dans cette isle que dans l'Isle Roïale. Ce projet souvent proposé, n'a jamais été constamment suivi par l'extrême misére où l'on laisse ceux qui peuvent l'executer et par le partage injuste et imprudent qu'on fait des concessions qu'on accorde. On n'est pas plus avancé dans le plan de peupler Labrador. On avoit imaginé que la fertilité de la terre dans ce dernier lieu, la facilité d'y faire la pêche de la morue, y attireroit tous les Acadiens mecontens de la nouvelle domination à laquelle ils sont soumis; que la commodité de faire avec les sauvages qui l'habitent, la traite des pelleteries, seroit une amorce de plus; on avoit arrangé, pour prévenir les inconveniens qui resultoient de ces commencemens d'établissement, et du voisinage de ces mêmes sauvages, d'aider aux premiers par des avances proportionnées à leurs besoins. et de contenir les autres par un ordre exact et des troupes reglées pour les maintenir.

Il y avoit encore un projet qui, selon moi, auroit pû, bien executé, être le meilleur. Vous savés que quand on sit l'établissement de cette colonie, on avoit d'abord pensé à fortisser le Port Dauphin. Je vous ai dit sur quels motisse

Digitized by Google

on se détérmina pour Louisbourg? On ne tarda guére à sentir qu'on n'avoit pas fait le choix le plus sûr. Louisbourg qu'on vouloit regarder comme imprenable, fut pris dans la derniere guerre, et il y a toute apparence que le Port Dauphin ne l'auroit pas été, ou que sa perte auroit été si cherement payée qu'on auroit à peine eu lieu de la ressentir. Ces raisons auroient dû faire sur le champs prendre un parti qui, vû la cause subsistante de la querelle, ne pouvoit manquer de devenir bientôt necessaire. Au lieu de cela le commandant dont je vous ai tant parlé et qui (si j'ose m'exprimer ainsi) n'à cessé d'endormir la cour, proposa d'autres expedients de fûreté. Il avoit la fantaisse des redoutes, et pour les placer il fit faire le chemin de Myré. Il est vrai que par là il facilita la communication de Louisbourg avec le Port Toulouse, mais en même tems il applanit la voïe aux ennemis. Ces derniers auroient bien eu de la peine à pénétrer à travers des molieres. des bourbes et des rochers, à present ce n'est plus pour eux qu'une promenade. Et les redoutes, dirés vous? Eh, Monsieur, il n'y en a point encore de construites, quoi qu'on eut dû commencer par là. Je crains même, au train que les choses prennent, que l'ennemi ne profite de la commodité, sans avoir à lutter contre K 3 l'obstacle

l'obfiscle qui devoit y être inseparablement, uni. Dans cette crise quelques personnes bien. intentionnées ont reveillé l'idée de fortifier le Port Dauphin. On a de nouveau fait valoir les avantages de la fituation : l'impossibilité d'y faire entrer plus d'un vaisseau à la fois en est certainement un inestimable. Le voisinage de Labrador et autant de facilité pour la communication qu'en quelqu'autre endroit que ce soit de l'isle, augmentent l'importance de ce dessein. Je souhaite qu'on ne s'en tienne pas à la simple speculation, et qu'on se hâte de jouir des fruits d'une execution si utile, si elle est tron tardive, elle sera très dangereuse, puisqu'elle est annoncée; car je vous l'avoue, Monsieur, je prévois que dans tout ceci, nous n'aurons que la gloire de l'invention et que nous n'en serons recompensés que par l'honneur que nous avons cru nous faire en la difant hautement. lieu de penser qu'on nous épargnera bientôt la peine de l'execution. L'orage gronde de près, et les préparatifs pour s'en garantir, me semblent fort éloignés. L'imprudence est d'autant plus grande qu'il est impossible; sans une basse flatterie, de dire que nous n'y avons pas contribué. Enfin, Monsieur, au malheur d'être à la veisse d'une guerre, nous ajouterons peut-être celui d'en être la victime et d'être accusés de l'avoir l'avoir procurée hors de saison pour nous. La fermentation commence à se manifester chez les Anglois; depuis longtems les gens attentifs l'apperçoivent ici. Mais pour vous mettre au fait de ces differents mouvemens, pour que vous jugiés de ce qui en resultera pour l'honneur des deux nations, il faut entrer dans les motifs et le renouvellement de leurs anciennes querelles, dans les especes d'hostilités commises de part et d'autres; car pour leurs dispositions vous les sçavés déja, et mes lettres vous les ont suffisamment démontrées. Il importe peu quel fera des deux peuples celui qui se déclarera ouvertement. Le veritable agresseur est toujours reputé celui qui a donné lieu à la querelle. Heureux si nous n'avions à nous reprocher que l'imprudence d'avoir fait éclater nos desseins, s'il y en avoit aucun dont l'exécution fût une réelle transgression de la paix, ou du moins si nous étions en état de soutenir sans risque, les Riltes de ces différentes fautes. Vous jugés bien, Monsieur, que dans cet épanchement de confiance que j'ai et que j'aurai en vous sur des objets plus importans, c'est le cœur d'un ami qui se confie à vous, que je vous montrerai à découvert. Il est trop penible de diffimuler ce qu'on desaprouve pour ne pas faisir avec joïe l'occasion de se livrer en-K 4 tierement tierement à celui à qui l'on est entierement dévoué.

Je suis, &c.

LETTRE XVI.

De la guerre des fauvages contre les Anglois. Belles refiexions du Comte de Raymond à cet égard.

Monsieur,

OMME la guerre des sauvages Mikmacs, Marichites et Abenakis va malheureusement être la cause apparente et le signal de la guerre générale, c'est par celle-ci qu'il faut commencer à vous entretenir. Quant au principe, ou cause secrete de cette même guerre, c'est à l'honnête homme doué d'un esprit d'impartialité à en juger. Il me paroit cependant qu'on peut appuier ce sujet sur la connoissance de l'intérêt que chacune des deux nations pouvoit avoir de rompre la paix. On doit encore faire une autre confideration qui n'est pas moins importante pour faire naître au moins cette disposition au doute si necessaire pour bien juger. Je vous entretiendrai dans la suite de ces divers intérêts que nos ennemis et nous pouvons avoir à une rupture, et nous les peserons avec la balance

balance de l'équité. A present il faut examiner si les motifs de la guerre que les sauvages nos alliés ont faite aux Anglois, font réels ou s'ils font seulement specieux. Il n'est pas douteux que s'ils sont solides et fondés, les Anglois n'aïent eu tort de nous rendre responsables de l'effet qu'ils ont produit; mais que s'ils paroissent plutôt suggerés et inventés seulement, pour servir de prétexte, nous ne soyons les veritables agrefleurs. Car enfin on ne pourroit pas dire que dans le cas que les fauvages n'apuïaffent leur haine et ses suites que sur des raisons futiles, ce n'est pas notre faute. On est toujours coupable de ce qu'on approuve, et sur tout quand les personnes qui font le mal, dépendent en quelque façon de nous. Mais il seroit à souhaiter qu'on ne pût nous accuser que de cette approbation tacite; et pouvons nous l'esperer? Le discours d'un de nos commandans aux sauvages que je vous ai rendu mot à mot dans une de mes lettres, peut il être favorablement interprêté pour nous laver de cette tache. Les exhortations des prêtres qui ont repeté mille fois les mêmes choses en les appuiant de toutes les dispenses qu'ils donnoient au nom de la religion, dont ces pauvres peuples les croient souverains arbitres; les vues qu'ils supposoient qu'ordonnoit cette K 5 même

même religion; tout cela est trop contre nous, si le fond de la querelle n'est pas fondé for l'équité et la justice. Il faut d'abord pour décider cette importante question sçavoir quels devoirs impose un traité de paix, et quelles dispositions il doit augmenter dans les parties contractantes. Premierement il est constant qu'une reconciliation solemnellement jurée, doit être suivie du pardon absolu de toutes les injures, violences et querelles pallées; fi le cœur humain étoit affée généreux pour en oublier totalement le ressontiment, il en seroit plus estimable; mais ceux qui y joignent la vengeance sans de nouveaux motifs, se nourrissent d'une persidie trop dangereuse pour n'être pas abhorrée. Secondement un traité de paix suppose dans ceux qui le fonti, on l'impuissance de continuer la guerre, ou des convenances qui font desirer de la finir, ou des raifons très fortes qui y obligent. Dans ces trois cas n'est il pas vrai qu'on doit être disposé à suivre un devoir qu'on sente interieurement être une necessité; n'est il pas vraisemblable aussi que cette disposition d'abord un peu contrainte, devient naturelle par le penchant que nous avons à la société et au repos? Est il d'ailleure de moyens plus propres pour affoiblir la force des passions qui ont vivement frappé dans une certaine 3 .1

certains position, que les differentes occupations que presentent une position plus agréable?

Je ne parle point iei, Monsieur, pour ces ambitieux dont (pour menager les termes) l'esprit n'est rempli que des astuces de la politique, dont le cœur est paîtri d'ambiguité, qui combinent dans un traité de paix toutes lesressources qu'il est possible de se reserver pour recommencer la guerre. Souvenés vous, je vous prie, qu'il est question des sauvages tels que je vous les ai peints, et qu'ils sont en effet; qu'il s'agit par confequent de gens fimples dont les ruses et la malice ont des bornes très momentanées; dont les vues s'étendent peu au de là du necessaire; dont les passions subfistent rarement après le premier assouvissement d'ailleurs enclins à la bonne foi et accoutumés à une groffiere franchife qui, quoique rebutante, n'a aucun des dangers d'une polie dissimulation. Cependant ce sont de tels hommes qui ont rompu la paix à la quelle ils avoient connivé avec nous, et qui ont allegué pour cette rupture des motifs, fur lesquels nous n'aurions peut-être plus ofés nous mêmes, nous apuier. Quoique vous ayés vû dans la recapitulation des griefs dont il semble que nous avions craint l'oubli, la plus grande partie de ce que les fauvages alleguent, il est bon et moins dangereux K 6 affure-

assurement de les retracer à votre souvenir. Le même commandant qui les savoit si bien, s'en est expliqué à la cour de la manière suivante. "Les sauvages n'ont jamais pû oublier tout ce 46 que les Anglois établis dans l'Amerique Septentrionale, ont mis en œuvre dans les premiers se tems de leur établissement pour les détruire de fond en comble; ce qui fait qu'ils ont " sans cesse cherché les occasions de leur en 46 marquer tout le ressentiment qui leur a été 66 possible. Ils se sont toujours souvenus des " actions que je vais détailler."

Au reste, Monsieur, comme ce détail n'est

autre chose que ce que je vous ai écrit dans ma lettre, lisés le, je vous prie, dans ce moment et revenés en après à la suite que voici: " Vers le commencement de l'année 1750. 66 les Anglois s'étant rendus à Chibouktou, 66 firent par tout repandre le bruit qu'ils alloient " détruire les sauvages; ils parurent agir en consequence, puisqu'ils envoïerent de côté et " d'autres differents détachemens de leurs « troupes pour aller à leur poursuite. Alors « les sauvages alarmés, se déterminerent à de-66 clarer ouvertement la guerre à ceux qu'ils " n'avoient jamais cessé de regarder comme « ennemis; et malgré la foiblesse où les re-46 duisoit la paix que nous avions faite avec les

Anglois, ils resolurent de ne perdre aucune " occasion

coccasion de les attaquer et de faire main
basse sur eux. De plus l'établissement dés
Anglois à Chibouktou, les a si fort choqué
qu'il y a lieu de croire qu'ils seront irreconciliables.

Et qu'on ne s'imagine pas que les mission-66 naires des fauvages aient quelque connivence 66 en tout ceci; on verroit le contraire si on 46 vouloit faire attention à la conduite qu'ils ont tenue, fur tout dans la derniere guerre. 66 Combien d'actes d'inhumanité se seroient 66 commises par cette nation naturellement vindicative, si les missionnaires ne se sussent pas 46 fervis de tout leur pouvoir pour les contenir? « Il est notoire que les sauvages se croïent tout " permis contre leurs ennemis. Aussi en a-t-il couté des efforts et des peines infinies, pour « reprimer cette licence qu'ils se croïoient d'auce tant plus permise, qu'ils la regardoient « comme des represailles; et à combien d'Anes glois ce charitable zéle n'a-t-il pas sauvé la 66 vie?

Ces mêmes missionnaires peuvent faire
voir par écrit les instructions qu'ils ont faites
aux sauvages sur la douceur et l'humanité
dont il faut faire usage en tems de guerre.
Ils ont même sur ce sujet composé une est
pece de catechisme qu'ils font apprendre aux
enfans.

.94 ensens et qui a déja produit de très bons

N'est il pas vrai, Monsiour, que d'après ce memoire, vous n'oseriée décider que nous n'avons pas soussié le seu. Independamment de la harangue qui vous tient au occur, comme à moi sans doute, ai-je eu tort de dire que des motifs pris de si loin, et que la paix auroit dû anesntir quant à l'esset qu'ils ont, en suivant le principe que j'ai posé, nous ne pouvons qu'être sespeonnés?

Cenendant il paroît y avoir ici une reison de mauvaise humeur et d'allarme qui est de nouvelle datte. Je veux parler de l'établissement des Anglois à Chibouktou et des menaces qu'ils firent. Te fouhaite que le public, quand on en viendra à une justification, s'y artête, et je voudrois mol-même y pouvoir être trompé; car ce n'est qu'avec un extrême regret qu'un honnête homme n'en croit pas les autres quand ils veulent se purger d'un reproche, et sur tout quand ce sont précisement ceux à qui'il tient the pres. Mais puifque j'ai une fatale connoisfance qui fait pencher mon jugement, et que ie souhaite que vous ne regardiés pas ce penchant comme une prévention odieuse, et que je vous ai promis une sincerité qui doit tout enfevelir

sevelir entre nous, je vais vous faire encose par de mes lumieres.

A la suite de ce memoire presenté à la cour on prétend que le commandant qui l'envoyoit, ajouta les reslexions suivantes.

66 En faisant le memoire précedent j'ai en " en vue differents objets. J'ai voulu qu'il " constate que la France n'a eu aucune part 66 à la declaration de guerre que les fauvages ont: faite aux Anglois, et qu'il parût: que les " motifs: des premiers font: justes et fondés. " Le détail de ces motifs mia été donné par es un missionnaire accredité et honnête homme. " Copendant le ministre jugera aisement que " j'ai fait ce memoire de façon qu'il puisse être . " montré aux ambassadeurs de sa majesté Bri-" tannique, et que je me suis bien donné de 44 garde d'y mettre les traits barbares des fau-46 vages. J'ai d'ailleurs pris les mêmes peines « ici pour nous justifier, car en arrivant j'ai « trouvé bien des gens persuadés que nous ce avious tort.

"Il est van que les commandans des trompes détachées par le gouverneur du Canada, peu- certaina égards, sur tout en sousfrant les sau- vages trop prés de leurs postes, et même en ce leur

leur laissant mêler leurs étendards avec nos
 drapeaux à la vue des Anglois.

" Je crois aussi avoir fermé la bouche aux plaintes que pourroient porter les Anglois contre les sauvages qui, n'étant pas sujets de la France, mais seulement alliés, ne peuvent être empêchés par nous, de faire la guerre lorsque bon leur semble. Ensin, si j'ai, comme je le crois, sussissamment démontré les justes motifs qu'ont les sauvages dans la guerre qu'ils sont, qu'a t'on à nous dire, en nous en tenant à les proteger sous main, et ne les mêlant point avec nos troupes, &c."

Que vous en semble, Monsieur, de ces aveux : Bien des gens étoient persuadés ici que nous avions tert. Eh comment les Anglois et même les étrangers à la querelle, ne le seroient ils donc pas? Nos officiers ont fait des fautes qui étoient à parler franchement des hostilités. Comment ne nous les rendroit, on pas, et qui seroit en ce cas l'agresseur? Et puis toutes ces reslexions, ces reticences sur des choses publiques, tout celà vous paroit il bien net? J'avoue que je h'ai pas le bonheur de l'envisager ainfi. D'ailleurs independamment de tant de circonstances, je me serois fait un raisonnement tout simple: les sauvages par mille motifs reunis sont attachés aux François; motifs de croiance, de confiance par confequent

consequent pour leurs legislateurs; motifs de fympathie, ou par conformité réelle d'inclinations en bien des choses, ou par conformité apparente qu'un caractère liant facilite en nous; motifs de convenance par la position où ils sont, l'habitation et la frequentation.

Toutes ces choses sont en opposition entre eux et les Anglois; par consequent nulle apparence que ceux-ci eussent pû les décider à quoi que ce fût; d'ailleurs le parti qu'ils ont pris en leur faifant une guerre des plus barbares, assure que ce n'étoit point des escarmouches pour engager la guerre générale. Enfin, qui des Anglois ou des François avoient le plus d'intérêt à cette guerre, ou du moins à inquiéter son voisin, c'est ce qui nous reste à considerer et surquoi je vous garde mes reflexions pour la lettre suivante, après laquelle je vous promets un recit fidelle de ce qui s'est passé de part et d'autre tel que le raconte chacun de son côté. En voilà cependant assés sur l'article present pour laisser peu de matiére au doute.

Je fuis, &c.

LETTRE

LETTRE MVH.

Reflexions for la cause et l'origine de la presente guerre. Ces restanions ne sont point du Counte de Raymond.

Monsieur,

DOUR examiner la question que je me suis reservé de disques dans cette lettre, c'est à dire, pour seavoir quelle des dans nations onnemies avoit le plus grand intérêt à commencar la guerre, il faut remaitter au principe de la querelle.

Le fameux traité d'Utroché que les Angleis prétendent avoir été notre falus, que les François regarderant comme un ramade violent et dangeroux, quoique neoclière à la crife famée au nous étions, a tonjours dû être vû par l'hisbile politique fous un point de vue également opposé à ces doun idém. 1º. Mulgré l'extrumité où la France étoit reduite, un traité qui la mettoit à la merci de son ennemi alors reconcilié, mais qui avoit dans le cœur un fentiment de haine insurmontable, n'étoit rien moins qu'un moyen de salut. 2°. On n'a pas lieu de se feliciter d'une guerison, lorsqu'en palliant seulement le mal du moment, on jette

par ce palliatif, le germe d'une maladie qui ne peut tarder de devenir mortelle. L'ambition aveugle avoit fait entreprendre une guerre dont tout devoit détourner. L'inquiétude que causerent ses suites, et la crainte firent hâter une paix qu'on auroit peut-être moins cherement achettée en recevant la loi des ennemis combinés. En effet, je suppose que la France eut été obligée alors d'abandonner la succession d'Espagne à la maisen d'Autriche, et les villes frontieres que les Hollandois demandoient, n'auzoit elle pas acquis avec le tems de respirer, le pouvoir de reparer ces pertes? Mais les Anglois anroient aussi would avoir part à la dépouille, cela n'est pas donteux ; et cependant cente pant auroit été proportionnée à la perte qu'il faloit faire sur le total. La jalousie: que les nations liquées commengoient, à avoir contre le nation Angloise, l'auxoit d'ailleure beaucoup diminuée. Peut-être même que ces semenges de desunion auroient seules sauvé la nuissance quien veuloit plus abaisser qu'aneantir. Il est touiones cettain que les allarmes du gouvernement François, ne pouvoient chercher quelque celme par des voies moins propres à en procurer à des esprits pénétrans. Il valoit cent sois mieux pour nous, avoir les sacrifices que nous aurions été forcés de faire, à notre portée; nous aurions du

du moins pû dans d'autres tems, profiter sûrement et commodement des prétextes qu'auroit fait naître notre repentir. Mais n'étoit ce pas se livrer pieds et poings liés, que de donner à un ennemi presqu'inattacable, le pouvoir de s'agrandir si fort à nos dépens, qu'il ne tiendroit plus qu'à lui d'engloutir ce qui devoit nous demeurer. La puissance des Anglois sur mer est redoutable aux nations qui ont le plus pris de soins pour avoir des forces maritimes; à combien plus forte raison a t'elle dû le paroître aux François qui n'ont assurement jamais eu le premier rang parmi elles à cet égard. En cédant l'Acadie, Terre Neuve et la Baye d'Hudson à l'Angleterre, quelle ressource nous restoit il dans le cas que nous ne donnassions par là qu'une amorce à nos nouveaux amis pour leur faire desirer le reste de nos possessions? Avons nous pû penser qu'en les rendant plus puissants sur l'élement où nous ne leur avons jamais rien disputé à notre avantage, nous nous faciliterions le moyen de nous défendre des entreprifes aux quelles nous nous exposions? Avons nous compté que nous pourrions ou descendre dans leur isle, ou égaler leurs flottes, comme nous aurions pû passer en Flandres et envoyer cent mille hommes sur nos frontiéres? Non, il n'est pas possible que nos peres se soient forgés

forgés de telles chiméres, et la décadence de notre marine ne prouve que trop, qu'il ne leur en est pas même venu l'idée. Je le repete donc encore: la consternation, le desespoir ont. dicté le traité d'Utrecht; la prudence de notre part n'en a pas reglé les articles, et il y a lieu de douter que la bonne foi les ait signés. Quoiqu'il en foit je crois que notre intérêt nous défendoit de le rompre jusqu'au moment où l'enchaînement de mille moyens qui nous manquoient, et que nous nous étions achevés d'ôter. pût se former. Mais l'experience nous ayant deouis fait voir combien il nous étoit difficile d'en venir à une situation si favorable; ayant reconnu à nos dépens combien nous avions facilité le chemin qui conduit à nous, nous avons dû croire, et nous avons cru en effet, que pour empêcher la perte entiére de nos colonies, il faloit les plus grands efforts. Ces tristes considerations nous ont remis sous les yeux le traité qui nous reduisoit dans un si facheux état, et nous y avons trouvé une ressource. Soit qu'on nous eut laissé cette ressource par un dessein formé, soit que le besoin que nous en avions, nous ait éclairés, l'embarras d'en faire usage n'étoit pas moins grand. Entendre un traité selon son intérêt, le rompre même tout net, n'est pas une affaire bien embarrassante pour le plus.

plus fort; mais c'est une entreprise très dangereuse pour le plus foible. Le projet même peut dans ce dernier cas, devenir funeste à celui qui le conçoit, s'il ne le conduit pas avec une habileté qui repare fon desavantage. Il est donc démontré que nous devions tout tenter afin d'acquerir les moyens de reprendre la force necessaire pour rompre les entraves que nous avions recues; il est démontré que nous ne devions pas leur donner le tems de se resserrer. Il ne l'est pas moins que tous ces pas devoient être faits insensiblement; que nous devions, comme par hazard faire naître quelque contestation, en augmenter imperceptiblement l'objet, gagner cependant du terrain, autant au'il étoit possible sans temoigner du dessein. et en protestant même de la candeur de l'intention; enfin, fuivre cette marche constamment jusqu'à l'instant où nous aurions été assés forts pour déchirer le voile de la contrainte.

Voilà ce qu'en bonne politique nous aurions dû faire, et voilà ce qu'on prétend que nous avons fait. Pouvons nous donc traiter l'accufation d'abfurdité? Non fans doute, ce pourroit être tout au plus de fausseté; car souvent les hommes ne font pas ce qu'il semble qu'il étoit naturel qu'ils fissent. Il faudroit donc s'en rapporter aux preuves; mais quand elles sont con-

contradictoires; quand les mêmes actions sont rapportées de part et d'autre d'une saçon opposée, il saut remonter aux motiss qui ont du les operer.

Mais il me vient une idée. Il me paroît qu'on pourroit très bien porter un jugement sur cette affaire, qui donneroit gain de cause aux prétentions des deux parties.

Les François disent qu'ils ne vouloient point la guerre et que ce font les Anglois qui l'ont voulue; ils disent vrai quant à une guerre déclarée et actuelle. Les Anglois prétendent qu'ils ont été attaqués et forcés de se défendre; oui, s'ils regardent comme des attaques de petites tentatives pour chasser pié à pié des voisins redoutables, et des arrangemens pour les mettre tout à coup hors d'état d'incommoder ou de nuire. Vous voyés, Monsieur, qu'il y a accommodement à tout, que les évenemens ont deux faces differentes, et qu'il ne reste qu'à les bien envifager lorsqu'il n'y a plus moyen d'y remedièr. Il y a pourtant apparence que si la mode des enchantemens étoit en vogue, comme on prétend qu'elle y a été, il n'y auroit pas de dispute sur le fait dont il s'agit. Nous aurions prié quelque enchanteur de fasciner les yeux de nos ennemis, de rendre les vaisseaux que nous construisions, ainsi que les établissemens que

que nous faisions, invisibles jusqu'au moment où il auroit été convenable de lever la toile; car si nous avions pû faire éclore nos desseins impunement, on n'auroit pas eu le moindre mot à nous dire. D'autre part si les Anglois en avoient deviné quelque chose, ils auroient eu aussi recours en secret à leurs amis du même metier que les notres, et auroient bien scu nous traverser, sans venir brutalement se saisir de nos vaisseaux, et faire feu sur nous les premiers. Pardonnés moi, Monsieur, si je traite dans ce moment si peu serieusement une matière si serieuse. J'ai de l'humeur de voir mettre en doute ce qui n'en est pas susceptible, et de voir s'établir mille disputes sur une vaine ceremonie; d'entendre tous les raisonnemens qu'on fait pour excuser ou accuser ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la forme d'une querelle, tandis qu'on ne prend nulle peine pour en discuter le fond et le sujet. Quant à moi, je crois que sans tant de raisonnemens et de reproches, il n'y auroit qu'à dire: La France avoit intérêt de vouloir la guerre, mais elle n'étoit nullement pressée; elle vouloit aller à pas fûrs et comptés. L'Angleterre n'avoit aucune raison de la desirer; mais on a fait naître ces raisons, et il ne lui a pas plû d'attendre la commodité des autres. La premiere a entrepris

pris ce que la faine politique la forçoit d'entreprendre; la seconde a vû ce que la necessité la forçoit de voir; l'une a peut-être été trop lentement en besogne, et l'autre trop vite. Hors de cour et de procès jusqu'à l'evenement total qui ne donnera que trop raison au plus fort.

Je conviens cependant, Monsieur, que cette maniere de raisonner n'est pas à l'usage de tout le monde; aussi ce n'est pas pour tout le monde que je vous écris comme je le fais. Si pourtant après avoir raisonné comme vous en êtes capable, vous voulés voir comment les autres raisonnent, je vous ai promis les differentes narrations de plusieurs actions qui se sont passées dans ce pays, sans vous en promettre la garantie, quoiqu'elles ayent été presque sous mes yeux, car de bonne foi je ne sçai guéres plus qu'en croire moi-même. Enfin ce sera un vrai plaidoier, chacun dira ses raisons et vous en jugerés. Je commencerai par nous, et cela est tout simple; d'ailleurs nous prétendons être la partie souffrante, et Dieu veuille que nous n'aïons pas raison dans toute l'étendue de ce mot, plus que nous ne l'avons à present. Je : doute du moins que l'ennemi nous cherche chicanne sur notre plainte, s'il parvient à la rendre bien reelle; mais c'est là une espece de L €OB~

confidațion que nous ne descons ni vous ne moi. Les vouse de l'hounête homme doivent être pour l'houseur de sa patrie, et ceux du, bon citoïes pour l'intérêt de cette même patrie. Heureux quand ces voeux ne sont point en opposition.

Je suis, &c.

LETTRE XVIII.

Ce qu'écrivoit le Comte de Raymond au ministère de France sur les prétendus griess à reprocher aux Anglois qu'il accusoit de chercher la guerre.

MONSIEUR,

plaintes que nous faisons des Anglois, et je vais vous tenir parole. Vous n'y en trouverés aucune sur les prétentions de nos ennemis, car nous ne prenons pas la chese de si loin, et vous en serés instruit par eux mêmes. Il n'est question ici pour nous, que des actions que nous leur reprochons, et je vais, pour vous les remettre sous vos yeux, empaunter encore la voix du commandant dont je vous ai tant parlé.

"Voici, mandoit il à la cour, l'extrait de co qui s'est passé entre les François et les

" An-

44 Anglois sur les frontieres de la Nouvelle 44 France et de l'Acadie depuis la paix do 44 1748, où il est clairement prouvé que co 45 sont les Anglois qui, en plusieurs occasions, 46 ont manqué à la soi du dernier traité et des 46 anciens,

"Sur l'avia que le général de la Nouvelle
"France out en 1750, que les Anglois saifolent marcher des troupes dans les parties
qui sont en litige entre la France et l'Angleterre, et pour lesquelles ces deux couronnes
ont nommé des commissaires qui en doivent
regler les limites, il sit avancer un détachement. Il donna cependant ordre au commandant qu'il envoyoit dans les lieux contestés, de ne rien saire qui pût alterer la
bonne harmonie qui regnoit entre les deux
cours; de se donner bien de garde d'être
l'agresseur; mais de repousser seulement la
force par la force au cas qu'il sût attaqué.

"Le Chevalier de la Corne, qui étoit commandant de co détachement François, vit
paroître le 12. Septembre 1750. dans la baye
de Beaubaffin (de Fondi) dix sept voiles,
tant brigantins que batteaux et goèlettes qui
furent mouiller le 13. à Weskak et le 15.
ii s'en détacha quelqu'uns qui vinrent à
Beaubaffin.

L 2

" Le

« Le Chevalier de la Corne étoit alors à la pointe à Beausejour à cinq lieues de la baye " Verte, qui n'est separée de Beaubassin que par 44 une petite riviere qu'on nomme la Mesa-" goueche ou Sainte Marie. Il avoit laissé 66 une partie de son détachement à Weskak aux ordres du Sieur de la Valiere, capitaine 46 d'une compagnie des troupes de Louisbourg, 44 qui voyant venir deux barques Angloises se armées de vingt hommes chacune avec un 46 pavillon sur le devant, et jugeant que leur 46 dessein étoit de s'emparer de quelques pirogues qui étoient dans la riviere de Weskak, « destinées pour la communication de son dése tachement avec celui du Chevalier de la " Corne, détacha deux officiers avec quarante " hommes pour examiner quel étoit le vrai 46 dessein des Anglois. Ceux-ci brulerent alors " deux amorces sur les François, dans la vue sans doute de les engager à tirer les premiers sur eux. Mais les ordres étoient trop bien donnés de ne pas agir offensive-" ment, pour que les François ofassent y man-46 quer. Ensorte que les Anglois voyant qu'on es persissoit toujours à ne pas vouloir être les 44 agresseurs, passerent toutes les bornes les et plus sacrées parmi les hommes. Ils tirerent. " deux coups de fusil à balle, à quoi il fut " repondu

se repondu de façon qu'ils furent obligés de se er retirer, et dûrent emporter avec eux le re-46 mord d'avoir fait les premiers l'infraction " aux traités. Ils ne s'en sont point tenus à 46 cette premiere infraction. Ils firent tout de 46 suite construire un fort à Beaubassin qui est 66 situé dans une des parties la plus contense tieuse d'entre les prétentions des deux couconnes, et bien au dela des bornes du terrain « que la France prétend lui appartenir. Ce 66 ne fut qu'après la construction de ce fort que 46 le Chevalier de la Corne fit faire celui de la 56 pointe à Beausejour. Ce sont des faits qui 66 prouvent que les Anglois se mettant au dessus 66 de tout droit des gens, ont en pleine paix 66 tiré les premiers sur les François, et ont 46 voulu d'eux mêmes regler les limites pour 66 lesquelles les deux couronnes venoient de se nommer des commissaires.

"Ce sont eux encore qui l'année suivante ont commencé à tirer les premiers sur les François.

"Au moins de Juin 1751, un détachement d'environ trois cens hommes de troupes Angloises, sortit de nuit d'un nouveau sort qu'ils avoient construit à peu de distance de celui de Beaubassin. Il se trouva à la pointe du jour à la vue du pont à Buot où il y

L 3 "avoit

se avoit un petit poste François que l'on ne se peut douter que les Anglois n'enssent dessein " d'enlever, puisqu'ils avoient passé la riviere 46 qui les separe d'avec ce poste, et qu'ils com# 46 mencerent au jour à faire feu dessus. Mais ils furent obligés de se retirer. Le Sieur de. " Saint Ours qui étoit à la pointe à Benuse-44 jour et qui avoit relevé le Chevalier de la Corne dans le commandement de ces postes, se ayant été averti affés à tems de cette ma-

"L'on vient de démontrer clairement et « avec verité le manquement formel de la " l'on va faire voir à present quels ont été les

se nœuvre pour s'y opposer.

46 part des Anglois au traité d'Aix-la-Chapelle: 66 bons procedés des François envers eux et la reconnoissance qu'ils en ont temoignés. " Le 15. Fevrier 1751, un batteau venant " de Baston et faisant route pour Beaubassin, s fut poulle par un coup de vent sur la côte 46 de Weskak. Le capitaine de ce batteau a vint se jetter entrer les bras du Sieur Bailleul vi officier qui commandoit dans ce poste. Cet " officier ayant été averti que les fauvages « venoient de ce côté là, fit cacher le capi-" taine et fon équipage dans le moulin de Weskak jusqu'à ce que les sauvages qui les demandoient avec de grands cris pour les " tuer. tuer, sussent retirés. Ensuite il les reavoya à l'officier qui commandoit au fort Laurence.

« Cet officier en écrivit une lettre de remercie-" ment au Sieur de St. Ours. s Au mois de Juillet suivant une geelette venant aussi de Baston sulsant route pour Beaubassin, sut poussée par un coup de vent 66 fur une côte où il y avoit des sauvages et vis-à-vis un navire Anglois mouillé devant Weskak. Les sauvages y coururent, ils " s'embusquerent derriere une levée jusqu'à is marée basse. - Ils entrerent alors dans la gœlette; le Sieur de St. Ours en étant informé, depêcha un officier à l'Abbé le Loutre leur missionnaire, pour empêcher que les sauvages « ne tuassent le capitaine et les matelots. falut user de prieres et de menaçes envers ces ce sauvages pour les retirer de leurs mains et es que l'Abbé le Loutre leur en payât la rancon. Le Sieur de St. Ours les renvoïa enfuite fains et faufs. Le Sieur Henri Luttrell qui commandoit alors à Beaubassin, en sit faire beaucoup de remerciemens au Sieur de " St. Ours.

"Cependant malgré tous ces bons offices, peu de jours après, les Anglois persistant toujours dans leurs actes d'hostilités, les soldats ou matelots d'un de leurs navires L4 "mouillé 5 mouillé devant Weskak vinrent jusques sur 66 les terres gardées par les François pour 66 poursuivre des habitans qui alloient à la 66 pointe à Beausejour. Le Sieur de St. Ours « écrivit au Sieur Luttrell pour lui en porter 66 fes plaintes, qui lui fit dire qu'il lui repon-" droit le lendemain; et voici quelle fut fa " reponse. La même nuit il fit passer la ri-" viere St. Marie qui separe les postes des " François et des Anglois à un détachement 46 de ses troupes avec deux piéces de campagne " qui abbatirent une partie d'une levée qui " regne du côté des François. Le Sieur de "St. Ours écrivit encore le lendemain au Sieur Luttrell. Il lui mandoit qu'il étoit 66 d'autant plus surprenant que ses troupes vin-" fent sur les terres qu'il gardoit qu'on étoit 66 convenu que chacun resteroit tranquile de " son côté jusqu'au reglement des limites, et " que Mess. de la Jonquiere et Cornwallis se avoient donné reciproquement des ordres so pour qu'il ne se commît aucun acte d'hosti-" lité de part ni d'autre; qu'enfin il le rendoit « responsable de tous les évenemens qui pou-" voient en arriver, et de l'infraction aux traités. 66 Cela n'empêcha pas le Sieur Luttrell de 46 faire passer la riviere la même nuit à un dé-" tachement d'environ cent hommes sur un ec ponponton, et deux piéces de campagne pour, " achèver de démolir cette levée. Le matin 66 le Sieur de St. Ours en ayant été informé, se es mit en marches avec ses troupes pour se 56 porter sur les lieux. Aussitôt que les An-66 glois les virent approcher de la riviere ils ti-" rerent sur eux, et après s'être tirés quelques coups de part et d'autre les Anglois se re-66 tirerent.

" Le Sieur de St. Ours ayant recrit au Sieur « Luttrell pour lui demander raison de sa con-" duite envers les François, en recut une reso ponse dont la copie sut envoyée au ministre.

"Ces deux piéces confirment la continuité des « procédés hostiles des Anglois.

Ils ne s'en sont point tenus à cette guerre « ouverte par terre, ils ont également enfraint 46 les traités et violé toutes les loix fur les mers " de l'Amerique Septentrionale avec les inde-« cences les plus marquées, ainsi qu'on le verra e par les extraits ci joints, disoit encore le " Comte de Raymond.

" Depuis la fin de l'année 1749, tems au-« quel les Anglois ont commencé à se rendre en foule à Chibouktou pour s'y établir, les " François n'ont pû naviger en sûreté le long de la côte de l'est et même aux environs de 66 l'isle de Canceau et de la baye de Cheda-66 bouk-L 5

bouktouk, à cause ses menaces srequentes qu'ils faisoient. Ils ont continué de prendre les batimens de toutes especes, de s'emparer de tout ce qu'ils y trouvoient, et de se saisse en même tems des navigateurs, ce qu'ils ont effectivement exècuté en plusieurs rencontres. Ils prirent cette même année au petit dégrat de l'Isse Roïale trois chaloupes ainsi que les équipages qu'ils mirent pour un peu de tems à terre, ensuite les firent embarquer, et les envoierent à terre après avoir pris toutes les morues de ces trois chaloupes qui étoient à la pêche du côté de Martingo.

"Après leur établissement à Chibouktou ils envoierent des détachemens dans toute l'Aca-

ce envoïerent des détachemens dans toute l'Acadie pour forcer les François et leurs familles,
fans aucun égard aux anciens traités, à y
rester avec leurs biens, meubles et immeubles, si non à s'en aller sans emporter quoique ce sût de ce qui leur appartenoit.

" que ce fût de ce qui leur appartenoit.
" En Aoust et Septembre ils firent enlever
deux missionnaires, le Sieur Girard à Cobeguit
qu'ils ont retenu prisonnier pendant plus de
trois mois à Chibouktou, et le Sieur la Goudalie qu'ils obligerent de repasser en France.

"Depuis leur établissement à Chibouktou ils ont toujours eu des batimens armés en

" guerre dans le passage de Fronsac, sous pré-

texte

a texte d'empêcher le transport des bessiaux * de l'Acadie à l'ille St. Jean ou à l'Isle Roïale. 36 Ils ont commis plusieurs autres hostilités sur es les batteaux François qui alloient et venoient · de l'Iste Roïale à l'isse St. Jean, en ont masraté les équipages, se sont emparé de leurs argaifens et fouvent mêmes de leurs batse teaux, quoi qu'on leur montrât des passeports dans la meilleure forme. S'ils ont coffé depuis d'agir ainsi cette année, c'est parce que la Rrance informée de ces manœuvres, a tente quelque fregates en croifiéres de ces côtés la. " Au mois de Septembre 1749. le Sieur Joseph "Gorhron officier Anglois eut la hardiesse de me paroître fur les côtes de l'Isle Roïale, d'entrer même au Port Toulouse sans aucune permiffion, en équipage de coffaire et recidiva ouvent cette manosuvre.

"En 1750. ils prirent dans le passage de Fronsac un nommé Jean Michaux habitant du Port Toulouse avec son esquis qu'ils mirent à la toue de leur fregate, et obligerent cet homme à les menor jusqu'à la Pointe Prime de le leur chercher des resraichissemens et demander pour eux la permission de venir à terre et le Sieur Bonnaventure qui commande dans gette isse, satissat à leur demande.

L 6 "Au

"Au mois d'Aoust de la même année 1750.
"Joseph le Blanc habitant du Port Toulouse
"fut pris par les Anglois et retenu prisonnier
"ainsi que plusieurs François tant hommes
"que semmes pendant huit jours, au bout des
"quels on les laissa aller, mais après leur
"avoir enlevé leur canot et tout ce qui étoit
dedans.

"Il y a beaucoup d'autres faits de cette nature qu'on ne rapporte point et qui se sont
passés depuis la paix, parce qu'on n'a pas
bien present les noms de ceux aux quels les

" Anglois ont fait des prises; mais les faits

" n'en sont pas moins vrais. "
" Le 18. du même mois d'Aoust 1750. un
" habitant de Cobeguit nommé Jean Freguis" gon sut pris par les Anglois dans le batteau
" le London de Quebec commandé par le capitaine Jaluim, étant à la voile à l'entrée
de Vixchu. Ils le conduisirent à Chibouktou, il n'y avoit dedans que des familles
Acadiennes qui vouloient se retirer au Port
la Joye de l'isse St. Jean avec leurs meubles
et effets. Les Anglois prirent tout ce qui
leur appartenoit.

"Tous ces faits n'étoient que les prélimi"naires de l'action qu'a commise le Sieur
"Roux capitaine d'un senaut appartenant au

roi de la Grande Bretagne qui osa attaquer un brigantin du roi nommé le Saint François le 16. Octobre 1750. le quel portoit des vivres, des rafraichissemens, des habillemens et des armes aux postes François de la riviere St. Jean. Ce brigantin sut conduit à Halisax et jugé de bonne prise, quoique le gouverneur informé des circonstances, eut dit que le Sieur Roux avoit tort, et eut même ordonné le ravitaillement du brigantin pour le renvoyer. Comme les informations ou declarations de ce qui s'est passé à cour par Messes. Desherbiers et Prevost, on ne s'etendra pas d'avantage sur cet article.

"Il est notoire qu'il ne s'est guere passé de mois depuis l'année de la derniere paix sans que les Anglois ayent envoyé visiter les côtes de cette colonie par des corsaires armés en guerre; que ces corsaires se sont presentés à l'entrée de nos havres et de nos ports comme s'ils eussent veritablement eu dessein de venir en imposer, et sans doute d'ans l'idée de les connoître parfaitement, asin d'en faire usage, s'ils le peuvent selon les circonstances, et quelquesois ils sont venus jusqu'à cinq vaisseaux à la fois.

** Le 28. du mois d'Aoust 1751. un gardécôte Anglois qui est toujours mouillé près ste
la pointe à Beausejour, a tiré plusieurs coups
de canon sur un canot François dans lequel il y avoit un officier qui alsoit d'un
poste détaché chercher des rafraichissemens à
celui de Beausejour. La chaloupe de ce gardecôte où il y avoit plusieurs hommes armés courut même après le canot. Il falut que l'officier
mit à terre avec trois foldats qu'il avoit. Après s'être tiré quelques coups de past ét
d'autre, la chaloupe gagna ensin son botd."

Voilà, Monsieur, une énumeration plaintes. M. le Commandant de l'Iste Reïale qui les faifoit, auroit encore eu bien de la matière pour déployer son éloquence s'il eut demeuré plus long tems ici; car depuis son départ il y en a bien d'autres. Cependant, Monfieur, admirés, je vous prie, le mauvais genie des habitans de ce païs; se peut il qu'après tant d'horribles procedés de la part des Anglois, il y ait eu tant de gens des notres qui aïent voulu croire que nous avions tort, et qui l'auroient peut-être toujours cru, fans les peines que ce même commandant a prifes en arrivant ici pour nous desabufer. Car enfin cette charitable reflexion ou'il fait sur notre compte, étoit à la suite de ce memoire qu'il joignoit avec la justification des sauvages :

le tout, comme vous le sçavés, destiné pour les commissaires Anglois.

Il est pourtant juste, n'en deplaise à M. le Commandant qui ne nous aimoit pas, sans doute par droit de represailles, d'ajouter un mot pour justifier l'erreur où nous étions et qu'il n'a pas autant dissipée qu'il le croit.

Nous avions cru, et quant à moi je le crois encore, que ce ne sont point les procedés, mais le fond du sujet qui peut y donner lieu. qui doit être la matière du jugement qu'on doit porter pour lavoir celui qui a tort ou raison. Ainsi ce n'est pas sur les actions qu'on doit appuyer, mais sur la caute de ces mêmes actions. Quant aux reproches d'avoir fait en faveur des ennemis quelques acles d'humanité, ils me paroissent aussi déplacés que pueriles : déplacés, puisqu'il est certain que la générosité de quelques particuliers, générolité qui a été souvent très bien reconnue par une conduite semblable à notre égard, n'influe en rien sur les intérêts de la nation; puerile, parce que ces mêmes particuliers de part et d'autre n'ont pû suivre les mouvemens de leur cœur que dans ces occasions où ils les ont marqués, et qu'en tout le reste ils ont été forcés de suivre les ordres de leurs souverains à qui A appartient seuls de décider du veritable intérêt de de leurs peuples. Par consequent il n'est point d'ingratitude où l'obeissance de devoir et de necessité excuse tout.

Quant aux valables raisons du commandement qu'on a suivi, on peut, je crois les discuter avec un ami tel que vous, c'est ce que je me permettrai aussi après vous avoir auparavant entretenu des plaintes que sont à leur tour les Anglois, et de leurs reponses aux notres; et c'est ce que je vous promets pour ma premiere lettre.

LETTRE XIX.

Discussion et jugement sur les causes de la guerre, faits prouvés par les Anglois qui détruisent les plaintes de leurs adversaires et justification de leurs démarches.

Monsieur,

Es Anglois font préceder à leur reponse à nos plaintes une question à laquelle l'univers entier peut repondre à notre défaut, et la voici. Celui qui a souffert tout ce qu'on peut souffrir d'invasions, d'entreprises sourdes et manisestes; qui par moderation, par amour pour la paix, et peut-être par imprudence, a pris en patience l'exécution des desseins d'un ennemi actif et industrieux, s'est il par là mis dans

dans l'obligation de laisser consommer sa ruine, sous peine d'être regardé comme un agresseur injuste? En effet, Monsieur, il y a si peu de doute sur ce point, et la voix que la nature a mis dans nos cœurs, pour notre conservation et notre défense, s'explique si positivement et si unanimement que nos ennemis passent tout de suite aux preuves de ce qu'ils avancent. bord ils se condamnent eux mêmes sur la facilité qu'ils ont eue de nous laisser les borner et les serrer de près dans toutes les colonies qui sont à notre bienseance; et il est très certain qu'ils se rendent justice à cet égard. Quel aveuglement n'a pas été le leur lorsqu'ils nous ont tranquilement laissé faire des établissemens derriere eux près de l'oyo et ailleurs? Pensoient ils que nous n'aurions pas assés d'esprit pour reconnoître que leur filence étoit un aveu plus que tacite, du droit que nous avions sur les terres à la possession des quelles ils ne s'opposoient point; ou prétendoient ils nous nuire d'avantage, en nous privant du bien acquis, qu'ils ne nous auroient nui en mettant des obstacles à l'enterprise? En verité je crois qu'ils ont eu grand tort, quelle de ces deux idées qu'ils ayent eue. La premiere étoit une présomption bien hazardée, et la seconde un rafinement bien dangereux. Mais quoiqu'ils aïena

aïent pensé à ce sujet, je crois qu'ils n'ont es garde d'imaginer ce qui est arrivé. Et comment auroient ils pû prévoir que ce qu'ils regardoient comme une intrusion qu'ils nous voïcient faire à pas comptés, dût joindre à la propriété, le droit de donner l'exclusion à des voifins de si bonne composition? Aussi sont ils tembés des nues, lors qu'après avoir fait autour d'eux le circuit que nous avons cru necessaire, nous leut avons dit : Messeurs, retirés vous, voilà des bornes entre nous qu'il ne vous est pas permis de franchir. Où font ces bornes. te sont ils écries, et qui a droit d'en mettre dans un païs qui nous appartient? La nature, avons nous repondu. Elle savoit que nous aurions befoin d'une communication pour notre colonie du Micifipi que cette communication feroit très proche des lieux que vous habitiés, et elle a placé les monts apalaches entre nous s la barriere est auffi fimple que respectable.

Que vous semble, Monsieur, de ce Dislogue? Ne crosés vous pas que les Anglois pourroient y ajouter : Oui, nous devrions en quelque façon nous douter de l'intention savorable de la nature à votre, égate, puisqu'elle nous a inspiré un osprit de versige qui vous a mis à même d'être ses interprêtes. Capendant ils ne l'ont pas pris sur oc ton là. Ils ont voule s'en S'en tenir aux usages et coutumes dont la pretique est générale, comme faifant loi. Sur cela ils ont fait remarquer que depuis la découverte de l'Amerique l'on n'avoit point revoqué en doute, le droit qu'on leur contestoit; que les Espagnols et les autres nations avoient toujours été regardés comme maîtres de l'interieur du pais dans toutes l'étendue des côtes sur lesquelles ils s'étoient d'abord établis, à moins qu'ils n'y eussent trouvé quelques autres nations Européennes établies avant eux; que cette ofpece de prise de possession étant de regle générale, il n'étoit pas moins injuste qu'insensé d'en wouloir disputer l'avantage à eux seuls; avantages dont leur tolerance envers les entreprises des François, ne pouvoit les avoir privé, puisqu'une simple tolerance ne fut jamais ni une convention ni un acquiescement inteparables, esseure moins une renonciation à des droits établis; qu'ainsi n'ayant jamais dû imaginer qu'il y eut d'autres bonnes pour eux, quant à leurs établissemens sur les bords de l'Ohyo. que la mer du sud du rôté de l'ouest. Jour propre volonté, ou l'opposition des naturels du païs, ils n'auroient jamais pû préfumer que leur facile bonté, en laissant occuper une partie d'un terrain dont ils n'avoient pas alors besoin, pût leur faire purdre le droit de domaine, et les priver

priver même du païs qu'ils occupoient, ou du moins le leur rendre plus onereux qu'utile.

Ne vous semble t'il pas, Monsieur, qu'il est trop facile de décider sur un droit reconnu pour tel, dans toute autre occasion que celle qui donne lieu à la dispute, et dont on jouit soiméme pour soi-même, pour nous arrêter plus long tems sur ce sujet? Ne distiés vous pas hardiment, si vous n'étiés pas François: Jugeons les autres comme nous voulons qu'on nous juge nous mêmes, et ne faisons pas d'une regle générale, une regle arbitraire. Je le pense du moins ainsi; mais ne seriés vous pas tenté d'adapter ce même raisonnement à l'autre point que nous voulons regarder comme en litige entre nous et les Anglois; je veux dire à la contestation sur les limites de l'Acadie?

Lorsqu'avant le traité d'Utrecht on nous a pris cette étendue de païs que les Anglois comprennent sous le nom d'Acadie, ne l'avons nous pas demandé précisement sous le même nom, et n'emportoit il pas alors dans notre esprit, la même idée qu'en ont à present nos ennemis? Depuis quand dans les limites que nous reconnoissions pour telles, a-t'elle changé? Si nous avions sur cela la certitude que nous faisons valoir à present, pourquoi donner le nom générique de la plus petite partie au total que nous rede-

redemandions. Croïés vous que si nous avions pris l'Angleterre, les Anglois s'avisassent de croire en comprendre la restitution en nous demandant la province de Surry? Mais si l'on. s'entendoit affés lorsqu'il n'étoit question que de restituer, (et en ce cas ce seroit toujours convenir qu'on avoit les mêmes notions) ne devoit on pas du moins s'expliquer quand il fût question d'une cession irrevocable? Que penserions nous des Anglois si, après nous avoir cédé la Virginie ou quelqu'autre de leurs colonies, ils nous disoient: vous vous êtes trompés si vous avés cru que nous vous cédions tout ce que nous appellions Virginie lors de la cession; nous n'avons entendu vous donner que les premiers terrains fur lesquels nous nous fommes établis. Voilà ce que nous appellions autrefois Virginie et qui est réellement à vous; tout le reste nous appartient encore. Ce subterfuge nous feroit d'abord rire (car c'est le premier mouvement du François à l'egard du ridicule, quelque préjudice qu'il puisse entraîner;) et puis à l'Angloise nous nous déchainerions avec autant de flegme apparent que de fureur réelle; mais les François ont demeuré établis dans ces païs que nous ne voulons pas regarder comme partie de l'Acadie, après le traité d'Utrecht? Oui, sans doute, repondront les Anglois, nous l'avions

Pavions même stipulé ainsi. Il nous importois que le pays que nous venions d'acquerir ne sa dépeuplât pas en un instant; mais nous aimorions mieux à present le voir entierement dévassé que de trouver dans les nouveaux sujets de notre roi, les amis cachés de nos ennemis, et d'avoir à nous garder perpetuellement des pléges que nous tendent ceux à qui nous n'avons que trop donné les moyens d'en faire un choix sunesse pour nous.

Je ne sçai ce qu'en peut repondre à ces raisons; en nier la solidité, est réellement le plus
court, car pour la bien démontrer croïés vous
que ce soit une entreprise bien utile et bien necessaire? Non sans doute; aussi chacune des
deux nations a pris le parti, par des motifs disferents et aisés à deviner, de laisser à part le
sond de la querelle. Elle étoit en esset trop
peu embarrassante pour les uns, pour meriter
une plus longue dispate, et trop pour les autres
pour suffire aux repliques. Il ne nous reste
donc qu'à les imiter, et puisqu'en attendant la
paix ils ne s'occupent mutuellement que de l'accusation d'avoir commencer la guerre, suivons.
leur marche.

Vous avés vû, Monsieur, qu'avec mon impartialité ordinaire, j'ai pesé le poids des plaintes que nous faisons, et encore plus les raisons valables lables que nous avons de les faire; vous avés viì austi que, malgré mon inclination naturelle, j'ai trop respecté la verité pour faire penches la balance de notre côté. Voïens si l'apologie de nos ennemis exécutera mieux le dessein qui l'a dictée que n'a fait la notre. Le laisserai à part toutes les plaintes que les Anglois font fur nos entreprises depuis la paix d'Utrecht jusqu'à celle d'Aix-la-Chapelle. Cette derniere avoit dû les faire oublier; elle avoit du moins fait esperer des reparations reciproques et des explications necessaires. En attendant l'effet de ces promesses mutuelles. l'inaction de part et d'autre étoit de regle et de convention; ainsi c'est sur les démarches faites depuis qu'il faut s'arrêter. Voici donc ce que nos ennemis disent et que nous aurions. bien de la peine à nier.

"La cour de France a toujours regardé
"I'Amerique du Nord comme un objet digne
"de sa plus grande attention, et a sans doute

of forme le plan de s'en emparer, plan qu'elle

" méne à exécution conflamment, quoiqu'avec

" mesure, et le plus doucement qu'elle peut.

Cependant depuis le traité d'Aix-la-Chapelle,
 les François ent encore mieux manifesté

les François ont encore mieux manuelte

e leurs vues, parce qu'ils en ont pressé d'avan-

_ w.£__

tage l'execution, et que leurs invasions ont été plus nombreuses et leurs hostilités plus violentes.

" Dans la province de la Nouvelle Ecosse. autrement l'Acadie, ils ont élevé près de la 66 baye Verte un fort dont ils ont par eau une « communication facile avec Louisbourg, le " Canada et les autres établissemens François. 66 Ils en ont élevé un autre monté de plus de trente canons qui commande le fond de la 46 baye de Fundi ou Beaubassin. Ils se sont « emparé de la riviere Saint Jean et y ont bâti « deux forts, de l'un des quels ils ont eu l'in-66 solence de tirer sur un des vaisseaux du roi. 46 Ils ont envahi tout le commerce qui appar-46 tenoit entierement aux Anglois avant cette derniere paix; de forte qu'à bien examiner es les choses, les François et les sauvages qui 46 font fous leur domination, font plus effec-« tivement maîtres de toute cette province que « nous. Ils ont secouru et animé les sauvages contre nous et font par consequent response sables des cruantés qu'ils ont commises; ce « qui est aussi bien prouvé que les efforts qu'ils ont fait pour faire rompre le traité de paix 44 que nous avions fait le 22. Novembre 1752. 46 Avec les sauvages Mikmaks et Malechites: " jusques là que, non contens d'avoir emploié, 66 leurs

· leurs missionnaires pour les porter à violer ce

traité, le propre commandant de Louisbourg

s'est rendu orateur et accusateur contre nous

" pour mieux les persuader.

" Depuis ce même traité d'Aix-la-Chapelle, ils

ont élevé plusieurs forteresses dans le païs des

"Iroquois qui sont sous la protection de l'Angle-

46 terre, une entre autres au nord du côté du lac

66 Ontario directement opposée au fort Anglois

"d'Oswego. Ils ont bâti une grande et forte

66 maison pour la traite des sauvages entre les

" lacs Erié et Ontario à l'ouest du grand sault

de Niagara, afin d'empêcher le passage de

ces sauvages qui remontent le lac pour aller à

46 Ofwego.

⁶⁶ Dans l'année 1753. ils firent marcher des

« forces confiderables de troupes regulières,

" de milices et de sauvages dans le païs des

"Iroquois, quoique ceux ci les eussent prié,

et à differentes reprises, de n'en rien faire.

46 Ils menaçerent même de détruire tous ceux

" qui s'opposeroient à leurs desseins.

"Dans la même année ils bâtirent deux

"forts, l'un fur la riviere qui se jette dans le s' lac Erié, et l'autre à quinze mille de distance

" fur la riviere aux bœufs qui se jette dans

« celle de l'Ohio.

M

66 Ils



. « Ils manubosent de bonne houre l'année fu? " vante au petit fort Anglois à la sourche de « Mohagouata plus bas que la riviere Ohio, « qui, n'étant gardé que par une petite garni-« son de la Virginie, se rendit à composition « dès la premiere fommation. Quolque tems ec après un corps de douze cens hommes Fran-" cois et sauvages attaquerent le Major Wasi sington, commandant les troupes de la Vir-" ginie, et l'obligerent à capituler, ce qu'il ne es put se dispenser de faire, n'ayant avec lui que 4 trois cens hommes. C'est à ce même offi-« cier que les François ont tant affecté de re-46 procher le prétendu affaffinat du Sieur de Jumonville; fingulier reproche qu'ils devroient « avoir honte de faire après avoir eux mêmes es fait commettre l'assaffinat de M. Howe par les " fauvages de leur pasti; et cependant M. Howe se étoit alle pour une conserence donc on étoit convenu, il revenoit de cette conference, se repolant sur le droit des gens. Il « n'en fut pas de même, comme chacun sçait s de l'errour de M. Wafington. Il prit et dût rendre le Sieur de Jumonville, ainsi que les of foldats qui l'accompagnoient pour un détaehement qui venoît l'attaquer, et il n'y a " pas de doute que son devoir et sa sureté lui " faisoient une loi de ne point attendre tran-« quile« quilement cette attaque. Les hostilités des
« François qu'il n'avoit que trop éprouvées,
« devoient le mettre en garde, et ne pas lui
« faire présumer qu'on lui envoioit un ambas« fadeur ainst accompagné. Mais laissons aux
« François le tique de se recrier à chaque in« stant sur un malheur dont nous sûmes affligée
« nous mêmes, peut-être plus qu'eux; oar
« sans cet accident ils perdroient la plus belle
« de leurs lamentations. N'y repondons pas
« même sur le même ton, malgré l'avantage
« de datte que nous donneroit l'attentat com« mis contre M. Howe. Revenons nous, à
« des agressions aux quelles un hazard mal« heureux n'a point eu de part.

"Coutre d'autres forts dont l'enumeration feroit trop longue, et qu'ils ont bati sur les terrains en litige et sur ceux qui nous appar- tiennent, au mepris du traité d'Utrecht con- firmé par celui d'Aix-la-Chapelle, ils n'ont cessé d'inquiéter les sujets de sa majesté Britannique dans leur commerce. Ils leur ont sais tant chès eux que chès les sauvages leurs alliés, et chès les Iroquois mêmes qui sont les notres, toutes les marchandises qu'ils por- toient, et ont même déclaré qu'ils pren- droient prisonniers tous ceux qui passeroient gar les païs qu'ils occupent; declaration M 2 "qu'ils

« qu'ils n'ont faite qu'après avoir sçu que trois cens Anglois étoient partis de la Pensilvanie s' sur la foi de ces traités, pour faire la traite avec les sauvages.

66 Quant aux manœuvres des missionnaires « pour animer les sauvages contre nous, et . 66 Dour faire revolter ceux mêmes d'entr'eux que les fermens les plus inviolables auroient se dû retenir; elles font trop notoires pour s'y "arrêter; mais s'ils reuffissent ainsi en abusant se sous le manteau de la religion, des peuples se simples et credules, il est à presumer que de of fi criminels fuccès auront un retour funeste 66 pour eux. Que peuvent deplus nos ennemis? Nous dire positivement qu'ils nous declarent la guerre, et ne le voïons nous pas, se et nous est il si difficile d'imaginer que s'ils se retardent cette formalité, ce n'est que parce 46 qu'ils ne font pas affés forts contre nous; car se malgré le terrain qu'ils ont gagné insensiblement, ils ne sont pas encore en état de nource rir un grand nombre de troupes. Il ne nous se restoit donc plus qu'à attendre le moment 64 qu'ils jugeroient favorable à leurs desseins; se et il est bien odieux sans doute à nous de " n'avoir pas voulu le faire. Mais meritons se nous entierement ce reproche après avoir eu 69 la honte d'éssurer celui que les sauvages même « nous

42 nous ont fait? Un envoïé des Six Nations 44 adressa publiquement ces paroles au commis-45 saire du gouvernement dans une conference à 46 Albanie: Vous parlés, leur dit-il, de vos 46 forces, où les voïons nous? Les François 46 satissent des forts et les gardent quand ils 47 sont construits, l'Anglois ne peut les en em-48 pêcher. Le François agit en homme et 48 s'Anglois en semme:

Quel aiguillon, Monsieur, et qu'il a dû être sensible à des gens de cœur! Est il donc surprenant que d'après tout ce que les Anglois objectent, et que je viens d'abreger, ils aïent enfin temoigné un ressentiment si necessaire pour eux?

Mais ces plaintes, dirès vous fi opposées à celles des François, ont elles le même fondement, et qui en croire? Oh bien je m'en vais vous le dire et tout franchement. Sur les faits croës en les uns et les autres, il est question seulement de ne pas vous en fier également aux dattes et à la narration quant aux circonstances; et voilà sur quoi on nous reprochoit ici de nous donner le tort à nous mêmes. Par exemple, nous étions persuadés de tout ce que les Anglois ont avancés; nous savions à quoi nous en tenir sur des dessenses executés presque sous yeux; nous voïons avec douleur exciter

les fauvages à des barbaries dont il faloit neces? sairement que quelquesois ils devinsent la victime, et vous n'avés pas oublié ce que je vous ai dit à cet égard. Quand nous avons vû les Anglois nous traiter comme nous les traitions, nous n'en avons point été surpris. C'étoit de leur tranquilité que nous étions encore étonnés. Personne de nous ne niera qu'ils ne nous aïent attaqué près de Weskak, mais tout honnête homme d'entre nous avouera que par cette attaque, on vouloit nous empêcher de faire denouveaux ouvrages pour nous fortifier et qu'on veuloit détruire ceux qui avoient été faits. Quant aux forts qu'on nous reproche et que nous reprochons, il n'y a pas de simple païsan ici qui ne pût nous condamner sans aller voir si on n'auroit pas mis sur le frontispice une datte. Je l'avoue, Monsieur, c'est un maibour pour nous de n'avoir pas la consolation de pouvoir disputer sur des faits, comme vous l'avée en Europe; nous n'en fommes dedommagés que par le loisir qui nous reste pour disputer sur ce qui a donné lieu à ces saits, et par la ressource toujours précieuse à un cœur bien fait, de pouvoir excuser nos semblables, quei qu'ennemis, dans les choses qui ont besoin d'excuse.

Je ne vous le nierai point, je prévois que nous allons avoir fieu d'exercer ce fentiment d'équité; l'ennemi que nous avons haraffé va peut-être nous rendre avec usure, les maux que nous lui avons fait, ou que nous avons eu un dessein trop marqué de lui faire. Je crois qu'il s'y prendra sans saçon et sans compliment, et un retour sur nous mêmes ne peut qu'être à sa técharge.

Mais quelle triste ressource dans l'état où nous fommes qu'est celle dont je me fais de sête l S'être attiré une guerre sanglante avant que d'être en état de la soutenir; n'avoir pas attendu, pour faire des démarches aussi marquées qu'une declaration de guerre, à pouvoir être dans la fituation où l'on peut hardiment faire cette declaration; quels reproches en tout fens? Croïés vous que celui qui accusera l'ennemi de n'avoir pas à son tour respecté le droit des gens qui a établi un usage si digne de l'humanité, fera bien avancé par cette recrimination, et que celui qui trouvera si facilement des raisons pour l'excuser, sera bien content de les avoir trouvées aux dépens de sa partie. Prenons pourtant un de ces deux partis, car il ne nous en reste point d'autre à prendre; la bombe éclate et sans dire garre, comme vous le verrés par la relation qui commencera ma premiere lettre

M 4

Digitized by Google

et qu'on vient de m'envoyer. C'en est asses, et trop pour cette sois. Le sujet est assés sacheux pour obliger de reprendre haleine.

LETTRE XX.

Prise de l'Akide et du Lys par les Anglois, celle du fort Beausejour et autres actions qui préparent à une declaration de guerre en sorme.

Monsieur,

SI je n'ai pû vous envoïer jusqu'ici des piéces décisives en faveur des François, c'est moins ma faute que la leur, et vous allés juger de la satisfaction que j'aurois eu à le faire par la relation que je vous ai promise, et que je n'abregerai pas d'un mot. Je viens, comme je vous l'ai marqué dans ma précedente de la recevoir.

Relation de ce qui s'est passé à la prise de l'Alcide par l'escadre Angloise composée de onze vaisseaux de guerre, commandée par M. l'Amiral Boscawen.

"Le 29. Mai 1755. l'escadre du roi commandée par M. du Bois de la Mothe, avoit resté en panne depuis quelques jours à cause de la brume et du calme. Sur les six heures

" du soir, le tems s'étant un peu éclairei, petit " vent de sud-est, le général sit servir dans " l'ouest quart sud-ouest. Cet éclairei ne dura, " pour ainsi dire qu'un instant, et à peine les « vaisseaux étoient rassemblés que la brume re-" vint aussi épaisse que les jours précedens. 66 nous manquoit alors l'Algonquin, l'Espese rance et l'Opiniâtre. La nuit il fit très 44 mauvais tems, gros vent du sud-ouest, pluïe « à verse et brume si épaisse qu'on ne voïoit pas 44 la longueur du vaisseau. Nous passames au se vent d'un banc de glace fort élevé qu'on he 46 reconnut qu'à une espece de blancheur et une se fumée très épaisse. Ce fut tout ce que nous " pûmes faire que de le doubler. Le 30. le « vent du sud-ouest et le mauvais tems con-66 tinuerent pendant tout le jour. Je faisois toujours la même route du plus près à ouest-" nord-ouest, m'entretenant parmi plusieurs vaisseaux, en diminuant et augmentant de voiles pour ne pas m'en écarter. Nous nous se faisions mutuellement les signaux de brume, " de la cloche, l'amure à bas bord. On en entendit un qui faisoit l'amure à ftribord du 46 tambour.

"Sur les quatre heures et demie du foir on n'entendit plus aucun fignal, foit que les vaisseaux eussent changé de route, ou que le M 5 " général

· e général ent fait le signal de remettre à l'autre se bord et que les mauvais tems m'suffent em-« pêché de l'entendre. Je continuai tonjours " la route du ouest-nord-ouest jusqu'à sept " heures du soir que je fis faire le point à mon er premier pilote qui ne faisbit qu'à neuf à " dix lieues dans l'est-sud-est du Cap de Raze. 44 Je ne pouvois faire que la route du ouestord-ouest qui me conduisoit dessus; d'ail-" leurs toujours mauvais tems du fud-ouest et " brume épaisse. Depuis quatre houres et demie je n'eu donc plus aucune connoissance 44 de vaisseaux et de général, point de hauteur " depuis le 20. Je pris alors le parti restant " seul, de mettre à la cape, la dérive dans le ord et deux heures après la dérive dans le " sud, en attendant un éclairci, car il n'étoit " pas de la prudence d'attaquer des dangers " que je touchois presque.

** Le 31. au matin j'eu connoissance du Lye ** et l'après midi de l'Aquilon, ils s'étoient se-** parés le même jour que moi, et à peu près-** par les mêmes raisons.

"Le 4. ou 5. Juin l'Aquilon se separa de moi par la brume. Le 7. le Dauphin Roïal qui s'étoit aussi separé le même jour, se rallia à moi après nous être fait reciproquement les signaux de reconnoissance. Sur les six heures

ee du

"
du soir le vent très soible du ouest-nord-ouest

'i j'eu connoissance du haut des mats d'onze

'vaisseaux sous le vent dans l'est-nord-est

'i cinq à six lieues. Jugeant que ce pouvoit

'é être notre escadre, j'arrivai dessus. Cepen
'dant, ayant quelque désiance je voulois m'as
's surer avant la nuit de ce que je devois est

'penser. J'approchai donc seulement à dir

's stance de pouvoir distinguer les signaux de

's reconnoissance. Le vent diminuant toujours,

's la mer calme, nos trois vaisseaux mirent en

's panne,

" Le 8. au point du jour la fraicheur s'étant " declarée au sud, par ce changement de vent, si je me trouvai à trois lieues sous le vent de "'l'escadre que j'avois pris pour la notre. Je fis 66 les signaux de reconnoissance aux quels l'en-66 nemi ne repondit qu'en me donnant chasse " toutes voiles déhors. Je pris chasse de mon côté dans le nord-ouest, après en avoir fait 66 le fignal. Cette route me parut la plus avantageuse dans la position où je me trouvois. " faisant l'arriere garde, le Lys étant de l'avant " de moi et sous le vent, et le Dauphin Roïal " fous le vent du Lys et de l'avant. Nous " courûmes toujours dans cet ordre, le tems très foible au sud, tems qui donne de grands 46 avantages aux Anglois, parce qu'ils ont des « voiles M 6

voiles plus legéres et des menues voiles plus « grandes que les notres. Comme ils nous si joignoient à vue d'œil, je mis le pavillon et la s flame que j'assurai d'un coup de canon à 46 poudre et au vent; l'ennemi mit le sien fans 16 l'assurer. Je comptois par la route que je faisois, et en me faisant connoître, attirer es les meilleurs voiliers sur moi, et donner le " tems aux deux vaisseaux de transports de s'échaper. Entre dix et onze heures du matin le Dunkerque de soixante canons suivi " de deux autres vaisseaux de même force, de " l'amiral de foixante quatorze canons et du es reste de l'escadre, se trouva dans mes eaux affés près, affés long tems et dans une position es où je les aurois bien incommodé par mes quatre canons de retraite, si j'avois osé attaquer le premier. La mer étoit unie comme une glace et il ventoit très peu; et " quoique je ne pusse douter à la manœuvre de "l'ennemi qu'il ne m'attaquât, je voulus attendre qu'il commençat les hostilités. Lors-" que j'étois parti d'Europe il n'y avoit point " de guerre declarée, et je sentois toute la con-" sequence de paroître l'agresseur. J'étois sûr " que l'ennemi s'en prévaudroit pour m'accuser " d'avoir le premier commencé la guerre, et 46. pour me donner le tort dans toute l'Europe. " Ces

Ces reflexions et ces confiderations ne tarderent pas à m'être très nuisibles.

"Lorsque le Dunkerque commandé par l'amiral Howe, sut à la demi-portée de la voix, il se tira de mes eaux et tint le vent, comme pour me prolonger et m'aborder. Je le crus ainsi pendant un tems. Je voulus cependant savoir à quoi m'en tenir. Je priai Mess de Rostaing, de Vaudreuil, Semerville et Drelincourt d'être attentiss à la conversation que j'allois avoir avec ceux du Dunkerque. Mess. du Moulin et Geoffroy qui étoient sur la dunette, ainsi que Ms. le Chevalier de Percevaux, n'en perdirent pas un mot, tout l'équipage étant attentif et ne se faisant pas le moindre bruit.

46 de hune. Je demandai encore comment 46 s'appelloit l'amiral? On me sepondit: "L'amiral Bascawen. Je le connois, dis-je; " il est de mes amis; et vous, Monsieur, votre 66 nom, reprit on: Hocquart, repondis-ie. 46 La conversation ne fut pas plus longue. Le 44 tems de prononcer mon nom et l'ennemi le mot de paix, fut immediatement suivi de la 66 bordée haute et basse à bout touchant avec « la mousquetterie qui nous a ainsi déclaré la " guerre. Ses canons étoient chargés à doubles " boulets ramés et à mitrailles de toutes esce peces. La mer étoit trop belle pour en " perdre un seul coup, et nous étions si près " que les valets des canons Anglois entroient " dans le bordage. Cela joint à la confiance " que doit donner le mot de paix, prononcé " par la bouche d'un capitaine, nous fit perdre " beaucoup de monde, sur tout dans les bat-46 teries et sur le gaillard d'arriere. Notre feu " n'en fut cependant ni retardé ni diminué; " mais un boulet ayant coupé le bout de la 66 barre du gouvernail, les timonniers furent 44 forcés de l'abandonner. Je fis alors mettre 66 les voiles sur les mats sans pouvoir abattre " d'un bord ni de l'autre. Toutes mes man-« œuvres hachées étoient devenues inutiles. 46 Je me trouvai donc en but à cinq ou six 46 vaisseaux

44 vaisseaux qui me joignirent, m'entourerent et me combattirent, celui du contre amirali " en étoit un. Je faisois cependant un seuet très vif quoique partagé, avec ma moufouetterie et mes deux batteries que j'avois-" été obligé de remonter des gaillards. es restai long tems dans cette fituation, faifant " face de tous côtés, autant que la foiblesse de es mon équipage pouvoit me le permettre. " Quelqu'uns avoient déja commencé à tout 46 abandonner. l'avois cent hommes tués ou " blessés, quatre officiers de tués, plusieurs es presque hors de combat par leurs blessures. Les manœuvres étoient hachées, les voiles : 64 criblées, le grand mâts percé de deux boulets 4 au milieu à côté l'un de l'autre; le petit " mâts de hune percé et prêt à tomber, les vergues coupées, toute la mature offencée, « plusieurs canons démontés, Dans ce de-· « plorable état, et ne voiant nulle esperance de " faint, et voulant conferver au roi de braves " gons qui avoient soutenu avec tant de valeur un combat contre des forces si superieures, 66 je songeai à me rendre. Je vousois cepen-" dant que ce ne fût qu'à l'amiral. Je cher-" chai donc à le découvrir, et aprés l'avoir « apperçu à une portée de fusil et lui avoir e sué, à ce qu'il m'a dit lui-même, deux " hommes 46 hommes et bleffé plusieurs, j'essu'ai en mênte 46 tems le seu des batteries de ses deux gail-46 lards. Alors j'amenai le pavillon au milieu 46 et sus aussitôt entouré de bien près de presque 46 toute l'escadre ennemie dont chaque vais-46 seau m'avoit combattu.

feau m'avoit combattu.

Fendant que j'étois aux prises l'ennemi avoit détaché deux vaisseaux sur le Dauphin Roïal qui ne pûrent le joindre, et trois autres sur le Lys qui sut joint. Je vis ce vaisseau se battre long tems avec valeur, seulement avec ses quatre canons de retraite et sa mousqueterie tant qu'il pû s'en servir; mais ayant été mis entre deux feux hors de la portée du susil, il essui plusieurs bordées fans pouvoir y repondre que soiblement, et su fut ensin obligé de se rendre."

Que pensés vous, Monsieur, de cette relation? Ne vous semble t'il pas qu'elle seroit entierement décisive pour nous si nous avions toujours eu la bonne soi dont M. Hocquart nous a donné un si bel exemple. Assurement ce capitaine a poussé la délicatesse au moins aussi loin que la valeur. Quoi, se voir donner la chasse par une escadre qu'il regarde d'abord comme ennemie; voir arborer le signal du combat, et malgré cela s'obstiner à une conversation à l'amiable, en croire plutôt quelques mots d'un

d'un fimple capitaine, que l'ordre que donnoit auparavant: l'amiral; enfin n'être convaincu que lorsque la mousqueterie a fait la declaration de guerre. Je voudrois bien pour rendre le procedé plus glorieux que M. Hocquart en eut agi ainsi à la tête d'une escadre d'onze vaisseaux contre trois. Mais quelle excuse, crosés vous que puissent trouver les Anglois? Ma foi, ils n'en cherchent point, et même ils se moquent de nous. Ils prétendent que leur M. Howe, mieux instruit que M. Hocquart qui venoit d'Europe, n'a attaché à ce mot de paix que la fignification que les François y attachoient dans l'Amerique; que d'ailleurs un mensonge qui ne sauroit tromper, n'est point un mensonge, selon plusieurs casuistes des notres; M. Hocquart ne devoit point en croire une raillerie qu'on faisoit par represaille, plutôt que le pavillon rouge qu'il avoit vû au petit mât de hune de l'amiral, et qu'enfin il ne tenoit qu'à lui de ne pas faire des questions aux quelles on avoit repondu d'avance, en supposant même qu'il ignorât les hostilités reciproques.

Mais est ce le moment de railler, la matière le comporte t'elle ? Non sans doute; aussi n'est il pas douteux que ceux qui l'ont sait, ont eu tort, tant dans l'exemple que dans l'imitation. Il est si peu sûr de juger du total sur une partie, que les Anglois n'ont pas dû croire

que,

que, parce que des esprits remants avoient suit prendre un parti peu convenable en tous sens à ceux qu'ils ont pû persuader, tous les François pensoient à l'unisson. Il est certain que quoique M. Hocquart se soit conduit avec quelque sorte d'imprudence quant à sa sûreté, il n'en a pas moins donné des marques de bonne soi et de valeur dignes d'être admirées.

Les Anglois temoignerent encore la persuasion où ils étoient de nos desseins contre eux, dans le traitement présendu injurieux qu'ils firent à M. Rigoult gouverneur des trois rivieres prie sur l'Akide. M. Rigault qui en a porté sa plainte aux minifires de la cour de France et à l'amirauté, attribue ce traitement à l'idée où étoient les Anglois que fa famille avoit emploié son crédit pour animer les sauvages et faire reuffir les entreprises de la France. Il ajoutequ'on lui en fit le reproche très exprès; et ceci me paroît très fort contre sous. Quelque foit l'envie que peut avoir une nation de jetter le blâme fur la nation ennemie, ceux qui en font les chefs, et sur tout les militaires, ne sont point assés lâches pour sacrifier à ce dessein un de leurs somblables et particulierement un homme confiderable par fon rang. Ainsi plus le procedé a pû être deraisonnable et odieux, plus il prouve que la conviction contre nous

paroissoit certaine; et plût à Dieu! comme je l'ai déja dit, qu'elle ne fût telle qu'aux yeux de nos ennemis. Mais tandis que vous ne vous occupés en Europe qu'à examiner qui a été l'agresseur, tandis que ceux qui ont tort, crient plus haut que les autres, nous continuons malheureusement à sournir des matières à la dispute. J'apprens que Beausejour est pris, et voici en peu de mots ce qu'un officier de ce fort vient de m'écrire.

" Le 15. Mai 1755, arriva à la baye Verte 44 une petite geelette de Louisbourg qui apse porta des lettres de Mess de Drugourt et Presoft à M. de Vergor commandant de ce fort. 44 On lui mandoit que la Diane fregate du roi 45 étoit arrivée quiaze jours auparavant; qu'elle était partie incognite de Rechesort avec in-44 jondion de n'ouvrir ses ordres qu'à deux cens 44 lisues en mer. On ajoutoit qu'il y avoit une 4º flotte de trente vaisseaux de ligne au port de 46 Broft et que dans peu de jours on apprendroit « sa destination; qu'au reste la France alloit « enfin executer ee qu'elle auroit dû faire long « tems auparavant (ce qui me paroît être l'in-* vasion de l'Acadie;) qu'il n'a paru que deux 66 ou trois petits vaisseaux de la Nouvelle 66 Angleterre à Louisbourg, et qu'ils n'y ont 66 sejourné que peu de jours. Le 25. il vint un exprès de Louisbourg qui apporta des lettres à de Vergor dont il n'a rien transpiré. On demande des piquets pour Louisbourg et des palissades et l'on en fait couper à Gasparaux.

" Le Lundi 2. Juin on m'est venu dire que « le commandant venoit de faire avertir tout 46 le monde que la flotte Angloise étoit en chemin; qu'elle étoit composée de trente six " navires tant gœlettes que batteaux; qu'un 66 habitant qui l'avoit vue, disoit qu'elle pource roit entrer des aujourd'hui dans la riviere de " Mesagoueche; et en effet ils y sont arrivés à " deux heures après midi. Le Mercredi ils 66 s'emparerent du pont à Buot, nous tuerent 46 quelques hommes et pousserent jusqu'à la .46 butte à Mirande; ce qui détermina à faire 46 mettre le feu aux maisons, granges, buchers et à l'eglise même. Cependant les ouvrages exterieurs du fort ont été achevés, et l'on .46 en fait construire de nouveau sur les bastions 66 pour resister à la bombe. L'on fait sortir de tems en tems des détachemens qui escarmou-46 chent avec l'ennemis.

" chent avec l'ennemis.

" Le 8. un officier Anglois a été pris par

" les fauvages et fauvé de leurs mains, Vergor

l'a fort bien traité. Il a demandé permiffion

d'écrire à fon général et à sa femme, ce qui

" lui

46 lui a été accordé. On a envoié ses lettres 46 et ceux qui les ont portées étant revenus, 46 ont dit qu'ils n'avoient vû que six canons 46 dix et huit mortiers seulement; à quoi 46 l'officier a repondu qu'ils n'avoient pas tout 46 vû.

"Le Mardi 9. quelques sauvages venus d'Halisax ont raporté que les Anglois craignent que la flotte Françoise ne prévienne la se leur,

66 Le Jeudi 12. Juin l'on a recu la nouvelle au'il y avoit trois fregates du roi à Louis-50 bourg destinées pour venir à la baye Verte et apporter des troupes. Le Vendredi 12. 65 l'on a appris que les Anglois se retranchoient derriere et sur le rocher qui est du côté de 44 la maison de Saint Omer. Les travaux sont 56 poussés avec vigueur. Nous sommes envise ron fix cens hommes y compris les habitans. on a tiré quelques coups de canon et les 44 Anglois ont commencé à tirer des bombes: 46 Et le 16. une de deux cens livres est tombée 66 sur la prison où elle a tué l'officier Anglois " prisonnier et plusieurs autres. Les ravages 46 qu'elle a faits, joint à ce que presque toutes " les parties du fort sont endommagées, et que " le secours qu'on nous faisoit attendre n'arrive. opoint, Vergor s'est déterminé à capituler. " L'em-

≪ L'embarras étoit d'autant plus grand que « contre l'avis des honnêtes gens, l'on avoit 64 comme forcé cinq cens Acadiens à s'enfer-46 mer dans le fort, ce qui ne nous étoit qu'à 48 charge et très préjudiciable pour eux. Ces "Acadiens étoient de ceux qui avoient prêté " sement de fidelité aux Anglois; ainfi c'étoit 66 fans aucun motif les mettre à la boucherie. opulsqu'ils ne pouvoient attendre ou que d'être ec écrafés sous les ruines du fort et n'y pouvoir se pas même sublister, ou d'être pendus en toms bant entre les mains des Anglois. Quant à " moi j'ai cru que l'humanité m'obligeoit de " les dissuader d'un dessein qui étoit si pernies cieux pour eux. J'en ai persuadé plusieurs, et j'ai, après la reduction, excusé les autres " fur l'aveuglement que les missionnaires caues soient à ces pauvres gens. J'ai en quelque se façon reuffi, puisque les Anglois ne les ont 44 pas traité à la derniere rigueur, comme af-44 surement ils étoient en droit de le faire. "On a donc envoïé le 16. Juin au matin 46 au camp Anglois le Sieur de Vannes parent " de Vergor et le plus ancien des lieutenans avec des propositions. M. Scherif en a ap-" porté la reponse. On a renvoié encore, et enfin la capitulation s'est faite. Avant que " les Anglois entraffent dans le fort on a ren-" voïé

** voié le plus d'habitans qu'on a pû et tous
font chargés, ainsi que les domestiques de
Vergon qui s'étoient empané du plus précieux.
Les Anglois sont entrés sur le soir, et quoige que tout se soit passé avec assés d'ordre pendant la nuit, les balles de marchandises ont
été ouvertes et pillées tant de côté que d'autre, mais plus encore par nous. Les Anglois ont fait transporter les troupes Francoises et out eu soin des blessés.

Le 18. l'ennemi a envoié cinq cens 66 hommes pour occuper le fort Gasperau que 66 M. de Villeray qui y commandoit, a rendu 46 fur une lettre où l'on lui apprenoit la capi-46 tulation, et en même tems l'impossibilité de 44 refister. Joseph Broffard connu fous le nom et de Beaufoleil, et par les maux qu'il a fait " aux Anglois, est venu sous sauf conduit pro-4 poser la paix des sauvages. Il a seulement e demandé une amnistie générale et son pardon " particulier, ce que M. de Monkton lui a "accordé. Les habitans des alentours ont été 44 persuadés d'apporter leurs armes aux Anglois " qui les en avoient requis, ce qu'ils ont fait. se Un d'entr'eux a dit venir de Louisbourg où " il amoit hissi cinq vaisseaux de ligne et cinq ss mille hommes. It ajoute qu'on s'y preparoit " à fecqueir Beaufejour."

Vous

Vous jugés bien, Monsieur, que j'ai abregé ce journal, car dans ces sortes d'occasions les détails sont à peu près les mêmes. Je sçai de plus que quant aux faits principaux vous en serés instruit de reste, et quand vous le seriés déja, je ne laisserois pas de vous les remettre fous les yeux, parce qu'ils me fournissent des reflexions convenables à ce que je me suis proposé dans ces lettres, qui est de vous faire connoître la verité par le raisonnement appuie sur ces mêmes faits, et non vous en vouloir donner le phantôme par des clameurs vagues et peu feantes. Remarqués donc, je vous prie, la datte de l'avis donné au commandant Vergor fur les trente deux vaisseaux de ligne qui étoient prêts à partir du Port du Brest pour, disoit on, s'emparer de l'Acadie. Cette datte étoit du 27. Mai 1755. La prise des vaisseaux l'Alcide et le Lys est du 8. Juin de la même année. Notés de plus que l'Alcide et le Lys qui étoient de l'escadre d'onze vaisseaux que commandoit M. du Bois de la Mothe, faisoit partie de ces trente deux vaisseaux de ligne qu'on deffinoit contre l'Acadie. Tirés ensuite une conclusion bien naturelle: Puisque nous avons scû ici publiquement le 27. Mai que la flotte Françoise étoit envoïée pour prendre l'Acadie, M. Hecquart qui venoit directement de France et qui étoit étoit de cette flotte, devoit sans contredit se scavoir le 8. Juin; ainsi puisqu'il a vû que tout parlant de paix on alloit prendre une province aux Anglois, n'a t'il pas dû prévoir que les Anglois pourroient tenir le même langage en attaquant son vaisseau. Dira t'on qu'il ne s'en est pas plus souvenu que du compte des vaisseaux qui composoient l'escadre dont il étoit? En effet il est assés singulier qu'aïant apperçu et compté les onze vaisseaux Anglois, il les ait pris pour l'escadre Françoise qu'il ne pouvoit compter être d'onze, puisqu'il y en manquoit trois. Ces absurdités font dire à nos ennemis que nous avons voulu jouer la comedie, et qu'ils nous l'ont rendu. Il seroit pourtant affes tems de finir ce jeu, car la chance devient mauvaise pour nous. A quoi bon disputer si on doit ou non être en guerre, lorsqu'on y est réellement. Il ne convient plus à ceux qui doivent agir de discuter qui a tort ou raison; il faut selon l'ancien usage des combats, en décider par les succès, et nous laisser à nous autres gens oisifs, le soin de faire des recherches fur le fond de la querelle, et celui de constater les procedés. J'attens donc qu'on aura pris en France cet unique parti qu'il nous reste à prendre. Enfin soit qu'on se soit fait une declaration de guerre en forme, soit qu'on s'en soit N tenu

tenu à celle qu'a faite (comme dit M. Hocquart) la mousquetterie Angloise; ou, comme diseat les Angleis, nos entreprises et nos agressions; j'espere qu'on sonlitera les craintes des ennemis, en failant que notre flotte précede la leur; qu'on mettra Louissourg en état de fareté et de désence; qu'en donners, fur tout si l'on peut, aux Anglois de la besogne à tailler chès eux, ou au moins qu'on s'oppofera avec vigueur à l'envoi des forces prodigieuses avec lesquelles ils pouvent nous écraser. Il n'est plus tens de se plaindre ou d'en faire semblant en Europe, d'y observer les loix de la paix quand l'Amerique va être perdue pour la France. Nous avons reveillé l'ennemi et nous noùs endormons. J'attens avec la derniere impatience de vos nouvelles et je me flatte qu'elles m'apprendront qu'on a changé de conduite et de ton.



LETTRE

LETTRE XXI.

Reponse à une lettre d'Europe pas laquelle on apprend à l'auteur la declaration de guerre reciproque des deux couronnes; les clameurs des Prançois contre les Anglois; la prise de Minorque et l'engagement que la France a pris avec la reine de Hongrie.

Monsieur,

FE viens de recevoir votre dernière lettre après l'avoir attendue pendant presque une année. Nous avions déja appris une partie des nouvelles que vous m'y donnés et je m'en étois rejouis et affligé tour à tour. La prise de Minorque, comme vous le pensés bien, me fait grand plaisir, ainst que la declaration de guerre en forme qui met enfin les procedés en regle. Mais quant à l'alliance que la France a faite avec la reine de Hongrie, mes dispositions sont, bien differentes. Il me paroît aussi que vous ne l'approuvés pas. En effet nous sommes nous imaginé d'avoir à faire à trop foible partie, et avons nous cru qu'il falloit augmenter le nombre de nos ennemis? Au lieu de tourner tous nos efforts contre un ennemi irrité qui nous accuse de perfidie, étoit ce le moment de N 2 prendre

prendre le change sur nos veritables intérêts? La prise de Minorque nous avoit presque entierement justifié, même dans l'esprit des Anglois. Ils se reprochoient déja reciproquement d'avoir pris trop chaudement l'allarme sur nos desseins et sur nos entreprises. En nous affoiblissant comme nous l'allons faire par cette fatale diversion, nous allons remettre en vigueur toutes les accusations qu'on a faites et qu'on fera, car le vaincu a toujours tort. Nous fommes encore bien éloignés de voir nos ennemis victorieux, dirés vous peut-être? Quatre vingt mille hommes marchent en Allemagne, et le roi de Prusse sera bientôt reduit. D'abord ie n'accorde pas ce point, il est homme à faire tête à des forces bien superieures. Au contraire vous m'accorderés sans doute qu'autant de soldats que la reine de Hongrie et nous envoïerons. ainsi que la Russie, autant sera t'ce de diminution pour les vaisseaux qui devroient tenir la balance. La victoire contre M. Bradock qu'on fait tant valoir en Europe, n'a rien moins que décidé de notre fort. Les forces maritimes des Anglois sont une hydre à laquelle il falloit tâcher d'opposer une hydre semblable. C'étoit à la confiruction et à l'armement d'un nombre égal de vaisseaux qu'il falloit emploïer les hommes et l'or de la France, et non leur chercher

chercher un tombeau en Allemagne, gouffre qui a toujours été notre ruine. Mais les Anglois ayant fait alliance avec une puissance du continent, que devions nous faire? Ne pas les imiter dans le pas dangereux qu'ils avoient fait, si nous voulions en quelque façon avoir notre revanche sur leur traité avec le roi de Prusse; traité qui au fond nous importoit peu, en pousfant nos avantages; il falloit du moins nous en tenir aux clauses de notre traité de Versailles. Vingt quatre mille hommes ne nous auroient pas épuisé. Nous n'en aurions pas moins soutenu la guerre en Amerique, et chaque fuccès n'auroit il pas été pour nous un pas de plus pour nous mettre au point de donner enfuite la loi en Europe? C'auroit été alors que nous aurions en bonne grace à décider, non seulement sur notre propre droit, mais encore fur celui des autres; au lieu que cette diversion nous fera peut-être subir le désagrement d'entendre la décisson d'autrui. En verité si les Anglois n'avoient pas parû atterés par ce traité qui devoit bien plutôt leur donner de la joie, je croirois que le leur étoit un piége qu'ils avoient tendu à dessein. Ceux d'entr'eux qui ont le plus blamé l'alliance que leur gouvernement avoit faite, qui l'ont regardée comme onereuse à la nation, doivent changer de ton de-N 3 puis

puis que nous en avons prouvé l'utilité. Maïs pourquoi vous suggerer des reflexions que vous êtes plus à même de faire que moi, ne vaut il pas mieux vous en fournir de nouveaux fujets? Graces au ciel, je ne vous donnerai que des fujets plus agreables que facheux, si vous ne portés vos vues qu'au moment present. Nous avons eu affés de succès sur le lac Saint Sacrament. La reduction du fort Saint George et d'autres avantages ont bien tourné des têtes ici. La visite que l'amiral Holborne nous a rendue, a achevé, du moins quand à ceux qui ne jugent que par l'évenement du jour. Pour mieux vous mettre au fait des dispositions de ces sortes de gens, je veux joindre ici la copie d'une lettrequ'écrivoit un de nos officiers. Vous la trouverés d'un ton tout à fait consolant et bien different de celui de mes jeremiades perpetuelles. Mais je ne veux pas vous en differer plus longtems le plaisir.

"Notre escadre composée de dix neuf vaisfeaux de ligne et cinq fregates, ayant pour
commandant M. du Bois de la Mothe, est depuis quatre mois devant Louisbourg, nous
avons attiré l'attention de toute l'Europe.
Cet armement formidable exécuté avec des
dépenses presqu'incroïables que le fier Anglois annonçoit, et avec lequel il devoit
fraper

fraper des coups terribles, a été précifement 66 l'histoire de la montagne qui enfanta d'une 66 fouris. Vingt deux mille hommes affem-" blés à Halifax, dont seize mille transportés ce d'Europe. Cent et tant de bouches à feus une fuite de train d'artillerie et d'ustencile de 66 guerre, vingt deux vaisseaux de ligne, plus de deux cens batimens de transport; quel oplus formidable appareil. L'objet que l'en-66 nemi avoit en vue n'étoit d'abord que l'Isle "Roïale et le Canada, ensuite tout ce que ce nous possedons en Amerique. Pour nous, 44 neus avons aneanti tous ces magnifiques si projets avec seulement seize vaisseaux de " guerre mouillés simplement dans la rade de 66 Louisbourg. Nos succès en Canada ne sont " pas moins rapides. Le fort Saint Georges est pris. Nos Canadiens sont sur les fron-46 tieres des plus belles provinces de l'ennemi. 66 Cependant l'amiral Holborne commandant " de la terrible escadre Angloise, s'est montré « devant l'entrée de Louisbourg avec ses vingt 46 deux vaisseaux, tandis qu'une brume nous « écartoit de l'artillerie et nous retenoit dans 66 le port. M. du Bois de la Mothe se dispo-66 soit à sortir des que l'ennemi reparoîtroit. · 66 Ce n'étoit dans tous nos vaisseaux qu'un desir et une même volonté d'aller offrir le combat N 4

i * à l'amiral; mais par malheur ce M. Holborne 66 si desiré, si attendu nous a compté un nombre " à peu près égal au fien et il se retire en hâte "vers Halifax. Mais pourquoi cette fuite, " lui dira sa nation? Mes forces, repondra " t'il, n'étoient pas superieures à celles des " ennemis (venit, vidit, fugit.) L'exemple " du malheureux Byng n'a point encore operé des miracles en bravoure. " Depuis notre arrivée nous fommes comme 66 pétrifiés au mouïllage. La posture où nous demeurons nous est prescrite par les ordres 66 les plus pofitifs de la cour. Le maître ne 44 veut rien hazarder cette année; peut-être est ce pour mieux frapper la campagne pro-66 chaine. Il est facheux que la plus belle escadre qui ait été équipée depuis 1703. ait des entraves qui ne lui permettent que d'observer. 66 S'il y a jamais quelque certitude dans la ma-« rine de bruler de la poudre à l'honneur du " pavillon, c'étoit bien le 19. d'Aoust, jour 46 auquel se presenta l'amiral Holborne. " puis il a reparu avec vingt deux vaisseaux et " fept fregates; il se faisoit alors tout blanc de fon épée; mais un coup de vent terrible lui

es en a fait rabbatre. Ce fut le 25. Septembre qu'un fud-est affreux surprit son escadre sur es la côte; s'il avoit duré deux heures de plus,

3...0

« elle

elle étoit perdue sans ressource. Les vaisseaux'. se le Devonshire de soixante dix canons et le Salisbury de soixante furent s'écraser sur la côte. Nous sauvâmes deux cens homme de « ce dernier. Nous fommes fondés à croire 46 que cinq à six autres vaisseaux ont eu le se même sort que le Devonshire dont nous 66 n'avons pû fauver personnes. Ce qu'il y a se de vrai, c'est que la côte étoit couverte de 44 débris, et jonchée de cadavres. Le reste des « vaisseaux qui ont échapé à un si grand danec ger, ont la plus part dégrayés de leurs voiles. et de leurs matures. Voilà donc le doigt du CDieu des armées qui combat pour nous. "Les prisonniers que nos sauvages ont fait aux ortes d'Halifax, rapportent que de vingt " huit ou ving neuf vaisseaux ou fregates dont "étoit composée l'escadre Angloise, il n'en a « relaché que quatorze, et l'amiral au conce traire, publia que le reste avoit fait route 66 pour l'Europe. Il est à presumer qu'il a " parlé ainsi pour ne pas mettre le découragee ment parmi le peuple dans des circonstances se si critiques. Les seuls sauvages les décou-" ragent déja assés. En effet il n'est pas croïable combien ceux ci portent les horreurs de " la guerre la plus fanglante chès l'ennemi. 44 Tous les jours nous les voions revenir avec N 5

des miserables restes de familles entières dont 46 ils ont égorgés et souvent mangés le plus "grand nombre. Je vous avouerai que l'hu-" manité ne peut se faire à de pareils spectacles. "Ie fremis encore quand je songe au discours 46 que tint devant moi un de leurs chefs, en of pofant aux pieds de M. du Bois de la Mothe, " un tas de chevelures Angloises : fais ensorte, 44 lui dit il, que mes freres et moi puissions si bientôt faire un commerce abondant d'une e pelleterie aussi précieuse. Voilà une requête w bien sauvage, lui repondit M. de la Mothe. « Au reste la main du Tout-puissant nous a 4 visiblement protegé dans l'ouragan du 25. " Septembre. La meilleure partie de notre « escadre étoit dans le plus grand danger. Le "Tonnant, le Formidable, le Duc de Bour-« gogne, et presque tous les autres vaisseaux étoient malgré les ancres à la mer tout " proche de la côte, lorsque le vent changea " tout d'un coup et nous en éloigna. Le "Tonnant avoit déja perdu une partie de sa 44 quille en touchant. On procedoit à couper se sa mature lorsqu'il a été delivré par un coup 65 de vent. Cet évenement nous a retenu ici où nos operations ont été bornées à la prife d'une fregate de feize canons. Nous parti-66 rons demain, jour de la Toussaints, Dieu

veuille nous rendre moins chanceux, et puilfions nous enmener à notre retour quelques vailleaux ennemis dans nos ports."

Je me tromperois bien, Monsieur, si vous ne diffés actuellement qu'il faut que je sois en démence pour vous envoier une telle: lettre : mais n'allés vous pas dire encore pis en m'y voiant faire un commentaire très ferieux. Il le faut pourtant, car ce ton presomptueux, inconsequent et étourdi qui vous choque dans cet instant, est celui de la multitude à laquelle, comme vous le sçavés, on est quelquesois obligé de repondre. D'abord la bravade fur les desseins des Anglois et sur la conduite de l'amiral Holborne, est précisement l'imitation de ce qu'elle veut infulter. 'Je sçais que les François ne demandent pas mieux qu'à combattre; que l'amiral Holborne étoit desiré; mais s'ensuit il de là le droit de reprocher à l'ennemi le manque de bravoure. Si dans une seule occasion nous avons cru le pouvoir, dans plus de mille, nous avons été bien éloignés d'avoir ce reproche (d'ailleurs toujours messeant) à lui faire. Quant aux projets des Anglois, Eh qu'ont ils donc de fi ridicules pour nous? Avons nous jamais imaginé de pouvoir moüiller à un de leurs ports, fans nous regarder tout de suite comme maîtres de toute l'Angleterre? Ne sçait on pas d'ailleurs N 6

d'ailleurs que ces chateaux en Espagne sons bâtis pour la populace et non pour les gens sensés? Ne faut il pas dire à cette multitude dont je me plains, à moins de la youloir entierement décourager: Nous allons tout détruire, tout envahir. Ceux qui parlent ainsa a'en scavent pas moins ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. L'amiral Holborne a reculé, parce qu'il nous a vû un nombre égal au sien, Eh quoi; y a t'il de l'égalité entre une escadre sous le canon d'une ville sortifiée et une escadre qui a ce même canon contre elle? L'amiral avoit il si grand tort d'aller chercher de nouvelles forces pour balancer cet avantage; mais quand il auroit eu tort en effet, que sçait on si par la chance que nous aurions eue, nous n'avons pas plûtôt des graces à lui rendre que des railleries à faire.

Je n'ai rien à dire sur l'ouragan et le doigt du Dieu des armées qui combat visiblement pour nous. J'en accepte l'augure, et je souhaite que sa protection soit toujours en notre faveur auffi visible. Je suis seulement surpris que ceux qui se plaignoient si amerement de l'inaction, soient si saisse de joie d'un évenement qui leur ôtoit le moïen de se signaler glorieusement. Je ne dis ceci que pour démontrer l'inconsequence de la lettre que je critique,

Digitized by Google

car j'en suis sur, les François ont trop de valeur et d'humanité pour desirer contre leurs ennemis le secours d'une si afreuse tempête. Ces deux sentimens paroissent asses dans l'horreur que nous avons pour les barbaries des sauvages. Il est même presqu'assuré que nous ne nous en tiendrions pas à les leur reprocher, si nous pouvions nous passer d'eux, ou qu'ils dependissent entierement de nous.

Je m'arrête sur la resolution où est, dit on, le ministère de ne rien hazarder cette année. Il est à desirer qu'il n'en change pas l'année prochaine et qu'il ne hazarde pas Louisbourg: que la premiere escadre qui paroîtra à nos portes ne soit pas composée de ces mêmes vaisseaux Anglois doublés au lieu d'être aneantis sans ressources. Vous êtes en verité un autre Cassandre. dirés vous; je ne m'en apperçois que trop, et je n'en crains pas moins que mes prédictions ne soient justifiées, si le secours dont nous avions un si grand besoin, s'éloigne tandis même que le besoin est encore très prochain; ou je suis bien trompé si, dans l'attention que vous donnés en France aux succès et aux démarches du roi de Prusse, vous ne vous souviendrés pas seulement de nous, mes allarmes auront elles été fausses? Encore si nos fortifications étoient achevées, nous pourrions resister. J'ajouterois si nous

nous avions l'habile commandant que nous, avions il y a peu de tems; mais comme il vient de laisser prendre Cherbourg à ce qu'on dit ici, vous prendriés ce souhait pour une raillerie, et dans le vrai je n'ai nulle envie de railler.

LETTRE XXII.

Debarquement des Anglois à Louisbourg, leur's forces, commencement du siège. Situation et dispositions des Anglois, attaque et défence; détails faits sur les propres journaux de l'amiral Boscawen et sur d'autres écrits aussi autentiques.

Monsieur,

JE ne puis que foiblement prendre part à la perte de la bataille de Rosback et à la viosation de la convention d'Hanover. Ces deux funesses nouvelles auroient fixé mon attention dans un autre tems; mais nous sentons sur toutes choses les malheurs qui nous touchent immediatement, et la sensation qu'ils sont, absorbent même tous les autres. A ce préambule vous vous doutés déja que nous sommes assiégés. Oui, Monsieur, rien n'est plus trisse et plus vrai; et au lieu de cette belle escadre qui nous enorgeuillissoit tant l'année passée, nous n'avons pour

pour recevoir l'ennemi que sinq vaisseaux de guerre, deux mille cinq cens hommes de garrison, trois cens de milice bourgeoise et une fortification écroutée dans les flancs de la plus part de ses parties. Voilà dans quelle situation nous ont trouvés les Anglois. Vous allés peutêtre vous écrier qu'il n'y avoit point de gloire à acquerir contre si peu de moïens de désence? Vous auriés tort, car par une suite de notre malheur, notre foiblesse qui nous va mettre à La merci de nos ennemis n'ôte aucun lustre à leur victoire. En effet vous verrés par la narration fidelle et détaillée que je vais vous faire qu'il leur a falu une valeur peu commune pour furmonter les premiers obstacles dont nous avions l'obligation à la nature; et que moins d'impatience de notre part auroit pû rendre invincibles; aussi avons nous éprouvé à nos dépens la verité de cette maxime: qu'on ne fauroit pousser avec trop d'impetuosité l'attaque et calculer avec trop de prudence la defense, Mais commençons.

Le 28, jour de Mai 1758, une escadre de vingt trois vaisseaux de guerre et de dix huit fregates montée par seize mille homme de troupes de débarquement, partit d'Halisax sous le commandement de l'amiral Boscawen, et vint jetter l'ancre le 2. Juin dans la baye de Gabarus.

Gabarus. Plusieurs vaisseaux de transport et une artillerie proportionnée repondoient à ce formidable appareil; un desir ardent dans le cœur de tous les Anglois de reparer la honte de la perte de Minorque, le rendoit encore plus redoutable.

Dès que l'ancre fut jetté le général Amherst et les brigadiers-généraux Laurence et Wolf allerent reconnoître les differents endroits du côté septentrionnal de la baye, propres au débarquement et en marquerent trois. L'amiral Boscawen avoit cependant deux jours auparavant fait l'essai de la quan ité d'hommes qui pourroient débarquer à la fois avec les batteaux. et de la facilité qu'ils auroient à se former en touchant le rivage. Il avoit aussi envoïé le Roïal Williams en croisière devant Louisbourg. Ces généraux s'appercurent en faisant leurs observations que nous avions une chaine de batteaux le long du rivage depuis le Cap Noir jusqu'au Cap Blanc, des troupes irregulieres · dans toute cette étendue et des batteries dans tous les lieux où la descente étoit praticable. Comme il nous étoit très difficile avec aussi peu d'hommes que nous en avions de défendre une aussi grande étendue de côte, nous avions garni d'un plus grand nombre, les lieux qui n'étoient pas désendus par eux mêmes. L'anse du

du Cormoran étant jugée un de ces endroits dangereux pour nous, nous y fimes plusieurs campemens le long du rivage. La Kingston fut la premiere fregate qui s'en approcha et qui fit feu sur nous. Nous y repondîmes par une batterie de deux canons et par la mousqueterie. La lame ayant empêché pendant trois jours l'ennemi de débarquer, il resolut enfin le 8. Juin, jour au quel elle étoit moins haute, d'y tenter une descente, après avoir feint, pour nous dérouter, d'aller débarquer à Laurenbec. A minuit l'amiral Boscawen envoïa tous les batteaux avec les officiers necessaires dans chacun pour débarquer les troupes. L'ordre du débarquement fut en trois divisions, tandis que les vaisseaux le Sutherland, le Kingston, l'Halifax, &c. étoient postés pour le soutenir et faire feu sur nous. Le Sutherland et Squirrel étoient à la droite proche le Cap Blanc; le Kingston et l'Halifax à la gauche proche l'anse-du Cormoran; le Grammont et les fregates la Diane et la Shannon étoient au centre: Cependant le général Wolf avoit recu l'ordre d'envoier des troupes armées à la legére pour tâcher de gagner la côte par des rochers qu'on avoit toujours jugé inaccessibles, et où par consequent nous n'avions point portés de monde. Il y envoïa en effet cent hommes qui furent dans

dans le moment tués ou écartés par les fauvages et quelqu'uns des notres qui accoururent au feu. Dans ce même tems et à quatre heures du matin les ennemis essaïerent de débarquer à la gauche de l'anse du Cormoran. Ils avoient six cens hommes de troupes legeres, le bataillon entier des Highlanders, et quatre compagnies de grenadiers sous la conduite du general Wolf. Le général Whitmore feignit cependant de tenter la descente à la droite du Cap Blanc, et le général Laurence qui commandoit au centre à l'anse d'eau douce. Cette manœuvre qu'ils ne faisoient que pour partager notre attention étoit très bonne et assurement très embarrassante pour notre petit nombre; mais nous nous appergûmes bientôt du veritable but de l'ennemi quand nous vîmes le général Wolf commencer à débarquer sur le rivage de l'anse au Cormoran. Rien en même tems ne devoit plus nous raffurer que cette tentative. Cet endroit, comme je vous l'ai dit, nous avant paru le plus foible, étoit alors si bien fortissé que rien n'étoit plus impraticable que d'y débarquer. Nous y aviona deux mille hommes de troupes regulières, plufieurs sauvages épars ca et là. Nous étions derriere un bon parapet, fortifiés par plusieurs piéces de canon à des distances convenables les unes des autres, des pierriers d'un calibre considerable et enfin le tout caché par un abbatis d'arbres si serrés qu'on auroit eu de la peine à y passer quand même il n'auroit pas été défendu par les lignes de nos troupes qu'il masquoit entierement. En effet cette espece de palissade ne laissant point decouvrir notre artillerie, et paroissant dans l'éloignement à l'ennemi une plaine verte, nous pouvions tirer le plus grand parti de cette erreur. Nous avions même absolument compté là dessus, ce qui faisoit que nous étions moins allarmés du mauvais état de la ville; car que nous importoit qu'elle fût fortifiée ou non, si nous empêchions la descente. Dans une position si avantageuse, et n'ayant qu'elle pour ressource, il semble que nous devions en tirer un tout autre parti que celui de la fimple opposition, et nous l'aurions pû sans une imprudence que nous ne saurions trop nous reprocher. L'ennemi s'avançant vers nous dans l'attente de ne trouver que quelque ouvrages peu difficiles à forcer, il faloit le laisser dans cette idée jusqu'à l'entier débarquement. Alors en faisant jouer nos batteries, ainsi que la mousquetterie, les Anglois auroient vaisemblablement tous peris ou sur le rivage ou en se rembarquant avec précipitation à cause de la hauteur de la lame, et peut-être auroient ils été affés

sssés découragés par une telle perte pour ne' rien tenter de plus; mais dans un occasion où il faut du flegme les François reuffissent rarement, et nous en donnâmes une bien fatale preuve. A peine l'ennemi eut il fait quelque mouvement pour s'approcher du rivage que nous nous hatâmes de leur découvrir le piége où il auroit été pris. Au feu que nous simes sur leurs batteaux, ils s'appercurent de notre position, nous nous empressames même de deranger les branches d'arbres qui la couvroient, et nous les convainquîmes par là (bien mal à propos) du peril inévitable qu'ils alloient affronter. Ils s'éloignerent aussitôt, et la perte qu'ils firent, au lieu d'être suffisante pour les atterrer, ne fut qu'un aiguillon de plus. Ils ne virent plus de ·lieux praticables pour la descente que celui là même que nous avions jugé ne l'être pas. major Scot fit dans cette occasion une des plus belles actions qu'on puisse faire. Le général Wolf qui étoit occupé du soin de faire rembarquer les troupes et d'éloigner les batteaux, lui fit figne de gagner les rochers où l'on avoitenvoié déja cent hommes. Ce major y marche auffitôt avec les troupes qu'il commandoit; mais sa chaloupe étant arrivée la premiere, et s'etant écrafée dans le moment qu'il mit pied à terre, il grimpa les rochers tout seul. Il esperoit

roit trouver les cent hommes qui l'avoient précedés aux prises avec les notres; mais n'en ayant trouvé que dix, il ne laissa pas avec un si petit nombre de gagner le haut des rochers. Il y rencontra dix sauvages et soixante de nos soldats qui lui tuerent deux des siens et en blesserent trois. Ce brave Anglois ne voulût cependant point dans cette extremité abandonner un poste d'où dépendoit le succès de l'entreprise de sa nation. Il exhorta les cinq hommes qui lui restoient à ne pas perdre courage, et en vint jusqu'à les menaçer de tirer lui même sur celui qui rentreroit. Il avoit pourtant déja trois balles dans ses habits, et ne s'empêchoit d'avoir les soixante dix hommes qu'il attaquoit, sur les bras, qu'à la faveur d'un taillis de bois à travers du quel il tiroit quelques coups. Enfin sa valeur (à laquelle je n'ai pû m'empecher de rendre justice) fut secondée par le reste des troupes Angloises qui, voïant qu'on ne pouvoit reuffir par une autre voïe, s'exposerent à tout pour y parvenir.

Independamment de ce qu'il est de l'interêt du vaincu de ne point rabaisser la gloire du vainqueur, il est encore de l'équité de rendre justice à son plus mortel ennemi; ainsi je dois confesser que les Anglois marquerent dans cette occasion une bravoure qui n'auroit pû passer que

que pour temerité avant l'evenement. Il faut pourtant avouer, Monsieur, que la difficulté de l'entreprise en leur faisant un honneur infini, sauve aussi le notre. Avions nous pû prévoir qu'ils iroient se persuader de pouvoir grimper des rochers de tout tems regardés comme inaccessibles; qu'ensuite malgré leurs batteaux écrasés à chaque instant, malgré la lame qui les repoussoit et en faisoit perir un grand nombre, ils continueroient, quoique moüillés et satigués à monter en bravant le feu que nos batteries sirent sur eux dès qu'on s'apperçut de leur dessein.

L'étonnement où nous jetterent une telle entreprise et un tel succès, ne contribua pas peu à affurer l'un et l'autre; ainsi quand les Anglois attaquerent la batterie qui les prenoit en flanc, ils en vinrent assés facilement à bout. Il est d'ailleurs certain que quoique nous euffions pû empêcher la descente avec un peu plus de prévoiance et de prudence, nous ne pouvions ni avec l'une ni avec l'autre, ni même avec la valeur la plus héroique, leur disputer le terrain l'orsqu'ils furent maîtres du rivage. Nous n'avions donc rien de mieux à faire que de nous retirer, et nous le fimes avec d'autant plus de précipitation que nous apprîmes que le général Whitmore avoit; dans la confusion où nous

nous étions, débarqué à la droite du Cap Blanc. Nous avions tout lieu de craindre qu'il ne nous empêchât de rentrer dans Louisbourg où nous n'avions laissé que trois cens hommes, car alors tout auroit été perdu fans aucune apparence de ressource. Quoique notre perte de ce funeste jour montât à environ deux cens hommes tant tués que prisonniers; quoique notre ville sût en si mauvais état, nous n'étions pas sans espoir. Nous avions lieu d'attendre qu'on ne nous abandonneroit pas, et que M. de Montcalm dont on nous assuroit le secours, paroîtroit avec une escadre pour nous dégager.

Outre une esperance si bien sondée le conseil de guerre considera qu'en retardant autant qu'il seroit possible, notre reduction (en supposant même que tout secours nous manquât) nous retarderions l'entreprise des ennemis sur le Canada, et rendrions même le dessein qu'ils. en avoient, inutile pour cette année. On refusa à cet effet la permission que le commandant des cinq vaisseaux à la rade, demandoit de se retirer, et nous nous préparâmes à rendre notre défense du moins utile à la patrie, si elle ne pouvoit nous l'être à nous mêmes. Nous joignîmes à cette resolution mille souhaits pour que l'ennemi fût moins bien conduit et moins brave dans ses autres entreprises. Voiés combien

bien nous avions changé le ton que nous avoient fait prendre le malheur et la retraite de l'amiral Holborne.

Nous avions cependant abandonné à l'ennemi. des provisions, des armes, quatorze piéces de canon, douze pierriers, deux fourneaux à boulets rouges dans l'un desquels la bombe étoit prête à partir. Comme il étoit impossible que notre fuite fût directe, et que plusieurs d'entre nous furent obligés de se sauver par les rochers. et par les marais, nous ne fûmes sous le canon de Louisbourg qu'à dix heures du matin. Alors nous terminâmes une action si malheureuse pour nous, comme nous l'avions commencée. c'est à dire, par une imprudence. Une décharge qu'on fit de dessus les ramparts apprit à l'ennemi la juste portée de nos batteries, tandis que nous aurions bien dû prévoir qu'ils étoient hors d'atteinte. Ainsi nous reglâmes la position du camp qu'il leur étoit convenable de prendre, et qu'ils ont en effet tenu pendant tout le siége.

Le Chevalier Charles Hardi qui croisoit pour empêcher l'entrée du port aux vaisseaux qui auroient pû venir à notre secours, ne pût éviter qu'il n'en passait un dans le moment d'un brouillard épais. L'amiral Boscawen lui sit en vain donner la chasse, il étoit déja en sûreté dans la rade s

I nous cûmes fix vaisseaux de ligne et stes. Cependant après la jonction hevalier Hardy à celle de l'amiar la maladie qui s'étoit mise sur ux, une de nos fregates nommée entreprit de fortir du port. 'Elle devoit voile pour le Canada et tout hazarder ur demander un prompt secours; mais son voiage fut bien abregé. L'amiral Boscawen lui sit donner chasse par le Scarborough et la Junon, et elle fut prife. Quelques vaisseaux ennemis s'étoient cependant avancés jusqu'à Lorembec et avoient apportés les fascines, les ammunitions et l'artillerie necessaires. Depuis le q. jout d'après le débarquement le camp ennemi étoit posé à environ trois cens toises de Louisbourg. On avoit posté quelques troupes dans l'anse du Cormoran et dans les environs pour empêcher les incursions des sauvages. Il y en avoit d'autres qui rendoient la communication libre entre la côte et le camp. Les onze cens hommes que commandoit le major Scot, et sur tout les trois cens batteurs de bois qui étoient de sa troupe, rôdoient sans cesse pour se garantir de quelque surprise de la part des sauvages ou des Canadiens que nous attendions.

Toutes ces précautions n'empêcherent pas que quatre cens hommes du régiment de Cam-O bise bise ne se jettassent dans la ville après avoir débarqué au port Dauphin, et que les vaisseaux de guerre qui les avoient apportés, ne s'en retournassent. Le Chevalier Charles Hardy sevint cependant barrer le chemin à nos vaisseaux, eraignant qu'ils ne profitassent de quelquebrouïllard pour sortir du port.

Le 11. dans le teme que les foldats ennemis étoient occupés à creuser des rochers et à sécher des marais pour pratiquer des routes dans leur camp, dans le tems que les notres tâchoient de faire quelques reparations à nos fortifications. un sergent-major et quatre soldats du regiment de Ficher volontaire étranger, deserterent. He donnerent sans doute de l'encouragement aux travailleurs en lour apprenant notre fituation. le peu que nous pouvions faire pour l'ameliorer. et le découragement du soldat presque à toute heure sur le point de deserter. Ils dirent aussi que nous avions détruit la grande batterie, celle du fanal et tout ce qu'il noue avoit été possible de détruire au tour de la ville.

Sur ces nouvelles le major Scot sut le lendemain commandé pour aller à la tête de cinq cens hommes de troupes legéres et de batteurs de bois, s'emparer du lieu où étoit la batterie du fanal. Il sut saivi du brigadier-général Wolf

Digitized by Google

Wolf à la tôte de quatre compagnies de grenadiers et de douze cens hommes détachés des lignes. Ils trouverent que les deserteurs leur avoient accusé vrai, et que note n'avions laisse que quatre canons encloués. Ils firent auffitôt venir une quantité suffisante d'artillerie et de machines. La figuation de ce poste étoit très evantageuse à l'ennemi qui pouvoit facilement de là foudroier nos vaisseaux et jetter des bombes sue notre batterie de l'isle. Mais l'impossibilité de le garder nous avoit forcé à l'abandonner, et c'étoit plus que nous ne pouvions faire que de garder les batteries et ramparts de la ville. Proche de l'endroit dont les Anglois venoient de s'emparer il y avoit une petite anse pour le débarquement des provisions et de l'artillerie dont on pouvoit avoir besoin, et pour comble d'agrement ils trouverent encore au même endroit dans deux petits camps que pous avions abandonné, toutes fortes de provifions de bouche et entre autres du poisson de Lorembec et de très bon vin. Hest vrai que nous n'avions pas lieu d'avoir regret à cette derniere capture. La disette n'étoit nullement chès nous et il eut été à desirer que nous eussions eu des houches autant qu'il en falloit pour conformer nos provilions, austi en faisions nous litiére, et le foldat s'étoit si bien accoutumé à

O 2

CES

ces liberalités qu'il ne vouloit plus travailler ni faire des forties sans être à demi-yvre. Il faut avoir éprouvé les menagemens qu'exige de ceux qui commandent, le découragement du soldat à qui on ne peut saire illusion sur la superiorité des forces ennemies et sur sa propre soiblesse, pour sçavoir à quoi nous sommes reduits. L'honneur et la gloire déterminent l'homme bien né; mais envers le peuple, aux chaînes de la crainte il saut substituer celles de l'intérêt du moment et de la condescendance, bien souvent aussi soibles que dangereuses pour ceux qui sont forcés d'y avoir recours.

Cependant comme il avoit été possible de débarquer dans ces lieux où venoient de s'établir les Anglois, nous y avions pratiqué des parapets et planté des palissades comme nous avions fait à l'anse du Cormoran, et nous n'avions pas eu le tems de les détruire; ainsi les Anglois sçurent bien s'en servir. Le lendemain au point du jour nous cherchâmes le moïen de détourner l'ennemi des travaux que nous lui voïons saire. Nous envoïames un parti qui sit mine de s'avancer vers le général Wolf; mais celui-ci ayant recû l'allarme par un messager du major Ross qui commandoit une garde détachée entre le camp et la ville, les notres se retirerent aussitôt après avoir seint de n'avoir en vûe

que

que quelques chetives maisons qu'ils brulerent. Nous n'étions pas en état de perdre du monde, et nous aurions pourtant bien voulu retarder les ouvrages de l'ennemi. Nous resolumes enfin de donner quelque chose au hazard quand nous vîmes qu'ils travailloient à leur grand camp avec une ardeur indesatigable, et qu'ils avoient déja élevé trois redoutes entre la droite et la gauche de l'éminence où ils étoient; trois cens de nos soldats firent en plein jour une sortie sur les partis avancés de l'ennems, mais ils furent repoussés avec perte.

· Il ne nous restoit que d'incommoder autant qu'il nous étoit possible, le camp du Fanal par la batterie de l'isse, et nous le sîmes avec succès jusqu'au moment où les Anglois jugerent à propos de porter leur ligne dans un lieu plus hors d'atteinte: Il est vrai qu'ils prirent ce parti en braves gens, car leurs grenadiers demeurerent dans l'endroit dangereux jusqu'au lendemain.

Ce même jour 14. nous seignimes encore une attaque du côté du major Ross, ou plutôt nous l'aurions saite réellement si un nombre de troupes très superieur aux notres, ne sût venu à son secours. Nous remorquâmes ensuite une chaloupe à l'entrée du havre; nous montâmes deux canons de vingt quatre livres de balle à son avant dans l'intention d'incom-

O 3 moder

Malgré tout ce que nous pûmes faire depuis le 14. jusqu'au 19. nous eûmes la douleur de voir fortisser les deux camps de l'ennemi, et d'y voir pendant cette durée de tems, transportez tous les appareils qu'il destinoit contre nous, sans pouvoir les en empêcher. Ce sut même pendant ce tems là qu'on nous prit la fregate nommée l'Echo dont je vous ai déja fait mention, et que l'escadre du Chevalier Charles Hardy revint à la position qu'elle avoit quittée, pour joindre l'amiral.

Hier dix neuf on ouvrit sur le soir au camp du Fanal une batterie de canons et mortiera sur la batterie de l'isse et sur les vaisseaux, qui fie fit seu très vivement jusqu'au matin. Nous y repondîmes avec la même sivacité, mais avec un très grand désavantage, puisque la hauteur de la situation de l'ememi nous empêche de l'endommager, et que d'ailleurs il est à l'abri derriere des éminences et des rochers qui le couvrent. Ensin, ce matin la batterie du Fanal a continué de soudroier nos vaisseaux au point qu'il a falu qu'ils se raprochassent de la ville de plus de six cens verges, ce qui les met un peu plus hors d'atteinte, mais en même tems laisseaux ennemis plus d'espace pour s'approcher, et moins d'incommodité pour avancer leurs ouvrages que le seu de nos vaisseaux avoit besucces dérangé.

Je kais bien, Monsieur, qu'en recevant cette lettre que je vais vous envoyer par la fregate l'Arethuse qui n'attend qu'un instant savorable pour partir, vous allés être dans la plus affreuse inquiétude; et bependant que diriés de moi si je perdois tette occasion de vous instruire de notre malheur; vous l'apprendriés par d'autres, et me sauriés mauvais gré du doute où je vous laisse sur mon sort. Je vous promets la continuation de la relation exacte du siège; si nous sommes pris d'assaut, elle pourroit bien ne jamais parvenir jusqu'à vous; mais comme je fais des vœux plutôt en bon citoien qu'en soldat,

Digitized by Google

l'espere que nous capitulerons quand il n'y aura plus moien de nous en désendre. Alors vraisemblablement je suivrai de près cette derniere lettre que je vous promets, si je ne vous la porte pas moi-même. Cependant avoués pour una consolation que je n'avois pas tant de tort de prévoir et de m'affliger de ce qui nous arrive; que j'avois raison de dire que votre suneste guerre du continent alloit causer la perte d'une colonie si précieuse à la France et qui devenoit si florissante. Quelle dépense immense pour la retablir, si tant est que les Anglois qui en connoîtront trop bien le prix, veuillent nous la rendre, ou que nous puissions les y forcer? Ah! faloit il abandonner ainsi ce qu'on devoit conserver plus que toutes choses, pour des intérêts qui ne sont point les notres, et dont nous avons même l'air d'être très mauvais marchands. A Dieu, Monsieur, je ne finirois plus si je me mettois en train de regrets et de reflexions. On m'imitera en Europe, mais trop tard.

LETTRE

LETTRE XXIII.

Continuation du siège de Louisbourg, resistance des assiégés. Ils sont ensin forcés de capituler; traitement qui leur est fait et aux habitans, &c.

Monsieur,

70US ne recevrés pas ma derniere lettre aussitôt que je l'avois pensé, et je ne suivrai pas celle ci d'aussi près que je l'aurois voulu. L'Arethuse a demeuré ici quinze jours plus tard que je ne l'avois cru; mais comme ce n'étoit que pour attendre un instant favorable, et qu'elle étoit sans cesse prête à partir, je n'ai pû ajouter à ce que je vous mandois, les operations qui se sont faites pendant ce tems. Depuis que cette colonie a changé de maître, mes incommodités augmentées par les inquiétudes inseparables de la triste situation où nous avons été reduits, m'ont empêché de m'embarquer pour retourner en France. Vraisemblablement je demeurerai encore quelque tems ici graces à l'humanité de nos vainqueurs. est vrai qu'on ne sauroit égaler leur générosité qu'en la comparant à leur valeur; mais je veux raconter et louer par ordre, ainsi continuons 0 5

les operations de celle de ces deux qualités qui nous a couté cher, nous en viendrons après à l'autre de laquelle chacun de nous doit garder un fouvenir précieux. J'en étois resté, si je ne me trompe, au recit d'une situation qui avoit amené mes regrets, et vous allés juger combien ils étoient justes.

Le 21. Juin nos vaisseaux firent un feu terrible sur la batterie du Fanal qui, dit on, en fut peu endommagée. Nous tirames sur l'ennemi de tout côté, autant que nos forces nous le permirent, ainsi que les bombes dont nous étions à chaque instant assailli. Le lendemain un brouillard épais alant regné tout le jour, les ennemis en profiterent pour faire une redoute avancée entre le centre du grand camp et celle du côté droit. Par là ils se facilitoient la possession d'une éminence qui commandoit la partie du camp qui étoit du côté de la ville à la distance d'environ huit cens verges du glacis. De plus ils érigérent une batterie de fix canons au fanal pour la faire jouer contre celle de l'ise qui les incommodoit beaucoup. Ensuite ils en érigerent une autre contre nos vailleaux. Enfin ils firent l'épaulement pour se faciliter les approches de la ville par la colline. Cet ouvrage étoit d'environ un quart de mille de longueur sur soinante pieds de largeur et neuf

de hauteur. Il étoit composé de gabions, de fasciniés, et de terre à l'épreuve des balles et du seu. Quarre jours surent emploiés à ces préparatifs, et le 25. nous en éprouvames l'esset. Une des embrasures de la batterie de l'ille sur très endommagée, et nous ne pûmes plus nous servir que de bombes. Notre batterie du cap de Maurepas et le canon de nos vaisseaux y supléerent autant qu'il sut possible.

Le 26. nous refolûmes de mettre le seu au nouveau fort des ennemis, mais ceux des notres qui l'entreprirent, furent repoussés sans avoir pû reufir.

Le 27. voiant que l'ennemi avançoit toujours, nous redoublames notre seu sans pouvoir déranger les travailleurs, et nous l'étions nous mêmes surieusement par les bombes qu'ils nous jettoient. D'ailleurs l'amiral qui songeoit à tout, sit mettre quatre cens soldats à terre qu'on plaça dans l'anse du Cormoran, et cette précaution sut d'un grand secours aux assiegeans.

Deux jours après nous coulâmes à fond deux fregates et deux vaisseaux à l'entrée la plus étroite du havre. Nous les amarâmes ensemble, afin que si l'ennemi vouloit se rendre maître du port, il n'y pût saire entrer ses vaisseaux que l'un après l'autre. Cependant notre fregate l'Arethuse s'avança dans le havre aussi soin qu'il

étoit possible, et par le seu qu'elle sit, dérangea extremement les travailleurs. On lui rendit vivement ses décharges, et l'ennemi qui bruloit d'approcher de la ville, sit ce qu'il pû pour faire reculer encore nos vaisseaux. Tout se passa d'une saçon asses unisorme de part et d'autre pendant quatre jours.

Le 1. Juillet un détachement des notres fortit du bois et s'avança jusqu'à environ un mille au de là du Barachois. M. Wolf vint aussitôt à sa rencontre avec cent hommes d'infanterie et cinq cens foldats reguliers. L'escarmouche fut vive, mais enfin nos foldats furent obligés de se retirer. Ils le firent en bon ordre, et de colline en colline ils se retournoient et faisoient feu sur l'ennemi qui gagna pourtant deux éminences fort avantageuses où il se hâta de jetter une redoute. Nous coulames encore à fond deux fregates et laissames leurs mats hors de l'eau. Les jours suivants les ennemis formerent leurs lignes et leurs troupes legéres se défendirent contre des sauvages qui raudoient au four du camp pour enlever ceux qui s'en écarmient.

Il n'est pas douteux que malgré les avantages que les Anglois avoient sur nous (la valeur et l'habileté de leurs généraux) ils n'a ent dû reconnoître l'extrême difficulté de leur entreprise. Quant Quant à nous la longueur de notre défense passoit notre espoir et nous considerions en soupirant l'impossibilité qu'il y auroit eu à nous forcer, si nous avions eu seulement l'égalité du nombre avec l'ennemi.

Cependant comme nous n'étions pas déterminés à nous rendre avant les dernieres extremités, nous fîmes le 8. une fortie sur le détachement des travailleurs commandé par le brigadier-général Laurence. Nous les surprîmes à la faveur d'une nuit très obscure; mais que pouvoient neuf cens hommes contre toute l'avant garde des ennemis qui vint aussitét au secours des travailleurs. Nous eûmes deux capitaines et quelques soldats de tués. Le lendemain nous envoïames un pavillon blanc pour obtenir la liberté d'enterrer les morts.

mineurs. Nous tirions cependant à mitraille et faisions le plus de bruit que nous pouvions. L'Arethuse emploioit tous les momens qu'on l'empêchoit de partir d'une façon qui devoit nous consoler de ce retardement forcé. Nous apperçûmes pendant la nuit du 11. un grand seu dans les bois et comme ç'étoit le signal de l'arrivée de M. Des Hérbiers qui nous amenoit des Canadiens et des sauvages, nous reprâmes cœur.

Rœur. Nous savions d'ailleurs que M. Des Hérbiers qui se piquoit bien plus de bravoure que d'humanité, harasseroit l'ennemi, et lui seroit le pis qu'il pourroit par les troupes qu'il garderoit au tour du camp après avoir rensorcé la garnison. En effet il enleva entre autres un soldat qui conduisoit un chariot, et en ayant appris la situation du camp, il la sit aussité savoir, asin que nous pussions diriger en consequence le seu de nos batteries.

Le 15. un brouillard épais s'étant élevé pendant la nuit, l'Arethuse en profita pour sortir du havre, et quoi qu'on se sût hâté de lui donner chasse dès qu'on s'en appergut, elle échapa. Je crois pourtant que son départ sit encore plus de plaisir à l'ennemi qu'à nous.

Le 16. M. Wolf fe rendit maître du poste occupé par nos piquets, situé à quatre cens verges de la porte de l'ouest, et il s'y maintint malgré notre seu et nos bombes. Un deserteur du camp nous ayant appris le lieu où étoient les magasins des ennemis, nous dirigeâmes nos bombes de saçon que nous leur donnâmes une terrible allarme. Les jours seis vants les approches de la ville se faisoient toujours avec succès, ainsi que les nouvelles batteries dont une commença à jouer vivement sut le bastion Dauphin et sur la porte de l'ouest.

L

Le 21. nous fut très funefie, un boulet de canon ayant mis le feu à notre vaisseau l'Entreprenant de soixante quatorze canons, il fauta au milieu du havre, et dans sa chute mit le feu aux deux vaisseaux le Célébre et le Capricieux qui furent consumés : les autres vaisseaux s'éloignent au milieu des plus grands perils, puisqu'ils furent obligés de passer entre la batterie des ennemis et le canon des vaisseaux embrases qui tiroient tant sur eux que sur nous. Plusieurs de nos baraques en furent confumées; enfin ce fut une nuit d'horreur et de desolation. Le Prudent et le Bienfaisant de foixante quatorze canons qui s'étoient fauvés de l'embrasement, ne pûrent longtems éviter leur mauvais fort.

L'amiral Boscawen avoit ordonné à chaque vaisseau de sa stotte d'équiper deux batteaux deux pinaces et une barge, et les avoit fait armer de mousquets, de bayonnettes, de coutelats, d'haches d'armes et de pistolets. Ces batteaux, sous la conduite des capitaines La Forey et Balsour entrerent dans un grand silence et par une nuit sombre dans le havre. Cependant comme depuis trois jours toutes nos batteries étoient endommagées, ainsi que nos ramparts, comme le seu de leur mousquetterie nous chassie à chaque instant de ces mêmes ramparts

ramparts qu'on tâchoit à reparer, comme enfin nous avions déja une breche au bastion Dauphin et à la porte de l'ouest, nous ne manquions pas de besogne. D'ailleurs nous avions vû apporter les échelles dans la tranchée, et craignant à chaque instant l'escalade, nous n'étions occupés qu'à faire un feu continuel de toutes la mousquetterie des ramparts, tandis que celle de l'ennemi ne nous laissoit pas un instant de relache. Il n'est donc pas surprenant que nous n'aions pas apperçu parmi tant de confusion et d'allarmes, des batteaux ennemis qui se glisserent, comme je vous l'ai dit, dans le havre. Ils en vouloient aux deux seuls vaisseaux qui nous étoient restés et ils ne reussirent que trop. Le capitaine La Forey attaqua le Prudent, et le capitaine Balfour le Bienfaisant. Le bruit du combat nous fit appercevoir notre nouveau malheur, mais ce fut trop tard. En vain nous dirigeâmes toutes les batteries qui étoient encore en état, sur les batteaux; nous ne pûmes empêcher que le Bienfaisant ne fût remorqué de dessous nos murs dans le port du nord-est sous la protection des batteries ennemis, et qu'on ne mît le feu au Prudent parce qu'il étoit en bas fond.

Il faut avouer, Monsieur, que cette fatale action sit autant d'honneur aux Anglois qu'elle nous

nous fut préjudiciable. En effet tant que nos vaisseaux auroient été dans le havre, on n'eut que très difficilement pû nous donner l'affaut. Ce fut donc ici notre coup de grace. Le spectable qui s'offrit le lendemain à nos yeux, nous en convainquit. Nous ne pouvions sans la plus vive douleur jetter les yeux sur notre havre desolé. Il étoit couvert de débris de vaisseaux, tant de ceux qui avoient été brulés. que de ceux que nous ou nos ennemis avoient coulé à fond. Si nous confiderions ensuite l'état de la ville, notre affliction redoubloit. Toutes les batteries presque ruinées par plus de douze canons en état de tirer, une breche praticable, notre petit nombre extremement diminué et le redoublement du feu de l'ennemi qui achevoit de nous détruire. D'ailleurs aucun des moiens necessaires pour reparer nos pertes; aucune apparence de fecours; nous avions même vû prendre peu de jours auparavant deux batimens espagnols qui nous en apportoient.

Dans un si triste état il ne nous restoit qu'à capituler, ainsi nous suspendîmes notre seu et envoïames demander une tréve pour regler les articles de la capitulation. Nous la demandions plus honorable et avantageuse que nous n'avions lieu de l'esperer, et en cas de resus, nous

nous étions encore resolus à la désence. L'osficier qui étoit chargé des propositions de M. de Drucours notre commandant, revint avec la lettre suivante du général Amherst.

46 En reponse à la proposition que je viens de recevoir de votre excellence, je n'ai autre chose à dire sinon que son excellence Mon-44 sieur l'Amiral Boscawen et moi avons décidé ≠ que nos vaisseaux entreroient demain dans le ort pour faire une attaque générale. Votre excellence sçait fort bien la situation de et l'armée et de la flotte, ainsi que celle de la et ville; mais comme M. l'Amiral Boscawen ét et moi desirons d'éviter l'effusion du sang. mous donnons à votre excellence une heure our se déterminer à faire la seule capitulaet tion que nous voulons accepter, qui est de « vous rendre prisonniers de guerre, finon votre excellence doit prendre fur elle toutes les fu-" nestes consequences d'une désence inutile."

M. de Drucourt au desespoir d'être obligé à des conditions si dures, resolut dans un conseil de guerre de subir les dernieres extremités. En consequence il alloit envoier sa reponse où il marquoit qu'il attendroit l'attaque, sorsque M. Prevost commissaire ordonnateur vint sui presenter une requête au nom des habitans. Dans cet intervale on avoit renvoié à Messieurs Boscaren

cawen et Amherst pour obtenir d'autres conditione, et leur reponse avant été semblable à la premiere, il ne restoit plus qu'une décission prompte entre le souhait des officiers qui vouloient s'exposer à tout, et la requête du commissaire qui sans contredit étoit plus sensée et plus convenable à la fituation. Il appuia beaucoup, non sur l'inutilité de la désence, car elle étoit visible, mais sur ce que le devoir d'un bon citoien étoit de sauver une colonie dont le dernier malheur seroit une carriere d'effroi pour toutes les autres. Il fit observer que les conseils que M. de Drucourt avoit jusqu'alors tenu. n'avoient été composés que de militaires qui ne pensoient qu'à la gloire des armes du roi et à leur honneur; mais que ces considerations devoient avoir moins de forces sur ceux qui joignolent à ces mêmes motifs, le soin du falut public dont ils devoient rendre compte, et que dans la position presente, ce dernier objet devoit prévaloir; la valeur la plus héroïque ne pouvant desormais être regardée que comme un desespoir ruineux.

Il n'y avoit rien à repondre à ces motifs et à ce raisonnement qui n'étoient que trop valables. M. de Drucourt s'y rendit. Il subit la loi du vainqueur, ainsi la capitulation sut bientôt dressée. Les articles en surent tels.

4 19 La

- "1°. La garnison de Louisbourg sera prisonnière de guerre et transportée en Angleterre dans les vaisseaux de sa majesté Britansonique.
- "20. Toute l'artillerie, ammunitions, provisions aussi bien que toutes les armes de quelque espece qu'elles puissent, être qui sont à present dans la ville et dans les Isles Roïale et de Saint Jean, seront livrées entre les mains des commissaires qu'on établira à cet effet pour être remises à sa majesté Britannique.
 - " 3°. Le gouverneur donnera ordre aux troupes de l'isle Saint Jean, de se rendre à tel vaisseaux de guerre qu'il plaira à l'amiral d'envoier pour les recevoir.
 - 4°. La porte appellée Dauphine sera ouverte aux troupes de sa majesté Britannique à huit heures demain matin, et la garnison ainsi que ceux qui ont porté les armes seront rangés demain dans l'esplanade où ils mettront bas leurs armes, leurs enseignes, leurs fournitures et leurs ornemens de guerre, puis elle ira à bord des vaisseaux sur lesquels elle doit passer en Angleterre.
 - " 5°. L'on aura le même soin des malades et des blessés qui sont dans les hôpitaux que des sujets de sa majessé Britannique.

« 60. Les marchands et leurs commis qui n'ont point portés les armes, seront envoïés en France dans tels vaisseaux que l'amiral " jugera à propos."

Cette capitulation fut faite le 26. Juillet, et par consequent après deux mois d'un siège meurtrier et qu'on n'auroit jamais pû soutenir si longtems sans le sacrifice des malheureux vaisseaux dont il falut hazarder la perte.

Le lendemain à l'heure convenue le major Forquhar à la tête de trois compagnies de grenadiers prit possession de la porte Dauphine. A midi le général Whitmore qui avoit tant de part à la prise de la place, eut avec justice l'honneur de recevoir la reduction de la garnison qui fut faite sur l'esplanade. Il sit ensuite emporter les armes et les drapaux, posa des corps de garde et des sentinelles, et enfin agit en gouverneur de Louisbourg.

Il nous restoit un malheur à essuier et nous n'avions que trop lieu de le craindre; peutêtre cependant que cette crainte n'agitoit pas fortement les têtes légeres de ceux qui ne songeoient ni au passé ni à l'avenir, et nous ne manquions pas de celles là, plus d'un exemple nous en avoit convaincu, car devinerés nous, Monfieur, ce que faisoient nos officiers pendant l'ardeur -1

l'ardeur du siège. Lorsqu'ils n'étoient pas commandes ils se rassembloient et jouoient si gros jeu, qu'on auroit pensé à les voir, que chacun d'eux étoit sûr de l'inutilité dont leur seroit l'argent pour l'avenir. Peut-être étoit ce là une marque de courage? oui, si la tranquilité pour le moment de notre destruction, meritoit vraiment ce nom; mais je suis bien éloigné de le penser ainsi. Je ne pouvois m'empêcher de taxer de folie nos intrepides foueurs qu'une seule bombe de mille qu'il en tomboit par jour, auroit écrasé au milieu d'une si belle occupation. Vous allés donc faire aussi le prédicateur, vous écrirés vous peut-être? Non, en verité du moins quant à un sermon de morale; car pour l'éloge de nos vainqueurs il faut que vous me le passiés, la justice et la reconnoissance l'exigent de nous tous, et pour cela je n'ai qu'à rentrer dans le sujet qui a précedé cette digression.

Oui, Monsieur, il nous restoit à craindre le malheur d'être imités par nos ennemis. Ila n'avoient pas oublié les barbaries et les cruautés inouïes que nous avions laissé exercer sur eux par les sauvages après la prise d'Oswego et du fort Henri-Guillaume, qui ne s'étoient pour tant rendus qu'à une capitulation plus avantageuse

Digitized by Google

tageuse que celle que nous venons de faire. Le peu de tems qui s'étoit écoulé depuis ne pouvoit en avoir effacé un juste reffentiment que la continuation de la guerre avoit entretenu. D'ailleurs quoique vaincus, nous laissions à chaque inffant échaper des marques d'animosité qui n'adoucissoient pas les esprits. La nuit qui précéda l'exécution de la capitulation on laissa piller le magasin aux soldats, les prêtres la passerent toute entière à marier toutes les filles au premier venu pour, disoient ils qu'elles ne tombassent pas entre les mains des heretiques. De plus l'épuisement de la caisse militaire, quoiqu'à vuide auparavant, ne laissoit pas de jetter un soupçon dans les esprits qui pouvoit augmenter l'aigreur : et cependant malgré taux de circonstances qui devoient nous nuire, la probité, l'honneur et l'humanité des chefs Ande glois l'emporterent. Messieurs Boscawen et Amherst qui, avec l'harmonie la plus rare entre deux personnes qui partagent l'autorité, et la plus glorieuse à l'un et à l'autre, avoient conduit l'entreprise avec autant d'habileté que de valeur, joignirent ensuite les actions de l'honnête homme à celles du héros.

La vigilance de l'amiral pendant la durée du sége, son application à chescher les moiens d'en d'en accellerer le succès, le choix heureux qu'il fit de ces mo ens, manisesté, sur tout dans l'execution du projet contre nos deux vaisseaux; son activité qui, non contente de trouver des occupations dans la conduite de la slotte confiée à ses soins, et qui le faisoit venir chaque jour au camp pour se concerter avec le general Amherst; voilà des objets que ne perdront jamais de vue les Anglois, et qui sans doute lui attireront la reconnoissance éternelle de sa patrie. La notre lui est due à d'aussi bons titres, quoique d'un genre different, et notre estime pour les uns et les autres.

Enfin, Monfieur, personne ne s'apperçoit ici, du moins quant au dommage personnel, que nous soïons dans une ville conquise. La garrison a été embarquée avec toute la tranquilité et l'ordre qu'on auroit pû mettre dans un voïage sait à plaisir. Chaque soldat a emporté ce qui lui appartenoit sans qu'il lui ait été sait le moindre tort. M. de Drucourt a recu tous les honneurs que meritoit son rang. L'amiral a eu pour Mad. de Drucourt tous les égards dûs à son merite; elle n'a point demandé de graces qu'elle n'ait obtenu. Il est vrai que ce procedé envers elle sait honneur au discernement de ceux qui l'ont eu. Cette dame a sait

a fait pendant le siège des actions qui lui afsurent une place parmi les personnes illustres de son sexe; elle tiroit elle même trois canons par jour pour animer les canonniers. Après la reduction elle s'est interessée pour tous les maiheureux qui ont eu recours à elle. Dans ce nombre M. Maillet de Grandville est un exemple bien frapant de la vicissitude de la fortune. Il quitta la France il y a dix fept ans. Il arriva à Quebec avec fort peu de bien. par son industrie dans le commerce il fut bientôt en état d'acheter la seigneurie de Mont Louis qui lui couta quatre vingt mille livres de France. A present par le malheur de Louisbourg il en perd plus de cens cinquante mille. et reste seulement avec l'embarras d'une nombreuse famille. Mais que font à la patrie en général ces pertes particulieres, dira-t'-on? Beaucoup en verité, quoique ceux à qui on confie le gouvernement agissent comme si cela ne lui importoit en rien. Croiés yous que bien des gens se pressent dorenavant de s'expatrier, de consumer dans le travail et la peine, des jours qu'ils pourroient passer plus agréablement chès .eux, pour perdre ensuite tout le fruit de ce travail par l'abandon des colonies qu'on devroit conserver à tout prix. Mais ceci me rameneroit

neroit à mes reflexions et à mes regrets; les uns et les autres vous seroient d'autant plus inutiles que, selon toute apparence, on ne s'en fait pas faute actuellement en France. Il ne me reste donc plus qu'à vous dire que j'aurai bientôt le plaisir de vous embrasser, si mon départ reglé sur ma santé, est aussi prochain que je l'espere. Je crois pourtant que vous aurés encore une lettre avant ce tems. J'ai fait une liaison particuliere avec un Anglois homme d'esprit avec lequel j'ai eu quelques conversations. Vous ne serés pas faché par le recit que je vous en ferai, d'apprendre ce que nos ennemis pensent sur l'importance de leur conquête; vous en jugerés mieux des raisons que nous avions de l'empêcher et de ce que nous devons faire pour la racheter. Au reste, Monsieur, je vous charge d'une commission qui, je crois, convient très bien à votre façon de penser: c'est de dire à tous ceux des notres qui sont dans le commerce, qu'aucun tort n'a été fait ici par les ennemis à leurs semblables; qu'ils ont vendu et emporté tout ce qui leur appartenoit; à ceux qui sont dans le service, que le militaire a été traité avec tous les égards et la douceur possibles; aux peuples, qu'on a exercé avec les gens de leur état tout ce que l'hu_

l'humanité dicte; enfin ajoutés en général à tous nos compatriotes que si ce revers augmente dans leur cœur pour les Anglois l'antipathie nationale, c'est un motif de plus pour ne pas leur demeurer redevables d'un obligation; qu'ainsi à la premiere occasion, que je leur souhaite bientôt, ils prennent leur revanche encore plus des bons procedés de l'ennemi que de la perte qu'il nous a causée. Je pense, Monsieur, et vous les penserés aussi sans doute, que tels doivent être les souhaits et la conduite d'un cœur généreux.

Votre très, &c.



P₂ LETTRE

LETTRE XXIV. et derniere.

Conversation d'un Anglois de merite avec l'auteur; restexions sur l'importance au Cap Breton pour l'une et l'autre puissance.

Monsieur,

TE ne voudrois pas redoubler le chagrin que : I'on doit avoir en France de la perte de I ssle Roïale; je sçai qu'en général il ne faut dire aux hommes que ce qui leur est agréable. et qu'il en est fort peu parmi eux qui veuillent prévoir les difficultés, quelque utile que leur puisse être cette prévoiance. Mais je n'écris que pour vous, Monsieur, vous qui aimés d'entendre la verité quelque facheuse qu'elle soit; qui ne voulés fixer vos yeux que sur le point de vue qui vous presente le vrai jour des choses. Je puis donc vous dire que selon toute apparence, notre perte est irreparable. Et pourquoi, vous récrierés vous? Dans la derniere guerre n'avoit on pas pris Louisbourg? Ne l'a-t'on pas rendu à la paix? J'ai fait la même exclamation avec l'Anglois dont je vous ai parlé dans ma lettre précedente, et voici ce qu'il me repondit un jour que je le pressois plus vivement, maine par le doute de ce que je voiois bien qu'il devoit

penser, que par un reste d'espoir que ois voulu fonder sur l'aveuglement de nos nemis.

Vous parlés, me dit-il, de la restitution que nous vous fîmes de ces isles dans la derniere guerre comme si elle vous devoit être un garant d'une conduite semblable à l'avenir; mais les tems et les esprits sont bien changés. Alors trois motifs qui parurent très forts à ceux qui gouvernoient, nous y déterminerent. Le premier fut la perte de la bataille de Fontenoi. jointe à l'inquietude intestine que vous nous aviés suscitée dans le dessein de nous obliger à la paix, et que vous auriés pû renouveller tout de bon, si nous n'avions pas plié. Le second fut l'espoir de voir regler à notre satisfaction les limites de l'Acadie sur lesquelles on ne s'étoit point encore expliqué. Le troisieme fut enfin, que nous n'avions encore qu'une connoissance très imparfaite de l'utilité de notre conquête, et que d'ailleurs la foiblesse de votre marine nous rassuroit sur tous vos projets. Ces trois motifs ne sublissent plus et ne sauroient yraisemblablement subsister encore. La guerre du Continent ne tourne pas affés heureusement pour vous, et vous axés à faire à trop forte partie du côté de la valeur et de la conduite, pour y fonder un grand espoir. Je crois même qu'elle

qu'elle fera autant pour nous que nous mêmes; le peu de soins que la France s'est donné pour conserver cette colonie, en est une preuve; l'attention de votre gouvernement est fixée sur l'Allemagne, vous avés presque oublié la premiere querelle, et nous devons profiter de vos fautes comme, sans doute, vous profiteriés des notres. En pourrions nous faire une plus grande que de vous imiter et d'oublier nos vrais intérêts? Ce seroit bien quitter le corps pour' courir après l'ombre; non, quelques foient vos succès de ce côté là, nous vous abandonnérons. vos palmes pour garder les notres. Le desir unanime de la nation s'oppose à un dessein contraire qui même deviendroit très dangereux pour ceux qui l'auroient conçu. Quant à l'artifice dont vous vous servites pour amener la paix d'Aix la Chapelle, vous êtes trop épuissés pour le mettre en œuvre; trois puissantes armées à entretenir vous laissent peu de pouvoir d'en choisir les moïens; d'ailleurs cé choix dépendroit il de vous? Se laisseroit on encore leurer? Et pourroit on sans la certitude la plus palpable, s'en fier à vous? Mais peut-être vous viendrés seuls tenter une descente? Pourriés vous seulement imaginer à cette entreprise l'ombre de la possibilité? La haine des deux nations est trop , forte pour que l'une subjugue l'autre dans son propre

, propre païs. Lorsqu'il seroit question de le désendre mutuellement, tout deviendroit soldat jusqu'aux arbres et aux plantes. Dans aucun des siécles passés on n'a reussi ni de part ni d'autre dans un tel projet, qu'à la saveur des troubles intestins dont on a sçu prositer.

Mais nous nous imaginerons peut-être que vous nous accorderiés de bonne foi ce que vous nous aviés cedé au traité d'Utrecht; et ne l'aviés vous pas promis folennellement dans le dernier traité? Le subtersuge que vous avés emploïé pour éluder vos promesses, ne nous fait il pas connoître ce que nous devons attendre pour l'avenir? De plus la difference de vos prétentions aux notres, nous laisse t'elle quelque espoir d'être satisfaits sans la raison du plus fort?

Enfin nous avons eu le tems et l'occasion de connoître à nos dépens, ce que vous vaut cette colonie; ce qu'elle vous met en état d'entreprendre et d'executer; de quel prix, par consequent elle sera pour nous; et nous reconnoissons qu'il seroit trop tard d'en revenir si, après vous l'avoir rendue, nous voulions la reprendre dans le tems que, par l'acroissement de votre marine, vous auriés un appui de plus.

Vous dites que vous ne ferés la paix qu'à cette seule condition? Et bien nous verrons P 4 qui

qui se lassera plutôt de la guerre. Quant à nous, nous ne l'avons faite que pour vous empêcher de ruiner entierement nos colonies et de vous emparer de celles que vous nous aviés cédées. Et par quels moiens étiés vous sur le point d'y parvenir? L'Isse Rofale seule vous les fournissoit. En gardant cette importante conquête, nous finissons la querelle des limites de l'Acadie: nous vous resserrons dans les bornes que vous vous êtes vous mêmes prescrites, et nous vous ôtons le pouvoir de les étendre et de les changer comme vous l'avés fait. Le fleuve Saint Laurent dépendra toujours de ceux qui possederont l'Isle Roïale. Et à qui en est due la possession, si ce n'est à ceux qui ont le plus de terrain sur ses bords? En calculant d'après le traité d'Utrecht, c'est nous par consequent qui devons y dominer. Mais vous nous difputés le don, et c'est justement à cause de cette injustice, que nous ne devons pas nous piquer à votre égard d'une générolité dont vous ne tarderiés pas à nous faire repentir. Nous priverions nous par la paix d'un succès si cherement acheté, et qui est absolument necessaire au bat que nous nous fommes proposé en faisant la guerre? Il est question pour nous d'assuret nos colonies, de faire fleurir notre commerce, de n'être pas sams cesse en proïe à vos invasions

ou aux cruautés où vous nous exposés de la part des sauvages. En gardant Louisbourg, nous ne saurions craindre d'être ni repoussés ni resserrés par vous dans nos colonies; encore moins de vous les voir faire tomber en non valour. Vous ne viendrès plus troubler notre pêche et par là nous ôter la plus grande utilité qu'on peut tirer de ces pays. Le commerce des pelleteries ne sera plus à vous seuls; les sauvages seront forcés à le faire avec nous; et lorsque vos instigations ne les animeront plus, lorsque l'habitude nous les attachera, on ne verra plus la desolation periodique qui afflige si souvent ces contrées. Nous possederons toutes les côtes depuis terre neuve jusqu'à la floride, et la jalousie que pourra vous donner notre puissance, fera encore un moindre mal pour vous et pour nous, que n'est celui que cause un voisinage qui sera toujours une source seconde de querelles. Voilà les avantages réels et presents que nous donne la possession de l'Isle Roiale. Quant aux avantages oecasionnels, ils ne sont guére moins grands pour nous; puisque l'affoiblissement et le dommage de l'ennemi naturel en sont de très considerables. En effet si vous n'êtes plus les maîtres du Cap Breton, vous perdés entierement le commerce de la morue; et les possessions qui vous restent, en perdant en même même tems vos droits imaginaires sur l'Acadie, vous reduisent dans l'Amerique du nord à un partage plus onereux qu'utile. Louisbourg étant votre entrepôt et votre point de communication, tant pour les vaisseaux qui viennent de France, que pour ceux qui viennent des Isles Antilles, votre navigation sera aussi ruinée que votre commerce; nous porterons d'ailleurs le plus grand coup à votre marine; car la pêche seule vous avoit sourni des matelots qu'auparavant vous ne preniés que chès vos voisins.

Enfin, Monsieur, interrompis-je avec un peu d'aigreur, vous nous reduirés à notre continent, ne sont ce pas là votre but et vos souhaits? Oui, me repondit froidement mon Anglois, si j'en étois cru et que cela fût possible. Mais ne vous resteroit il pas de quoi vous consoler, ajouta t'il: les productions de votre continent ne valent elles pas mieux que celles des deux isles que nous possedons en Europe? Comptés vous pour rien la difference de son étendue, de son climât; et votre bon vin seul ne compense t'il pas tout ce que nous possederions de plus que vous en Amerique? En verité, repris-je en riant, nous ne ferons pas, s'il vous plaît, ce dedommagement si fort à nos dépens. Je vois bien, continuai-je plus serieusement, que le Cap Breton va être le Dunkerque du nord, et que

que le plus fort le mettra toujours dans son partage; cependant comme après avoir longtems disputé celui-ci, nous l'avons enfin emporté sur vous, nous pourrons avoir la même chance. Vous connoisses trop combien il est de notre intérêt de tout hazarder pour l'avoir, pour préfumer que nous l'ignorions. Nous nous en étions reposé en partie sur l'ignorance que nous vous supposions à cet égard; mais plus vous vous montrerés instruits de la grandeur de notre perte, plus vous vous exhorterés mutuellement à nous la faire subir sans retour, moins nous détournerons notre attention de cet objet. Je n'ai rien à ajouter à ce que vous avés dit sur le préjudice qu'elle nous causeroit, sur l'avantage que vous en retirerés, et quand je penserois quelque chose que vous auriés obmis, je me garderois bien de vous en faire appercevoir. Il n'est pas naturel que j'augmente la force de vos motifs, comme il l'est que je vous fasse convenir que le succès pourroit ne pas les seconder, et qu'il ne seroit pas si juste que vous le pensés, qu'il les secondât. Je ne vois pas que la possession de l'Acadie en la supposant dans toute l'étendue que vous y donnés, doive -emporter celle de l'Isse Roïale. Vous ne l'avés pas vous même trouvé ainfi, puisque vous nous avés laissé cette derniere dans le tems que peutêtre être nous n'aurions pû refuser de vous l'accorder. Est ce par le don que nous vous avons sait, que nous meritons de subir une perte nouvelle? Non assurement, me repondit l'Anglois; mais c'est la revocation de ce don, la mauvaise foi dans la promesse et dans les procedés; l'acharnement à renouveller la querelle; les artifices employés pour en jetter le blâme sur nous, qui ont merité que nous prissions une resolution qui vous est si préjudiciable. C'est la necessité sur laquelle toutes vos démarches nous ont ouvert les yeux, qui nous l'ont fait prendre, L'execution ne sera pas si facile que vous le supposés. dis-je encore. Toutes les puissances qui possedent des colonies, ont autant d'intérêt de tenis la balance égale en Amerique qu'elles peuvent en avoir en Europe. L'Espagnol et le Hollandois se joindront à nous pour vous remettre dans de justes bornes a d'ailleurs vous avés un pais dans le continent à racheter, un allié à fauver; et voilà plus d'un espoir reunis. Vous ne tenés pas encore l'un reprit l'Anglois, et vous n'avés point vaincu l'autre; l'ai pourtant repondu d'avance à cette objection. Quant à relle de la ligue dont vous cro és l'appui certain; mille circonstances peuvent l'empêcher, ne fût ce que celle de l'égalité des sentimens que nous infoirons à ces puissances qui pourroient roient le prévenir; il n'est pas douteux qu'elles ont pour nos deux nations le même éloigne-. ment, et que nous leur inspirons la même crainte et la même défiance. Ainsi dans l'incertitude du choix qu'il seroit beau pour elles qu'elles fissent, elles pourront bien prendre le parti de n'en faire aucun pour nous laisser mutuellement affoiblir: dans ce cas il faut convenir que celui qui aura le plus gagné, aura, par ses conquêtes et par les avantages qu'elles lui auront procuré, déja acquis mille moïens pour s'y maintenir avant que l'orage éclate. Et d'ailleurs ne voïés vous pas qu'il nous faut abfolument jouer à quitte où double; que ne pouvant avoir de paix ni de repos dans nos colonies sans garder Louisbourg, il faut le garder à quelque hazard que nous puissions nous mettre en le gardant?

Voilà, Monsieur, un échantillon des converfations que j'ai fouvent avec un homme dont vous estimeriés la franchise et la bonne soi sans art, si vous le connoissées. Il est certain qu'avec notre vivacité naturelle, de tels entretiens prendroient un tour bien different; la plus part d'entre nous pousseroit la dispute jusqu'à l'offence, ou la dissimulation jusqu'à la fausseté. Je ne dis pas que bien des Anglois ne se conduisent en cela en François, car j'aime j'aime à me flatter que tous n'ont pas le sang froid et la fermeté de mon nouvel ami. Il est très confolant que chaque nation ait ses travers; l'Anglois est inconstant et sa façon d'envisager les mêmes objets suit souvent imperceptiblement des impressions dont il se revolteroit s'il s'appercevoit qu'on veut les lui donner. Aujourd'hui il ne voit rien d'égal à l'avantage de garder l'Isle Roïale, peut-être dans le tems il se trouvera que le prix de Minorque aura haussé, et que le troc lui paroîtra convenable et très bon. Cependant ne nous y fions pas trop et n'oublions rien de ce qui peut amener cette revolution dans les esprits. L'adresse à trouver des moiens est presque inseparable de l'extremité qui en fait sentir le besoin; ressource, à la verité, aussi peu sûre que l'esperance dans l'excès du malheur.

Mais, Monsieur, ce mot de malheur me fait souvenir que je n'ai point songé à vous consoler sur celui de ne pouvoir faire le voïage que vous aviés projetté; à quoi vous sert à présent cette description si détaillée de nos deux isles; sur les mœurs de ces hommes que nous trouvons singuliers et à qui nous ne le paroissons pas moins; ces conseils, ces instructions quant au commerce et au gouvernement; ensin tout ce que je vous ai écrit? J'ai voulu vous amuser et

vous être utile, et peut-être ne vous ai-je donné que des regrets. Mais cette impression ne sera pas la plus sorte qu'auroient produit mes lettres, je vous connois trop bien pour n'être pas sûr de vous entendre dire lorsque j'aurai dans peu le plaisir de vous embrasser: la satisfaction qu'a un honnête homme de voir son ami penser sans pressige de partialité, d'entendre par lui la voix hardie de la verité et de la justice, est le seul sentiment qui reste après l'avoir entendu.

F I N.





3 9015 05948 3100



UNIVERSITY OF MICHIGAN HENRY VIGNAUD LIBRARY